

# ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

MEXIQUE

1997

© OCDE, 1997.

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférant et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

Les demandes sont à adresser au : Chef du Service des Publications, Service des Publications de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France

**ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES  
DE L'OCDE**

**1996-1997**

**MEXIQUE**

## **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996) et la République de Corée (12 décembre 1996). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Published also in English.

© OCDE 1996

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

# Table des matières

<b>Évaluation et recommandations</b>	1
<b>I. Évolution récente et perspectives</b>	12
Caractéristiques de l’ajustement économique	12
Une reprise tirée par les exportations	15
L’effondrement de la demande intérieure	17
Une importante sous-utilisation de la main-d’œuvre	21
Progrès de la désinflation	24
Amélioration des comptes extérieurs	27
Perspectives à court terme	32
<b>II. Politique macroéconomique</b>	36
Politique budgétaire	36
Gestion monétaire	46
Le secteur bancaire	57
<b>III. Mise en œuvre de la Stratégie de l’OCDE pour l’emploi</b>	69
Introduction	69
Le marché du travail et l’emploi	75
Les mesures à prendre	100
Mesures récemment prises	125
Évaluation et autres mesures possibles	131
Notes	139
Bibliographie	153

## *Annexes*

I. Informations de base pour le chapitre III	155
II. Réforme des pensions	165
III. Chronologie économique	168
<b>Annexe statistique et indicateurs structurels</b>	<b>173</b>

## **Encadrés**

1. La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : résumé des recommandations à l'intention du Mexique	71
2. Chômage : définitions et mesures	76
3. Le secteur informel	78
4. Migrations vers les États-Unis	85
5. Syndicalisation : réglementations et pratiques	105
6. Législation concernant la protection de l'emploi	107

## **Tableaux**

### *Texte*

1. Demande et production	17
2. Indicateurs de l'activité d'investissement	19
3. Épargne et investissement	20
4. Indicateurs du marché du travail	22
5. Balance des paiements : opérations courantes	27
6. Balance des paiements : opérations en capital	31
7. Prévisions à court terme	34
8. Comptes du secteur public : budget et résultats	38
9. Programmes de dépenses publiques par secteur, 1995	40
10. Base monétaire et crédit intérieur net	49
11. Opérations de soutien aux institutions bancaires, 1995-96	61
12. Coût budgétaire des programmes de soutien aux banques et aux débiteurs	64
13. Taux de chômage corrigés pour répondre à la définition standard	76
14. Estimations de la taille du secteur informel	79

15. Taux de chômage	81
16. Déterminants de la croissance de la population active	83
17. Taux d'activité comparés	84
18. L'emploi dans le secteur public	88
19. Emploi par secteur	89
20. Emploi par catégorie professionnelle	93
21. Écarts de salaires entre les différents groupes de travailleurs	98
22. Comparaison des coins fiscaux, 1994	110
23. Cotisations et avantages annexes	111

### *Annexes*

A1. Emploi dans le secteur manufacturier	155
A2. Mesures actives en faveur du marché du travail	156
A3. Cotisations aux régimes de pension et d'invalidité avant et après la réforme de l'IMSS	165

### *Annexe statistique et indicateurs structurels*

A. Quelques statistiques rétrospectives	174
B. Produit intérieur brut et dépenses, prix constants	175
C. Produit intérieur brut et dépenses, prix courants	176
D. Produit intérieur brut par branche d'activité d'origine	177
E. Répartition du PIB	178
F. Prix et salaires réels	179
G. Recettes et dépenses de l'administration fédérale	180
H. Entreprises publiques sous contrôle budgétaire	181
I. Tableau récapitulatif du système financier	182
J. Balance des paiements, selon les définitions de l'OCDE	183
K. Commerce extérieur par groupe de produits	184
L. Commerce extérieur par origine et destination géographiques	185
M. Structure de la production et indicateurs de performance	186
N. Indicateurs du marché du travail	187

## **Graphiques**

### *Texte*

1. Principaux aspects de l'activité économique	13
2. Comparaison de deux cycles	14

3.	Contributions à la croissance réelle du PIB	16
4.	Position nette vis-à-vis du système financier national	18
5.	Chômage dans les zones urbaines	23
6.	Salaires réels, productivité du travail et évolution des prix	25
7.	Position concurrentielle relative du Mexique	26
8.	Commerce extérieur, balance des opérations courantes et résultats à l'exportation	29
9.	Indicateurs budgétaires	37
10.	Composition de la dette publique brute	43
11.	Taux de change, taux d'intérêt à court terme et marchés boursiers	51
12.	Inflation et taux d'intérêt	52
13.	Indicateurs monétaires	54
14.	Structure du système financier mexicain	67
15.	Principales caractéristiques du marché du travail	74
16.	Mesure du chômage et du sous-emploi	80
17.	Courbe d'Okun	82
18.	Emploi	87
19.	Emploi, production et investissement dans les industries manufacturières	90
20.	Comparaison du nombre de travailleurs indépendants	94
21.	Ajustements du marché du travail	96
22.	Evolution des salaires réels	97
23.	Évolution des salaires réels dans les maquiladoras et hors maquiladoras	99
24.	Évolution des salaires réels des travailleurs qualifiés/non qualifiés	99
25.	Distribution des salaires	104

### *Annexes*

A1.	Emploi et population active dans 16 zones urbaines	156
A2.	Cohorte entrée à l'école primaire en 1976 suivie jusqu'en 1992	157
A3.	Structure du système national d'éducation	158
A4.	Salaires moyens selon le niveau d'éducation	159
A5.	Comparaison des niveaux de pension	166

## STATISTIQUES DE BASE DU MEXIQUE

### LE PAYS

Superficie (km <sup>2</sup> )	1 967 183	Nombre d'habitants dans les principales villes (milliers, 1990) :	
Terres cultivées (km <sup>2</sup> ) (1990)	394 600	Mexico	15 048
		Guadalajara	3 044
		Monterrey	2 651

### LA POPULATION

Population (milliers, 1995)	90 164	Emploi (milliers, 1995)	33 881
Habitants par km <sup>2</sup>	45.8		
Taux de croissance annuel de la population (1980-1995)	1.7		

### PRODUCTION

Structure de la production (en pourcentage du total, 1995) :		PIB (milliards de dollars, 1995)	246.4
Agriculture	5.6	PIB per capita (dollars, PPA, 1995)	6 781.0
Industrie	27.4	Formation brute de capital fixe (en pourcentage du PIB, 1995)	16.0
<i>dont</i> : Manufacture	20.3		
Services	66.9		

### L'ÉTAT

Consommation de l'administration générale (en pourcentage du PIB, 1995)	10.6	Composition du Parlement (1995) :	
Dépenses en capital du gouvernement fédéral (en pourcentage du PIB, 1995)	1.8	PRI	95
Recettes du gouvernement fédéral (en pourcentage du PIB, 1995)	15.8	PAN	25
Dette du secteur public (en pourcentage du PIB, 1995)	30.2	PRD	8
		Autres	0
			10

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (en pourcentage du PIB, 1995)	24.4	Importations de biens et services (en pourcentage du PIB, 1995)	21.5
Principales exportations (en pourcentage du total, 1995) :		Principales importations (en pourcentage du total, 1995) :	
Produits manufacturés	83.7	Biens intermédiaires	80.6
Produits pétroliers	10.6	Biens d'équipement	12.0
Agriculture	5.0	Biens de consommation	7.4

### LA MONNAIE

Unité monétaire : Peso		Unités monétaires par dollar des États-Unis, moyenne des données journalières :	
		Année 1995	6.43
		Septembre 1996	7.54

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel du Mexique par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 7 octobre 1996.*

•

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 18 novembre 1996.*

•

*L'étude précédente du Mexique a été publiée en septembre 1995.*

## Évaluation et recommandations

*Un ajustement douloureux mais prometteur est en cours : l'inflation diminue...*

Depuis l'adoption de mesures radicales de stabilisation après l'effondrement du peso à la fin de 1994, l'économie mexicaine connaît un processus d'ajustement douloureux mais prometteur. Le PIB a perdu 6.2 pour cent en 1995 et les marchés du travail ont été frappés de plein fouet par la récession. Malgré un fort recul des salaires réels, l'emploi dans le secteur formel a beaucoup baissé, mais il commence à se redresser ; pour leur part, les activités informelles à faible rémunération se sont probablement accrues. La forte hausse des taux d'intérêt a aggravé la situation financière des ménages et des entreprises, déjà lourdement endettés. Toutefois, la croissance économique a repris, stimulée initialement par la poussée des exportations et les vigoureux investissements des entreprises produisant pour l'extérieur. On a vu récemment apparaître certains signes montrant que la base de la reprise s'élargit. La hausse des prix à la consommation se ralentit, les taux mensuels se situant autour de 1.5 pour cent de juillet à septembre 1996.

*... les déséquilibres financiers se réduisent et la volatilité des marchés décroît*

La contraction de la demande intérieure et l'amélioration de la compétitivité ont amené le solde des opérations courantes à un niveau proche de l'équilibre en 1995 ; et il enregistre probablement un faible déficit en 1996. Grâce au soutien du plan financier international, le Mexique a fait face à ses obligations extérieures à court terme et constitué des réserves en devises, quoique celles-ci soient pour la plupart

empruntées. La reprise de l'économie réelle et le progrès de la désinflation ont contribué à rétablir la confiance des marchés et créé un climat favorable à la baisse des taux d'intérêt. L'indice boursier a dépassé au début de 1996 la pointe enregistrée avant la crise, en février 1994. Le peso est devenu plus stable – fluctuant autour de 7.5 pour un dollar durant la plus grande partie de 1996 – malgré de brefs accès de turbulence. Au début d'octobre 1996, les taux d'intérêt à court terme étaient tombés à leur niveau le plus bas depuis décembre 1994 (25 pour cent pour les *Cetes* à trois mois). L'amélioration des conditions financières, conjuguée aux initiatives gouvernementales, a permis d'empêcher le déclenchement d'une crise bancaire et le ratio des créances impayées est demeuré stable depuis mars 1996.

***La politique  
macroéconomique  
a joué un rôle  
crucial dans  
l'ajustement***

Conformément à la stratégie définie dans le plan de stabilisation de mars 1995, la politique monétaire a empêché le déclenchement d'une spirale des salaires et des prix. La Banque centrale fournit régulièrement aux marchés des informations qui leur permettent de mieux comprendre son évaluation de la situation économique et financière et les implications pour la conduite de la politique monétaire. En outre, malgré la faiblesse de l'économie, elle n'a pas hésité à durcir sa politique lors des épisodes de turbulence sur les marchés financiers, ce qui a renforcé la crédibilité de son engagement envers la désinflation. Le programme monétaire pour 1996, dans le contexte actuel de relative stabilité des marchés financiers, de baisse de l'inflation et de modération des salaires sur un marché du travail déprimé, apparaît favorable à une poursuite de la baisse de l'inflation dans le court terme tout en permettant que les taux d'intérêt continuent à diminuer. Il a de nouveau fixé un plafond à la croissance du crédit intérieur net qui est compatible avec l'accroissement prévu de la base monétaire. Les autorités

seront guidées dans leur gestion par la volonté de soutenir la tendance à la baisse des anticipations inflationnistes.

Le secteur public a lui aussi contribué au processus d'ajustement en accroissant son épargne en 1995. Grâce aux efforts d'assainissement budgétaire déjà accomplis dans le passé, les finances publiques étaient en situation proche de l'équilibre quand a éclaté la crise du peso. La politique budgétaire, en réduisant les dépenses et en augmentant les impôts, a fatalement exercé un effet de contraction sur l'activité. Toutefois, l'excédent primaire confortable obtenu en 1995 a permis de donner un coup de pouce à la reprise en 1996 sans menacer l'équilibre budgétaire. En outre, les autorités ont fait preuve de prudence en mettant en réserve dès 1995 une partie du coût estimé du soutien aux banques et aux débiteurs; cette action a rassuré les opérateurs et accru la crédibilité du gouvernement. L'amélioration de l'accès aux marchés financiers et des conditions d'emprunt (en particulier sur les marchés internationaux des capitaux) sont la preuve de ce regain de confiance.

***On prévoit à l'horizon 97 une accélération graduelle de la croissance, juste suffisante pour rattraper le terrain perdu, mais des risques tangibles subsistent***

En supposant que le repli actuel des taux d'intérêt va se poursuivre parallèlement aux progrès de la désinflation et à la diminution graduelle de la prime de risque, le Secrétariat prévoit pour le PIB une croissance d'environ 4 pour cent en 1996 et de 5 pour cent en 1997; alors seulement la production dépassera son niveau d'avant la crise. Les effets positifs sur la demande de l'expansion continue du secteur des biens échangeables et de la baisse des taux d'intérêt devraient se propager au reste de l'économie. Pourtant la reprise de la demande intérieure risque d'être graduelle. Malgré les ajustements en cours – favorisés entre autre par les récents programmes de soutien – certaines banques pourraient rester hésitantes à accorder de nouveaux crédits pendant encore un certain temps. Le surendettement des

ménages et des entreprises, que plusieurs programmes tentent de résoudre directement, et les ratios de créances impayées encore élevés continueront dans une certaine mesure à peser sur la demande privée. Les incertitudes entourant la vigueur de la reprise prévue sont importantes. Le principal risque tient aux incertitudes qui entourent le dénouement des problèmes financiers. Bien que l'on s'attende à une baisse des taux d'intérêt, on ne peut néanmoins exclure des accès de turbulence financière. La hausse des taux d'intérêt courts qui pourrait en résulter aggraverait la situation des débiteurs et des institutions financières – même si les banques se trouvent dans une situation plus solide en 1996 qu'en 1995. Il y aurait là les éléments d'un cercle vicieux qui pourraient freiner la croissance plus durement et plus longtemps que prévu. Dans l'hypothèse inverse, si le renouveau de confiance actuel se confirmait, l'effet positif de l'expansion des exportations et de la baisse des taux d'intérêt pourrait se diffuser plus rapidement dans l'économie et la croissance serait plus forte que ne l'envisagent les projections du Secrétariat.

***Un cadre  
de politique  
à moyen terme  
soutiendrait  
la confiance  
des investisseurs***

La confiance des investisseurs constitue donc la clé du renforcement de la croissance et tout effort tendant à établir un cadre explicite de politique à moyen terme jouerait un rôle utile à cet égard. En effet, dans la mesure où les autorités n'ont plus à centrer leurs efforts sur les problèmes immédiats d'ajustement après la crise, il devient de plus en plus important qu'elles situent leur action dans un cadre explicite à moyen terme. Traditionnellement, le public doit attendre les derniers mois de l'année pour découvrir les politiques qui vont être menées l'année suivante : le pacte social est généralement signé en septembre ou octobre ; le budget est présenté en novembre et le programme monétaire annoncé à la fin de l'année ou au début de l'année suivante. Si les autorités fournissaient le plus d'infor-

mations possible sur les aspects essentiels de leur politique à moyen terme, cela réduirait la prime de risque incluse dans les taux d'intérêt.

L'expérience montre que si la conduite de la politique monétaire est mal comprise et mal jugée par les participants sur les marchés financiers, elle risque d'être contrariée par des accès de turbulence. Le Mexique a d'autant plus besoin de rassurer les investisseurs sur la continuité de sa politique qu'il vient d'essayer une crise. Dans ce contexte, le Comité constate avec satisfaction que la Banque centrale diffuse davantage d'informations et qu'elle a amélioré son cadre opérationnel. Étant donné le nouvel environnement économique dans lequel opère la politique monétaire, il pourrait être nécessaire de surveiller des indicateurs supplémentaires afin de mieux évaluer les pressions inflationnistes. Bien que la Banque du Mexique ait un objectif prioritaire clair – la stabilité des prix – il pourrait être utile d'établir un cadre de politique à moyen terme plus clairement défini. Il serait approprié de fixer un sentier de baisse de l'inflation pour les années à venir – peut-être en réaffirmant de façon plus précise les objectifs annoncés au début de 1995. Dans ce contexte, il serait utile que la Banque fournisse avec une plus grande fréquence des informations sur la façon dont elle évalue la situation économique et financière, les répercussions sur les pressions inflationnistes futures et l'action qu'elle entend mener en conséquence. Si l'adoption d'un sentier de désinflation précis paraissait prématurée, annoncer assez tôt la fourchette prévue pour l'année à venir – même de manière informelle – pourrait aider à guider les anticipations et à s'assurer que l'inflation soit sur la bonne voie à la fin de l'année en cours, quand l'objectif précédent n'est plus applicable.

De même, le fait que le Mexique a accompli un effort remarquable d'assainissement des finances publiques dans le passé ne diminue en rien l'utilité d'un cadre budgétaire à

moyen terme. L'objectif officiel de maintenir l'équilibre dans le moyen terme, parfaitement judicieux en soi, ne donne qu'une indication trop générale. Comme les problèmes urgents de stabilisation sont maintenant résolus en grande partie, il serait temps de définir une stratégie cohérente à moyen terme, qui comporterait des projections budgétaires allant au-delà de l'exercice en cours. Il faut en effet prendre en compte les dépenses considérables qui seront nécessaires à plus longue échéance, notamment pour le développement des infrastructures physiques et sociales, la mise en valeur du capital humain et la lutte contre l'extrême pauvreté par le développement des services de base en matière de nutrition et de santé. En outre, les engagements conditionnels – les emprunts émis pour la résolution de la crise bancaire, le coût de la réforme du système national de retraite et d'assurance maladie – accroîtront tôt ou tard la pression sur les finances publiques. Il est donc manifestement nécessaire que les autorités expliquent au public comment elles entendent faire face à ces dépenses et comment des changements de politique pourraient affecter la position budgétaire dans l'avenir.

***La réforme structurelle a encore progressé***

Bien que l'ajustement macroéconomique ait été au premier rang des priorités depuis la crise du peso, le gouvernement a aussi pris un certain nombre d'initiatives pour progresser dans la réforme structurelle. Des lois ont été votées et des règlements édictés pour préparer l'ouverture de nouveaux secteurs à l'investissement privé et à la concurrence étrangère. En 1995, des mesures de libéralisation ont été mises en œuvre pour permettre l'investissement étranger dans les chemins de fer et les services associés. Les règles d'appel d'offre pour les concessions des chemins de fers ont été annoncées en 1996. La réglementation concernant la concurrence dans les télécommunications à longue distance a été établie en 1996 également. Les entreprises privées

et étrangères peuvent désormais participer à la construction de centrales électriques, ainsi qu'au transport, à la distribution et au stockage de gaz naturel. En ce qui concerne la privatisation des activités pétrochimiques secondaires la stratégie du gouvernement a été redéfinie. Les autorités ont annoncé en octobre 1996 que l'entreprise publique PEMEX conserverait 51 pour cent du capital des installations pétrochimiques, tandis que le reste serait vendu aux investisseurs nationaux et étrangers. L'investissement étranger est autorisé à concurrence de 100 pour cent dans les nouvelles installations. Des modifications de la loi sont toutefois nécessaires avant la privatisation. Il est important d'accroître l'efficacité dans les transports, les télécommunications et les services d'utilité publique, car celle-ci influence la productivité et la compétitivité des entreprises, en particulier petites et moyennes; elle peut aussi attirer l'investissement direct étranger et aider les régions défavorisées à rattraper leur retard de développement.

La réforme la plus marquante est celle du système de sécurité sociale pour le secteur privé (IMSS), qui a institué un régime de retraite par capitalisation et diminué les cotisations à l'assurance maladie. Les conditions d'application de cette loi (votée en décembre 1995) ont été décidées au début de 1996; elles définissent en particulier les modalités de gestion des comptes individuels de retraite. Le nouveau système doit entrer en vigueur au milieu de 1997. L'adoption d'un régime obligatoire de retraite par capitalisation (les cotisations étant placées sur des comptes individuels) pourrait être un moyen de stimuler l'épargne privée. C'est une initiative d'autant plus intéressante que ni la structure démographique – près de la moitié de la population a moins de 20 ans – ni le faible niveau de revenu d'une grande partie des Mexicains ne favorisent une épargne nationale élevée à court et moyen terme. L'épargne forcée pourrait se substituer à l'épargne volontaire sous plusieurs

formes. Toutefois, étant donné le caractère peu liquide des comptes de retraite, ils ne pourront probablement pas se substituer complètement aux avoirs plus liquides des ménages. Une gestion plus rationnelle des comptes d'épargne – en donnant le choix de l'administrateur (AFORE) et du fonds (SIEFORE) – pourrait créer elle aussi une incitation à l'épargne volontaire ; en outre, comme une partie de la population à faible revenu devra participer au régime de retraite, l'épargne des ménages va probablement augmenter.

Des efforts ont aussi été entrepris pour améliorer les prestations de services de santé. Un certain nombre de mesures ont été mises en place en 1995-96 : un programme pilote a été lancé, qui introduit le choix du médecin pour les patients assurés par l'organisme de sécurité sociale IMSS ; pour les huit à dix millions de Mexicains dont l'accès aux soins médicaux était difficile ou impossible, un programme de santé de base a été mis en place, offrant des services vitaux dans le domaine de la nutrition, de la vaccination, du contrôle des naissances, ainsi que de la protection maternelle et infantile.

***Mais les problèmes d'insuffisance des revenus et de faible qualité des emplois persistent***

L'ampleur et la rapidité de la déréglementation et de l'ouverture au marché en cours depuis le milieu des années 80 ont exposé l'économie mexicaine au commerce international et accru la concurrence dans certains secteurs. Cette transformation a eu des conséquences importantes pour les emplois et les revenus, et elle continuera d'en avoir. Toutefois, contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des pays européens de l'OCDE, le marché du travail a réussi à s'adapter aux chocs économiques sans provoquer une forte augmentation du chômage recensé (le taux est en moyenne de 4 pour cent et il dépasse juste 6 pour cent pendant les années de récession). Ce résultat est dû en partie à la flexibilité relative du prix de la main-d'œuvre,

qui amortit les conséquences de la crise sur l'emploi. D'autre part, le Mexique diffère de la plupart des autres pays de l'OCDE : les problèmes de marchés du travail ne s'y manifestent pas sous la forme de chômage ouvert, mais plutôt par la pauvreté et les activités informelles qui caractérisent les pays peu industrialisés. Étant donné l'absence d'assurance-chômage, la plus grande partie de la population n'a pas d'autre choix que de travailler. Comme les créations d'emplois dans le secteur formel n'ont pas suffi à absorber la croissance rapide de la population active, les Mexicains se sont tournés vers les activités informelles ou ont émigré, ou encore sont revenus à des métiers de subsistance dans les régions rurales.

***Mettre en valeur  
le capital  
humain...***

A long terme, les meilleures possibilités d'accroître les emplois et les revenus, donc d'atténuer la pauvreté, résident dans la mise en valeur du capital humain, ce qui nécessite de réduire les inégalités d'accès à l'enseignement et à la formation entre les diverses régions et catégories de revenu. Au Mexique, le développement de l'enseignement de base est étroitement lié à la lutte contre la pauvreté car celle-ci est très répandue, une part importante de la population vivant même dans des conditions de pauvreté extrême. D'autre part, la capacité d'apprendre est conditionnée par l'état de santé, qui est déterminé par l'accès aux éléments nutritifs essentiels et aux soins médicaux de base. C'est pourquoi la mise en place du programme de santé mentionné plus haut est si importante. Il en va de même pour les mesures qui incitent les familles pauvres à envoyer leurs enfants à l'école, en particulier les bourses d'études pour enfants. Dans la mesure où ces programmes permettront d'améliorer les résultats scolaires dans les zones rurales (y compris pour la population féminine) ils pourront aussi accentuer le ralentissement de la croissance démographique

qui a commencé il y a une vingtaine d'années mais a, jusqu'à présent, touché les régions de façon très inégale.

La stratégie sur plusieurs fronts adoptée par le gouvernement – définie par le Plan national de développement pour 1995-2000 et concrétisée par plusieurs initiatives récentes – paraît judicieuse. Des progrès notables ont été accomplis dans la revalorisation des aptitudes et des compétences de base, et les autorités centrent de plus en plus leur action sur la prestation de services d'enseignement et de formation adaptés au nouvel environnement concurrentiel. Le gouvernement avance aussi dans la voie du développement des infrastructures économiques et sociales, et il a pris des mesures pour encourager les activités de R-D et resserrer les liens entre les petites et moyennes entreprises et le secteur productif moderne. En mettant en valeur le capital humain, et en donnant à l'économie la capacité d'offrir de meilleurs emplois, cette stratégie – qui s'apparente plus à une politique de développement économique qu'à des mesures du marché du travail au sens strict – apparaît la plus prometteuse, à condition qu'elle soit rigoureusement appliquée.

*... et diminuer  
les obstacles  
à la création  
d'emplois dans  
le secteur formel*

Les évolutions constatées sur le marché du travail résultent en partie de la rationalisation du secteur industriel dans un environnement en mutation. Les politiques et les dispositions institutionnelles y ont peut-être aussi contribué en élevant des obstacles à la création d'emplois dans le secteur formel. On pourrait sans doute améliorer le fonctionnement du marché du travail par un éventail de mesures de nature à favoriser le travail dans le secteur formel. En effet, si un transfert d'activités s'opérait du secteur informel au secteur formel, la base d'imposition s'élargirait ; ceci permettrait d'abaisser le taux des prélèvements obligatoires sans peser sur les finances publiques et/ou de développer la prestation de services aux employés et aux entreprises du secteur formel, augmentant ainsi l'attrait des activités formelles. La

réforme de l'IMSS peut être le point de départ de ce cercle vertueux. La liste des mesures à prendre est cependant longue : elle comprend notamment la modernisation de la législation sur les conventions collectives ; l'assouplissement des dispositions régissant le temps de travail ; un certain allègement des réglementations concernant la protection de l'emploi tout en considérant diverses options afin de mettre en place un filet de sécurité adéquat ; enfin la réduction des contributions sociales et l'amélioration des prestations, notamment par la réforme de l'office du logement (INFONAVIT). Un accord a été signé en août 1996 entre les partenaires sociaux, posant les principes d'une Nouvelle Culture du Travail. Dans la mesure où il constitue une base plus formelle pour le développement de pratiques – de la part des employeurs comme des employés – qui peuvent faciliter l'ajustement au nouvel environnement économique et aider à augmenter les niveaux de productivité, cet accord paraît judicieux.

*Les perspectives de croissance à moyen terme sont meilleures mais des défis subsistent*

Si l'on regarde au-delà de l'horizon 1997, des problèmes importants restent à résoudre pour que le Mexique puisse atteindre les objectifs fixés dans le Plan national de développement pendant les dernières années de cette décennie. Il faudra une croissance rapide pour compenser les pertes de revenu subies en 1995 et combler les retards pris dans les investissements d'infrastructure et le développement social ; mais afin d'assurer une croissance forte et durable à moyen terme, il reste beaucoup à faire pour stimuler l'épargne nationale. Les progrès impressionnants de la réforme structurelle amorcée vers la fin des années 80 ne se sont pas encore traduits par un accroissement de la production et de l'emploi, mais ils devraient maintenant pouvoir porter leurs fruits, étant donné la correction considérable du taux de change et les progrès de la stabilisation. Il incombe aux autorités de poursuivre leur action pour que le Mexique profite pleinement de ces bienfaits.

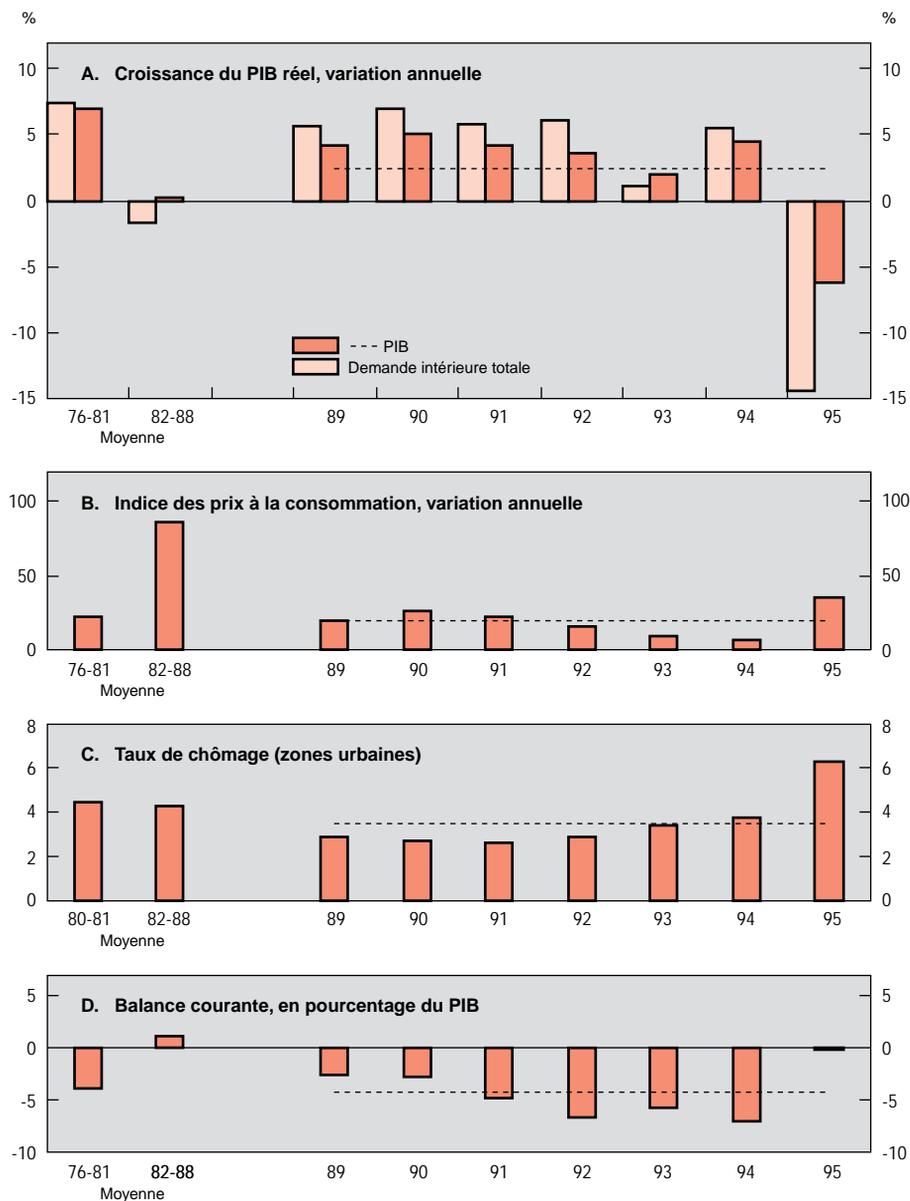
# I. Évolution récente et perspectives

## Caractéristiques de l'ajustement économique

A la suite de la crise du peso, l'économie mexicaine a connu en 1995 la plus grave récession qu'elle ait subie depuis des décennies (graphique 1). Le PIB a diminué de 6.2 pour cent, l'expansion des exportations n'ayant pas suffi à compenser l'effondrement de la demande intérieure ; mais la croissance a repris et devrait atteindre 4 pour cent en 1996. Dans l'ensemble, le processus d'ajustement a été très différent de celui qui avait suivi la crise de la dette de 1982. La récession de 1995 a été plus brutale, mais la remontée s'est faite plus rapidement. Après les mesures de stabilisation prises en mars 1995, la chute de la demande intérieure globale a été immédiate – une baisse de 14 pour cent pour la seule année dernière contre 17 pour cent sur deux ans lors de la crise précédente (graphique 2). La croissance réelle des exportations a été à peu près aussi forte dans les deux cas ; mais, cette fois, l'élan est venu des produits manufacturés – plus de 80 pour cent du total – alors qu'au début des années 80, le pétrole occupait la première place. On constate également des différences marquées du côté des importations : en 1982, c'était leur contraction qui avait joué le rôle essentiel dans l'ajustement ; cette fois elles ont beaucoup moins diminué et c'est plutôt l'expansion des exportations qui a été l'élément moteur. Cette évolution reflète le contenu croissant en importations des activités d'exportation. (Elle signifie aussi que l'essor des exportations ne tire pas le secteur intérieur autant que l'on pourrait s'y attendre.)

Dans une certaine mesure, l'évolution cyclique observée en 1995-96 prouve que la capacité de réaction de l'économie s'est améliorée à la suite du profond ajustement structurel effectué depuis une dizaine d'années. L'économie du pays est désormais plus ouverte, puisque les exportations (et les importations) représentent une part beaucoup plus grande du PIB qu'il y a 15 ans. Un deuxième

Graphique 1. PRINCIPAUX ASPECTS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE<sup>1</sup>

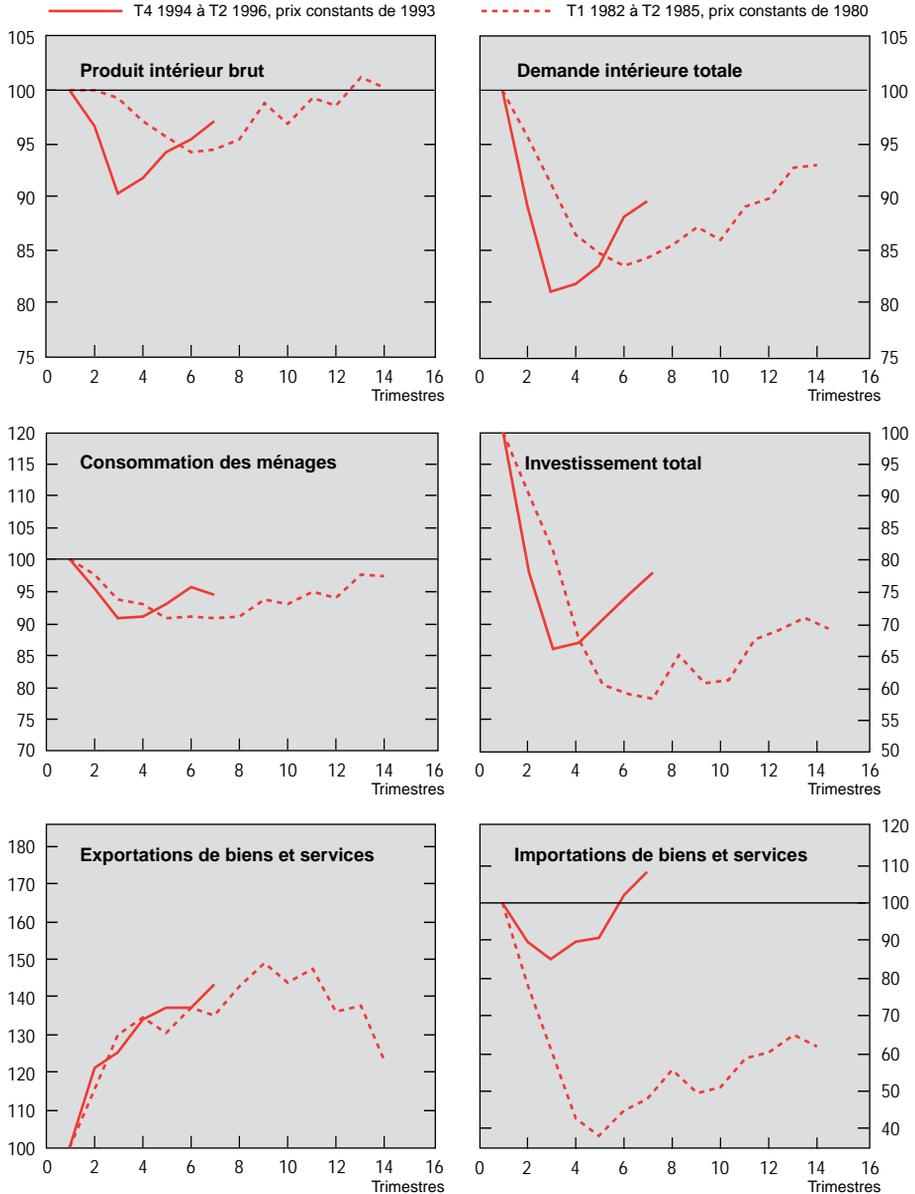


1. La ligne en pointillé est la moyenne pour la période 1989-1995 ; les variations annuelles moyennes sont calculées de 1975 à 1981, de 1981 à 1988 et de 1988 à 1995 respectivement.

Source : OCDE et INEGI.

## Graphique 2. COMPARAISON DE DEUX CYCLES

Indices de données désaisonnalisées, volumes



Source : OCDE.

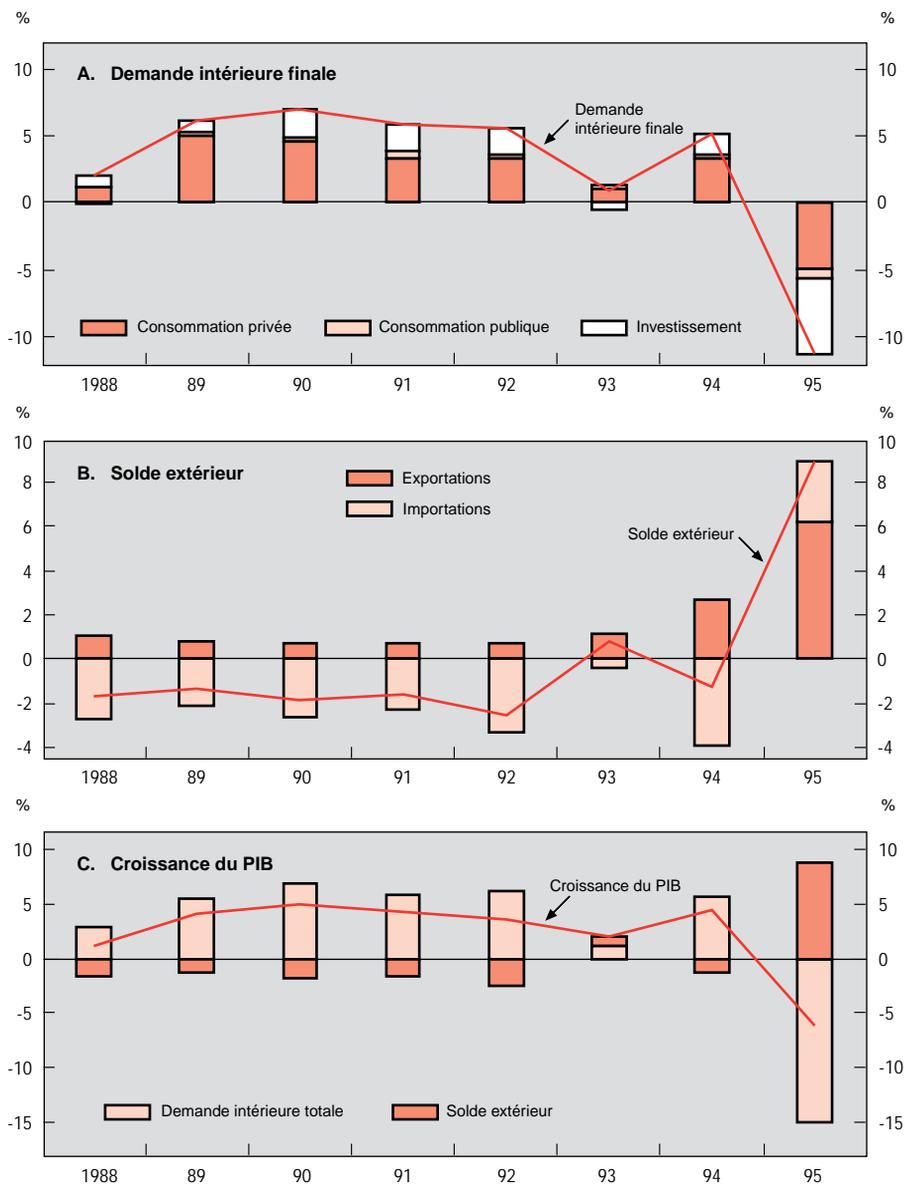
aspect important est la position saine du budget en 1994 et le faible niveau de la dette du secteur public, grâce à l'assainissement impressionnant accompli au cours des années précédentes, et ce malgré un certain relâchement en 1993 et 1994. Un tour restrictif a été donné à la politique budgétaire en 1995 afin d'accroître l'épargne publique, ce qui a exercé un effet indéniable de contraction sur l'activité cette année là, mais a laissé une marge suffisante pour un assouplissement prudent en 1996 sans compromettre la position financière du secteur public, qui reste l'une des plus équilibrée des pays de l'OCDE. Ce résultat présente un contraste frappant avec la situation du début des années 80, époque où le déficit atteignait plus de 15 pour cent du PIB, rendant nécessaire un assainissement de grande envergure : le resserrement opéré en 1982 et 1983 en vue de dégager un excédent primaire a représenté 12 pour cent du PIB. En revanche, cette fois-ci le secteur privé est lourdement endetté.

## **Une reprise tirée par les exportations <sup>1</sup>**

Les exportations de biens et services ont été le moteur de l'activité depuis la chute du peso, avec une augmentation de 36 pour cent (en volume) pour 1995, soit près de deux fois le taux de 1994, année où l'ALENA est entré en vigueur (tableau 1)<sup>2</sup>. Bien qu'elle se soit ralentie pendant la première partie de l'année 1996, la croissance des exportations a continué de jouer le rôle de locomotive. En effet la baisse de la demande intérieure, conjuguée à la dépréciation du peso, a incité de nombreuses entreprises à réorienter leur production vers les marchés extérieurs. Les résultats du Mexique dans ce domaine sont d'autant plus remarquables que l'expansion de ces marchés s'est ralentie (surtout aux États-Unis et au Canada)<sup>3</sup>. Bien que l'on doive s'attendre à un certain redéploiement de l'activité vers le marché national quand la demande intérieure remontera, on assiste peut-être à une réorientation structurelle de la production, dans la mesure où les entreprises ont mis en place des réseaux d'exportations. L'essor des ventes à l'étranger, toutefois, s'est concentré sur quelques grandes branches (souvent extrêmement tributaires de biens intermédiaires importés)<sup>4</sup>. Dans le même temps, les importations en volume ont beaucoup diminué. L'amélioration considérable de la balance extérieure réelle qui en est résultée a tempéré la contraction du PIB réel en 1995 (graphique 3). La contribution des exportations nettes à la croissance du PIB devrait revenir à zéro en 1996, ou même être légèrement négative.

### Graphique 3. CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE RÉELLE DU PIB

En pourcentage du PIB réel de l'année précédente



Source : OCDE.

**Tableau 1. Demande et production**  
Pourcentages de variation en volume, prix de 1993

	1992 Prix courants <sup>1</sup>	1989-92 <sup>2</sup>	1993	1994	1995
<b>Demande</b>					
Consommation privée	808.1	5.8	1.5	4.6	-6.9
Consommation publique	111.8	3.2	2.4	2.9	-6.4
Formation brute de capital fixe	220.5	10.2	-2.5	8.4	-29.1
Secteur public	42.6	3.9	0.4	2.9	-17.0
Secteur privé	177.9	12.1	-3.2	9.8	-32.0
Demande intérieure finale	1 140.4	6.2	0.8	5.1	-11.0
Variation de la formation de stocks <sup>3</sup>	41.6	0.0	0.3	0.5	-3.8
<b>Demande intérieure totale</b>	1 182.0	6.1	1.1	5.5	-14.4
Exportations de biens et services	171.5	5.3	8.1	17.4	36.4
Importations de biens et services	228.1	18.1	1.9	20.5	-12.1
Variation du solde extérieur <sup>3</sup>	-56.6	-1.8	0.8	-1.3	8.9
<b>PIB aux prix du marché</b>	1 125.3	4.3	2.0	4.4	-6.2
<b>Production</b>					
Agriculture, sylviculture et pêche	68.8	1.7	3.1	0.9	-2.5
Industries extractives (y compris le pétrole)	18.0	1.4	1.8	2.5	-3.4
Industries manufacturières	208.4	5.6	-0.7	4.1	-4.6
Construction	46.4	5.6	3.0	8.4	-23.3
Électricité	16.4	2.6	2.6	4.8	2.1
Commerce	234.8	5.6	0.1	6.8	-14.1
Transports et communications	98.0	4.2	4.0	8.7	-4.5
Services financiers	149.0	4.3	5.4	5.4	-0.4
Services collectifs	212.9	3.1	3.3	1.3	-2.9

1. Milliards de pesos.

2. Taux de croissance annuel.

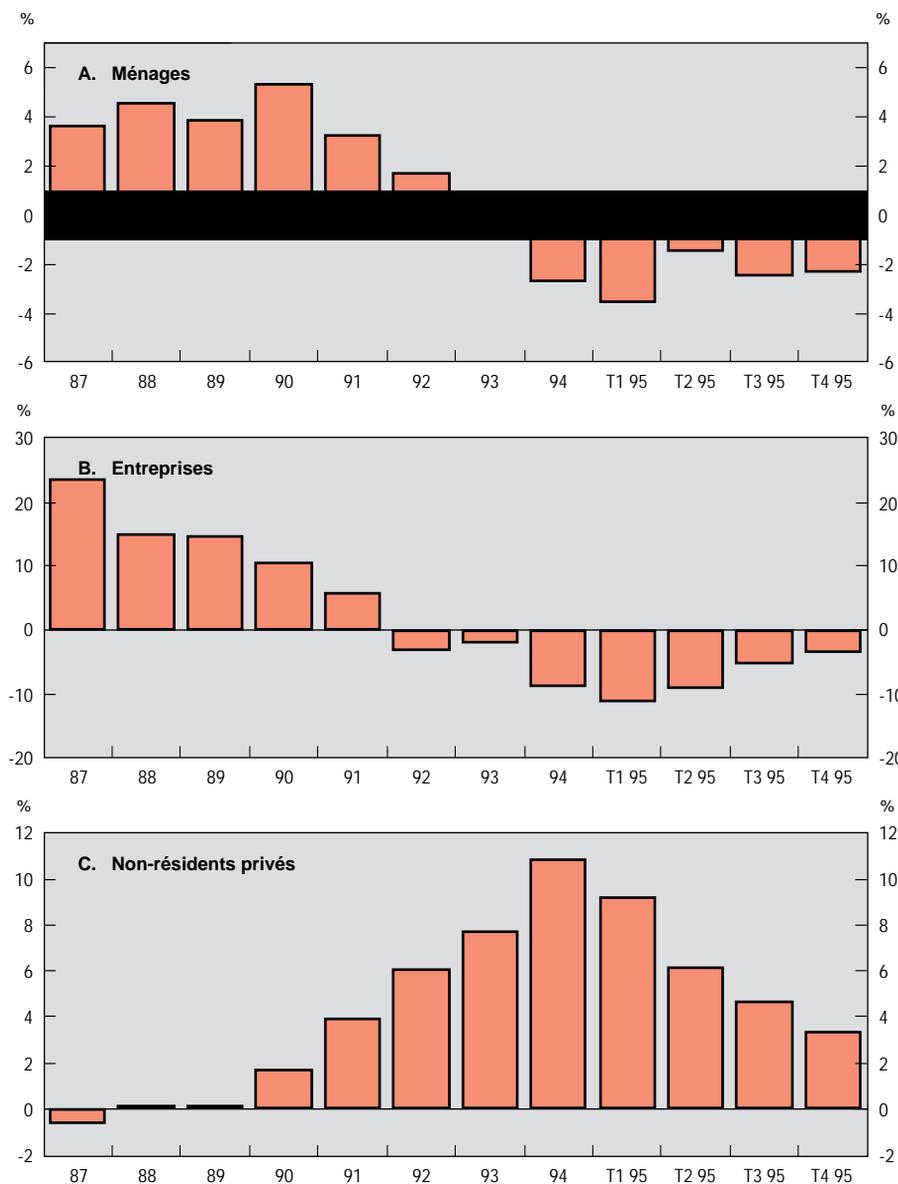
3. En pourcentage du PIB de la période précédente.

Source : INEGI.

## L'effondrement de la demande intérieure

C'est l'investissement privé qui a été la composante de la demande la plus touchée en 1995 ; sa chute (32 pour cent en termes réels) a compté pour moitié dans le déclin de la demande intérieure totale. La dégradation de la confiance des entreprises et la forte hausse des taux d'intérêt peuvent expliquer cette baisse. Le lourd endettement des entreprises a aggravé l'effet négatif de la hausse des taux d'intérêt (graphique 4). Les importations de biens d'équipement, à cause de la

Graphique 4. **POSITION NETTE VIS-A-VIS DU SYSTÈME FINANCIER NATIONAL**  
En pourcentage du PIB



Source : Banco de México, *Informe anual 1995*.

Tableau 2. **Indicateurs de l'activité d'investissement**<sup>1</sup>

Volumes, pourcentages de variation par rapport à la même période de l'année précédente

	1994	1995	1994		1995				1996	
	Moyenne	Moyenne	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Formation brute de capital	8.4	-29.1	9.0	10.4	-19.5	-35.3	-32.1	-29.1	-4.1	17.6
Valeur ajoutée dans la construction	7.3	-23.3	7.0	3.9	-15.1	-30.3	-26.0	-21.4	-6.8	7.8
Production nationale de machines et d'outillage	-1.8	-38.2	0.8	4.5	-30.2	-47.4	-41.8	-33.4	0.4	34.2
Importations de biens d'équipement	21.2	-33.7	21.6	31.5	-20.0	-35.9	-37.1	-39.9	-1.3	29.4

1. Sur la base des prix constants de 1993.

Source : Banco de México.

forte hausse de leurs prix, ont diminué davantage que la production intérieure de machines et outillage (tableau 2). Les entrées d'investissement direct étranger ont également baissé par rapport au niveau record de 1994, bien qu'elles soient restées supérieures à la moyenne annuelle des années 1990-93. La récente diminution des taux d'intérêt et l'amélioration du climat des affaires depuis le début de 1996 soutiennent la reprise des dépenses d'investissement, bien que cette expansion se concentre sur les activités orientées à l'exportation, où l'on a enregistré de fortes importations de biens d'équipement au début de 1996. Quant aux investissements publics, après des réductions notables en 1995, le budget prévoit une augmentation pour 1996. Bien que ces dépenses ne prennent effet qu'après un certain temps, elles devraient contribuer à la croissance de l'investissement total sur l'ensemble de l'année.

Puisque l'accès à l'épargne extérieure a été réduit (d'environ 7 pour cent du PIB entre 1994 et 1995), la formation de capital fixe a dû être financée entièrement sur l'épargne intérieure. L'augmentation de celle-ci – passée de 15.6 pour cent du PIB en 1994 à 19.2 pour cent en 1995, niveau qui reste néanmoins bas par rapport aux besoins d'investissement – est principalement attribuable au secteur privé (tableau 3). Étant donné que les capitaux étrangers sont revenus sur le marché des valeurs en 1996, l'épargne extérieure va probablement contribuer de nouveau au financement de l'investissement.

La consommation privée réelle a elle aussi connu une chute brutale en 1995 (de 7 pour cent, et même plus en données par habitant), à cause de la baisse des revenus réels et d'effets de richesse négatifs. Les salaires réels et l'emploi ont

Tableau 3. **Épargne et investissement**

En pourcentage du PIB

	1990	1991	1992	1993	1994	1995 <sup>1</sup>
Formation brute de capital	22.6	23.4	24.4	23.2	23.5	19.4
Épargne intérieure brute	19.6	18.4	17.1	16.8	15.6	19.2
Secteur privé	13.2	10.6	10.5	11.9	12.0	14.9
Secteur public	6.5	7.8	6.6	5.0	3.7	4.3
Épargne étrangère	3.0	5.0	7.3	6.4	7.8	0.3

1. Chiffres provisoires.

Source : Banco de México.

plongé ; le déclin du revenu disponible des ménages qui en est résulté a été aggravé par la hausse du taux normal de TVA. En outre, après l'expansion rapide de l'emprunt des ménages (prêts à la consommation et au logement) quand l'accès au crédit a été facilité en 1991-94, leur endettement a atteint un niveau très élevé, de telle sorte que la montée des taux d'intérêt a exacerbé l'effet de la chute des revenus<sup>5</sup>. La charge de la dette a été également alourdie par la forte baisse du prix des logements qui a eu pour résultat qu'un grand nombre de ménages se sont trouvés avec un patrimoine négatif. La consommation privée, stimulée en partie par les mesures gouvernementales d'allègement de la dette, a rebondi à partir du milieu de 1995, et les achats de biens durables, qui avaient été les plus touchés par la récession après le boum des années précédentes, se sont redressés en 1996 (notamment ceux de voitures importées)<sup>6</sup>. Néanmoins, l'incertitude généralisée quant à l'évolution de l'emploi et des salaires continuera vraisemblablement de déprimer la confiance des consommateurs et la consommation des ménages ne retrouvera son niveau de 1994 que graduellement.

La croissance du PIB a repris au troisième trimestre de 1995 (changement d'un trimestre à l'autre corrigé des variations saisonnières), mais le taux d'expansion a quelque peu fléchi au premier trimestre de 1996, et l'économie ne regagnera probablement pas en un an le terrain perdu l'année dernière. L'évolution de l'offre en 1995 a correspondu à celle de la demande. La production a diminué dans tous les secteurs, mais les activités orientées vers le marché intérieur (notamment la construction, le commerce, la restauration et l'hôtellerie) ont été les plus gravement touchées et les plus lentes à se remettre. Certaines branches manufacturières ont amorti l'effet de la chute de la demande intérieure en produi-

sant pour le marché national des biens auparavant importés et en fournissant des moyens de production aux industries exportatrices<sup>7</sup>. Tirant la reprise, la production manufacturière a remonté à partir du milieu de 1995, et les services se sont redressés plus tard dans l'année. Le PIB agricole a perdu 2.5 pour cent en 1995, baisse due à une grave sécheresse dans le nord du pays, à l'effet restrictif de la hausse des taux d'intérêt et à la diminution des prêts bancaires. La production agricole de 1996 est elle aussi menacée par les maigres ressources en eau pour l'irrigation.

### **Une importante sous-utilisation de la main-d'œuvre**

La morosité de l'économie en 1995 a eu des conséquences graves sur le marché du travail, en accroissant le secteur informel – déjà important avant la crise du peso du fait que, depuis des années, les créations d'emplois dans le secteur formel étaient trop lentes pour absorber l'augmentation rapide de la population active (chapitre III). Malgré l'ajustement marqué des salaires au cours de l'année (chute de 22 pour cent en termes réels), l'emploi dans le secteur formel a fortement baissé (de 4.2 pour cent pour les travailleurs assurés du secteur privé) (tableau 4). Contrairement à ce qui s'est passé au début des années 80, il n'y a pas eu d'accroissement des emplois publics pour compenser les pertes du secteur privé, sauf certaines créations de postes ciblées et temporaires dans les zones rurales (voir plus loin). C'est surtout dans les secteurs produisant des biens et des services pour le marché intérieur (construction, commerce et services) que l'emploi a le plus baissé, tandis que dans les *maquiladoras* il augmentait encore plus vite que ces dernières années (10 pour cent en 1995, et une croissance qui s'annonce aussi élevée pour 1996). Depuis décembre 1995, le nombre de travailleurs assurés progresse (en données corrigées des variations saisonnières) et le taux de chômage diminue. (Le nombre de travailleurs assurés sur contrat temporaire, qui s'était effondré en 1995, n'a pas encore remonté).

Selon l'enquête nationale sur l'emploi menée tous les deux ans, la population active continue d'augmenter de près de 3 pour cent par an (données pour 1993-95), à cause de l'expansion rapide du nombre de personnes en âge de travailler et de l'accroissement du taux d'activité des femmes. Si la baisse des gains réels a pu en décourager certains, le fait que dans leur grande majorité les Mexicains soient obligés de trouver un emploi pour préserver le revenu du

Tableau 4. Indicateurs du marché du travail

	1992	1993	1994	1995	1995 I	1995 II	1996 I
	Milliers	Pourcentages de variation annuels					
<b>Emploi assuré (secteur privé)</b>	11 295	0.2	1.1	-4.2	-2.0	-6.3	0.3
Emploi permanent	9 993	0.4	1.4	-1.6	-0.4	-2.9	2.3
Secteur manufacturier	3 066	-3.2	-0.8	-2.5	-1.0	-3.9	3.0
Construction	265	6.2	2.9	-18.4	11.9	-24.7	-7.5
Commerce	1 686	1.0	1.4	-3.1	-0.9	-5.2	-1.8
Services aux ménages	1 633	2.3	1.9	-1.9	0.1	-3.9	-0.3
Emploi temporaire	1 302	-1.2	-1.4	-24.4	-15.3	-33.4	-18.3
<b>Emploi dans le secteur manufacturier<sup>1</sup></b>							
Hors maquiladoras	..	-7.3	-3.0	-9.0	-8.2	-9.9	0.2
Maquiladoras	..	7.2	7.6	10.4	10.8	10.0	15.4
		Pourcentages					
<b>Zones urbaines<sup>2</sup></b>							
Taux activité <sup>3</sup>	53.8	55.2	54.7	55.0	54.4	55.6	55.0
Taux de chômage ouvert	2.8	3.4	3.6	6.3	5.8	6.7	5.9
Taux de chômage (définition élargie) <sup>4</sup>	4.8	5.5	6.2	8.6	8.4	8.8	7.1
Emploi dans les petites entreprises/ emploi total <sup>5</sup>	43.2	42.3	42.2	44.4	44.2	44.6	44.6
Salariés non assurés/ensemble des salariés	20.7	21.4	22.5	23.8	23.0	24.5	23.7
Travailleurs à temps partiel/emploi total <sup>6</sup>	24.2	25.4	23.9	25.4	25.8	25.0	26.9

1. D'après les comptes nationaux aux prix constants de 1993.

2. L'*Encuesta Nacional de Empleo Urbano* ne couvre qu'un nombre limité de zones (16 au départ, puis 32 en 1992 et 41 depuis 1996).

3. Population «économiquement active» en pourcentage de la population de 12 ans et plus.

4. Chômage déclaré plus les personnes ayant abandonné la recherche d'emploi, qui ne font plus partie de la population active, mais qui sont disponibles pour travailler.

5. Les petites entreprises sont celles employant de 1 à 5 salariés.

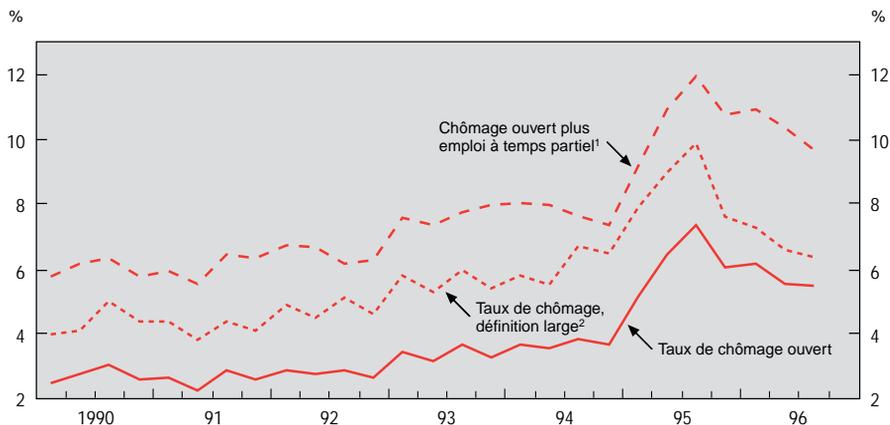
6. Les travailleurs à temps partiel sont ceux travaillant moins de 35 heures.

Source : INEGI, *Encuesta Nacional de Empleo* (ENE) 1991, 1993, 1995; *Encuesta Industrial Mensual, Estadística de la Industria Maquiladora de Exportación*; *Encuesta Nacional de Empleo Urbano* (ENEU); IMSS.

ménage – à cause du faible niveau de l'épargne et de l'absence d'assurance-chômage – a forcé les personnes licenciées du secteur formel (et aussi les nouveaux venus) à entrer dans le secteur informel, qui a ainsi joué un rôle de tampon pendant la récession. En outre, comme le laisse entendre la chute simultanée en 1995 de la population active et de l'emploi dans les 16 principales zones urbaines, le manque de travail a poussé une partie de la population active hors des villes (probablement vers des activités de subsistance dans les régions rurales). Néanmoins, le taux de chômage recensé dans les zones urbaines est

monté en flèche, atteignant près de 7 pour cent en 1995, contre 4 pour cent en décembre 1994 (données corrigées des variations saisonnières); il a diminué depuis, tombant à 5.2 pour cent en juin 1996. A cause de la rareté des emplois, la durée du chômage s'est, elle aussi, allongée, bien qu'elle reste beaucoup plus courte que dans la plupart des pays européens (la proportion de personnes sans travail depuis plus de 9 semaines est passée de 36 pour cent en décembre 1994 à 43 pour cent en 1995). Il faut cependant rappeler qu'au Mexique le taux de chômage « ouvert » ne constitue que la limite inférieure de la marge de sous-utilisation de la main-d'œuvre. La définition plus large du chômage urbain, qui comprend les demandeurs d'emploi découragés (ajoutant au taux ouvert près de 2 points de pourcentage), a suivi une évolution parallèle (graphique 5). Les effets de la récession en 1995 se sont aussi fait sentir sur la qualité des emplois, comme le montre la part croissante des personnes travaillant dans les micro-entreprises, à temps partiel (moins de 35 heures), sans sécurité sociale, ou très peu rémunérées, ce qui accentue l'évolution qui caractérisait déjà les années 80. Au milieu de 1996, aucun signe n'indiquait encore un renversement de ces tendances.

**Graphique 5. CHÔMAGE DANS LES ZONES URBAINES**  
En pourcentage de la population active de 12 ans et plus



1. Le temps partiel concerne les salariés qui travaillent moins de 15 heures par semaine.

2. Y compris les personnes qui ont cessé de chercher un emploi mais qui sont toujours disponibles pour travailler.

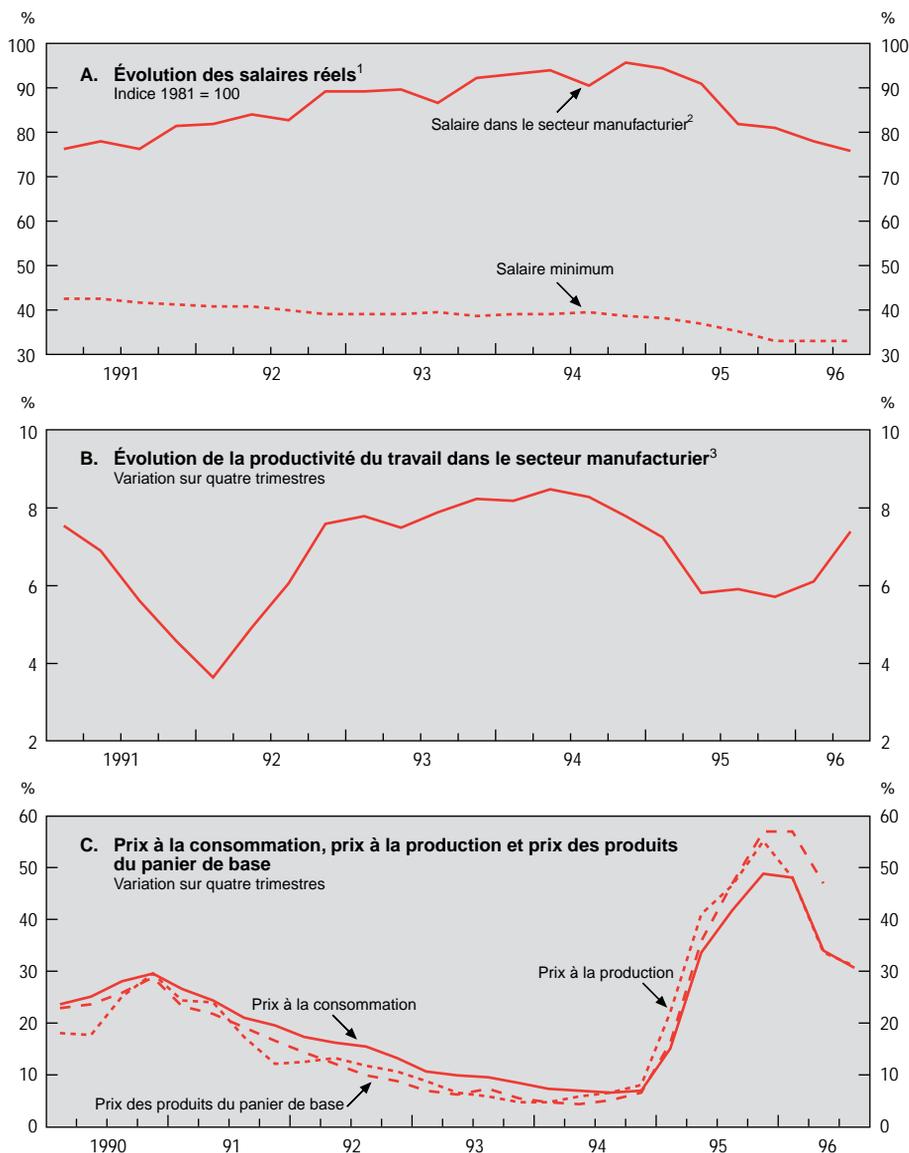
Source : INEGI.

## Progrès de la désinflation

A la suite de la crise du peso l'inflation en glissement annuel a bondi, passant de 7 pour cent en décembre 1994 à 52 pour cent en décembre 1995 (pour l'indice des prix à la consommation, IPC), soit 10 points de pourcentage au-dessus de la prévision du gouvernement. En août 1996, elle était retombée à environ 30 pour cent. La hausse mensuelle a culminé en avril 1995, quand le taux normal de TVA a été relevé de 10 à 15 pour cent<sup>8</sup>. Après être descendu à 2 pour cent dans les mois suivants, le rythme de hausse est remonté à la fin de l'année, du fait du relèvement des tarifs publics et d'une nouvelle dépréciation du peso. En 1996, après une poussée en avril, à la suite d'un nouveau relèvement des tarifs publics, l'inflation mensuelle est retombée autour de 1.5 pour cent dans les trois mois de juillet à septembre. La cause principale de la flambée des prix en 1995 a été l'effondrement du taux de change après décembre 1994 (il est passé de 3.5 pesos pour un dollar à 7.7 en décembre 1995)<sup>9</sup>. Toutefois, la politique de rigueur monétaire et budgétaire a réussi à limiter les anticipations inflationnistes, comme le montre l'évolution modérée des salaires en 1995-96. L'indice des prix du panier de base a augmenté davantage que l'IPC, principalement du fait de l'ajustement à la hausse des prix des services assurés par l'État et des produits soumis au contrôle des prix (qui ont un poids plus élevé dans le panier de base que dans l'IPC). En revanche, les prix des services privés, qui pour l'essentiel traduisent l'évolution des coûts salariaux, ont beaucoup moins monté.

Les salaires réels ont baissé après la dépréciation et l'on ne constate aucun signe de l'apparition d'une spirale inflationniste. L'accroissement du sous-emploi a eu un effet modérateur sur les négociations collectives et les salaires réels ont diminué – de 22 pour cent en glissement annuel jusqu'à décembre 1995 sur la base de la rémunération moyenne des travailleurs assurés à l'IMSS. Le salaire minimum a enregistré en 1995 une hausse cumulative de 19 pour cent en termes nominaux, ce qui implique là aussi une baisse réelle importante<sup>10</sup>. Depuis, en conséquence du pacte social négocié pour l'année 1996, il a été de nouveau relevé (de 10 pour cent en décembre 1995 et de 12 pour cent en avril 1996). De ce fait, contrairement à la tendance des dernières années, le salaire minimum réel a suivi l'évolution du gain réel moyen depuis la crise du peso (graphique 6). Dans le secteur des *maquiladoras*, plus dynamique que le reste des industries manufacturières, les rémunérations ont augmenté davantage. Les indicateurs récents montrent que les hausses de salaires sont restées modérées au premier

Graphique 6. SALAIRES RÉELS, PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET ÉVOLUTION DES PRIX

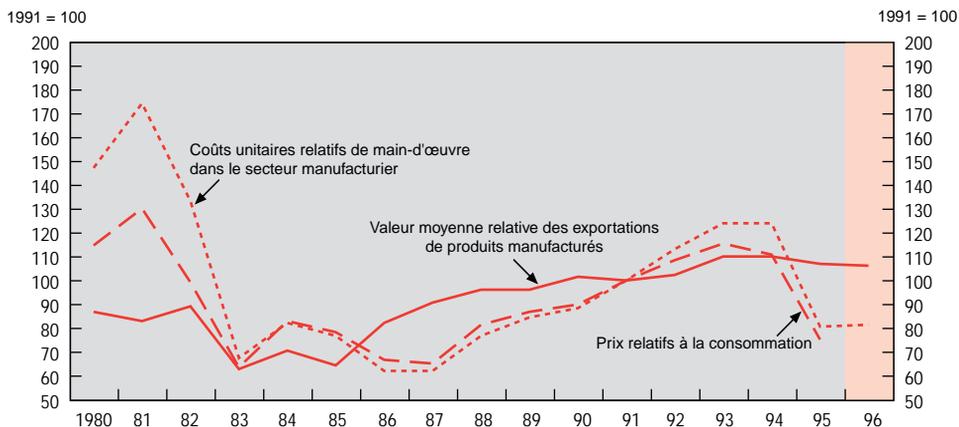


1. Moyenne mobile sur trois trimestres.
  2. Salaires, traitements et prestations sociales, d'après l'enquête industrielle mensuelle de l'INEGI.
  3. Production réelle par heure-personne, moyennes mobiles.
- Source : INEGI et Banco de México.

semestre de 1996, reflétant le faible niveau de tension sur le marché du travail. Les augmentations négociées au début de cette année ont été à peu près parallèles à la hausse cumulée sur douze mois du salaire minimum – hausse proche des 20.5 pour cent prévus par les autorités pour l’inflation à la fin de 1996. Cela semble prouver que les négociations sont en général basées sur l’inflation future et que les accords ne prévoient pas de rattrapage des pertes de pouvoir d’achat. En terme réels, la rémunération des travailleurs assurés s’est réduite de 15.6 pour cent au premier semestre 1996 par rapport à l’année précédente.

Étant donné que l’emploi dans le secteur manufacturier (à l’exception des *maquiladoras*) a décliné davantage que la production, la productivité a augmenté de 1.6 pour cent en 1995. Les licenciements opérés par suite de la récession semblent avoir amplifié l’effet de la restructuration continue de l’industrie. Ce facteur, conjugué à la chute du peso et à la modération des salaires, s’est traduit par des notables gains de compétitivité internationale pour les produits mexicains (graphique 7).

Graphique 7. **POSITION CONCURRENTIELLE RELATIVE DU MEXIQUE**  
Indices sur la base de données en dollars EU



Note : Les données de 1996 sont estimées ; une baisse indique une amélioration de la position concurrentielle.  
Source : OCDE (1996), *Perspectives économiques*, n° 60.

## Amélioration des comptes extérieurs

Après que le déficit des opérations courantes ait atteint près de 7 pour cent du PIB en 1994, les sorties de capitaux étrangers ont contraint le pays à un ajustement draconien en 1995. En conséquence, le déficit a été pratiquement ramené à zéro (0.7 milliard de dollars, 0.2 pour cent du PIB). Ce progrès est dû essentiellement au redressement considérable de la balance commerciale – passé d'un déficit de 18.5 milliards de dollars en 1994 à un excédent de 7.1 milliards en 1995 – et à une petite amélioration sur le poste des services autres que les revenus des facteurs (tableau 5). Au cours du premier semestre de 1996, la balance commerciale a enregistré un excédent de 8.3 milliards de dollars (annualisé), la croissance des exportations restant supérieure à celle des importations. En juillet et août, la balance commerciale continuait à être excédentaire. La balance des opérations courantes affichait un excédent (annualisé) de 1 milliard de dollars pour la première moitié de 1996, soit 0.3 pour cent du PIB.

Les exportations mesurées en dollars ont augmenté de 31 pour cent en 1995, chiffre le plus élevé enregistré depuis 1980, la part principale revenant aux produits manufacturés (automobiles en particulier). Grâce à cette expansion, la

Tableau 5. **Balance des paiements : opérations courantes**

Milliards de dollars, rythme annuel

	1992	1993	1994	1995	1995 I	1995 II	1996 I
Exportations (fab)	46.2	51.9	60.9	79.5	76.8	82.2	90.9
Importations (fab)	62.1	65.4	79.3	72.5	70.4	74.5	82.7
<b>Balance commerciale</b>	<b>-15.9</b>	<b>-13.5</b>	<b>-18.5</b>	<b>7.1</b>	<b>6.4</b>	<b>7.8</b>	<b>8.3</b>
(en pourcentage du PIB)	(-4.4)	(-3.3)	(-4.4)	(2.5)	(2.3)	(2.7)	(2.7)
<i>dont</i> : Maquiladoras	4.7	5.4	5.8	4.9	4.7	5.2	5.8
Services autres que les revenus de facteurs, net	-2.3	-2.1	-2.0	1.2	1.7	0.7	1.8
<i>dont</i> : Tourisme	0.0	0.6	1.0	3.0	3.4	2.6	4.2
Revenus de l'investissement, net	-9.6	-11.4	-13.0	-12.9	-13.5	-12.4	-13.4
Transferts, net	3.4	3.6	3.8	4.0	3.9	4.0	4.4
<b>Balance des opérations courantes</b>	<b>-24.4</b>	<b>-23.4</b>	<b>-29.7</b>	<b>-0.7</b>	<b>-1.5</b>	<b>0.1</b>	<b>1.0</b>
(en pourcentage du PIB)	(-6.7)	(-5.8)	(-7.1)	(-0.2)	(-0.6)	(0.0)	(0.3)

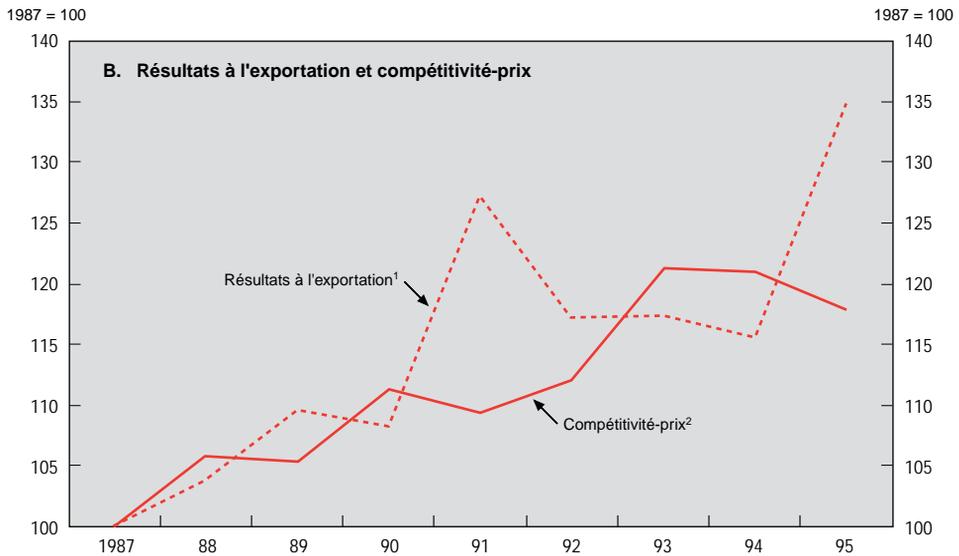
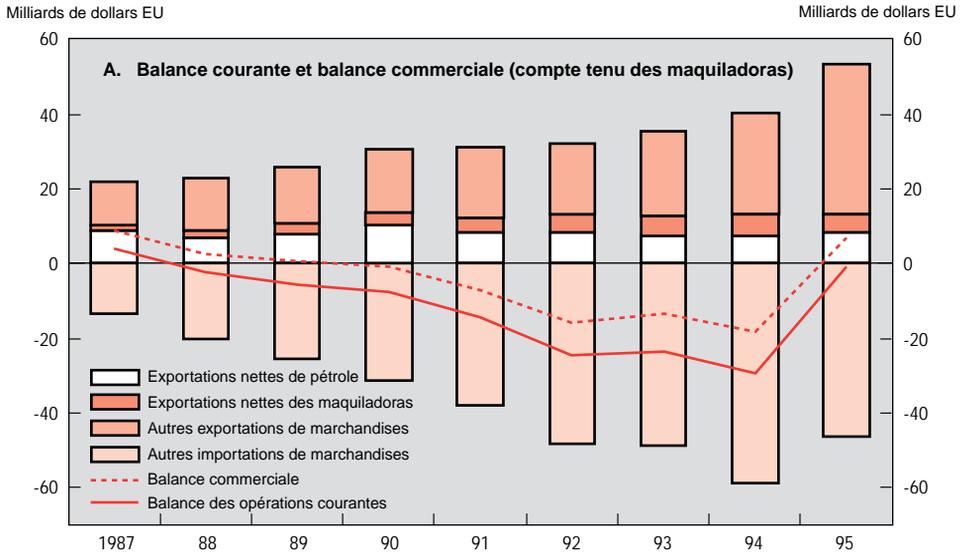
Source : Banco de México.

part de la production manufacturière vendue à l'extérieur a presque doublé, passant de 12 pour cent au début des années 90 à 22 pour cent en 1995. La croissance des exportations a été plus forte pour les entreprises autres que les *maquiladoras* que pour ces dernières, si bien qu'en 1994, pour la première fois depuis dix ans, la part des *maquiladoras* dans le total des exportations de marchandises a dépassé 50 pour cent. Cette tendance s'est poursuivie, mais à un rythme moins vif, dans les huit premiers mois de 1996, les exportations totales ayant augmenté de près de 19 pour cent par rapport à l'année précédente (celles du secteur de l'automobile se sont accrues de 40 pour cent). Bien que les exportations des *maquiladoras* aient continué de progresser rapidement, ce sont les autres composantes du secteur manufacturier qui sont restées l'élément le plus dynamique. Les exportations pétrolières, qui atteignaient 8.4 milliards de dollars en 1995, devraient légèrement dépasser ce chiffre en 1996, à cause de la hausse des prix du pétrole (graphique 8). Celles de l'agriculture, qui comptaient pour 2 points de pourcentage dans la croissance totale des exportations en 1995, se sont contractées au premier semestre de 1996, à cause de la sécheresse, qui a également rendu nécessaire une augmentation des importations de produits agricoles.

Comme la demande globale s'est contractée et que les prix relatifs des produits étrangers ont augmenté après la dépréciation du taux de change, les importations mesurées en dollars ont baissé de 9 pour cent en 1995. Le recul le plus fort a été enregistré dans les biens de consommation (baisse de 44 pour cent des importations en dollars), suivi par les biens d'équipement (moins 34 pour cent). Avec le début de reprise de la consommation et de l'investissement, la tendance s'est inversée et, au premier semestre de 1996, ces importations se sont accrues. Les achats de biens intermédiaires, qui avaient continué d'augmenter l'année dernière à cause de l'expansion du secteur des exportations à fort contenu d'importations, se sont aussi renforcés cette année. Globalement, les importations ont augmenté de 20 pour cent au premier semestre de 1996 par rapport à l'année précédente, les produits agricoles entrant pour 3 points de pourcentage dans le total.

Le renversement de la balance commerciale à partir de janvier 1995 est dû essentiellement à des changements en volume. La dégradation des termes de l'échange après la dépréciation a été atténuée du fait que les exportations sont pour une grande part payées en dollars (le pétrole, mais aussi les produits

Graphique 8. **COMMERCE EXTÉRIER, BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES ET RÉSULTATS A L'EXPORTATION**



1. Rapport des exportations mexicaines de produits manufacturés des principaux partenaires commerciaux, en volume.
  2. Valeur unitaire relative des exportations de produits manufacturés. Une hausse indique une dégradation.
- Source : OCDE et Banco de México.

manufacturés pour lesquels le Mexique suit les prix du marché extérieur, en particulier les biens fabriqués dans le pays par des firmes étrangères pour l'exportation, comme les automobiles). Globalement, les prix à l'exportation ont augmenté de près de 80 pour cent en pesos pour 1995, hausse qui a absorbé presque complètement l'effet de la dépréciation. Néanmoins, les exportations en volume sont montées en flèche (de 28 pour cent selon les données des comptes nationaux à prix constants de 1980, mais de 36 pour cent aux prix de 1993, qui représentent mieux la structure actuelle de la production)<sup>11</sup>.

Le retournement de la balance des services autres que les revenus des facteurs, passée d'un déficit de 2 milliards de dollars à un surplus de 1.2 milliard, s'explique surtout par la réduction des dépenses de tourisme des résidents mexicains, qui a plus que compensé la diminution des recettes dues aux touristes étrangers (malgré l'augmentation du nombre de touristes au Mexique, leurs dépenses moyennes en dollars ont baissé). Le déficit sur les revenus des facteurs est resté à peu près stable, dans la mesure où la réduction des rapatriements de bénéfices par les sociétés étrangères opérant au Mexique et la montée des intérêts perçus par les résidents – à cause de la hausse des taux internationaux – ont compensé l'accroissement des intérêts payés par ceux-ci. Au premier semestre de 1996, les paiements nets à ce titre ont augmenté.

Le compte des opérations en capital a enregistré un déficit de 12 milliards de dollars en 1995, non compris les ressources déboursées dans le cadre du plan financier international. Toutefois, malgré le climat d'incertitude, les flux d'investissement étranger ont repris pendant le dernier trimestre de 1995, et, sur cette même base (c'est-à-dire si l'on considère uniquement les mouvements déterminés par le marché), le compte a été en excédent au premier semestre de 1996. Cette amélioration résulte d'une remontée des investissements étrangers sur les marchés d'actions et d'obligations, en particulier sur les titres émis en monnaie étrangère par le secteur privé. L'investissement direct étranger, de son côté, a été abondant en 1995 (environ 7 milliards de dollars, plus que pour aucune autre année sauf 1994) et au premier semestre de 1996, ce qui reflète l'intégration du Mexique dans l'économie mondiale. Si l'on y inclut les emprunts contractés dans le cadre du plan financier international, les opérations en capital ont enregistré un excédent de 14.1 milliards de dollars en 1995 (tableau 6). Les fonds tirés dans le cadre de ce plan ont été utilisés pour rembourser les titres de dette publique indexés sur le dollar et détenus par des investisseurs étrangers et

Tableau 6. **Balance des paiements : opérations en capital**

Milliards de dollars, rythme annuel

	1991	1992	1993	1994	1995	1995 I	1995 II	1996 I
<b>Opérations en capital</b>	24.5	26.4	32.5	14.6	14.1	9.1	19.1	3.4
<b>Engagements</b>	25.5	20.9	36.1	20.3	20.1	11.9	28.2	5.1
Prêts et dépôts	8.0	-1.6	2.8	1.1	23.2	26.4	20.1	-10.5
Secteur public	0.1	-3.5	-2.2	-0.4	11.5	12.8	10.1	-5.3
Banques de développement	1.7	1.2	0.2	1.3	1.0	-1.1	3.0	-3.7
Secteur public non financier	-1.6	-4.7	-2.4	-1.7	10.5	13.9	7.1	-1.6
Banque du Mexique	-0.2	-0.5	-1.2	-1.2	13.3	18.7	8.0	-4.0
Banques commerciales	5.8	0.3	3.3	1.5	-5.0	-8.3	-1.7	-2.1
Secteur privé non financier	2.4	2.1	2.8	1.2	3.4	3.2	3.7	0.8
Investissements étrangers totaux	17.5	22.4	33.3	19.2	-3.2	-14.5	8.2	15.6
Investissements directs	4.8	4.4	4.4	11.0	7.0	7.9	6.1	6.3
Investissements de portefeuille	12.8	18.0	28.9	8.2	-10.1	-22.4	2.1	9.3
<i>dont</i> : marché boursier	6.3	4.8	10.7	4.1	0.5	0.5	0.6	4.5
<b>Avoirs</b>	-1.0	5.6	-3.6	-5.7	-6.0	-2.8	-9.1	-1.6
Dans les banques étrangères	0.9	2.2	-1.3	-3.7	-3.1	-0.5	-5.7	-1.9
Crédits à des non-résidents	0.0	0.1	-0.3	0.0	-0.3	0.1	-0.7	-0.6
Garanties des dettes extérieures	-0.6	1.2	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7	0.8
Autres	-1.3	2.1	-1.5	-1.3	-1.9	-1.8	-2.1	0.1
<b>Erreurs et omissions</b>	-2.2	-1.0	-3.1	-3.3	-3.8	0.2	-7.9	-5.2
<b>Variations des réserves (augmentation = -)</b>	-7.4	-1.0	6.0	18.4	-9.6	-7.9	-11.3	0.7

Source : Banco de México.

pour reconstituer les réserves, portées de 6 milliards de dollars à la fin de 1994 à 15.4 milliards au milieu de 1996, dont 1.6 milliard de dollars étaient des réserves non empruntées.

Les obligations du Mexique vis-à-vis de ses créanciers extérieurs sont montées en flèche depuis décembre 1994, la dette augmentant de 28 milliards de dollars pour atteindre 170 milliards à la fin de 1995. Ce fait, conjugué à la chute du PIB en termes de dollars due à la dépréciation, a porté le ratio dette extérieure/PIB de 38 pour cent à la fin de 1994 à 69 pour cent à la fin de 1995<sup>12</sup>. Bien que cette hausse reflète le remplacement d'instruments de dette nationaux par des emprunts extérieurs, l'opération s'est faite à des conditions coûteuses. Au premier semestre de 1996, le gouvernement a commencé à refinancer la dette publique sur des échéances plus longues et à un coût plus bas (chapitre II),

mais les remboursements vont encore peser lourdement sur le compte de capital cette année.

## **Perspectives à court terme**

La reprise qui s'était amorcée vers le milieu de 1995 ne reposait pas sur des bases très larges, du moins jusqu'au premier trimestre de 1996. La demande intérieure, freinée par les incertitudes des agents privés quant à leur revenu futur et par le haut niveau de leur endettement, est restée tout d'abord hésitante. Les données des comptes nationaux pour le premier semestre de 1996, toutefois, indiquent que la reprise s'est affermie ; ceci a conduit le Secrétariat à réviser à la hausse les estimations pour l'année 1996 publiées dans les *Perspectives économiques* n° 59 (juin 1996). On prévoit maintenant que la croissance du PIB réel atteindra 4 pour cent en 1996, passant à 5 pour cent environ en 1997 lorsque l'expansion s'établira sur une base plus large.

Les projections présentées ici ont été élaborées sur la base des comptes nationaux du Mexique aux prix constants de 1993. Elles reposent sur les principales hypothèses suivantes :

- le taux de change reste inchangé par rapport au taux en vigueur le 4 novembre 1996 (7.9 pesos pour un dollar), selon l'hypothèse technique habituelle sur laquelle se fondent les projections du Secrétariat de l'OCDE ;
- le prix moyen en dollars du pétrole sur les marchés internationaux est censé diminuer progressivement, par rapport à son niveau actuel élevé, jusqu'à 18 dollars par baril en juin 1997, et demeurer à ce niveau au second semestre de 1997 ;
- les marchés à l'exportation du Mexique pour les produits manufacturés devraient enregistrer une hausse de 6½ à 7 pour cent en 1996 et en 1997 (contre 11 pour cent en 1995), à mesure que la croissance se ralentit, notamment chez ses partenaires d'Amérique du Nord ;
- on suppose une réduction de l'excédent primaire du secteur public de nouveau en 1997, qui devrait avoir un effet de stimulation modéré sur l'activité (selon les propositions de budget pour 1997 qui ont été soumises au Parlement au début de novembre 1996) ;

- les taux d'intérêt à court terme continueront de baisser progressivement suivant le mouvement de réduction de l'inflation et la diminution de la prime de risque due à un regain de confiance des investisseurs, avec toutefois d'éventuelles phases d'instabilité.

Dans l'immédiat, le taux élevé d'endettement des ménages va continuer à peser sur la demande de biens de consommation et de logements. La croissance de la population et la baisse des prix de logement pourrait entraîner une certaine reprise de l'investissement résidentiel à partir de l'année prochaine. En attendant, la construction sera quelque peu stimulée par l'accroissement des investissements publics d'infrastructure. L'amélioration du climat des affaires et l'assouplissement des conditions monétaires – récent et futur –, devraient soutenir la croissance de l'investissement dans une gamme de plus en plus large d'activités, et non plus seulement dans celles qui sont orientées vers l'extérieur. A mesure que la croissance se raffermira, les consommateurs devraient sortir de leur réserve actuelle et la progression de leurs dépenses devrait s'accélérer. On suppose que le taux d'épargne des ménages restera à peu près inchangé. Des forces opposées seront à l'œuvre dans le plus long terme : la forte demande insatisfaite de biens durables stimulera vraisemblablement les achats de biens de consommation, mais la mise en place de comptes d'épargne individuels après la réforme des pensions de l'IMSS constituera peut-être une incitation à davantage épargner. Globalement, la demande intérieure totale devrait enregistrer une croissance cumulée de 9 pour cent en 1996 et 1997, ce qui ne regagnerait qu'une petite partie du terrain perdu en 1995 (tableau 7).

La récente amélioration de la compétitivité internationale et l'expansion de la base d'exportations réalisée en 1995 portent à croire que les exportateurs mexicains vont à nouveau gagner des parts de marché, mais moins que l'an dernier. L'excédent commercial devrait se contracter progressivement à mesure que la croissance des importations augmentera sous l'effet de la demande intérieure. La grave sécheresse qui a frappé le pays pendant l'automne et l'hiver 1995-96 pourrait avoir un effet négatif de près d'un milliard de dollars sur la balance commerciale cette année. Néanmoins, cela devrait être compensé par une hausse des revenus d'exportations issue à la fois des secteurs pétrolier et non pétrolier. Ainsi, le solde commercial de 1996 restera probablement au même niveau qu'en 1995 (environ 7 milliards de dollars) Le compte des opérations courantes devrait afficher l'équilibre en 1996, et revenir en 1997 à un léger

Tableau 7. **Prévisions à court terme**

Pourcentages de variation en volume

	1993	1994	1995	1996	1997
<b>Demande et production<sup>1</sup></b>					
Consommation privée	1.5	4.6	-6.9	2.7	3.8
Consommation publique	2.4	2.9	-6.4	0.5	1.0
Formation brute de capital fixe	-2.5	8.4	-29.1	8.8	11.2
Demande intérieure finale	0.8	5.1	-11.0	3.4	4.7
Variation de la formation de stocks <sup>2</sup>	0.3	0.5	-3.8	1.0	0.8
<b>Demande intérieure totale</b>	1.1	5.5	-14.4	4.4	5.5
Exportations de biens et services	8.1	17.4	36.4	14.0	12.5
Importations de biens et services	1.9	20.5	-12.1	18.0	16.0
Variation du solde extérieur <sup>2</sup>	0.8	-1.3	8.9	-0.2	-0.3
<b>PIB aux prix du marché</b>	2.0	4.4	-6.2	4.0	5.0
<b>Prix</b>					
Indice implicite de prix du PIB	9.5	8.3	34.5	28.5	15.0
Indice implicite des prix de la consommation	10.1	7.6	37.8	35.0	17.0
<b>Balance courante</b>					
En pourcentage du PIB	-5.8	-7.1	-0.2	0	-1.2
En milliards de dollars	-23.4	-29.7	-0.7	-0.1	-4.0

1. Aux prix constants de 1993.

2. En pourcentage du PIB de la période précédente.

Source : Prévisions de l'OCDE.

déficit, qui atteindrait peut-être 4 milliards de dollars (un peu plus de 1 pour cent du PIB).

Les conditions du marché du travail devraient s'améliorer progressivement. A mesure que la croissance de l'emploi total s'affermira, le taux d'activité pourrait augmenter ; en conséquence, le déclin du taux de chômage recensé qui est déjà amorcé ne sera probablement pas très rapide, et le taux à la fin de 1997 (autour de 5 pour cent) serait encore supérieur au niveau d'avant la crise. L'amélioration viendra surtout d'un changement qualitatif de l'emploi, plutôt que d'une forte expansion du nombre total de postes. En effet, à mesure que des emplois seront créés dans le secteur moderne de l'économie, la main-d'œuvre devrait se détourner des activités informelles vers les métiers bénéficiant de la sécurité sociale et d'une meilleure rémunération. Comme l'utilisation des capacités restera faible pendant quelque temps sur les marchés du travail et des produits, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'abaisserait progressivement,

tombant de 35 pour cent en 1996 (pour le déflateur de la consommation privée) à 17 pour cent en 1997<sup>13</sup>.

Bien que ces perspectives apparaissent assez favorables, elles reposent sur l'hypothèse que la confiance des investisseurs se maintiendra, permettant une nouvelle réduction de la prime de risque incluse dans les taux d'intérêt. La stabilité des marchés des capitaux et le niveau des taux d'intérêt sont les éléments clefs qui décideront de la capacité des banques à surmonter leurs difficultés présentes (chapitre II). A l'heure actuelle, les faiblesses du système bancaire constitueraient une contrainte si la demande de crédit reprenait rapidement.

## **II. Politique macroéconomique**

Face à la perte de confiance dans le peso et à l'arrêt des entrées nettes de capitaux, les autorités mexicaines ont adopté au début de 1995 des mesures de stabilisation visant à rétablir les conditions de la reprise. Les objectifs immédiats du programme consistaient à réduire le déficit des opérations courantes et à empêcher l'apparition d'une spirale des prix et des salaires après la dépréciation de la monnaie. Les mesures macroéconomiques ont été complétées par un programme de réformes structurelles, et des dispositifs spéciaux ont été mis en place pour tenter de régler les problèmes du système bancaire. Le soutien apporté par des institutions financières multilatérales et les autorités des États-Unis et du Canada a aidé le Mexique à faire face à ses obligations à court terme. Un pacte social, conclu en octobre 1995, a défini les grandes lignes de la politique économique pour 1996. Le programme budgétaire et monétaire pour 1996 suit la ligne adoptée l'année précédente. La présente partie analyse l'évolution de la politique macroéconomique au cours des 18 mois écoulés et les actions nécessaires dans le moyen terme<sup>14</sup>. Elle examine ensuite les dispositifs de soutien au secteur bancaire. Les initiatives structurelles prises depuis le milieu de 1995, époque à laquelle s'est achevée la rédaction de l'étude précédente, sont traitées à la fin du chapitre III – « La mise en œuvre de la stratégie pour l'emploi ».

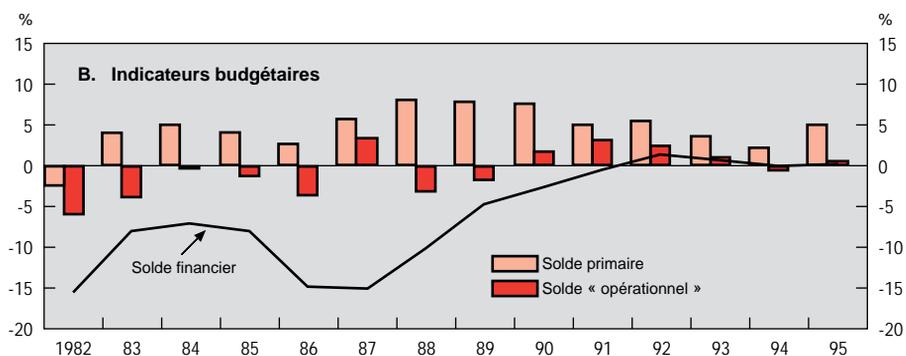
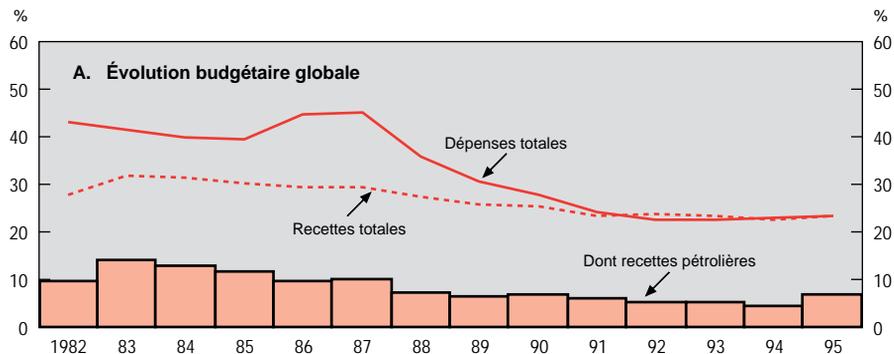
### **Politique budgétaire**

#### *Évolution des finances publiques en 1995*

Les comptes du secteur public (y compris les entités publiques sous contrôle budgétaire) se sont soldés par l'équilibre en 1995, comme en 1993, au lieu d'enregistrer un léger excédent (1/2 pour cent du PIB) comme le prévoyait le programme de stabilisation de mars. Le résultat de 1995 a été obtenu tout en

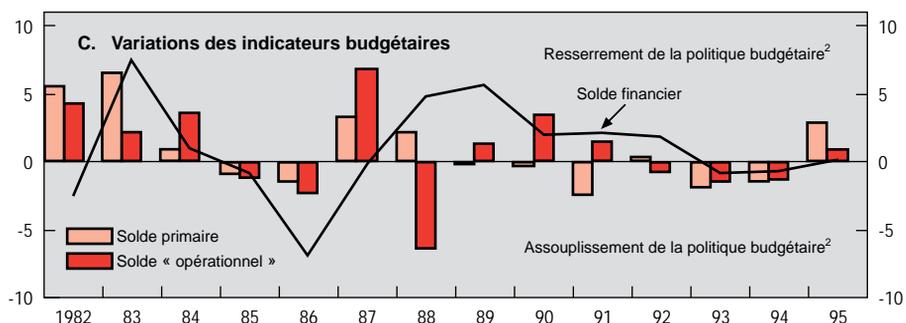
## Graphique 9. INDICATEURS BUDGÉTAIRES<sup>1</sup>

En pourcentage du PIB



Points de pourcentage

Points de pourcentage



1. A l'exclusion des recettes des privatisations et de l'intermédiation financière des banques de développement ; le solde financier est le solde « économique » selon la terminologie mexicaine ; le solde primaire est le solde financier moins les paiements d'intérêts nets tandis que le solde « opérationnel » est corrigé de l'inflation.
2. Le resserrement est mesuré par une augmentation de l'excédent ou une diminution du déficit tandis que l'assouplissement correspond à une diminution de l'excédent ou à une augmentation du déficit.

Source : Ministère des Finances et Banco de México.

Tableau 8. Comptes du secteur public : budget et résultats

En pourcentage du PIB

	Résultat 1994	Prévision <sup>1</sup> 1995	Résultat 1995	Budget 1996
<b>Secteur public</b>				
Recettes	22.7	22.6	23.3	22.3
Dépenses	23.0	22.1	23.5	22.3
<b>Solde financier<sup>2</sup></b>	<b>-0.1</b>	<b>0.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Solde primaire<sup>3</sup></b>	<b>2.2</b>	<b>3.9</b>	<b>4.7</b>	<b>3.7</b>
<b>Épargne publique</b>	<b>3.3</b>	<b>..</b>	<b>4.1</b>	<b>3.1</b>
<b>Recettes de l'administration fédérale</b>	<b>15.2</b>	<b>15.2</b>	<b>15.6</b>	<b>15.0</b>
Contribution de PEMEX	2.2	3.2	4.0	3.4
Autres recettes non fiscales	1.7	1.2	2.1	1.9
Recettes fiscales	11.3	10.8	9.5	9.8
Impôt sur le revenu	5.1	4.1	4.1	3.8
TVA	2.7	3.8	2.9	3.3
Accises	2.0	1.5	1.4	1.7
Droits à l'importation	0.9	0.9	0.6	0.6
Autres impôts	0.6	0.6	0.5	0.4
<b>Dépenses de l'administration fédérale</b>	<b>15.9</b>	<b>..</b>	<b>16.5</b>	<b>15.6</b>
Dépenses programmables	10.4	..	9.7	9.2
Dépenses courantes	8.3	..	8.0	..
Salaires, traitements, biens et services	3.2	..	2.9	..
Transferts courants	5.1	..	5.1	..
Dépenses en capital	2.4	..	1.9	..
Investissement	1.2	..	1.0	..
Transferts en capital	1.2	..	0.9	..
Programmes reportés	-0.4	-0.6	-0.2	-0.5
Dépenses non programmables	5.5	..	6.7	6.4
Partage des recettes	2.9	..	2.7	3.0
Paiements d'intérêts	2.0	..	3.9	2.9
Autres <sup>4</sup>	0.5	..	0.2	0.4
<b>Entreprises publiques sous contrôle budgétaire</b>				
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>8.8</b>	<b>..</b>	<b>9.1</b>	<b>8.3</b>
PEMEX	2.2	2.6	2.7	2.9
Entreprises publiques (à l'exclusion de la PEMEX)	5.3	4.7	5.0	4.4
Transferts	1.3	..	1.4	1.0
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>8.4</b>	<b>..</b>	<b>8.5</b>	<b>7.8</b>
Dépenses courantes	6.2	..	6.0	5.4
Dépenses en capital	1.8	..	1.7	1.7
Paiements d'intérêts	0.4	..	0.8	0.7

1. Plan renforcé (mars 1995). Les pourcentages sont calculés par rapport au PIB base de prix 1993 pour faciliter les comparaisons.

2. « Solde économique » selon la terminologie mexicaine.

3. Recettes *moins* dépenses autres que les paiements d'intérêts.

4. Y compris les paiements dus au titre de l'exercice budgétaire précédent et les dépenses nettes de l'État pour le compte des entités du secteur public.

Source : Ministère des Finances.

effectuant des transferts pour couvrir le coût des intérêts au titre du programme de soutien pour les petits débiteurs (ADE)<sup>15</sup>. L'excédent global à l'exclusion de ces transferts a atteint 1 pour cent du PIB. Les paiements d'intérêts, y compris les provisions pour le coût de l'ADE, s'élevaient à 4 pour cent du PIB, soit deux fois le chiffre de l'année précédente. La hausse des coûts du service de la dette en 1995 s'explique par la forte inflation et par l'incidence de la dépréciation du peso sur la dette en devise étrangère. Toutefois, si l'inflation a gonflé les paiements nominaux d'intérêts, elle a aussi rogné la valeur réelle de la dette publique – du moins pour la composante libellée en pesos et non indexée – si bien qu'une partie des intérêts versés représente en fait un amortissement accéléré du principal. Le « solde opérationnel », qui prend en compte les paiements nominaux hors inflation, a enregistré un excédent en 1995, alors qu'il était en déficit l'année précédente. Le solde primaire (solde financier moins paiements d'intérêt est passé de 2.2 pour cent du PIB en 1994 à 4.7 pour cent – résultat légèrement supérieur aux prévisions (graphique 9). Étant donné qu'il s'est accru de 2.5 points de pourcentage, on peut considérer que la politique budgétaire a eu une incidence restrictive. De plus, comme l'augmentation de l'excédent primaire a été acquise alors que l'économie tombait dans une profonde récession, elle implique un resserrement budgétaire marqué<sup>16</sup>. Cette orientation, qui s'est avérée procyclique en 1995, était nécessaire pour rétrécir l'écart entre épargne et investissement intérieurs, ce qui a contribué à l'équilibre du solde des opérations courantes.

Il était prévu que les recettes du secteur public demeurent à peu près inchangées en proportion du PIB, mais au total elles ont augmenté (tableau 8). Pourtant, les recettes hors pétrole, en particulier les impôts, ont baissé plus que ne l'envisageait le budget à cause de la rigueur inattendue de la récession. Des réformes fiscales ont été mises en œuvre en 1995 en vue de renforcer les recettes de façon permanente (tout en développant les incitations à l'épargne et à l'investissement) et de simplifier la législation afin d'améliorer le recouvrement et de réduire les coûts de l'administration fiscale. Le taux normal de TVA a été porté de 10 à 15 pour cent en avril 1995, ce qui a permis de maintenir à leur niveau de 1994 les recettes à ce titre en pourcentage du PIB, malgré la chute de la consommation finale ; mais le produit de l'impôt sur le revenu et des droits d'accises a baissé. Le manque à gagner a été plus que compensé par des rentrées pétrolières plus importantes que prévu après la hausse des prix du brut à l'exportation<sup>17</sup>.

Les dépenses du secteur public ont diminué de 4.2 pour cent en termes réels. Étant donné que les paiements d'intérêts étaient plus importants que prévu, les dépenses discrétionnaires ont été réduites de 14.4 pour cent en termes réels alors que le plan de stabilisation n'envisageait qu'une baisse de 9.8 pour cent. Les salaires et traitements (soit un cinquième des décaissements hors intérêts) ont décliné de 13 pour cent en termes réels, du fait que les recrutements ont été gelés et que les ajustements des rémunérations n'ont pas suivi l'inflation. Les investissements ont subi une baisse plus radicale que les dépenses courantes, étant donné que les nouveaux projets ont été remis à plus tard et que la réalisation de ceux qui étaient déjà en cours a été retardée ; le volume total de la formation de capital s'est contracté d'environ 20 pour cent. Le partage des recettes (transferts aux États et aux municipalités) n'a enregistré qu'une baisse marginale en pourcentage du PIB – passant à 2.7 pour cent contre 2.9 pour cent au cours des deux années précédentes – mais dans le même temps, avec la décentralisation, les États ont dû assumer des responsabilités accrues en matière de dépenses. D'autre part, les programmes à caractère social ont été dans une grande mesure épargnés et des mesures d'urgence ont été mises en place, la priorité étant donnée à l'enseignement de base, à la santé et la lutte contre la pauvreté (tableau 9). Les actions les

Tableau 9. Programmes de dépenses publiques par secteur, 1995

	Dépenses en milliards de pesos	En pourcentage du total	Croissance réelle
<b>Total</b>	<b>286.3</b>	<b>100.0</b>	<b>-13.0</b>
Développement social	152.3	53.2	-12.0
Éducation	68.2	23.8	-9.7
Santé et main-d'œuvre	64.1	22.4	-11.5
Solidarité	9.1	3.2	-15.3
Développement urbain, eau potable et environnement	6.6	2.3	-39.8
Programme social pour la nutrition	4.5	1.6	23.6
Développement rural	17.1	6.0	-20.9
Communications et transports	15.2	5.3	-27.4
Énergie	67.4	23.5	-2.7
Industrie, commerce, pêche et tourisme	14.5	3.0	-40.0
Justice et sécurité	14.5	5.1	-17.5
Administration	11.3	4.0	-9.4

Source : Ministère des Finances.

plus marquantes menées en 1995 ont été : l'extension de la distribution de produits alimentaires aux pauvres, la hausse du taux de préscolarisation et le développement des services de médecine préventive, de protection maternelle et infantile et de soins curatifs. Des crédits ont été réservés également pour fournir un filet de sécurité aux personnes frappées par la récession en créant des emplois temporaires dans les régions particulièrement défavorisées, en augmentant le nombre de bourses de formation et en allongeant la durée des prestations d'assurance-maladie en cas de perte d'emploi. Au cours du second semestre de 1995, quand la situation économique s'est avérée plus grave que prévu, les autorités ont alloué des ressources supplémentaires à ces programmes, et la part des dépenses sociales s'est accrue.

### ***Le budget pour 1996***

L'orientation du budget de 1996, qui visait à l'équilibre des finances publiques tout en stimulant les investissements productifs et la croissance des emplois, a été annoncée dans le pacte social pour 1996. L'accord définissait les grandes lignes de la politique économique et comportait des projections pour 1996 (y compris l'objectif d'inflation) et un calendrier d'ajustements à la hausse pour le salaire minimum et les tarifs publics, ainsi que des déductions fiscales pour les entreprises<sup>18</sup>. Le contexte de la politique budgétaire a été plus favorable en 1996 que l'année précédente. Premièrement, l'échéancier d'amortissement de la dette publique était plus léger puisque, en janvier, tous les *Tesobonos* avaient été rachetés et les crédits croisés à court terme avec les partenaires de l'ALENA remboursés. Deuxièmement, une estimation du coût budgétaire des divers dispositifs de soutien aux banques a été annoncée en même temps que les projections des finances publiques. Cette initiative a contribué dans une certaine mesure à réduire les incertitudes, bien qu'il ait fallu, au début de 1996, réviser les chiffres initiaux sous-estimés ; une nouvelle révision à la hausse s'est avérée nécessaire par la suite quand des mesures additionnelles ont été prises (voir la section suivante). Conformément aux pratiques comptables habituelles du Mexique, le budget de 1996 n'incluait pas les recettes qui pouvaient être tirées des privatisations. Avec un solde financier global toujours proche de zéro et un excédent primaire encore de 3.7 pour cent du PIB, contre 4.7 pour cent en 1995, l'orientation de la politique budgétaire est restée prudente en 1996. Il y a de bonnes

raisons de penser que l'objectif sera atteint. Si le résultat est proche des projections, qui prévoient une croissance de 3 pour cent du PIB et une baisse de l'excédent primaire équivalant à plus d'1 pour cent du PIB, le budget aura joué un certain rôle de stimulant de l'activité.

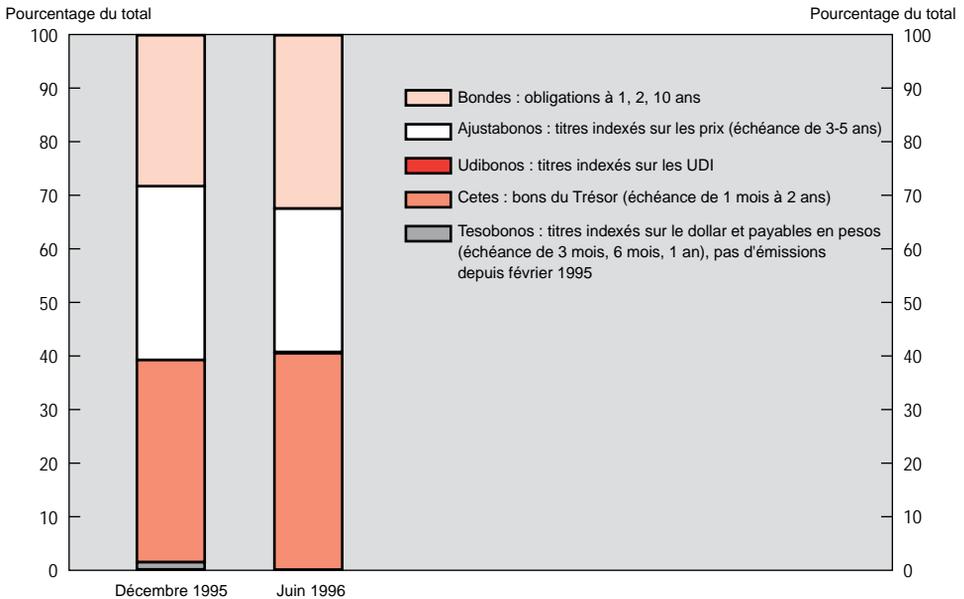
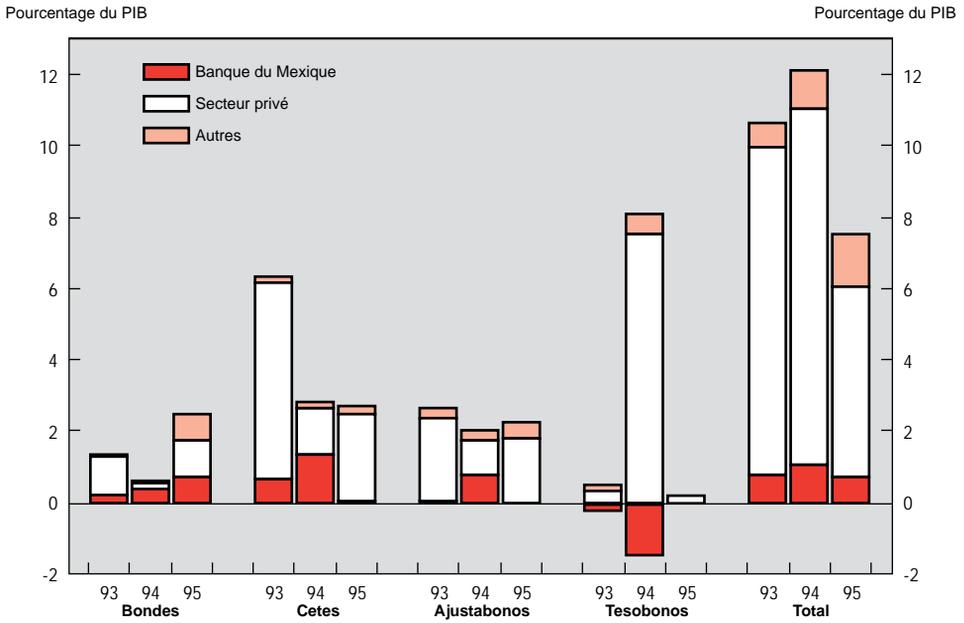
Les principales mesures en 1996 ont été les suivantes :

- Déductions fiscales en faveur des entreprises petites et moyennes, et de toutes celles qui font plus d'investissements ou créent plus d'emplois en 1996 qu'en 1995.
- Simplification de la fiscalité des petites entreprises et modernisation de l'administration fiscale. Un projet de loi a été déposé devant le Congrès en vue de créer un « service d'administration fiscale », organisme public autonome qui assumerait la responsabilité de toutes les questions concernant l'administration des impôts et des douanes qui étaient auparavant confiées au ministère des Finances.
- Augmentation des dépenses publiques en infrastructures économiques (les investissements fixes publics devraient s'accroître de 4 pour cent en termes réels après la baisse sensible de 1995).
- Redoublement d'efforts en vue d'atténuer les effets de la crise sur les pauvres, avec en particulier l'expansion des programmes de formation, la création d'emplois temporaires supplémentaires dans les travaux publics et l'extension de la distribution de petits déjeuners à l'école.
- Mise en place de nouvelles initiatives sociales. Un nouveau programme, le « panier de services médicaux de base », a été créé à titre permanent pour fournir une gamme de services de santé à la population qui n'est pas couverte par les organismes de sécurité sociale. Ce programme a déjà été mis en œuvre.

### ***Gestion de la dette***

A la suite de la crise monétaire, la gestion de la dette a été axée sur deux objectifs immédiats : premièrement, refinancer les emprunts à court terme et allonger leur échéance, en particulier par le remplacement des *Tesobonos* indexés sur le dollar (dont la plupart étaient à six mois); deuxièmement, lever de nouveaux fonds privés sur les marchés internationaux. Le premier objectif était atteint à la fin de l'année (en fait l'amortissement était pratiquement achevé à la

Graphique 10. COMPOSITION DE LA DETTE PUBLIQUE BRUTE



Source : Banco de México.

fin du mois d'août). Les deux tiers de l'encours total des *Tesobonos* qui s'élevait à 29 milliards de dollars – pour l'essentiel tous ceux détenus par le public – ont été refinancés par des emprunts auprès des États-Unis et du FMI (le tiers restant était détenu par la Banque centrale). A la suite de cette opération, la dette intérieure à court terme a été en partie remplacée par des emprunts extérieurs à moyenne et longue échéance (libellés en dollars, en yens et dans plusieurs devises européennes). Dans le même temps, la structure de la dette intérieure a été modifiée avec l'augmentation de la part des *Bondes* à deux ans (graphique 10). Le second objectif a été atteint dans la mesure où le gouvernement et les entreprises publiques (banques de développement et PEMEX) ont placé un nombre croissant de titres à long terme, assortis de meilleures conditions, sur les marchés internationaux pendant toute l'année. En décembre 1995, l'endettement net total du secteur public représentait 31 pour cent du PIB, 10 points de pourcentage au-dessus du niveau de l'année précédente<sup>19</sup>, l'augmentation étant entièrement due à la dette extérieure.

En 1996, les autorités mexicaines ont cherché à consolider les résultats acquis en 1995. Leur stratégie a été dominée par trois préoccupations : allonger encore l'échéance moyenne de la dette, abaisser le coût de son financement et rendre les paiements moins vulnérables aux variations des taux de change et d'intérêt. Avec l'achèvement en janvier 1996 du remboursement des *Tesobonos* détenus dans le public, un accroissement de la proportion de *Bondes* à deux ans dans le total des titres détenus, et les importantes émissions d'obligations de trois à dix ans sur les marchés internationaux des capitaux, le pays a fait des progrès dans l'allongement de son échéancier d'amortissement. Dans le cadre de sa stratégie, le gouvernement a mené au cours du premier semestre de 1996 trois opérations importantes : *i*) en avril, une offre d'échange des obligations Brady contre des nouvelles obligations *Global* à 30 ans émises par le gouvernement fédéral ; *ii*) en mai, l'émission d'obligations publiques libellées en UDI (*Unidades de Inversion*), unités de compte indexées sur l'inflation, les *Udibonos* à échéance de trois ans qui sont comparables aux *Ajustabonos* indexés sur les prix déjà existants<sup>20</sup> ; *iii*) le remboursement anticipé en juin d'une partie des prêts consentis par les États-Unis, pour un montant proche de 5 milliards de dollars (soit près de la moitié de l'encours du crédit de ce pays), opération financée sur des ressources empruntées à un coût plus bas et à une échéance plus longue que celles prêtées par les États-Unis.

## ***Politique budgétaire à moyen terme***

La politique budgétaire, qui en 1995 devait gérer l'ajustement à la crise, a visé en 1996 à assurer une reprise saine. Comme les problèmes urgents sont maintenant réglés, il serait utile, pour informer les acteurs des marchés et ainsi les rassurer, d'inscrire l'action budgétaire dans un cadre prospectif. L'objectif à moyen terme du gouvernement actuel est de maintenir l'équilibre budgétaire (Plan national de développement, 1995-2000). Le principal avantage de cet objectif est sa simplicité ; en fait l'équilibre s'avérera peut-être nécessaire pendant plusieurs années si l'on veut dégager des ressources pour le financement de l'investissement alors que l'épargne privée est faible. Mais annoncer comme objectif l'équilibre des finances publiques ne fournit qu'une indication assez grossière de la Direction de la politique budgétaire. Il semblerait préférable de définir une stratégie à moyen terme clairement articulée, comprenant des prévisions allant au-delà de l'exercice en cours.

Pour élaborer une telle stratégie, il faut prendre en compte certaines considérations essentielles. Plusieurs domaines comme l'investissement en infrastructures (transports, communications, adduction d'eau, etc.), la mise en valeur des ressources humaines (enseignement et formation) et la satisfaction des besoins essentiels en matière de nutrition et de santé présentent depuis longtemps des lacunes qui justifient une augmentation des dépenses, comme le soulignait l'*Étude économique* de 1995. D'autre part, les engagements conditionnels, même si l'on n'est pas encore certain de leur impact budgétaire, finiront par soumettre les finances publiques à une certaine pression. En effet, il faudra premièrement continuer à rembourser les emprunts extérieurs au titre de l'aide financière internationale de 1995 ; deuxièmement, assumer le coût des mesures de soutien aux banques et à leurs débiteurs ; troisièmement, financer la réforme des retraites et de l'assurance médicale récemment mise en place, même si les engagements au titre des pensions ne doivent augmenter que lentement étant donné l'évolution démographique du Mexique. Enfin, le budget est sensible au comportement de variables exogènes (notamment le prix mondial du pétrole brut et les taux d'intérêt internationaux). Compte tenu de ces considérations, un assouplissement éventuel de l'orientation budgétaire ne saurait être que prudent. La principale source de financement pour assurer les besoins prioritaires devra être cherchée dans une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et de la fiscalité. Le développement de la privatisation et des concessions au secteur privé pour la

fourniture de services publics, si elles s'accompagnent d'une réforme des réglementations, accroîtrait aussi l'efficacité et diminuerait la pression sur le budget. A cet égard, les réformes structurelles peuvent compléter utilement la politique macroéconomique.

La stratégie à moyen terme devrait prendre en compte l'effet sur les finances publiques des fluctuations de la conjoncture pour éviter que les changements d'orientation de la politique ne jouent un rôle procyclique. Dans cette optique, un indicateur de la position budgétaire sous-jacente (par exemple une mesure du solde structurel) aurait son utilité. Ceci nécessite une évaluation prudente de la croissance potentielle à moyen terme. Il conviendrait également que des indications soient données sur la position budgétaire qui résulterait d'une politique inchangée, sur le modèle des estimations fondées sur les programmes en cours (*current services estimates*) qui sont élaborées par le Congressional Budget Office des États-Unis. Les changements de politique qui s'avèreraient nécessaires pourraient ainsi être identifiés et l'impact des diverses mesures possibles évalué, de manière à guider les décisions des autorités. Étant donné les grandes incertitudes qui entourent l'effet du processus de décentralisation et de privatisation en cours, il est peut-être difficile d'établir des projections quantitatives. Néanmoins, la définition d'une stratégie cohérente, et la publication de certains de ses principaux éléments accompagnés de calculs indicatifs seraient fort utiles.

## **Gestion monétaire**

### ***Stratégie et résultats***

Depuis la crise du peso et la mise en flottement du taux de change, la politique monétaire a eu pour unique objectif d'enrayer les effets inflationnistes de la dépréciation et de réduire l'inflation de façon durable. En 1995, la Banque centrale a défini son programme monétaire en fonction d'un plafond annoncé pour la croissance annuelle du crédit intérieur net (défini comme la base monétaire moins les réserves internationales nettes)<sup>21</sup>. Les autorités monétaires ont instauré ce plafond pour indiquer de façon claire leur détermination à contrôler la monnaie ; elles considéraient également qu'il serait un repère utile pour aider les agents économiques à évaluer la gestion monétaire. Elles ont précisé que le plafond était bien une limite supérieure et non une cible. La Banque devait gérer

le crédit intérieur net dans ce cadre de sorte que l'offre de liquidité corresponde à la demande attendue de monnaie de base, en prenant pour hypothèse que les réserves internationales nettes resteraient inchangées, supposition qui semblait raisonnable dans un régime de taux de change flottant. Elle utiliserait un certain nombre d'indicateurs des pressions inflationnistes – évolution du taux de change, écart entre l'objectif d'inflation et le taux constaté, augmentation de salaires, niveau d'utilisation des ressources, etc. – pour déterminer l'évolution souhaitable du crédit intérieur net sous la limite indiquée. La Banque centrale devait aussi surveiller attentivement le comportement des réserves de change nettes.

En complément de cette stratégie, la Banque centrale a pris en 1995 plusieurs initiatives en vue de mieux faire comprendre sa politique et de faciliter la gestion monétaire. Elle a adopté en mars 1995 une nouvelle procédure d'information pour accroître la transparence, notamment en publiant des résumés hebdomadaires de son bilan présentant certaines variables-clés comme la base monétaire, le crédit intérieur net et les réserves de change. Elle a aussi mis en place un mécanisme de réserves obligatoires égal à zéro afin d'améliorer sa gestion du crédit intérieur. En vertu de ce système, les institutions de crédit doivent conserver en moyenne sur un mois un solde disponible égal à zéro (ou alors positif) auprès de la Banque centrale en compensant balances négatives et positives. Les manquements sont sanctionnés par un taux de pénalité<sup>22</sup>. Une nouvelle procédure a été également mise en place pour les adjudications quotidiennes de la Banque centrale : celle-ci précise le solde global « désiré » pour le système. Ainsi, elle donne au marché un signal de ses intentions sans indiquer d'objectifs particuliers pour le niveau des taux d'intérêt<sup>23</sup>. En fixant les réserves sous la forme d'une moyenne sur une période, la Banque peut resserrer sa politique sans avoir à exercer une pression excessive sur les taux d'intérêt à un moment précis, ce qui permet d'empêcher les fluctuations inopportunes.

D'autre part, pour régler certains des problèmes dus à la volatilité des marchés des changes, la Banque a autorisé quelques établissements choisis à opérer à terme. Un marché des contrats à terme sur peso opère sur une échelle croissante depuis avril 1995 au Chicago Mercantile Exchange. Un nouveau mécanisme a été mis en place à la fin juillet 1996 pour faciliter la reconstitution de réserves en devises étrangères par la Banque centrale – jugée souhaitable par la Commission des Changes. Le mécanisme, en opération depuis août 1996, favorise les achats de devises par la Banque centrale quand l'offre est abondante

sur le marché des changes. La Banque du Mexique met aux enchères auprès des banques commerciales des options de vente de devises étrangères à la Banque centrale (au taux de change de la veille, à condition que le cours de la devise étrangère soit inférieur à la moyenne des 20 jours précédents). Le mécanisme peut aider à réduire la volatilité sur le marché des changes, mais les opérations doivent se faire à une petite échelle de manière à éviter qu'elles n'exercent des pressions sur le taux de change et qu'elles ne servent à donner des signaux aux marchés qui pourraient être interprétés de manière erronée par les agents économiques. L'effet expansionniste des achats sur la base monétaire doit être neutralisé par la Banque centrale au moyen d'ajustement de son crédit intérieur net.

Le programme monétaire initial pour 1995 avait été élaboré sur la base de l'hypothèse d'inflation – 19 pour cent en glissement annuel jusqu'à décembre – annoncée dans le premier plan de stabilisation. La croissance du crédit intérieur net avait été limitée en janvier 1995 à 10 milliards de pesos pour permettre une expansion de 21 pour cent de la base monétaire, proche de la croissance prévue du PIB nominal. Ce plafond était resté inchangé dans le nouveau programme de stabilisation annoncé en mars, époque à laquelle les prévisions d'inflation avaient été révisées à la hausse, ce qui impliquait un resserrement plus rigoureux.

En l'occurrence, la base monétaire s'est accrue de 17.3 pour cent en 1995, soit beaucoup moins que la croissance du PIB nominal<sup>24</sup>. Comme on pouvait le prévoir dans une période de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, la vitesse de circulation a augmenté. Le comportement du crédit intérieur net – selon la définition de 1995 – s'est avéré difficile à interpréter cette année-là dans la mesure où il a été influencé par l'utilisation du programme de soutien financier international. Mesuré en glissement annuel jusqu'à décembre 1995, le crédit a diminué considérablement (de 77.7 milliards de pesos), la chute étant due principalement à l'accumulation de réserves de change résultant des prêts du FMI (tableau 10).

Le programme monétaire annoncé en janvier 1996 a suivi l'orientation de la politique mise en œuvre en 1995, avec pour objectif prioritaire la poursuite de la désinflation. Compte tenu des incertitudes qui régnaient encore au début de 1996, la Banque centrale a décidé que la fixation d'un plafond sur l'expansion du crédit intérieur net, comme en 1995, serait le meilleur moyen de rassurer les agents économiques quant à son engagement envers le contrôle monétaire. Elle a cependant modifié la définition de cet agrégat : les engagements envers le FMI seraient

Tableau 10. **Base monétaire et crédit intérieur net**

	Prévisions du programme monétaire 1995	Résultats 1995	Prévisions du programme monétaire 1996
Variations :			
<b>Base monétaire</b>			
Millions de pesos	—	9 874	18 000
Pourcentage	21	17.3	27
<b>Crédit intérieur net<sup>1</sup></b>			
Définition de la Loi sur la Banque du Mexique	10 000 (plafond)	-77 688	—
Définition du FMI	—	27 728	15 000 (plafond)
<b>Réserves nettes en devises<sup>2</sup></b>			
Définition de la Loi sur la Banque du Mexique	0	9 593	—
Définition du FMI	—	-2 781	400
<i>Pour mémoire :</i>			
(Pourcentages de variation)			
Inflation			
De décembre à décembre	42 <sup>3</sup>	52	20.5
Moyenne	—	35	—
PIB, en volume (base de prix 1980)	-2	-6.9	3
PIB, nominal	—	26.2	35

1. Millions de pesos.

2. Millions de dollars EU.

3. Prévisions du programme de stabilisation renforcé de mars ; le taux d'inflation initialement prévu (en janvier) était de 19 pour cent.

Source : OCDE, sur la base de données communiquées par les autorités nationales.

désormais déduits des réserves internationales nettes, conformément aux règles de comptabilité de cette institution. En conséquence, le crédit intérieur net et les réserves internationales nettes ne seraient plus modifiés quand la Banque centrale recevrait ou rembourserait des financements du FMI<sup>25</sup>. Le plafond a été calculé par référence à l'augmentation prévue de la base monétaire – 27 pour cent – elle-même déduite de la projection de la croissance du PIB réel (3 pour cent) et de l'objectif d'inflation (20.5 pour cent) pour l'année. Si les autorités prévoient un accroissement de la base monétaire supérieure à celui du PIB nominal, c'était pour faire la part d'une certaine remonétisation de l'économie, à laquelle on peut s'attendre quand l'inflation et les taux d'intérêt baissent. Le plafond fixé à l'expansion du crédit intérieur net (15 milliards de pesos) était plus bas que la

croissance prévue de la base monétaire (18 milliards de pesos). Si la remonétisation de l'économie se concrétisait en 1996 et si la demande de base monétaire augmentait conformément à la projection, la liquidité supplémentaire viendrait d'une petite accumulation de réserves internationales nettes (que l'on supposait proche de 0.4 milliard de dollars pendant l'année, selon la définition du FMI). Là encore il était annoncé clairement que le plafond représentait une limite supérieure et que la Banque continuerait à utiliser une gamme d'indicateurs pour guider sa politique<sup>26</sup>. En outre, pour éviter que le comportement du crédit au cours de l'année soit mal interprété, les autorités ont fixé un sentier trimestriel pour son évolution, qui prend en compte le caractère saisonnier de la demande de monnaie fiduciaire (en l'absence de réserves obligatoires au Mexique, celle-ci détermine pratiquement à elle seule le comportement de la base monétaire)<sup>27</sup>.

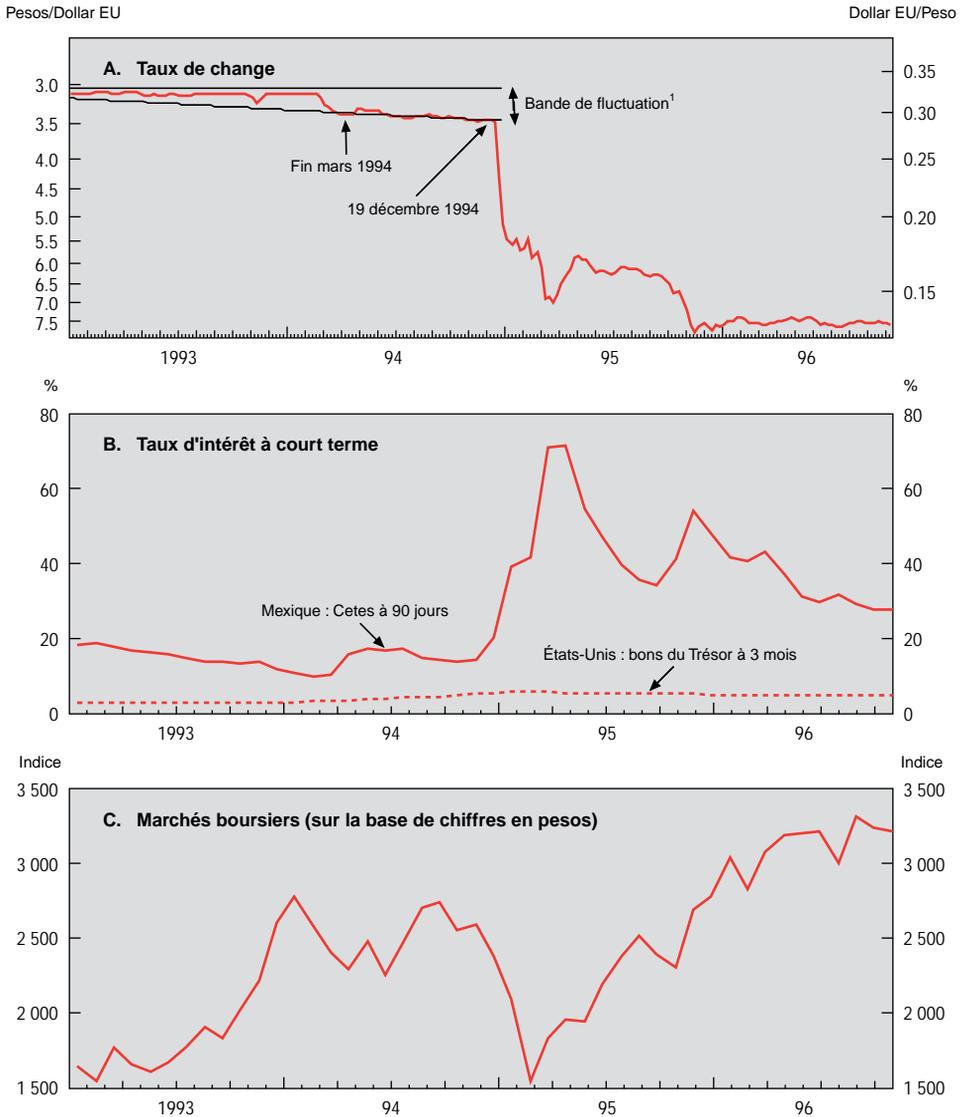
Au cours des neuf premiers mois de 1996, la base monétaire s'est contractée de 5.2 milliards de pesos à la suite de facteurs saisonniers, comme prévu dans le programme monétaire. En septembre 1996 elle était supérieure de 30.5 pour cent à son niveau d'un an auparavant. L'accumulation de réserves internationales nettes dans les neuf premiers mois de 1996 a été plus forte (3.5 milliards de dollars ou 26.6 milliards de pesos, selon la définition du FMI) que ne le supposait le programme ; le crédit intérieur net s'est fortement réduit, tombant à un niveau très inférieur au plafond fixé pour cette période.

Depuis le point culminant atteint en avril 1995, l'inflation a suivi une pente descendante. Le renversement de tendance au cours des derniers mois de 1995 et l'écart d'avril 1996 étaient principalement dus à des hausses des tarifs publics et à des augmentations du salaire minimum (éléments du programme économique pour 1996) ainsi qu'à une dépréciation plus forte que prévu du peso.

### *Évolution des taux d'intérêt et du taux de change*

Pour appuyer leur politique de désinflation, les autorités monétaires se sont appliquées à réduire les fluctuations excessives du taux de change. En réaction aux pressions à la baisse sur le peso, les taux d'intérêt à court terme ont augmenté et la Banque centrale est intervenue momentanément sur le marché des changes (à cinq reprises en novembre et en décembre, en utilisant de petites quantités de réserves). Au cours des huit premiers mois de 1996, la Banque n'est pas intervenue sur le marché des changes. Plus avant dans l'année, utilisant le mécanisme récemment mis en place pour favoriser l'accumulation de réserves internatio-

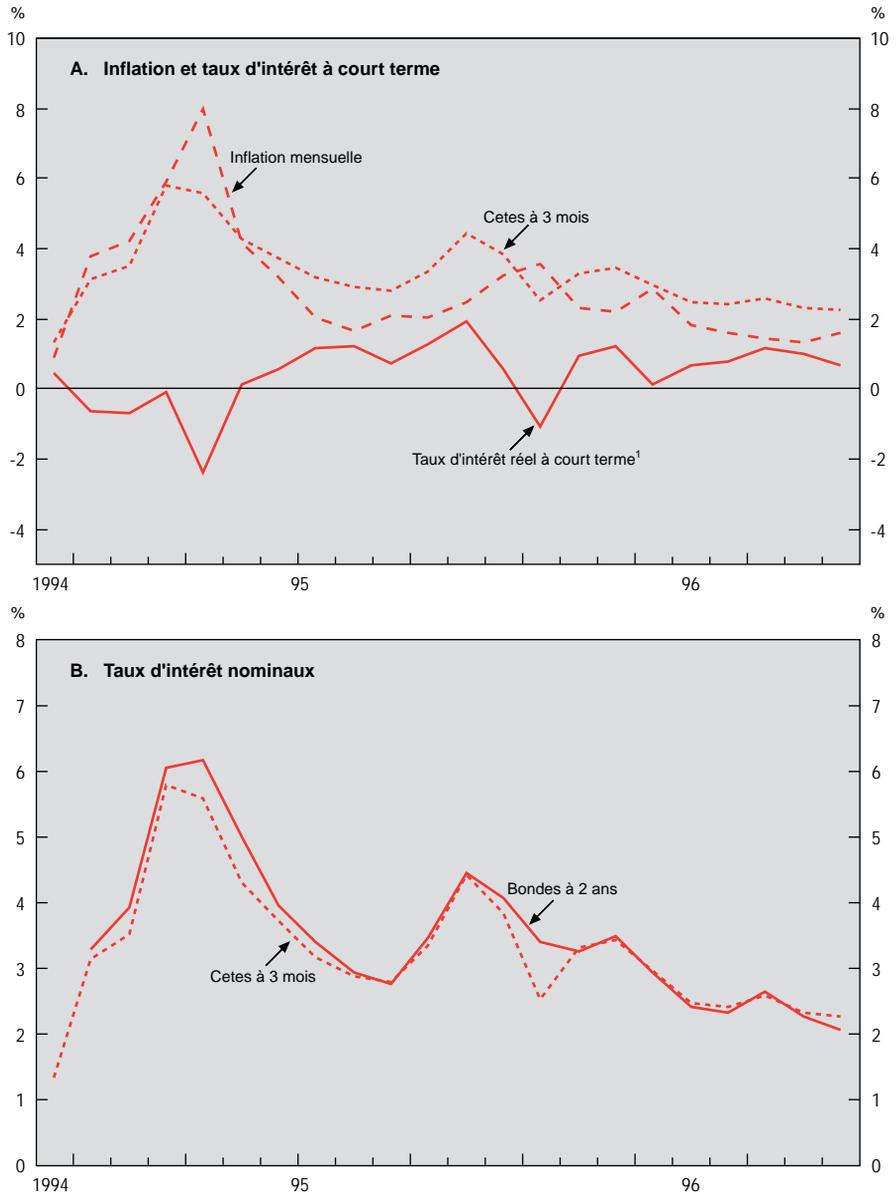
Graphique 11. TAUX DE CHANGE, TAUX D'INTÉRÊT A COURT TERME ET MARCHÉS BOURSIERS



1. La limite supérieure de la bande de fluctuation a été fixée à 3.05 pesos/dollar ; la limite inférieure a été dépréciée de 0.0002 peso par jour de novembre 1991 à octobre 1992, et de 0.0004 peso par jour de cette date jusqu'au 19 décembre 1994.

Source : Banco de México et Bolsa Mexicana de Valores.

Graphique 12. **INFLATION ET TAUX D'INTÉRÊT**



1. Cetes à 3 mois ramené au taux mensuel diminué de l'inflation mensuelle.  
Source : OCDE, Banco de México.

nales, la Banque centrale a acheté des devises étrangères aux banques commerciales en août et septembre 1996, pour de faibles montants (130 et 250 millions de dollars respectivement).

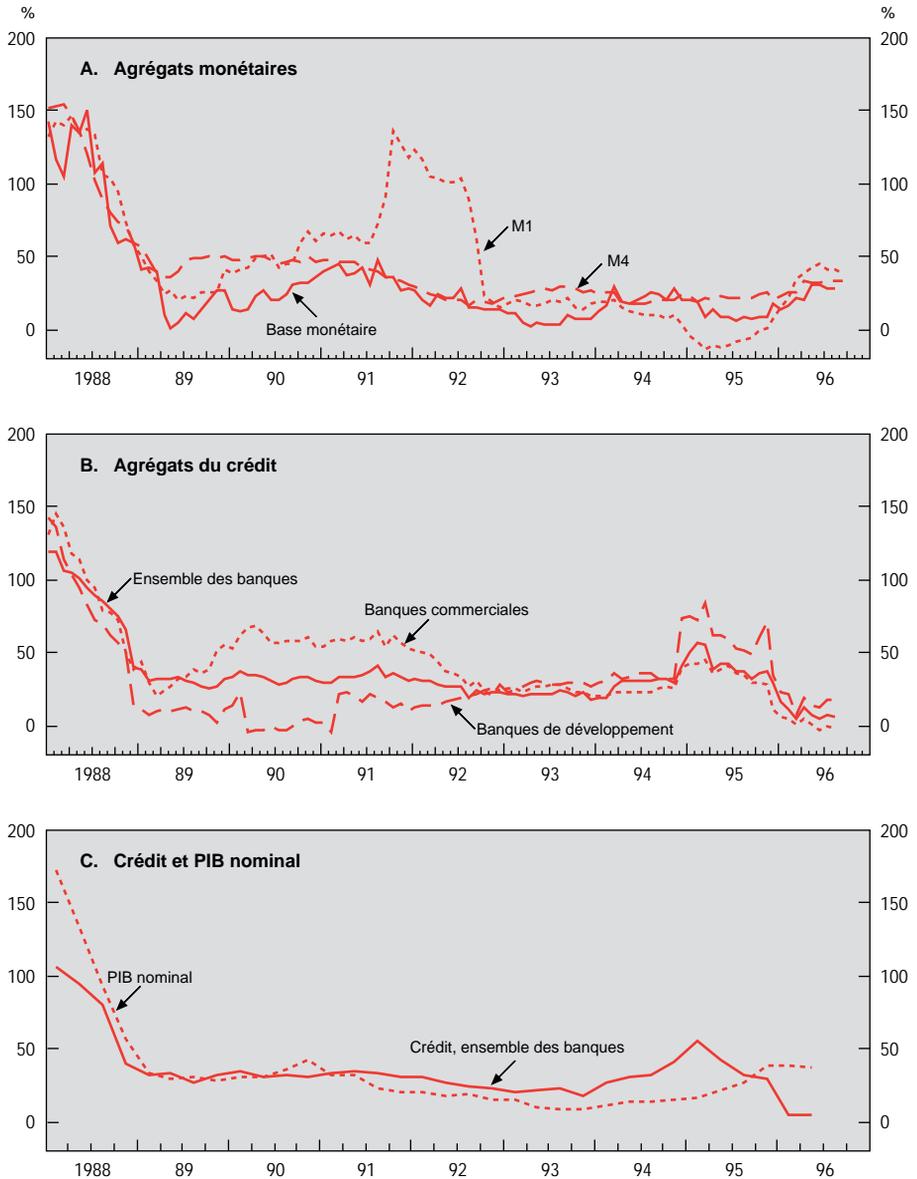
Après mars 1995, quand l'annonce des mesures de stabilisation et du soutien financier international a redonné confiance aux agents économiques, la volatilité des marchés financiers s'est quelque peu apaisée. Le taux de change peso contre dollar est resté relativement stable, oscillant entre 6 et 6.5 en avril-septembre 1995 ; cette phase a été suivie par une période de forte fluctuation vers la fin de 1995 et depuis le taux s'est stabilisé aux environs de 7.5 pesos par dollar au cours des neuf premiers mois de 1996 (graphique 11). Les taux d'intérêt nominaux ont baissé en 1995 par rapport aux niveaux atteints pendant la crise, en même temps que ralentissait l'inflation, et les taux réels sont restés élevés (plus de 10 pour cent pour les *Cetes* à trois mois, graphique 12). La tendance au repli des taux nominaux a été interrompue en septembre par un renouveau des pressions sur le peso qui se sont exercées pendant les mois suivants et, dans une moindre mesure au début de 1996. Au cours de ces épisodes, le taux de change a fléchi, et les taux d'intérêt nominaux sont montés en flèche (atteignant 55 pour cent en novembre pour les *Cetes* à trois mois). Les taux réels sont montés à près de 20 pour cent<sup>28</sup>. L'écart entre les *Cetes* à trois mois et les *Bondes* à deux ans s'est creusé, à cause de la prime de risque élevée. La hausse des taux d'intérêt est venue aggraver la situation déjà délicate des banques.

Les pressions sur les marchés financiers semblent s'être calmées depuis avril 1996. Le peso est resté relativement stable, aux environs de 7.5 pour un dollar pendant la majeure partie de l'année. Les taux d'intérêt à court terme sont tombés à 28 pour cent en septembre 1996 pour les *Cetes* à trois mois. D'autres signes montrent un renouveau de confiance chez les investisseurs, notamment l'évolution positive du marché boursier (graphique 11, panneau C) et le fait que le gouvernement mexicain et certaines entreprises publiques et privées ont pu lever en 1995 et 1996 un montant croissant de fonds sur les marchés internationaux des capitaux.

### ***Croissance de la monnaie et du crédit***

La monnaie au sens étroit M1 s'est accrue de seulement 7 pour cent en glissement annuel jusqu'à décembre 1995, ce qui traduit une progression modeste des encaisses liquides et des comptes courants due au marasme de l'économie et

Graphique 13. **INDICATEURS MONÉTAIRES**  
 Pourcentage de variation sur douze mois



Source : Banco de México.

au niveau élevé des taux d'intérêt nominaux. L'évolution de cet agrégat au cours de l'année a été contrastée : le déclin enregistré au début de 1995 a été suivi à partir du milieu de l'année par une forte montée qui s'est poursuivie en 1996 (graphique 13). L'évolution de M1 a été due à deux facteurs principaux : *i*) une augmentation saisonnière de la demande de monnaie fiduciaire en décembre 1995 (tendance qui s'est en partie inversée en janvier 1996)<sup>29</sup> ; *ii*) un gonflement des comptes courants des entreprises vers la fin de l'année à cause du début de la reprise. L'agrégat large M4, qui représente plus exactement l'intermédiation financière globale quand les taux d'intérêt élevés et variables provoquent des changements dans la composition des actifs, a enregistré une croissance de 20.6 pour cent durant l'année 1995. Ce chiffre suppose une baisse de même ampleur en termes réels, attribuable principalement au fait que les étrangers ont réduit leur portefeuille d'avoirs mexicains, alors que les investissements financiers des résidents augmentaient, en particulier les instruments indexés comme les dépôts sur les comptes SAR et les *Ajustabonos*<sup>30</sup>. En proportion du revenu nominal, M4 est tombé de 51 pour cent en 1994 à 49 pour cent en 1995, interrompant plusieurs années d'expansion des circuits financiers suite à la déréglementation. En juillet 1996, M4 dépassait de 33 pour cent son niveau d'un an auparavant (ce qui implique une croissance modeste en termes réels).

L'encours total du crédit a enregistré une augmentation d'environ 40 pour cent sur douze mois durant la plus grande partie de 1995. La croissance des prêts des banques commerciales au secteur privé a subi des influences contradictoires : elle s'est accélérée à cause de l'effet de la dépréciation du peso sur les crédits en devises, mais dans le même temps la récession et la dégradation du bilan des banques qu'elle a entraînée ont eu un effet négatif. Cette offre limitée de crédit n'a probablement pas été contraignante, puisque la demande de prêt des entreprises et des ménages était elle aussi déprimée. Cette impression est confirmée par le fait que les prêts des banques de développement ont été nettement inférieur aux plafonds autorisés (voir plus loin).

### ***Évaluation***

En résumé, la politique monétaire a été restrictive en 1995, comme le montre la croissance modérée de la base monétaire et les niveaux élevés des taux d'intérêt réels pendant la plupart de l'année. L'inflation a diminué, bien que la hausse des prix en glissement annuel jusqu'à décembre 1995 ait été notablement

supérieure à l'objectif. Ce dérapage était dû en partie à une nouvelle dépréciation du peso provoquée par l'instabilité des marchés financiers. A en juger par l'évolution enregistrée jusqu'au milieu de 1996, la politique monétaire a réussi à empêcher que l'effet inflationniste immédiat de la dépréciation ne se diffuse dans l'économie et ne déclenche une spirale ; la mise en œuvre d'une politique budgétaire restrictive a contribué à ce résultat. Toutefois, l'évolution du crédit intérieur net, comme il avait été défini en 1995, s'est avéré difficile à interpréter par les agents économiques. A cet égard, la précision donnée par la définition présentée dans le programme monétaire pour 1996 a été fort utile.

Maintenant que l'horizon de la politique monétaire a dépassé la gestion immédiate de l'après-crise, il serait utile d'élaborer un cadre à moyen terme plus explicite. Un tel cadre permettrait d'ancrer les anticipations sur une période dépassant l'année en cours et donnerait plus de confiance dans l'orientation suivie. Puisque le système bancaire est un véhicule pour la transmission de la politique monétaire, la première étape serait de restaurer la situation des banques – un processus actuellement en cours (et passé sous revue dans la section suivante). Les réformes de procédure déjà mises en pratique en 1995 pour améliorer le fonctionnement du système sont un élément essentiel d'un cadre à moyen terme, de même que la nouvelle politique d'information de la Banque centrale. Il serait utile de disposer de statistiques plus complètes en ce qui concerne l'intermédiation financière non bancaire, la situation financière des entreprises et les marges bancaires moyennes<sup>31</sup>. Étant donné le nouvel environnement économique de la politique monétaire, pour mieux évaluer l'apparition éventuelle de tensions inflationnistes, il conviendrait de surveiller des indicateurs additionnels. Même s'il n'existe pas d'indice de prix parfait sur lequel se fonder pour décider de la politique à suivre, la plupart des pays utilisent à cette fin l'indice des prix à la consommation (IPC) ou une variante de l'IPC. Il pourrait être utile de mettre au point un indicateur de l'inflation sous-jacente, en excluant les composantes les plus instables des prix à la consommation ainsi que les effets immédiats des changements d'impôts indirects (TVA) et de tarifs publics, afin de pouvoir mieux évaluer les tendances. Adopter une telle mesure comme indicateur ne signifierait pas qu'il faille en faire un objectif. Étant donné le contexte d'une économie telle que le Mexique, qui a un passé récent d'inflation élevée et variable et un niveau actuel d'inflation encore élevé, un simple changement de définition de l'objectif n'aurait vraisemblablement pas d'effet modérateur sur les

anticipations. En outre, le passage à un nouvel indice pourrait être considéré comme suspect.

La Banque du Mexique a un objectif prioritaire clair, la stabilité des prix. Néanmoins, dans le contexte des efforts actuels de désinflation, il serait utile de se diriger vers l'adoption d'un cadre de politique à moyen terme plus clairement défini. A cette fin, il conviendrait de définir un sentier de réduction de l'inflation durant les années à venir. Il faudra réaffirmer l'objectif à moyen terme de la Banque du Mexique fixé par le programme pour 1995 – moins de 10 pour cent d'inflation en deux ou trois ans, et de 0 à 3 pour cent à plus long terme –, peut-être en donnant davantage de précisions sur l'avenir immédiat. La Banque centrale devrait fournir des informations plus fréquentes sur la manière dont elle évalue les évolutions économiques et financières, les conséquences éventuelles sur les tensions inflationnistes à venir et l'action qu'elle entend mener dans ces circonstances. Il est peut-être encore trop tôt pour fixer un sentier précis en termes de taux et d'échéances ; dans ce cas, une annonce tôt dans l'année de la fourchette d'inflation pour l'année qui suit – même de manière informelle – peut servir à la fois à orienter les anticipations et à faire en sorte que l'inflation soit sur la bonne voie à la fin de l'année, quand l'objectif pour l'année en cours cesse d'être applicable.

## **Le secteur bancaire**

### *Vue d'ensemble*

La déréglementation financière après 1988, la privatisation des banques commerciales en 1991-92 et la correction du déficit du secteur public ont toutes contribué à une croissance extrêmement dynamique du crédit bancaire au secteur privé. Le total de l'intermédiation financière est passé de 30 à 50 pour cent du PIB entre 1989 et 1994. Le montant des créances improductives n'a cessé d'augmenter au fil des ans, ce qui montre que même avant la crise financière de la fin de 1994, les banques mexicaines connaissaient de graves difficultés quant à la qualité de leurs avoirs<sup>32</sup>. Après la crise du peso, comme les emprunteurs ne pouvaient plus faire face à leurs obligations, ces problèmes se sont aggravés.

## *Conséquences de la crise du peso*

La crise a touché le secteur bancaire de trois façons : *i*) la dépréciation du peso, *ii*) les taux d'intérêt intérieurs très élevés et la contraction de l'activité, *iii*) une pénurie de liquidités en devises étrangères. L'effet direct de la dépréciation sur les comptes financiers des banques n'a pas été marqué à cause des règlements assez restrictifs qui limitent les engagements en monnaies étrangères : ceux-ci sont limités à un maximum de 20 pour cent du total et les positions nettes ouvertes sur devises à 15 pour cent du capital net. En conséquence, les engagements étaient à peu près compensés par des avoirs. Toutefois, la dépréciation a eu un effet indirect marqué sur le système : elle a mis les emprunteurs mexicains dans l'incapacité de rembourser leurs engagements en devises, qui étaient passés de 22 à 30 pour cent du total des prêts des banques commerciales à la fin de 1994 à cause de la dévaluation. En outre, la dépréciation a eu pour effet de réduire le ratio de fonds propres des banques, puisque la valeur en pesos des prêts libellés en devises a augmenté<sup>33</sup>.

L'effet le plus important, par son ampleur et par ses prolongements éventuels, est venu des taux d'intérêt élevés et de la forte contraction de l'activité en 1995 qui ont réduit la capacité de remboursement des emprunteurs. Le lourd endettement des entreprises et des ménages qui existait déjà avant la crise a aggravé les difficultés. Le ratio des impayés au total de l'encours a augmenté pendant toute l'année, atteignant un maximum de 12.1 pour cent en août 1995 (les chiffres n'incluent pas les banques ayant fait l'objet d'une intervention ou celles en situation spéciale ; ils sont établis selon les principes comptables mexicains). Toutefois, l'effet a été amorti par les divers programmes de restructuration de la dette et le mécanisme de rachat de portefeuille de prêts qui ont été mis en application. Depuis mars 1996, le ratio des impayés est demeuré stable aux alentours de 8 pour cent. La dégradation de la qualité du portefeuille de prêts, combinée au renforcement de la réglementation sur la constitution de réserves, a nécessité l'affectation de ressources supplémentaires aux provisions pour pertes sur prêts, qui ont doublé en 1995.

Enfin, on a assisté à une crise de liquidité : à cause de la perte de confiance, les banques ont eu du mal à renouveler les certificats de dépôts libellés en dollars qu'elles avaient émis, alors que les financements extérieurs se tarissaient. Comme le coût de leurs fonds augmentait, leur rentabilité à souffert.

## ***Réaction des autorités***

Le gouvernement mexicain a pris des mesures en 1995 et 1996 afin d'alléger les pressions sur le système financier, tout en renforçant le contrôle et en durcissant les règlements en matière de provisions. Les restrictions sur la détention d'actions ont été assouplies, pour les banques étrangères comme pour les sociétés mexicaines, afin d'attirer des investisseurs et d'aider à recapitaliser les banques. Dans l'ensemble, les divers dispositifs de soutien mis en place depuis un an et demi et les programmes de restructuration de la dette ont permis aux banques de continuer à fonctionner et préservé la confiance du public dans le système financier. Les autorités ont également considéré qu'il était nécessaire de renforcer les banques fragiles afin de leur permettre de financer la reprise à mesure que la demande de crédit augmentera.

En général, il existe plusieurs solutions pour régler les difficultés bancaires. On peut les résumer en trois grandes catégories : *i*) injection de capitaux (y compris par fusions ou ventes à de nouveaux actionnaires) ; *ii*) reprise et gestion de l'établissement par un organisme de tutelle ; *iii*) renflouement. L'option choisie dépend d'un certain nombre de contraintes : la situation budgétaire, qui détermine le montant de fonds public que l'on peut allouer à la restructuration ; l'existence d'un marché sur lequel on peut vendre les établissements en péril ou les avoirs financiers détenus par les banques<sup>34</sup> ; enfin le degré de risque systémique qu'impliquent l'ampleur et l'étendue de la crise bancaire. Depuis un an et demi, les autorités mexicaines ont mis en place diverses mesures afin de soutenir à la fois les banques et les débiteurs. Comme il leur était difficile d'évaluer dès le départ l'effet final de la crise sur la qualité du portefeuille des banques, elles ont choisi de procéder par étape. La stratégie définie a suivi un ensemble de principes de base tels que : limiter le risque systémique, renforcer la confiance du public, apporter un soutien aux institutions et non aux actionnaires, promouvoir enfin une culture de paiement aux conditions du marché. Les divers programmes mis en place ont été définis en accord avec ces principes de manière à constituer un ensemble de soutien cohérent. En outre, les autorités ont estimé qu'il fallait fournir une aide suffisante pour permettre aux institutions solides de continuer à fonctionner et pour préserver la confiance des déposants dans le système, mais en même temps éviter un soutien trop important qui feraient naître des problèmes de risque moral.

La première mesure, prise au début de 1995, a consisté à durcir les normes prudentielles et les obligations en matière de provisions. Un guichet spécial de refinancement en dollar a été également ouvert à la Banque du Mexique pour aider les établissements à rembourser leur dette à court terme en devises. En septembre 1995 le mécanisme, qui avait rempli sa mission, a cessé d'opérer. Les institutions financières avaient allongé leur échéance moyenne et réduit le coût de leur financement<sup>35</sup>. En mars 1995, un programme temporaire de capitalisation (PROCAPTE) a été mis sur pied pour injecter des capitaux dans le système bancaire sous forme d'obligations subordonnées automatiquement convertibles. Ce mécanisme n'apporte pas une aide aux actionnaires ; il les soumet au contraire à une certaine discipline par la conversion automatique des emprunts et le renforcement du contrôle<sup>36</sup>. A la date de juillet 1996, quatre des cinq institutions qui avaient obtenu des crédits du PROCAPTE avaient pu quitter le programme.

Les banques qui connaissent de graves problèmes de liquidité et éventuellement de solvabilité continuent à relever du FOBAPROA, organisme responsable de ce type d'établissement (tableau 11). En juillet 1996, onze banques avaient été reprises par le FOBAPROA. Sept d'entre elles étaient sous-capitalisées ; les trois autres (Union, Cremi et Banpais) avaient été placées sous la tutelle de cet organismes avant la crise ou peu de temps après pour pratiques frauduleuses. Les autorités se sont efforcées de rétablir la rentabilité de ces établissements, ce qui pourrait nécessiter l'attribution de ressources budgétaires. Ensuite le processus de liquidation sera engagé, par l'intermédiaire de fusions ou de ventes à de nouveaux actionnaires<sup>37</sup>. Un autre mécanisme a été utilisé pour faciliter les injections de capital dans les banques estimées solvables par l'organisme de contrôle CNBV (Commission nationale de la banque et des valeurs). Selon ce système, le gouvernement achète une partie du portefeuille de prêts de ces établissements (net de provisions) en échange d'une injection de capitaux privés par les actionnaires existants ou nouveaux, qu'ils soient nationaux ou étrangers. A la date d'août 1996, douze des banques privatisées en 1991-92 avaient eu recours à ce mécanisme pour accroître leur capital<sup>38</sup>.

Parallèlement à ces actions, des mesures ont été prises pour fournir un soutien direct aux débiteurs en facilitant la restructuration des prêts, afin d'empêcher la généralisation du non-remboursement des dettes. La plupart des programmes de restructuration du gouvernement sont fondés sur les UDI (unités de compte indexées sur la hausse des prix) qui sont aussi utilisés pour libeller les

Tableau 11. **Opérations de soutien aux institutions bancaires, 1995-96**

Avec l'intervention du FOBAPROA

	Capitalisation	Prêts achetés <sup>2</sup>	
		Nets	Bruts
<b>A. Banques capitalisées</b>			
(milliards de pesos, août 1996)			
Probursa <sup>1</sup>	3.4	6.8	8.4
Serfin <sup>1</sup>	12.8	24.9	28.7
Atlántico <sup>1</sup>	2.1	3.7	4.1
Promex <sup>1</sup>	1.7	3.0	3.4
Bitel <sup>1</sup>	3.7	7.4	8.7
Bancreser/Banoro <sup>1</sup>	5.4	10.0	11.4
Banorte <sup>1</sup>	2.1	3.6	4.1
Banamex	8.5	15.0	16.2
Mexicano	3.9	6.9	8.4
Bancomer	8.7	15.6	17.8
Confia	1.0	2.2	2.8
<b>Total</b>	<b>53.3</b>	<b>99.1</b>	<b>113.9</b>
<b>B. Banques ayant fait l'objet d'une intervention</b>			
Manque de capitaux		Problème de gestion	
1995		1994	
Obrero	Août	Union	Septembre
Interestatal	Septembre	Cremita	Septembre
Oriente	Octobre		
Centro (Bancan)	Novembre		
Inverlat	Novembre		
1996		1995	
Capital	Mai	Banpais	Février
Sureste	Mai		
Banorte	Mai		

1. Montant cumulé de deux opérations.  
 2. Les prêts sont achetés net de provisions.  
 Source : CNBV.

dépôts et les contrats d'investissement. La conversion des prêts en UDI allonge l'échéance et, grâce au refinancement de la composante inflation, le mécanisme vise à alléger les problèmes de trésorerie immédiats des emprunteurs, qui paieront un intérêt réel fixe. C'est l'État qui assume le risque d'asymétrie des échéances, mais les banques restent responsables du risque de crédit ainsi que de

financement<sup>39</sup>. Le démarrage de la restructuration en UDI a été lent, sauf dans le cas des crédits hypothécaires pour lesquels des prêts indexés du même type étaient déjà utilisés. A la fin de 1995, le programme a été étendu à la restructuration des prêts en devises ; le montant des UDI allouées aux prêts hypothécaires a été augmenté et le délai de rétroactivité pour le programme original des UDI a été allongé. En août 1996, le montant restructuré (principalement des prêts au logement et aux entreprises) représentait environ 54 pour cent des engagements en pesos des banques susceptibles d'être reaménagés.

Par suite de la lenteur avec laquelle les programmes UDI ont été acceptés, de la gravité inattendue de la récession et du fait que le problème de l'endettement devenait un problème politique, les autorités mexicaines ont vu la nécessité d'offrir une aide additionnelle directe aux débiteurs. Le programme de soutien aux petits débiteurs (ADE) a été mis en place à partir de septembre 1995 pour permettre la restructuration des créances au titre des cartes de crédit, des prêts à la consommation et des emprunts hypothécaires. Ce programme se compose de deux éléments : réduction immédiate des intérêts (les banques et l'État se partageant le coût de cet allègement), et possibilité d'une restructuration en UDIs<sup>40</sup>.

Un programme lancé en mai 1996 vise à alléger encore la charge des prêts hypothécaires pour les ménages. La qualité des portefeuilles de ces prêts, déjà très dégradée en 1995, s'est encore aggravée, même pour certains qui avaient déjà été restructurés en UDI. En plus des difficultés de remboursement des emprunteurs dues aux taux d'intérêt élevés et à la baisse des revenus réels, un autre problème concerne les conséquences qu'aura l'adoption en 1997 de nouveaux principes comptables pour la qualité des portefeuilles bancaires. En effet, dans le système mexicain, seuls les intérêts impayés étaient classés comme créances en souffrance, alors que selon les règles adoptées par la plupart des pays de l'OCDE, c'est l'ensemble du prêt qui serait considéré comme improductif. L'adoption des principes comptables appliqués aux États-Unis, prévue pour janvier 1997, va augmenter la proportion de prêts non performants dans les portefeuilles des banques mexicaines<sup>41</sup>. Enfin, à cause de la dépression du marché immobilier, la valeur marchande des biens est probablement tombée au-dessous de celle de l'hypothèque, ce qui pose de nouveaux problèmes aux propriétaires. Le programme pour les prêts hypothécaires prévoit : *i*) des ressources supplémentaires pour la restructuration en UDI ; *ii*) des allègements d'intérêt de 30 à 5 pour cent s'étalant sur les dix années à venir ; *iii*) la possibilité pour ceux qui ne

peuvent malgré tout rembourser leurs prêts de confier leur propriété à un fonds fiduciaire et de payer un loyer minimum, en conservant l'option de racheter le bien dans les six ans. Le dispositif fournit aussi un soutien aux débiteurs qui ont acheté des logements sociaux et à ceux qui ont emprunté à des promoteurs immobiliers.

Deux programmes supplémentaires ont été annoncés à la mi-1996. Le premier (FINAPE) s'adresse aux secteurs de l'agriculture et de la pêche et doit les aider à restructurer leur dette et obtenir de nouveaux crédits. Seuls les débiteurs qui effectuent les remboursements peuvent bénéficier du mécanisme. Le second programme (FOPYME) doit apporter un soutien aux petites et moyennes entreprises : il permet des allègements du remboursement de la dette, et, comme pour le programme mentionné précédemment, il fournit des incitations pour promouvoir l'octroi de nouveaux prêts. Dans les deux cas, le coût sera partagé entre l'État et les banques dans une proportion qui dépendra du montant du crédit nouveau net octroyé par les banques (aux secteurs de l'agriculture et de la pêche dans le cas de FINAP, aux PME pour FOPYME). Au maximum, l'État absorbera 50 pour cent du coût total, qui seront étalés sur les quinze prochaines années.

### *Évaluation du programme de soutien*

Les mesures prises depuis un an et demi pour assister les banques et les débiteurs paraissent globalement bien conçues. Ainsi le projet PROCAPTE a donné aux actionnaires le temps de lever de nouveaux capitaux mais en respectant un délai précis. En faisant en sorte qu'ils supportent finalement le coût de la restructuration, ce programme devrait les inciter à prendre moins de risques dans l'avenir, ce qui est souhaitable. En outre, les fonds fournis par la Banque centrale et prêtés aux banques par l'intermédiaire du PROCAPTE devaient être placés auprès de l'institut d'émission, et par conséquent ils n'ont donné lieu à aucune expansion monétaire. Dans le cas des rachats de portefeuille de prêts, on a incorporé au mécanisme des dispositions incitant les banques à recouvrer les créances reprises par le FOBAPROA<sup>42</sup>. En outre, les banques participant à ce programme ont été obligées de se prêter à des audits de gestion. Enfin, l'État a commencé à se dégager des banques assistées, ce qui constitue une évolution judicieuse.

L'application du programme de soutien pourrait toutefois susciter un certain nombre de problèmes. Premièrement, comme chaque difficulté nouvelle a donné

lieu à une réaction nouvelle des autorités, les débiteurs ont peut-être adopté une attitude « attentiste » – c'est d'ailleurs l'inconvénient principal de l'approche par étape qui a été adoptée. Pour répondre à cette préoccupation, les autorités ont annoncé lors de l'introduction de FOPYME que ce programme serait le dernier destiné à soutenir les débiteurs. L'ADE a cessé d'être en opération le 30 septembre 1996 et il n'y a pas eu de prolongation du programme. De même, l'échéance du programme récent de restructuration des prêts hypothécaires n'a pas été modifiée (30 septembre 1996) ; les débiteurs ayant engagé des négociations avant cette date auront toutefois la possibilité de dépasser cette date pour conclure la restructuration. Certains aspects de l'ADE, devraient en principe pousser les débiteurs à rembourser (ils ne bénéficient d'un soutien que dans la mesure où ils se tiennent à jour dans leurs obligations, et les remboursements anticipés n'entraînent pas de pénalité). Un problème plus général peut apparaître à cause du traitement au cas par cas prévu par plusieurs dispositifs. En conséquence, même si les caractéristiques du programme ont été clairement définies, les règles du jeu n'ont peut-être pas été appliquées également à tous, qu'il s'agisse d'institutions bancaires, de débiteurs ou de grandes entreprises.

Tableau 12. **Coût budgétaire des programmes de soutien aux banques et aux débiteurs**

En pourcentage du PIB prévu pour 1996

	Milliards de pesos <sup>1</sup>	Pourcentage du PIB <sup>2</sup>
Restructuration de la dette en unités d'investissement (UDI, programmes initiaux)	21.6	1.0
Soutien aux petits débiteurs (ADE) <sup>3</sup>	13.4	0.6
Soutien par l'intermédiaire du FOBAPROA	48.4	2.1
Programme de capitalisation temporaire	35.0	1.6
Restructuration des autoroutes <sup>4</sup>	14.1	0.6
Soutien additionnel (UDI) pour les prêts hypothécaires	27.2	1.2
Soutien sectoriel, agriculture et pêche	14.2	0.6
Soutien aux petites et moyennes entreprises	7.4	0.3
<b>Total</b>	<b>181.1</b>	<b>8.0</b>

Note : Estimations officielles à la date d'août 1996.

1. Valeur actuelle.

2. Estimation du PIB de 1996 : 2 260.4 milliards de pesos.

3. Ce programme, payé avec l'excédent budgétaire de 1995, n'a pas besoin d'être financé.

4. Coût estimé de la restructuration financière des autoroutes – rendue nécessaire par la hausse des taux d'intérêt et les effets de la récession sur les recettes procurées par les péages.

Source : Ministère des Finances.

Le coût budgétaire de l'aide aux banques avait été initialement estimé par le gouvernement à 90 milliards de pesos, équivalent de 5½ pour cent du PIB de 1995, et ce coût devait être étalé sur un certain nombre d'années<sup>43</sup>. L'extension des programmes de soutien à la fin de 1995 et au début de 1996 (UDI, ADE, et nouveaux achats de créances par le FOBAPROA) a ajouté 30 milliards de pesos environ au coût initial, et l'aide aux prêts hypothécaires annoncée en mai 1996 pourrait imposer une dépense supplémentaire comprise entre 25 et 30 milliards de pesos. Dans ces conditions, le coût budgétaire total s'établirait autour de 8 pour cent du PIB de 1996, selon les estimations officielles (tableau 12). En recourant aux capitaux privés (nationaux et étrangers) et en faisant partager une partie des coûts par les banques, les autorités ont essayé de réduire au minimum la charge pour le budget.

### *Après la crise*

Les diverses mesures d'assistance aux banques ont permis d'accroître la capitalisation d'une grande partie du système. En juin 1996, soit un an et demi après la crise du peso, 12 établissements mexicains (représentant les trois quarts du total des avoirs bancaires) avaient bénéficié de ces actions et étaient jugés viables par la CNBV. Leur ratio de fonds propres avait augmenté (atteignant en moyenne 14.1 pour cent à la fin-juillet 1996 contre 8 pour cent en février 1995). D'autre part, la proportion de créances en souffrance augmente beaucoup plus lentement depuis le dernier trimestre de 1995. Les provisions pour créances impayées ont quasiment doublé par rapport à leur niveau d'avant la crise, atteignant leur maximum de 87 pour cent à la fin juin 1996. Toutes les banques commerciales qui n'ont pas fait l'objet d'une intervention et ne sont pas dans une situation spéciale ont participé au programme de recapitalisation en vendant au FOBAPROA une partie de leurs portefeuilles de prêts, nets de provisions. En conséquence, elles devraient être en meilleure position pour offrir des crédits.

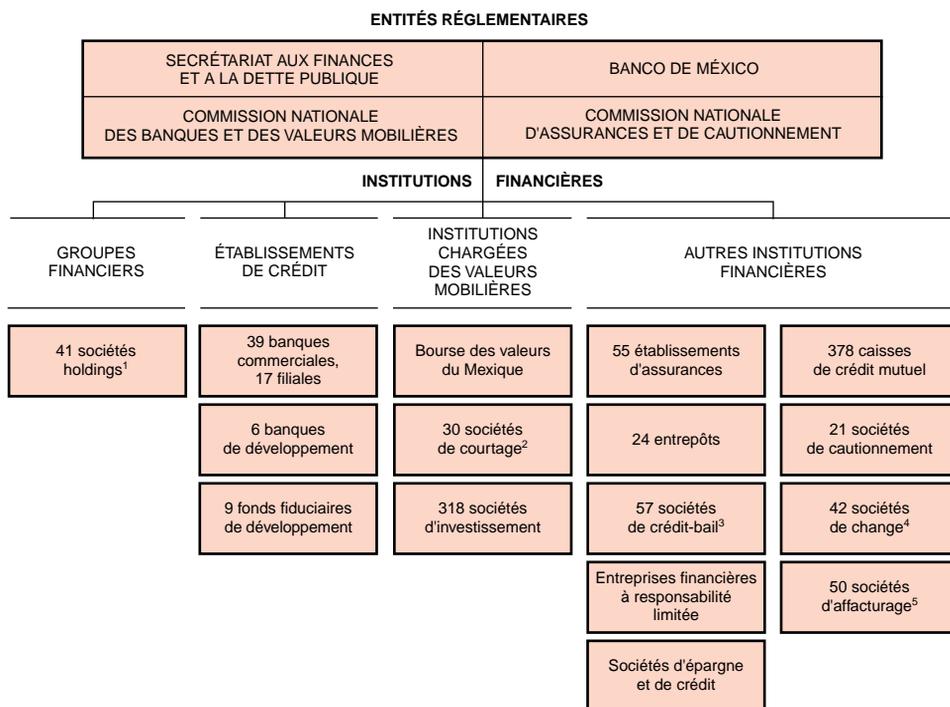
Malgré des améliorations, la situation générale des banques mexicaines reste fragile. La part des créances impayées pour les banques qui demeurent entre les mains du secteur privé s'élèverait approximativement à 18 pour cent du total des actifs, selon les normes comptables des États-Unis. De plus, un certain nombre d'entreprises et de ménages ont encore des problèmes de remboursement. Finalement, pour que la situation financière du système bancaire soit vraiment assainie, il faudra que la reprise soit plus solidement installée et qu'elle se propage dans

tous les secteurs, au-delà des entreprises exportatrices. Une croissance plus rapide de l'activité et la réduction de l'inflation (cette dernière étant l'élément déterminant d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt) sont nécessaires pour accroître la capacité de rembourser les prêts en souffrance et augmenter la demande de nouveaux crédits. Les allègements inclus dans les plus récents programmes contribueront à améliorer la capacité de remboursement. L'amélioration de la situation des banques se traduirait elle-même par l'expansion des prêts qui est nécessaire au renforcement de la production et à la croissance de l'emploi, entraînant ainsi l'économie dans un cercle vertueux.

Au cours des deux ou trois dernières années, avec la déréglementation financière, de nouvelles banques se sont ouvertes au Mexique. Au début de 1996, on comptait 16 créations d'établissements mexicains et 17 d'institutions affiliées à des banques étrangères, qui représentaient ensemble plus de 6 pour cent de l'actif total (graphique 14). Ces nouvelles institutions ont eu moins de difficultés que les anciennes pour atteindre le niveau requis de fonds propres et de réserves ; leurs créances impayées sont restées nettement plus basses, ce qui s'explique par leur création récente. Ces caractéristiques devraient les mettre en meilleure position que les banques plus anciennes pour consentir des crédits dans le court terme. En conséquence, leur part du marché des activités bancaires traditionnelles (prêts et dépôts) devrait s'accroître quand la reprise s'accéléra.

Les banques de développement, établissements financiers d'État qui prêtent des fonds dans des domaines prioritaires tels que le secteur de l'exportation, les PME ou les travaux d'infrastructure des collectivités locales, devraient étendre leurs prêts en 1996 et par conséquent appuyer la reprise. En 1995, l'encours de leurs crédits, dont la croissance est soumise à un plafond fixé chaque année par le ministère des Finances, a diminué de 1.4 pour cent du PIB (après une hausse de 4 pour cent en 1994). Ce résultat était très inférieur au plafond de croissance de 2.2 pour cent défini par le programme de stabilisation de mars ; l'écart s'explique par une baisse de la demande de crédit en raison des taux d'intérêt élevés, du surendettement des entreprises et du pessimisme des milieux d'affaires. Le plafond fixé pour 1996 (45 milliards de pesos, soit environ 2 pour cent du PIB prévu) permet une augmentation notable des prêts<sup>44</sup>. La demande de crédit auprès des banques de développement a été longue à reprendre et pour l'ensemble de 1996 l'expansion de leurs prêts restera vraisemblablement inférieure au plafond fixé, même si elle dépasse de beaucoup le résultat de 1995.

Graphique 14. **STRUCTURE DU SYSTÈME FINANCIER MEXICAIN**



1. Plus 6 en attente d'agrément.
  2. Plus 2 en attente d'agrément.
  3. Plus 6 ayant fait l'objet d'une intervention.
  4. Plus 5 ayant fait l'objet d'une intervention.
  5. Plus 6 ayant fait l'objet d'une intervention.
- Source : Banco de México.

### ***Actions en cours***

Les restrictions qui limitaient l'achat de banques mexicaines par des institutions étrangères établies dans d'autres pays de l'ALENA ont été assouplies (sauf en ce qui concerne les trois principaux établissements – Banamex, Bancomer et Serfin – auxquelles l'interdiction s'applique toujours). Le plafond des participations que les entreprises mexicaines peuvent prendre dans le capital des banques

du pays a été relevé. Certaines mesures prises en 1996 pour améliorer le contrôle et la réglementation bancaires vont être appliquées dans l'avenir immédiat : l'adoption des normes comptables des États-Unis facilitera l'évaluation des résultats des banques mexicaines et la comparaison avec les institutions étrangères. Outre les exigences de fonds propres pour risque de crédit déjà en place, les normes de fonds propres pour les banques et les agents de change ont été fixées de manière à couvrir les risques de marché. D'autre part, le renforcement des règlements en matière de publication des comptes devrait aussi contribuer à une évaluation plus exacte des risques et des perspectives. Enfin, le développement prévu des échanges d'information entre autorités financières devrait permettre une surveillance conjointe par la Banque centrale et la CNBV, qui est tout à fait souhaitable.

L'État a commencé à se désengager des banques assistées (et aussi de celles dans lesquelles il détient la majorité). Il faudra aussi vendre les créances achetées par le FOBAPROA dans le cadre du programme de recapitalisation. Cette tâche sera effectuée par une filiale appelée Évaluation et vente des actifs (VVA) créée dans ce but en juin 1996. Il s'agit d'une structure administrative légère recourant à des experts extérieurs qui sont chargés de la conception des programmes de vente, de l'évaluation des prix de référence, de la fourniture d'informations aux acheteurs éventuels et de l'élaboration de règles concernant la vente. La VVA a commencé à préparer la cession de certaines dettes restructurées des PME considérées comme viables et aussi de plusieurs avoirs immobiliers. Il faudra des années pour que le système bancaire se remette complètement de la crise, mais il doit dès maintenant faire face à une concurrence internationale accrue. Dans ces conditions, il est nécessaire de poursuivre la rationalisation de ce secteur, d'améliorer la gestion des risques et de rendre les dirigeants des établissements plus responsables.

### **III. Mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi**

#### **Introduction**

Au Mexique, depuis une quinzaine d'années, la population active augmente à un rythme rapide, les taux d'emploi sont en progression et le chômage déclaré demeure relativement faible malgré une croissance économique médiocre. Sur la période 1981-94, le PIB s'est accru en moyenne de 1½ pour cent par an alors que les salaires réels fléchissaient – sur les six années qui ont suivi la crise de la dette, le Mexique a connu en moyenne une croissance zéro, et lorsque l'activité s'est redressée, le rythme moyen de croissance était encore inférieur à 3 pour cent. Ceci contraste fortement avec les deux décennies précédentes au cours desquelles le PIB avait progressé à un taux annuel moyen de 6 pour cent et où les salaires réels s'étaient inscrits en hausse. La faiblesse du taux de chômage ouvert n'est pas nécessairement synonyme de bon fonctionnement du marché du travail. Comme dans beaucoup de pays en développement, les mexicains ont généralement une forme ou une autre d'activité rémunérée. Comme il n'existe qu'un filet de protection sociale rudimentaire (et pas de système d'assurance chômage) et qu'une large partie de la population n'a qu'un faible niveau de revenu, le travail est le seul choix possible. En conséquence, les problèmes du marché du travail au Mexique ne se traduisent pas par des taux élevés de chômage ouvert, comme dans la plupart des pays européens de l'OCDE, mais tiennent plutôt à la nature de l'emploi : l'inégalité d'accès aux possibilités d'emploi, une part croissante d'emplois à faible productivité et faiblement rémunérés, des conditions d'emploi qui souvent ne favorisent pas la valorisation du capital humain et ne fournissent pas d'assurance sociale sont autant de phénomènes préoccupants.

On peut considérer que le marché du travail du Mexique se divise en trois compartiments (même si les lignes de partage ne sont pas nettement tracées), le

secteur formel et le secteur informel des zones urbaines coexistant avec le secteur agricole. L'économie urbaine informelle et le secteur rural ont fourni des emplois lorsque ceux-ci se sont raréfiés dans le secteur moderne. L'ajustement du marché du travail a été facilité au fil des ans par d'importants flux migratoires, aussi bien à l'intérieur du pays, de et vers les zones urbaines, qu'en direction de l'étranger. Les salaires ont généralement fluctué avec la conjoncture, et il en a été de même de l'emploi, mais dans une moindre mesure, comme en témoignent les variations procycliques de la productivité. La moindre variabilité conjoncturelle de l'emploi tient en partie au fait que les secteurs informel et rural jouent un rôle d'amortisseur. La dimension croissante du secteur informel risque à son tour de créer un cercle vicieux : dans la mesure où les impôts, les cotisations et le coût des réglementations ont une assiette restreinte, ils sont plus élevés que ce ne serait autrement le cas, ce qui peut renforcer encore les incitations à la fraude et entraîner certains déplacements d'activité du secteur formel vers le secteur informel.

Au-delà de ces distinctions, le Mexique se caractérise principalement par des problèmes d'emploi et de revenu qui sont en grande partie liés à la lenteur du développement économique. La pauvreté est généralisée, et une large fraction de la population, principalement dans les régions rurales, vit dans des conditions d'extrême pauvreté (*Étude économique* de l'OCDE, 1995). Les implications de ce phénomène dépassent largement le marché du travail en tant que tel. Une stratégie adéquate – et les autorités en sont conscientes – devrait également couvrir le développement social et régional et l'enseignement pour répondre aux besoins essentiels. Au-delà de cette première étape, pour accroître la productivité des travailleurs – et donc les niveaux de vie – et pour pouvoir concurrencer les producteurs plus avancés, il sera nécessaire de développer encore les compétences et les qualifications ; cela signifie qu'il faudra renforcer la formation des travailleurs peu qualifiés et créer de nouvelles qualifications adaptées aux nouveaux procédés de production et aux nouvelles technologies, et faciliter l'adaptation à la nouvelle configuration de la demande.

Le présent chapitre s'inscrit dans le prolongement de *L'Étude de l'OCDE sur l'emploi*, du point de vue particulier du Mexique. La première section décrit les principales caractéristiques du marché du travail mexicain, en mettant en lumière ses forces et ses faiblesses et en soulignant tout particulièrement sa capacité à s'adapter aux chocs successifs (crise de la dette et ouverture

### Encadré 1. **La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : résumé et recommandations à l'intention du Mexique**

*L'Étude de l'OCDE sur l'emploi* proposait une stratégie fondée sur neuf recommandations pour améliorer la capacité d'ajustement et d'adaptation des économies des pays de l'OCDE à l'évolution rapide de l'environnement économique et pour développer leur capacité de créativité et d'innovation. Ces recommandations s'articulaient autour de neuf rubriques, parmi lesquelles le cadre macroéconomique, et la création et la diffusion du savoir-faire technologique. En ce qui concerne les marchés du travail et des produits, *l'Étude* estimait qu'il était nécessaire de prendre des initiatives dans les domaines suivants : flexibilité de l'emploi et du temps de travail ; flexibilité des coûts salariaux et de main-d'œuvre ; système d'imposition et de transferts ; politiques actives du marché du travail ; qualifications et compétences de la main-d'œuvre ; et climat favorable à l'entreprise.

Les problèmes du marché du travail au Mexique étant différents de ceux de la plupart des autres pays de l'OCDE, il est nécessaire de faire preuve de prudence dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Plusieurs recommandations de *l'Étude sur l'emploi* – améliorer les qualifications et les compétences de la main-d'œuvre, créer un climat favorable à l'entreprise – sont particulièrement valables pour le Mexique, pour lequel la tâche essentielle est d'améliorer durablement le niveau de vie de la masse de la population, en accordant une attention particulière aux plus démunis. Dans son Plan national de développement pour 1995-2000, le gouvernement reconnaît ces exigences et a fait d'ailleurs certains progrès pour les satisfaire ; il reste cependant beaucoup à faire. Par ailleurs, concernant le cadre institutionnel, l'existence d'un vaste secteur informel, dans lequel la législation et les réglementations ne sont pas respectées, ne signifie cependant pas que la stratégie de l'OCDE pour l'emploi soit sans objet. Bien au contraire, les initiatives visant à déréglementer le marché du travail et à accroître l'efficacité du système d'imposition et de transferts devraient aider à réduire certains des obstacles qui maintiennent nombre d'activités dans le secteur informel. Sur la base de l'examen détaillé des résultats du marché du travail et de l'emploi, le chapitre traite de la nécessité pour le Mexique d'aller de l'avant dans les domaines suivants.

#### **Améliorer les qualifications et les compétences de la main-d'œuvre**

Le gouvernement devrait continuer d'améliorer la qualité de l'enseignement de base, en veillant tout spécialement à réduire les taux d'abandon et les taux de redoublement.

Les actions ciblées qui incitent les plus démunis à fréquenter l'école devraient être poursuivies. Il serait souhaitable, du point de vue de la formation du capital humain, de développer davantage les programmes qui conjuguent la fourniture d'un enseignement de base, de soins de santé et d'un apport nutritionnel aux groupes désavantagés. L'améliora-

*(voir page suivante)*

*(suite)*

tion des niveaux d'instruction dans les zones rurales (notamment parmi les femmes) serait le meilleur moyen d'accentuer le ralentissement de l'expansion démographique.

Les programmes visant à améliorer la lecture et l'écriture chez les adultes et à assurer une formation professionnelle aux adultes du secteur informel devraient être intensifiés.

Sur la base des réformes récemment apportées à l'enseignement de base, il faudrait que l'on se préoccupe davantage des cycles courts d'enseignement professionnel/technique.

### **Améliorer les infrastructures et favoriser le dynamisme des petites entreprises**

Les infrastructures économiques et sociales devraient être améliorées. Ceci devrait être fait dans la perspective du développement régional, et parallèlement à l'actuelle décentralisation des prises de décision et de l'administration.

La diffusion des savoirs technologiques devrait être favorisée à une large échelle (y compris dans les industries à moins forte intensité technologique et l'agriculture). La simplification des procédures bureaucratiques et la rationalisation des réglementations qui pèsent sur les petites, moyennes et micro-entreprises devrait continuer.

### **Accroître la flexibilité de l'emploi**

Bien que le marché du travail ait montré sa flexibilité pour faire face à l'ajustement, les pratiques et réglementations en matière d'embauche et de licenciement devront continuer à évoluer. Aller de l'avant en assouplissant les dispositions de protection de l'emploi devrait aider à réduire les obstacles à la création d'emplois dans le secteur formel, notamment par les petites et moyennes entreprises.

Tandis que les contrats de durée déterminée sont autorisés par la loi pour des tâches spécifiques ou des emplois de nature temporaire, il serait approprié d'étendre l'éventail des possibilités d'utilisation de ces dispositions, pour favoriser la création d'emplois dans le secteur formel, particulièrement en période d'incertitude accrue. Les augmentations temporaires de la demande pourraient alors être satisfaites par des contrats temporaires plutôt que par des heures supplémentaires.

Pour faciliter la création d'emplois sur la base de contrats de longue durée, une période probatoire devrait être créée.

*(voir page suivante)*

(suite)

### **Réformer le système d'indemnisation et de transferts**

Une réforme radicale du fonds pour le logement (INFONAVIT) est nécessaire, afin de minimiser la perception de la contribution logement comme une taxe.

Plusieurs options devraient être éventuellement considérées pour introduire un certain type de soutien temporaire de revenu (comme par exemple un mécanisme d'assurance chômage autofinancée) pour autant que les réglementations de protection de l'emploi soient assouplies.

### **Moderniser le cadre des négociations collectives**

Revoir les dispositions juridiques relatives aux conventions applicables au niveau d'une branche d'activité (*contrato ley*). Leur portée s'est réduite; il devrait être plus facile de mettre fin à celles qui sont encore en vigueur.

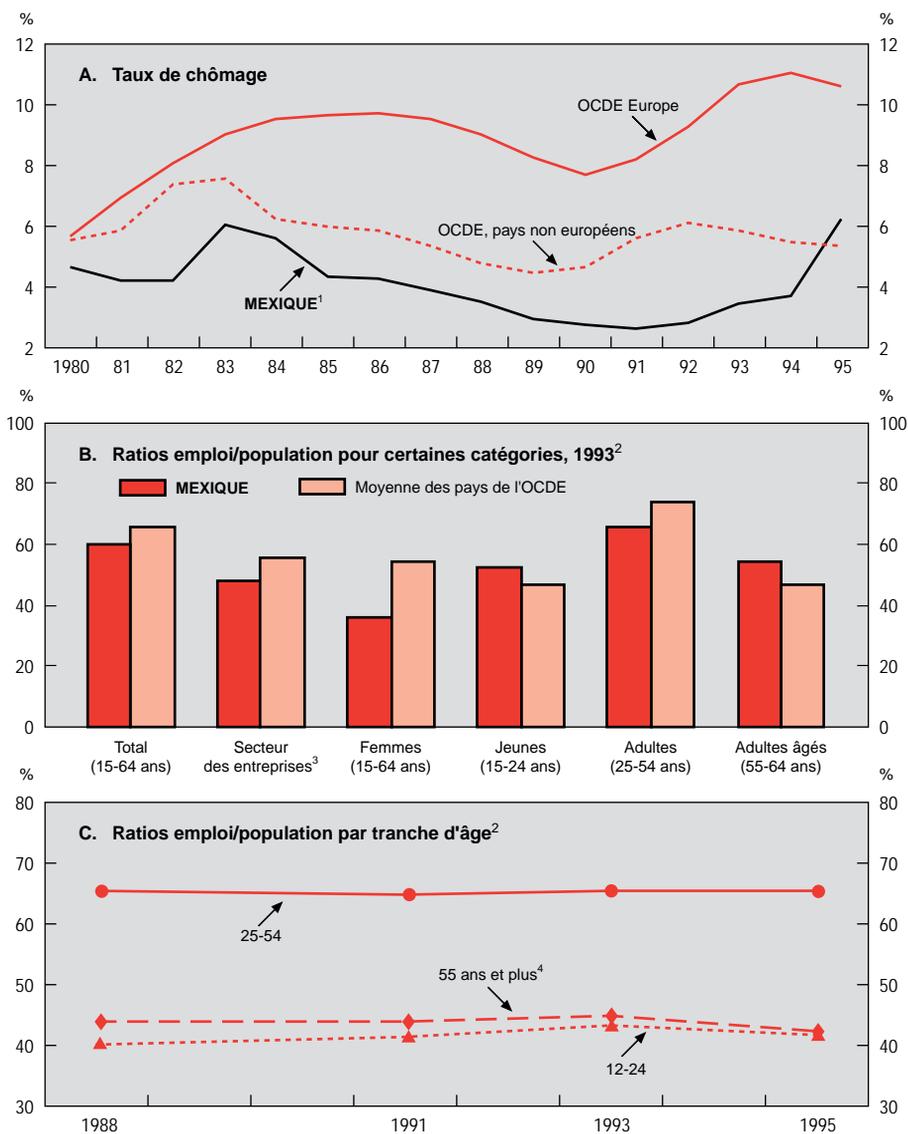
Considérer la révision des clauses juridiques d'exclusivité syndicale (*clausa de exclusión*), qui lie les décisions d'embauche et de licenciement des employeurs à l'appartenance à un syndicat.

Les initiatives qui reconnaissent explicitement le besoin de fonder les salaires et les promotions sur les qualifications et les compétences individuelles sont bienvenues et devraient être encouragées.

Il serait bon de revoir les responsabilités des organes chargés de la conciliation et de l'arbitrage (Juntas); des efforts devraient être faits pour raccourcir le temps requis pour les procédures judiciaires.

commerciale) qui ont marqué les quinze dernières années. Le Mexique étant depuis peu Membre de l'OCDE, il n'a pas été associé aux premières étapes de *l'Étude sur l'emploi*. En conséquence, la présente section est plus longue que ce n'est habituellement le cas. La section suivante examine les politiques et les institutions qui peuvent affecter la capacité des marchés du travail mexicains à faire face au changement structurel, en insistant sur les éléments susceptibles de renforcer l'esprit d'entreprise et d'améliorer les qualifications de la population active. Après la description des réformes récemment opérées, la dernière section évalue la marge de manœuvre disponible pour l'adoption de nouvelles mesures (encadré 1).

Graphique 15. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL



1. Taux de chômage en zones urbaines.
  2. Ensemble de l'économie, en pourcentage de chaque catégorie de la population.
  3. En pourcentage de la population de 12 ans et plus pour le Mexique.
  4. Y compris les personnes de 65 ans et plus.
- Source : OCDE et INEGI.

## Le marché du travail et l'emploi

### *Chômage*

Au cours de la période 1981-94, le taux de chômage a été beaucoup plus faible au Mexique que dans la plupart des autres pays de l'OCDE : au lieu d'augmenter inexorablement de récession en récession, comme cela s'est produit dans bon nombre de pays européens, il est revenu, après chaque hausse, à son faible niveau antérieur, comme en témoigne l'évolution observée au début des années 80 (graphique 15). Le taux de chômage urbain, qui est le meilleur indicateur disponible du chômage ouvert, s'est maintenu entre 2 et 5 pour cent pendant la majeure partie de la période 1981-94. En deux occasions, à la suite des crises de 1982 et 1994, le taux de chômage a culminé aux alentours de 7 pour cent.

Deux facteurs particuliers expliquent la faiblesse relative du chômage déclaré au Mexique. Premièrement, la définition du chômage retenue dans l'enquête sur la population active est plus étroite que la définition classique BIT/OCDE utilisée dans la plupart des autres pays de l'OCDE. L'ajustement du taux de chômage en fonction d'une définition plus classique ajouterait 1 à 2 points de pourcentage au taux recensé, mais celui-ci serait encore faible par rapport à la moyenne de l'OCDE (encadré 2). Deuxièmement, et c'est peut-être plus important encore, l'absence d'assurance chômage conjuguée au très faible niveau de revenu d'une large fraction de la population limite vraisemblablement l'ampleur du chômage ouvert. Ce phénomène atténue aussi la sensibilité du chômage aux cycles économiques.

Plusieurs mécanismes ont permis l'ajustement du marché du travail :

- le secteur informel urbain joue un rôle d'amortisseur, en absorbant l'offre de main-d'œuvre excédentaire. Beaucoup de Mexicains entrent dans le secteur informel en qualité de vendeurs ou de réparateurs, à domicile, sur les marchés ou sur la voie publique, ou en qualité d'ouvriers (rémunérés ou non) dans des micro-entreprises (encadré 3); lorsque l'activité se ralentit, leur nombre augmente ;
- la flexibilité des salaires est élevée, tant dans le secteur formel que dans le secteur informel, ce qui permet aux coûts de production de s'ajuster en période de récession, réduisant par là même la nécessité de procéder à des licenciements ;

## Encadré 2. Chômage : définitions et mesures<sup>1</sup>

### Chômage ouvert

L'enquête nationale sur l'emploi urbain (ENEU) est la seule source disponible de séries chronologiques du taux de chômage au Mexique<sup>2</sup>. Dans le cadre de cette enquête, les personnes de 12 ans ou plus sont considérées comme ayant un emploi si, au cours de la semaine de référence, elles *i*) ont travaillé au moins une heure contre paiement en nature ou en espèces ou si elles ont occupé un travail indépendant, *ii*) ont effectué un certain travail en tant que travailleur familial ou non familial non rétribué, *iii*) ont été momentanément absentes de leur emploi pour cause de maladie, de vacances, de déplacement, de raisons personnelles ou d'études, mais en étant rémunérées pendant leur absence, ou *iv*) n'ont pas travaillé ni reçu de salaire mais devaient prendre un nouvel emploi ou reprendre leur emploi au cours des quatre semaines suivantes.

Cette définition diffère de la définition type BIT/OCDE à deux principaux égards :

- les personnes qui prévoient de prendre un nouvel emploi dans moins d'un mois sont considérées comme employées, alors que selon la définition type, elles seraient considérées comme momentanément au chômage ; et
- les travailleurs familiaux non rétribués qui travaillent moins de 15 heures ou qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence sont eux aussi considérés comme employés.

Si l'on corrige les taux de chômage pour tenir compte de ces différences, sur la base des données de l'Enquête nationale sur l'emploi, relatives aux zones urbaines, on obtient un taux supérieur de 1.5 à 2 points au taux ouvert (tableau 13).

Tableau 13. Taux de chômage corrigés pour répondre à la définition standard

	1988	1991	1993
Taux déclaré	3.6	2.6	3.4
Taux corrigé	5.5	4.0	5.0

Source : INEGI et Fleck et Sorrentino (1994).

### Indicateurs alternatifs du marché du travail

Étant donné la spécificité du marché du travail du Mexique comparativement à ceux des pays plus développés, l'Institut statistique national (*INEGI*) a mis au point des

(voir page suivante)

(suite)

indicateurs alternatifs du marché du travail pour mieux évaluer l'ampleur du sous-emploi de la main-d'œuvre. Outre le chômage déclaré, ces indicateurs considèrent différents groupes de la population d'âge actif, à partir de trois principales catégories de critères : recherche d'emploi, nombre d'heures ouvrées et revenu du travail.

La mesure du sous-emploi utilisée dans le texte est celle retenue pour les autres pays de l'OCDE dans *L'Étude de l'OCDE sur l'emploi* (1994) et elle est obtenue en utilisant deux des principaux indicateurs mis au point par l'INEGI. Elle correspond à la somme *i*) du chômage ouvert, *ii*) du nombre de personnes devant prendre un nouvel emploi ou une nouvelle activité dans le mois qui suit l'enquête, *iii*) des travailleurs découragés, c'est-à-dire ceux qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles pour un emploi, enfin *iv*) de ceux qui travaillent à temps partiel pour des raisons économiques, c'est-à-dire ceux qui travaillent moins que le nombre d'heures prévues dans leur contrat en raison des difficultés économiques auxquelles leurs employeurs sont confrontés.

1. Cet encadré est fondé sur les travaux de Fleck et Sorrentino (1994).
2. Il existe une autre enquête (l'Enquête nationale sur l'emploi, ENE) qui couvre à la fois les zones urbaines et les zones rurales mais qui n'a été menée que tous les trois ans, puis tous les deux ans, entre 1988 et 1995.

- l'émigration a offert un débouché à une large fraction de la population, ce qui a réduit les pressions démographiques sur l'offre de main-d'œuvre ;
- enfin, à court terme, la taille de la population active urbaine paraît se modifier en fonction des variations de l'emploi, ce qui atténue les effets des chocs sur le chômage ouvert. Une partie de la population rurale qui se déplace vers les zones urbaines en période d'expansion peut revenir dans les campagnes lorsque les possibilités d'emploi se raréfient (graphique A1 de l'annexe)<sup>45</sup>.

Au Mexique, comme dans beaucoup de pays en voie de développement, il n'existe pas de distinction nette entre la population active occupée et non occupée : sur l'ensemble de la population, certains travaillent à temps plein, d'autres travaillent nettement moins, d'autres encore, dont le revenu est inférieur au niveau de subsistance, doivent trouver un deuxième emploi et font de très longues journées de travail (*Étude de l'OCDE sur l'emploi*, 1994). L'estimation faite par le Secrétariat de l'OCDE du sous-emploi urbain au Mexique, qui couvre,

### Encadré 3. Le secteur informel

Bien que la très grande majorité des travailleurs agricoles au Mexique travaillent sans contrat formel, l'informalité en tant que telle est plus particulièrement associée à des activités non agricoles et serait liée à l'urbanisation. Comme dans beaucoup d'autres pays en voie de développement, la croissance du secteur informel s'est accélérée au Mexique pendant les années 80, le secteur formel ayant été dans l'incapacité de créer un nombre d'emplois suffisant pour absorber une population active en forte croissance au cours de cette décennie d'ajustement. Les emplois de maison, le commerce de détail et les services de nettoyage ainsi que, dans une moindre mesure, la construction, ont été les principaux secteurs dans lesquels l'informalité s'est développée (Roubaud, 1994). Opérant à très petite échelle, les unités informelles n'ont souvent ni comptabilité ni locaux fixes, produisent des produits et des services de faible qualité et de faible coût, satisfont rarement aux diverses obligations d'enregistrement ou aux réglementations du travail et ont généralement une courte durée de vie. Elles font aussi très souvent appel aux relations familiales pour l'embauche de personnel.

Bien que n'étant pas clairement définie dans la pratique, la distinction entre le secteur formel et le secteur informel se fonde essentiellement sur deux principes, celui de la libre entrée et celui du mode de production. Il est beaucoup plus facile pour les personnes qui cherchent un emploi de trouver une activité dans le secteur informel, et le mode de fonctionnement des unités productives permet l'utilisation de la main-d'œuvre de la manière la plus flexible. Ceci vaut pour les travailleurs indépendants, mais aussi pour les petites entreprises dont le propriétaire embauche quelques salariés. Les techniques de production sont à faible intensité de capital et pour l'essentiel de caractère artisanal. Le niveau de revenu est généralement plus faible dans le secteur informel, mais, compte tenu de la contribution du capital – aussi faible puisse-t-il être –, de la diversité des occupations et de l'intensité différente de la concurrence selon les activités, les gains y sont assez dispersés (les propriétaires de petites entreprises se trouvant au sommet de l'échelle et les salariés en bas). Certains travailleurs du secteur informel gagnent davantage que les salariés du secteur formel.

Le coût des réglementations publiques (impôts, contrôles de prix, réglementations relatives à l'embauche et au licenciement, réglementations de sécurité sociale) et le poids des contraintes administratives (enregistrement, obtention de licence et autres entraves à l'activité dans le secteur formel) sont autant de facteurs qui ont favorisé le développement du secteur informel. Néanmoins, la pénurie de ressources financières pour le démarrage ou le développement – les travailleurs informels n'ont pas accès au financement bancaire et autres modes de financement traditionnels, et les entreprises sont créées à partir d'une épargne personnelle généralement accumulée en période d'emploi salarié dans le secteur formel – et le moindre niveau d'instruction des travailleurs du secteur informel (comme le montrent Roubaud, 1994 et Maloney, 1995) constituent également des obstacles à la formalisation de l'activité.

*(voir page suivante)*

(suite)

L'économie informelle peut être mesurée à partir de différents critères, tels que le statut professionnel, l'enregistrement légal, le respect des réglementations du travail et de la sécurité sociale, la dimension de l'entreprise ou le niveau de revenu des travailleurs (tableau 14). Selon ces mesures, d'un cinquième à un tiers de la population active urbaine travaillerait dans le secteur informel, pourcentage qui, d'après la plupart des indicateurs, s'accroît depuis les années 80.

Tableau 14. **Estimations de la taille du secteur informel**  
En pourcentage de l'emploi total

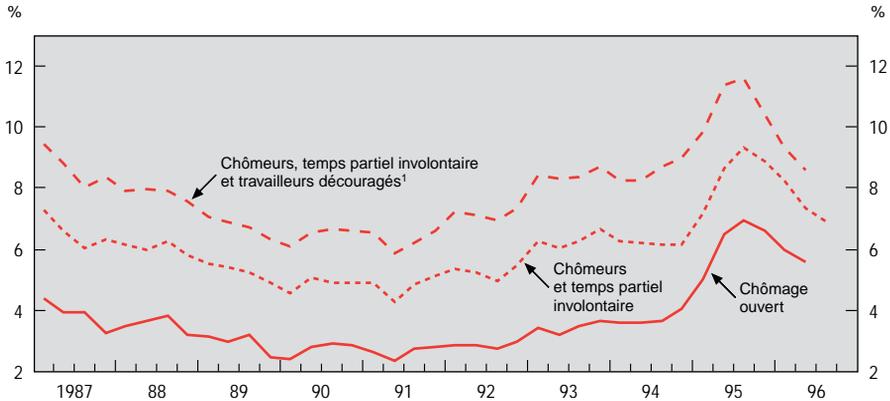
	Population considérée	Pourcentage
<b>A. Propriétaires, travailleurs indépendants et travailleurs non rémunérés<sup>1</sup></b>		
1979	Totale	17.0
1983	"	20.3
1988	"	24.3
<b>B. Travailleurs employés dans des entreprises non enregistrées auprès du Bureau des impôts</b>		
1987	Urbaine	26.4
1993	"	20.3
<b>C. Travailleurs non assurés à la sécurité sociale<sup>1</sup></b>		
1980	Totale	44.6
1991	"	44.5
1993	"	47.5
<b>D. Travailleurs indépendants et travailleurs employés<sup>1</sup> dans des petites entreprises (moins de 5 salariés)</b>		
1987	Urbaine	38.6
1993	"	42.3
1995	"	44.4

1. Activités non agricoles.

Source : A) Rendon et Salas (1991), B) Hernández Licona (1996), C) et D) Secrétariat de l'OCDE, sur la base de IMSS; INEGI, ECSO 1979, ENE 1988, 1991, 1993 et ENEU.

outre les chômeurs « ouverts », les travailleurs découragés et les personnes qui se trouvent involontairement au chômage, dépasse de 3 à 4 points le chômage recensé – bien qu'elle reste nettement inférieure aux mesures du sous-emploi dans d'autres pays de l'OCDE (graphique 16). Néanmoins, cette mesure – soumise à réserves lorsqu'on l'applique à n'importe quel pays de l'OCDE – est peut-être encore plus imprécise dans le cas du Mexique. Premièrement, l'enquête

Graphique 16. **MESURES DU CHÔMAGE ET DU SOUS-EMPLOI**  
Zones urbaines, en pourcentage de la population active



Note : Le temps partiel involontaire comprend les personnes qui travaillent à temps partiel pour des raisons techniques ou pour des raisons liées au marché du travail.

1. Le dénominateur prend en compte les travailleurs découragés en plus de la population active.

Source : OCDE, sur la base des données de l'INEGI.

mexicaine sur la population active ne fournit pas de données sur le travail involontaire à temps partiel en tant que tel ; seules les personnes au chômage partiel (ou technique) sont comptabilisées<sup>46</sup>. Deuxièmement, nombre de personnes qui dans d'autres pays seraient au chômage peuvent toujours travailler un certain nombre d'heures (parfois plus, parfois moins que la durée hebdomadaire normale du travail) en période d'activité économique ralentie. Dans ces conditions, même lorsque le chômage ouvert est faible, une augmentation de la demande de main-d'œuvre ne risque guère de créer des pénuries de main-d'œuvre et des tensions sur les salaires.

Au Mexique, comme dans les autres pays de l'OCDE, les jeunes sont plus menacés par le chômage que les travailleurs adultes, et leur taux de chômage est deux à trois fois supérieur à celui de ces derniers (tableau 15). Néanmoins, à la différence de ce que l'on observe dans les autres pays de l'OCDE, l'incidence du chômage paraît augmenter avec le niveau d'instruction : les taux de chômage des personnes ayant suivi quelques années d'enseignement secondaire ou ayant entrepris des études universitaires sont plus élevés que ceux des travailleurs n'ayant

Tableau 15. **Taux de chômage**

En pourcentage

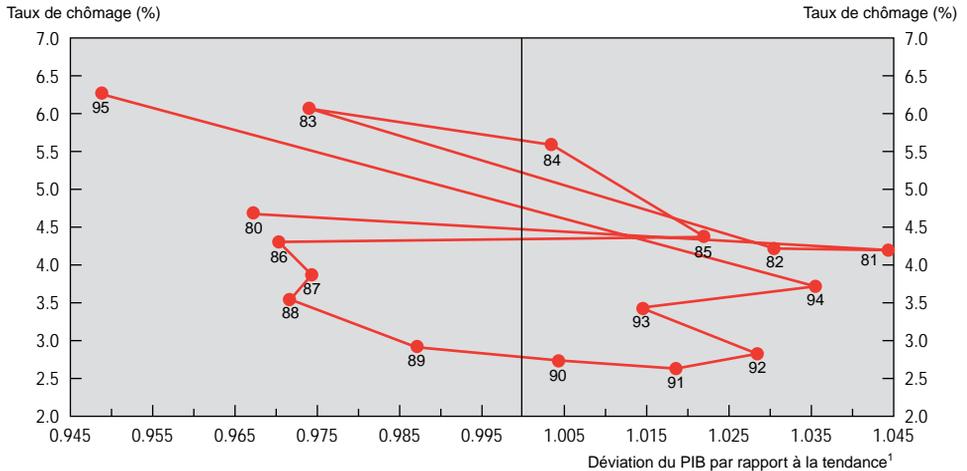
	1979	1988	1991	1993	1995
<b>A. National</b>	<b>3.8</b>	<b>2.5</b>	<b>2.2</b>	<b>2.4</b>	<b>4.7</b>
Urbain	..	3.7	2.4	3.1	6.7
Rural	..	1.4	2.1	1.8	3.0
Hommes	2.8	3.0	1.7	2.1	4.6
Femmes	5.0	5.0	3.4	3.1	5.0
Jeunes, 12-24 ans	..	4.4	3.9	4.1	7.6
Âge de forte activité, 25-54 ans	..	1.6	1.6	1.9	3.7
55 ans et plus	..	1.5	0.4	0.6	2.0
		1992	1993	1994	1995
<b>B. Urbain</b>		<b>2.8</b>	<b>3.4</b>	<b>3.7</b>	<b>6.3</b>
Enseignement primaire (non achevé)		1.7	2.2	2.8	4.8
Enseignement secondaire du premier cycle (achevé ou non)		3.7	4.3	4.4	7.4
Enseignement secondaire du deuxième cycle et plus		3.0	3.7	3.9	6.2

Source : INEGI, *Encuesta Continua sobre Ocupación* (ECSO) 1979 et ENE 1988, 1991, 1993, 1995.

fait que quelques années de primaire. Le niveau d'instruction étant lié au revenu familial, cela reflète peut-être le fait que seuls les travailleurs issus de familles aisées peuvent se permettre d'être au chômage. Le chômage ouvert est également plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Ceci apparaît d'autant plus clairement au cours d'une année de récession comme 1995, où le taux de chômage a beaucoup plus augmenté dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Le chômage est généralement de courte durée, comparativement aux autres pays de l'OCDE, avec un nombre élevé d'entrées et de sorties du chômage au cours d'une même année. Un pourcentage non négligeable des périodes de chômage s'achève par un retrait temporaire de la population active<sup>47</sup>. En 1993, un tiers seulement des chômeurs urbains étaient sans travail depuis plus de huit semaines (alors que 44 pour cent étaient au chômage depuis moins de quatre semaines et 23 pour cent depuis quatre à huit semaines) ; ces pourcentages n'ont guère évolué entre 1987 et 1994<sup>48</sup>. Au début des années 90, 15 à 20 pour cent de la population active avaient connu au moins une période de chômage au cours d'une année donnée, la durée moyenne de la période complète de chômage étant

Graphique 17. **COURBE D'OKUN**  
Chômage urbain et utilisation des capacités



1. Calculé à partir du PIB non agricole réel ; filtre de Hodrick-Prescott, facteur de lissage = 25.  
Source : OCDE.

légèrement inférieure à six mois pour les hommes et un peu supérieure à sept mois pour les femmes (Reventa et Riboud, 1993). Un pourcentage non négligeable des chômeurs avait connu des périodes de chômage plus longues : 12 pour cent des hommes et 22 pour cent des femmes étaient sans emploi depuis plus d'un an, contre environ 6 pour cent du total aux États-Unis au cours de la même période (1990-91). Néanmoins, à la différence de ce que l'on observe dans nombre de pays européens, le chômage ouvert au Mexique n'a pas augmenté d'un cycle à l'autre, ce qui permet de penser qu'il s'agit d'un chômage largement frictionnel et conjoncturel plutôt que structurel (graphique 17).

### *La dynamique de l'offre de main-d'œuvre*

L'un des traits caractéristiques du marché du travail mexicain est l'extrême rapidité de l'expansion de la population active : à plus de 4 pour cent par an pendant les années 70 et 80 et à plus de 3 pour cent encore au début des années 90, la croissance de la population active est plus importante que dans tous les autres pays de l'OCDE. Cette tendance tient à la forte progression de la

population d'âge actif, ainsi qu'à l'accroissement inhabituellement fort des taux d'activité depuis le début des années 80 (tableau 16). Du fait de la baisse des taux de fécondité, l'expansion démographique s'est ralentie pour s'établir à 2 pour cent par an en 1980-90, la population d'âge actif représentant une part croissante du total. Contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des autres pays de l'OCDE, le poids des inactifs continue de baisser au Mexique, et cette tendance devrait se poursuivre au moins jusqu'en l'an 2010<sup>49</sup>.

Les taux d'activité ont fortement augmenté, de 0.7 point de pourcentage par an en moyenne pendant les années 80, puis à nouveau de 0.5 point entre 1991 et 1995, en raison de la participation croissante des femmes et, ce qui est atypique dans la zone de l'OCDE, des hommes. Outre les facteurs structurels qui contribuent à faire monter les taux d'activité féminins, la baisse des revenus réels a poussé les femmes comme les hommes à compléter le revenu du ménage en cherchant une deuxième activité lorsqu'ils travaillaient déjà, ou en intégrant la population active. Dans un pays où la moitié de la population vit dans la pauvreté, l'effet de revenu résultant de la baisse des salaires réels l'a emporté sur l'effet de substitution – c'est-à-dire sur la réduction du coût d'opportunité du loisir<sup>50</sup>. En conséquence, les taux d'activité masculins ont augmenté pendant les années 80, ce qui est exceptionnel dans la zone de l'OCDE. Malgré cette

Tableau 16. **Déterminants de la croissance de la population active**

	Pourcentage de variation, taux annuels						Points de pourcentage		
	Population active			Population d'âge actif			Taux d'activité		
	Années 1970	Années 1980	Années 1990 <sup>1</sup>	Années 1970	Années 1980	Années 1990 <sup>1</sup>	Années 1970	Années 1980	Années 1990 <sup>1</sup>
<b>12 ans et plus</b>									
Mexique	4.2	4.1 <sup>2</sup>	3.3	3.9	2.7 <sup>2</sup>	2.3	0.1	0.7 <sup>2</sup>	0.5
<b>15-64 ans</b>									
États-Unis	2.6	1.6	1.0	1.7	0.9	0.9	0.8	0.5	-0.4
Canada	3.3	1.8	0.8	2.1	1.2	1.4	0.6	0.6	0.1
Grèce	0.5	1.5	2.1	0.9	0.9	0.8	-0.2	0.3	0.1
Portugal	2.2	1.0	-1.9	1.5	0.5	0.4	0.5	0.4	-1.0
Espagne	0.5	1.2	0.9	1.2	0.9	0.7	-0.4	0.2	0.0
Turquie	2.0	1.4	2.3	2.6	3.0	2.7	-0.4	-1.0	-0.6

1. 1991-95 pour le Mexique, 1990-95 pour les États-Unis et le Canada, 1990-94 pour les autres pays.

2. 1980-91.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE fondés sur Gregory (1986), et INEGI, ENE 1991, 1995, et *Statistiques de la population active de l'OCDE*.

Tableau 17. **Taux d'activité comparés**

En pourcentage

	Total	Hommes	Femmes
<b>Mexique (12 ans et plus)</b>			
1979	45.5	71.3	21.5
1993	53.6	77.3	31.4
<b>1993 (15-64 ans)</b>			
<b>Mexique</b>	<b>61.4</b>	<b>86.9</b>	<b>37.5</b>
États-Unis	76.9	84.9	69.1
Canada	71.8	78.3	65.3
Grèce	60.9	79.0	44.0
Portugal	71.7	82.5	61.3
Espagne	60.5	76.4	44.5
Turquie	56.2	78.6	33.2

Source : INEGI, ECSO 1979, ENE 1993 (corrigé par Fleck et Sorrentino, 1994); *Statistiques de la population active de l'OCDE*.

tendance ascendante, les taux d'activité mexicains en 1993 étaient encore parmi les plus faibles de la zone de l'OCDE, leur niveau étant comparable à ceux des pays d'Europe méridionale (tableau 17). Cela tient exclusivement aux taux d'activité des femmes, qui sont toujours les plus bas de la zone de l'OCDE après ceux de la Turquie, alors que les taux d'activité masculins sont très élevés par rapport à la moyenne de l'OCDE.

### ***Migrations***

Globalement, l'ajustement du marché du travail a été facilité par les flux migratoires – aussi bien en direction des États-Unis qu'à l'intérieur du Mexique, qu'il s'agisse de migrations saisonnières, temporaires ou permanentes – qui jouent un rôle déterminant dans la dynamique de l'offre de main-d'œuvre (encadré 4). Pendant les années 70, chaque année 70 000 Mexicains en moyenne étaient admis aux États-Unis en tant qu'immigrés permanents, et ce nombre est monté aux alentours de 240 000 au cours de la période 1981-93. En conséquence, le nombre de résidents mexicains aux États-Unis a doublé entre 1980 et 1990 pour s'établir à quelque 4.2 millions, soit 5 pour cent de la population mexicaine à l'époque<sup>51</sup>. En 1992, sur la base de données d'enquête, 2.3 millions de personnes vivant au Mexique (4 pour cent de la population d'âge actif, 7 pour cent de la population active), dont une majorité d'hommes, ont déclaré s'être rendus aux États-Unis au moins une fois dans leur vie pour trouver un emploi<sup>52</sup>.

#### Encadré 4. Migrations vers les États-Unis

Les premiers flux migratoires du Mexique vers les États-Unis datent du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais leur rôle dans l'ajustement du marché du travail mexicain s'est développé au cours des deux dernières décennies. L'essentiel des migrants mexicains travaillent en Californie, et dans les trois autres États frontiers (Arizona, Nouveau-Mexique et Texas). De plus, quelques-uns des Mexicains habitant près de la frontière nord se rendent tous les jours à l'étranger pour travailler ; au début des années 90, le nombre de travailleurs frontaliers représentait l'équivalent de quelque 2 pour cent de la population d'âge actif des six États frontiers mexicains (0.5 pour cent de la population active mexicaine au total).

Le profil des migrants mexicains vers les États-Unis a évolué avec le temps, reflet de nouvelles conditions dans les deux pays. Alors que la plupart d'entre eux venaient au départ des régions rurales pour s'employer comme main-d'œuvre saisonnière dans le secteur agricole des États-Unis, les migrants mexicains sont de plus en plus originaires de régions urbaines, travaillent dans des secteurs tels que les services, la construction et les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, et restent à l'étranger pour de plus longues périodes de temps (Cornelius, 1992). L'origine géographique des migrants s'est, elle aussi, diversifiée, les zones traditionnelles d'émigration des États du centre-ouest et du nord-ouest (Jalisco, Michoacán, Guanajuato, Zacatecas, Durango et Chihuahua ; Morelos, Hidalgo, Guerrero et Puebla) perdant progressivement de leur importance par rapport aux grandes villes, en particulier Mexico, et aux États ruraux avoisinants les plus touchés par la crise des années 80.

Les envois de fonds des travailleurs migrants ont pris une importance non négligeable pour le Mexique : les entrées totales à ce titre en provenance des États-Unis s'élevaient à quelques 3 milliards de dollars en 1991\*. Bien que les chiffres de la balance des paiements au niveau global ne représentent pas une part très importante du PIB comparativement aux autres pays de l'OCDE ayant une forte tradition d'émigration, comme le Portugal et la Turquie, ces envois de fonds revêtent une grande importance pour certaines régions particulières. En 1991, environ 70 pour cent des envois de fonds de travailleurs migrants étaient concentrés à Jalisco, Michoacán et Guanajuato et dans le District fédéral (Carriles, *et al.*, 1991) ; dans certaines régions, comme Jalisco et Zacatecas, leur montant était largement supérieur aux recettes fiscales annuelles du gouvernement de l'État (Navarro, 1994). Dans les communautés rurales n'ayant qu'un accès limité aux marchés urbains ou connaissant des conditions agricoles défavorables, les envois de fonds des travailleurs migrants financent essentiellement la consommation, mais ils semblent contribuer largement à l'investissement dans les zones urbaines et les zones rurales plus développées, notamment en finançant la création de petites entreprises, ce qui contribue à la croissance de l'emploi dans ces régions (Durand et Massey, 1992).

---

\* Information obtenue par Jaime Navarro auprès du consortium bancaire Prosa-Carnet Mexican (1994). Il s'agit d'une borne inférieure.

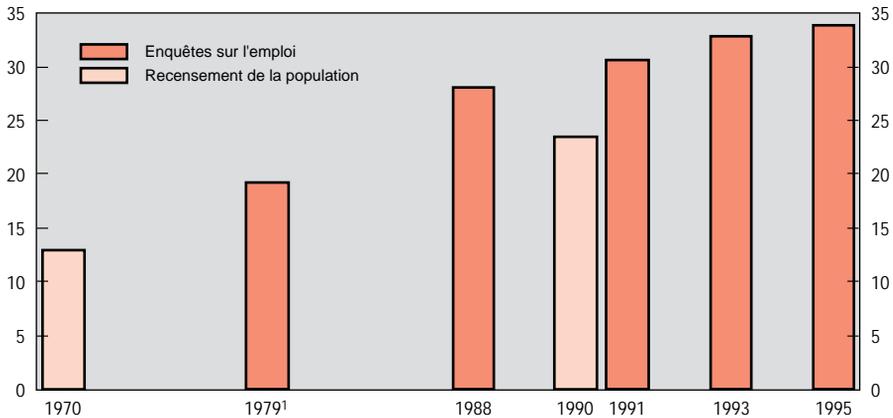
Des facteurs sont intervenus du côté de l'offre comme de la demande. Premièrement, le différentiel de salaire entre les deux pays s'est creusé, renforçant l'attrait de l'émigration vers les États-Unis par rapport à son coût. Deuxièmement, la baisse de revenu réel qu'a connu le Mexique après 1982 a renforcé l'incitation à émigrer pour diversifier les sources de revenu des ménages (en d'autres termes, la valeur d'assurance de l'émigration a augmenté). Troisièmement, alors que les possibilités d'emploi se dégradèrent au Mexique, la demande de main-d'œuvre peu qualifiée et peu rémunérée se développait fortement dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre aux États-Unis. Enfin, la création de réseaux de migrants à l'étranger a réduit les coûts et les risques associés à l'émigration en offrant des informations plus précises sur les possibilités d'emplois et en assurant une aide directe aux nouveaux arrivants.

Les flux migratoires internes ont, pour leur part, facilité l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre au niveau régional. Ces flux ont été le plus souvent orientés vers les régions et les secteurs les plus dynamiques. Avant 1970, il s'agissait principalement d'un phénomène d'exode rural, le plus souvent à destination de Mexico, en raison de l'augmentation des offres d'emploi liées à la centralisation croissante du pays. Depuis le début des années 80, l'exode rural s'est ralenti. Les flux migratoires ont également changé de direction au cours des deux dernières décennies, pour se diriger vers les États qui longent la frontière septentrionale, où se situent quelques-uns des centres industriels les plus dynamiques, c'est-à-dire les entreprises travaillant pour l'exportation, ainsi que vers les grandes exploitations agricoles de la Basse-Californie<sup>53</sup>. En période de récession, comme en 1995, quand la situation du marché du travail se détériore en zone urbaine, les flux migratoires vers les centres urbains tendent à diminuer.

### *Évolution de l'emploi*

Selon des données d'enquête, l'emploi s'est accru en moyenne de quelque 4 pour cent par an entre 1979 et 1988, et de 3.2 pour cent entre 1988 et 1993, taux comparables à ceux de la population active (graphique 18). Cette tendance générale dissimule cependant les effets conjoncturels de la crise de la dette. La stagnation de l'emploi salarié (mesuré par les compte nationaux) entre 1982 et 1986, et son très lent redressement au cours des années suivantes (croissance moyenne de 1 pour cent) donnent à penser qu'une partie de l'augmentation de l'emploi s'est faite dans le secteur informel<sup>54</sup>. Pendant les premières années de la

Graphique 18. **EMPLOI**  
Millions



1. Enquête sur les professions, comparable aux enquêtes sur l'emploi.

Source : INEGI, recensements de la population de 1970 et 1990 ; ECSO 1979 ; ENE 1988, 1991, 1993 et 1995.

phase d'ajustement qui a suivi la crise de la dette, la faible création d'emplois dans le secteur privé a été partiellement compensée par une croissance encore rapide de l'emploi dans le secteur public – y compris les entreprises publiques. Néanmoins, cette tendance s'est interrompue en raison de l'intensification de l'effort d'assainissement budgétaire à partir de 1987 et de la vague de privatisations du début des années 90, et l'emploi s'est contracté dans le secteur public (tableau 18).

Dans ce tableau d'ensemble, la caractéristique essentielle du marché du travail mexicain – le contraste entre un secteur moderne de plus en plus ouvert à la concurrence étrangère et des activités informelles traditionnelles largement concentrées dans le secteur des biens non échangeables – est devenue progressivement plus accusée depuis 1982. L'emploi s'est déplacé de l'agriculture et des industries manufacturières vers les services, et, à l'intérieur des industries manufacturières, le secteur des *maquiladoras* – qui n'a que peu de liens avec les autres industries manufacturières (et peu d'effets d'entraînement) – a été l'élément le plus dynamique. La création d'emplois dans les services a principalement

Tableau 18. **L'emploi dans le secteur public**

Pourcentages de variation annuels

	Part dans l'emploi total 1993	1980-86	1986-90	1991	1992	1993
<b>Total</b>	<b>12.3</b>	<b>5.5</b>	<b>-0.4</b>	<b>0.1</b>	<b>-4.8</b>	<b>-0.6</b>
Administrations publiques <sup>1</sup>	11.0	5.3	0.6	3.7	0.6	2.0
<i>dont :</i>						
Administration centrale <sup>1</sup>	4.5	4.7	0.3	3.8	0.4	-41.3
Entreprises publiques	1.3	6.0	-3.7	-13.9	-30.2	-17.7
<i>dont :</i>						
Sous contrôle direct	0.9	7.6	-3.7	-8.7	-15.1	-15.1

1. Y compris les fonctionnaires travaillant dans les secteurs de l'éducation et de la santé; la chute de l'emploi dans l'administration centrale en 1993 traduit la décentralisation des services d'éducation.

Source : INEGI, comptes nationaux et ENE 1993.

concerné les activités informelles, avec une prédominance d'emplois indépendants ou familiaux, et l'emploi est devenu plus précaire.

### *Évolution sectorielle*

En 1993, un quart de la population employée était encore dans le secteur primaire, 15 pour cent dans les industries manufacturières et près de la moitié dans les services, dans lesquels les activités informelles occupaient une place de plus en plus importante (tableau 19). Dans le secteur manufacturier, l'emploi n'a jamais dépassé 20 pour cent de la population active mexicaine (vers 1980, alors que la part de ce secteur dans le PIB était elle aussi de l'ordre de 20 pour cent). Il a commencé à reculer alors même qu'il était encore relativement faible comparativement à la plupart des autres pays de l'OCDE. Dans la plupart des pays de l'OCDE plus industrialisés, l'emploi manufacturier avait atteint des niveaux beaucoup plus élevés avant que les activités tertiaires ne commencent à se développer<sup>55</sup>. Le secteur manufacturier a été sérieusement affecté par la chute d'activité qui a suivi la crise de la dette de 1982, et depuis le milieu des années 80, du fait des profonds changements structurels, il est devenu une source moins importante de création d'emplois (graphique 19, partie A).

Un processus de libéralisation généralisée des échanges a été engagé pendant la seconde moitié des années 80, faisant du Mexique, en moins de quatre

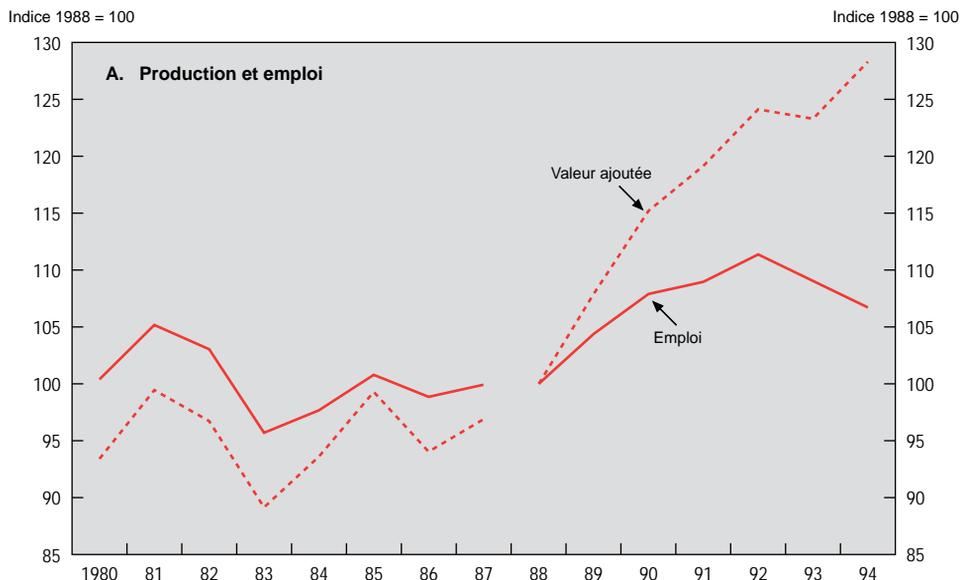
Tableau 19. **Emploi par secteur**

En pourcentage de l'emploi total

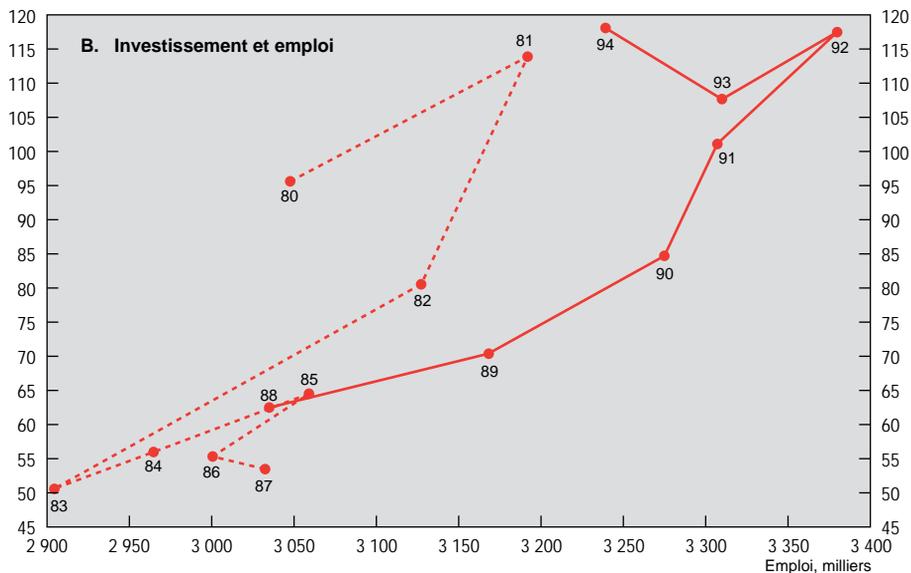
	Mexique				États-Unis	Canada	Grèce	Portugal	Espagne	Turquie
	1960	1970	1979	1993						
					1993					
Agriculture, sylviculture et pêche	54.2	39.4	28.9	26.9	2.7	4.4	21.3	11.3	10.1	44.9
Industries minières et extractives	1.2	1.4	1.0	0.5	0.6	1.2	0.5	0.5	0.5	0.7
Industries manufacturières	13.7	16.7	19.5	15.5	16.4	14.5	15.6	23.8	20.3	14.4
Construction	3.6	4.4	6.4	5.7	6.1	5.3	7.0	8.1	9.2	6.1
Commerce de gros et de détail, restauration et hôtellerie	9.5	9.2	13.8	17.1	22.0	23.5	21.3	19.4	21.0	12.5
Transports, entreposage et communications	3.1	2.8	3.3	4.1	5.4	6.2	6.7	4.7	5.9	4.8
Services	13.5	19.8	25.9	29.1	45.8	43.7	26.5	31.5	32.2	16.1
<i>dont :</i>										
Administration publique	..	3.1	..	3.9	15.6	21.7	10.0	17.1	14.5	8.1
Finances, assurances, immobilier et services aux entreprises	..	..	..	6.1	10.8	11.8	5.9	6.9	6.5	2.3

Source : INEGI, Recensement 1960, ECSO 1979, ENE 1993 ; *Statistiques de la population active de l'OCDE* et *Comptes nationaux de l'OCDE*.

### Graphique 19. EMPLOI, PRODUCTION ET INVESTISSEMENT DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES



Investissement, en milliards de pesos au niveau des prix de 1993



Source : OCDE, basé sur les comptes nationaux aux prix constants de 1993 pour 1988-94 ; prix constants de 1980 pour 1980-87.

ans, une économie très ouverte, ce qui a conduit à une profonde restructuration du secteur manufacturier<sup>56</sup>. Les prix jouant mieux leur rôle d'indicateurs, l'intensification de la concurrence a incité les entreprises à utiliser de manière plus efficiente les facteurs de production, ce qui s'est traduit par des transferts d'emploi entre les secteurs comme à l'intérieur de chacun d'eux. Après avoir chuté en 1981-82, l'investissement a recommencé à s'accroître, et ce mouvement s'est accompagné d'une progression de l'emploi, signe d'une expansion des capacités. Après 1992 cependant, l'ouverture de l'économie et l'appréciation progressive du taux de change réel ont renforcé les pressions s'exerçant sur le secteur des biens échangeables. Les investissements de modernisation et de rationalisation ont pris la première place, et l'emploi n'a cessé de fléchir. Le secteur des *maquiladoras*, exclusivement axé vers l'exportation, a occupé une place particulière<sup>57</sup>. Si on laisse ce secteur de côté, l'emploi a surtout reculé dans les branches où il était possible de réaliser de très importants gains de productivité grâce à l'évolution technologique et à la rationalisation de la production, comme les industries métallurgiques de base (tableau A1 de l'annexe I)<sup>58</sup>. Des branches telles que les textiles et les produits du bois ont également enregistré des pertes d'emploi, en raison de leur incapacité à affronter la concurrence tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.

Face à l'atonie de la demande intérieure et à la suppression de la protection aux frontières, l'industrie mexicaine s'est réorientée vers les marchés extérieurs. Depuis 1987, la plupart des emplois ont été créés dans des entreprises exportatrices, mais plus particulièrement dans le secteur des *maquiladoras*, qui absorbait en 1993 plus de 20 pour cent des effectifs manufacturiers<sup>59</sup>. La nature des activités des *maquiladoras* a évolué au fil des ans : alors qu'au départ elles étaient principalement centrées sur le textile, les activités les plus dynamiques sont devenues plus récemment celles de fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (construction automobile et matériels électriques et électroniques essentiellement), tant en termes de production qu'en termes d'emploi. Contrairement aux autres secteurs où l'investissement technologique est faible, les *maquiladoras* se sont nettement modernisées sur le plan technologique. Des activités d'assemblage faisant appel à une main-d'œuvre peu qualifiée (pour la plupart des femmes) à faible salaire et taux élevé de rotation, les *maquiladoras* se sont de plus en plus tournées vers des activités faisant appel à des techniques plus sophistiquées et exigeant une main-d'œuvre plus qualifiée.

En conséquence, un nombre croissant d'hommes sont employés dans ce secteur bien que les femmes y occupent encore une place prédominante. On estime que le dynamisme du secteur des *maquiladoras* n'a guère eu de retombée en termes de création d'emplois dans les autres entreprises. La plupart des facteurs de production étant importés (98 pour cent en 1988), le degré d'intégration avec le reste du système productif est faible. Un recours accru des *maquiladoras* à la sous-traitance – comme cela pourrait être le cas après 1995 du fait de la dépréciation du taux de change – stimulerait la création d'emplois.

Au cours de la dernière décennie, le secteur des services a absorbé la plupart des nouveaux arrivants sur le marché du travail, ainsi que les travailleurs rejetés par les autres secteurs, représentant ainsi une part croissante de la population active. Cette évolution, amorcée dès les années 70, s'est précisée après la récession du début des années 80. De 1991 à 1993, 89 pour cent des emplois créés concernaient le secteur tertiaire (la moitié dans le commerce et la moitié dans les autres services), revêtant de plus en plus souvent la forme d'emplois à caractère informel, avec une prédominance de l'emploi indépendant ou familial. En témoignent les tendances divergentes de la productivité dans le secteur des services : alors que les activités liées à l'ouverture et à la modernisation de l'économie (commerce et hôtellerie, transports et communications) enregistraient des gains de la productivité du travail à la fin des années 80, celle-ci fléchissait dans les autres catégories de services, de sorte que, globalement, la productivité de ce secteur est restée stationnaire au cours de la période 1984-89 (Banque mondiale, 1994).

L'emploi agricole s'est contracté, quoique plus lentement depuis 1980 qu'auparavant. Néanmoins, à plus de 25 pour cent, la part des activités primaires dans l'emploi total reste l'une des plus élevées de la zone de l'OCDE, après la Turquie et la Grèce. Elle est également relativement importante comparativement à la part du secteur agricole dans le PIB total – tombée de 19 pour cent en 1980 à 7 pour cent en 1994 –, ce qui donne à penser que ce secteur absorbe une large partie de l'offre excédentaire de main-d'œuvre<sup>60</sup>. Depuis 1980, la valeur ajoutée agricole a progressé de moins de 1 pour cent par an en moyenne, alors que la population active de ce secteur s'accroissait de 3 pour cent par an. Comme dans beaucoup de pays en développement, le recul de la productivité et des rémunérations dans le secteur agricole s'explique dans une large mesure par le partage du travail sur les exploitations familiales pour compenser la réduction des possibi-

lités d'emploi dans les zones urbaines (Turnham, 1993). Le secteur agricole est cependant constitué de différentes composantes, depuis les grandes exploitations commerciales (qui emploient environ un travailleur agricole sur dix) jusqu'à la production de subsistance (un tiers de la population active agricole, principalement concentrée dans les régions centrales et méridionales)<sup>61</sup>.

### *La nature de l'emploi*

Parallèlement à l'expansion du secteur des services, l'augmentation du nombre de travailleurs non salariés s'est accélérée et la nature de l'emploi s'est modifiée (tableau 20). En 1993, la part du travail indépendant atteignait quelque 30 pour cent de l'emploi total, soit le taux le plus élevé de la zone de l'OCDE après la Grèce (et juste avant la Turquie) (graphique 20). Le travail familial non rémunéré avait lui aussi progressé, puisqu'il occupait environ 13 pour cent de la population active au début des années 90.

Du fait de l'élargissement de la part de l'emploi non salarié, du développement des activités informelles et de la proportion croissante de petites et micro-entreprises, la nature de l'emploi a changé, avec plus d'emplois d'une durée

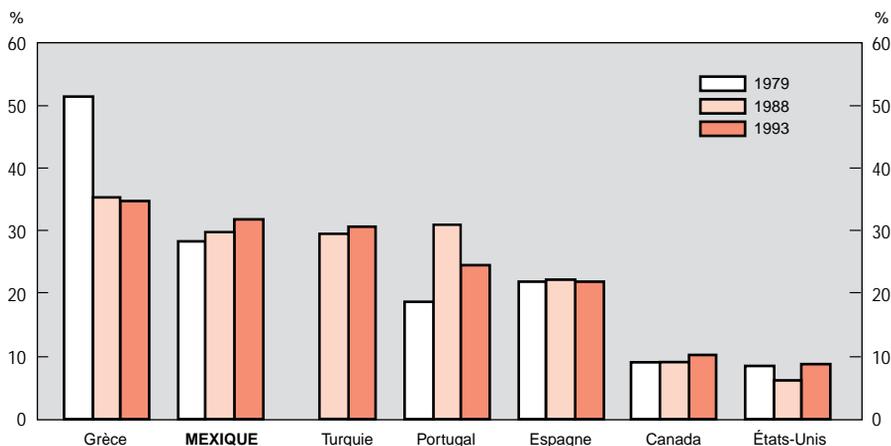
Tableau 20. **Emploi par catégorie professionnelle**  
En pourcentage de l'emploi total

	Salariés	Employeurs et personnes travaillant à leur compte	Travailleurs familiaux non rémunérés
<b>Mexique</b>			
1960	60.4	34.6	5.0
1979	62.9	28.8	8.2
1991	56.7	32.5	13.0
1993	56.9	31.7	13.9
1995	57.3	29.6	13.0
<b>1993</b>			
États-Unis	91.1	8.7	0.3
Canada	89.1	10.3	0.6
Grèce	52.3	42.6	5.1
Portugal	73.6	24.6	1.9
Espagne	74.0	16.7	9.2
Turquie	40.1	30.7	29.2

Source : INEGI, Recensement de 1960, ECSO 1979, ENE 1991, 1993, 1995; *Statistiques de la population active de l'OCDE*.

Graphique 20. **COMPARAISON DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS**

En pourcentage de l'emploi total



Source : OCDE, *Statistiques de la population active* ; INEGI, Encuesta Continua Sobre Ocupación 1979, Encuesta Nacional de Empleo 1988 et 1993.

incertaine et n'offrant pas d'avantages sociaux. Durant la phase de reprise 1988-93, la dimension moyenne des entreprises a diminué, passant de cinq à quatre personnes dans le secteur non agricole de l'économie, reflet de l'expansion plus rapide du secteur des services que des activités manufacturières<sup>62</sup>. Cette évolution a contribué à maintenir à un très faible niveau la couverture globale du système de sécurité sociale. L'affiliation à la sécurité sociale est beaucoup plus répandue parmi les travailleurs salariés que parmi les travailleurs indépendants (près des deux tiers des salariés acquittaient des cotisations en 1991) ; la fraude est cependant très fréquente dans les petites entreprises, même pour les salariés<sup>63</sup>. En 1993, un tiers seulement de la population active totale cotisait au système public de sécurité sociale (IMSS, ISSSTE, PEMEX, etc.), soit un pourcentage proche de celui de 1979<sup>64</sup>. La proportion est beaucoup plus faible dans les zones rurales que dans les zones urbaines (18 pour cent dans les zones les moins urbanisées contre 50 pour cent dans celles qui l'étaient le plus en 1993). Si l'on utilise le nombre total de travailleurs assurés par l'institut de sécurité sociale du secteur privé (IMSS) comme variable représentative de l'emploi dans le secteur

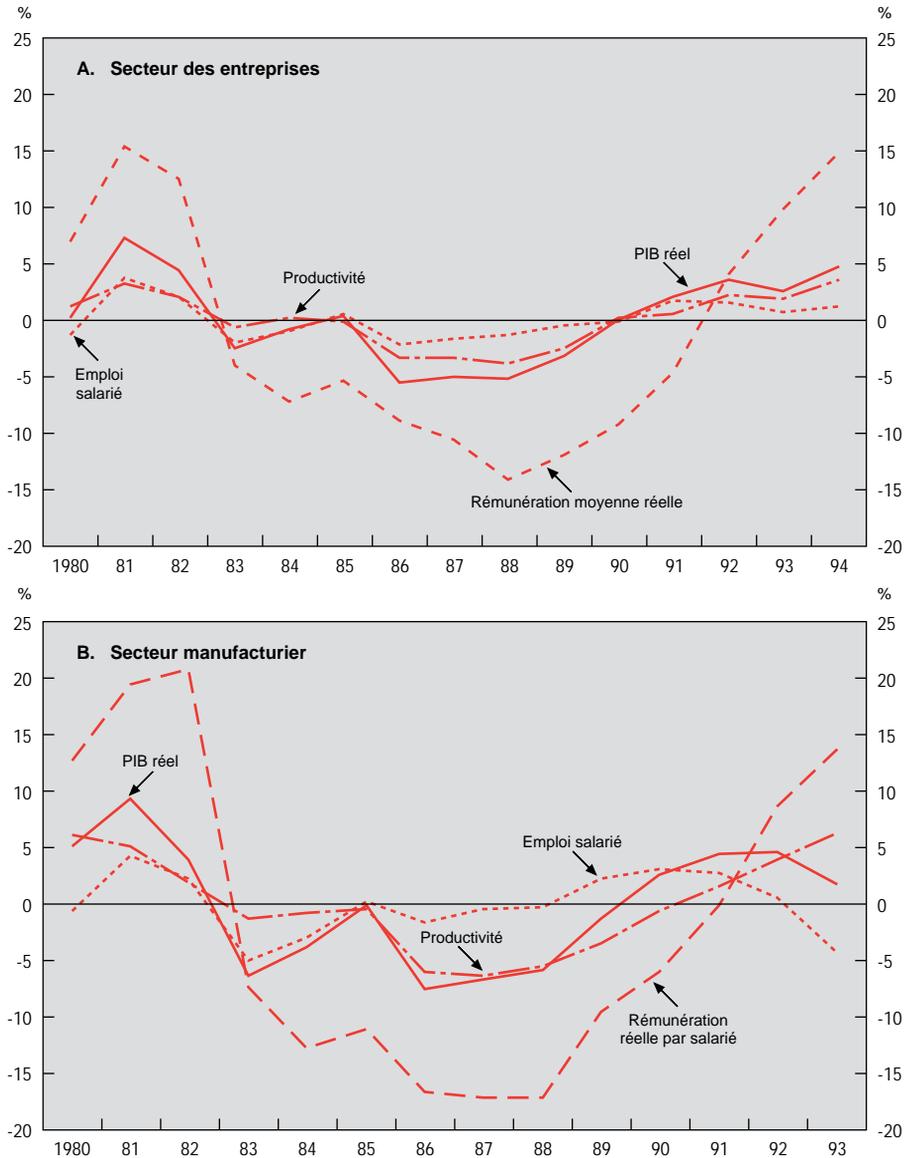
formel, la création nette d'emplois paraît avoir été pratiquement nulle dans ce secteur pendant la dernière partie des années 80 et le début des années 90.

Dans le secteur formel de l'économie, des formes d'emploi atypiques sont apparues, mais le processus n'a pas revêtu partout la même ampleur<sup>65</sup>. Dans le secteur manufacturier, le travail à temps partiel paraît rare, et représentait moins de 0.5 pour cent des effectifs de ce secteur en 1992. Le travail temporaire (c'est-à-dire les contrats de durée déterminée) semble en revanche être de plus en plus largement utilisé depuis le début des années 80 ; au début des années 90, 12 pour cent des travailleurs du secteur manufacturier avaient été recrutés sur la base de contrats de durée déterminée. Le Mexique occupe ainsi une position intermédiaire parmi les pays de l'OCDE, après la Grèce, le Portugal et l'Espagne (ainsi que l'Australie), mais avant la plupart des autres pays européens<sup>66</sup>. Le manque d'informations statistiques ne permet pas d'évaluer de manière précise les formes atypiques de travail dans le secteur formel des services. Selon l'enquête sur l'emploi dans les zones urbaines, qui couvre les services ainsi que les industries manufacturières – tant dans le secteur formel que le secteur informel –, il semble que la part du travail à temps partiel dans l'emploi total ne soit pas négligeable : 24 pour cent de la population active urbaine travaillait moins de 35 heures par semaine en 1993-94 (et 4 pour cent moins de 15 heures). De même, un pourcentage relativement important de la population active travaillait beaucoup plus que les 48 heures de la durée hebdomadaire normale du travail (25 pour cent) – et ce pourcentage n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années<sup>67</sup>.

### *Évolution des salaires*

Contrairement à ce qu'on a observé dans de nombreux pays de l'OCDE, les salaires réels se sont fortement ajustés après la crise de la dette (graphique 21). Globalement, les salaires réels (mesurés de manière approchée par la rémunération moyenne par salarié corrigée de l'IPC) ont accusé une baisse cumulée de 40 pour cent entre 1981 et 1988, alors que le salaire réel moyen des salariés assurés à l'IMSS perdait 54 pour cent de sa valeur pendant la même période (graphique 22)<sup>68</sup>. Bien qu'ils se soient redressés à partir de 1989, ils se trouvaient encore, cinq ans plus tard, en 1993, bien en dessous de leur niveau de 1981. Les fluctuations du taux de salaire de l'IMSS ont été plus accusées que celles de la rémunération moyenne – caractéristique que l'on observe dans l'ensemble de l'économie ainsi que dans le secteur manufacturier –, ce qui suggère que le

Graphique 21. **AJUSTEMENTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL**  
Écarts par rapport à la tendance<sup>1</sup>

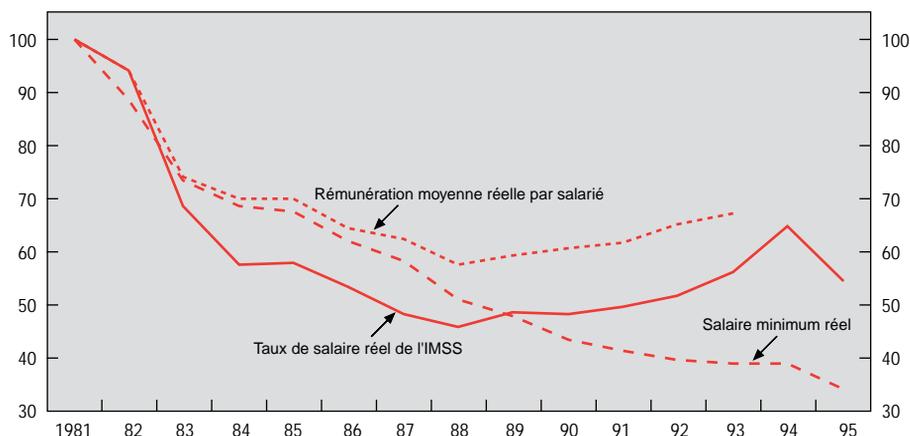


1. Filtre de Hodrick-Prescott, facteur de lissage = 1 600.

Source : OCDE, *Comptes nationaux et Principaux indicateurs économiques* ; INEGI.

## Graphique 22. ÉVOLUTION DES SALAIRES RÉELS

1981 = 100



Source : OCDE, *Comptes nationaux* ; IMSS et Comisión de Salarios Minimos.

secteur formel a été au moins aussi flexible que le secteur informel en matière d'ajustement des salaires.

Les écarts de salaires entre les différentes catégories de travailleurs, qui résultaient dans une certaine mesure de la politique antérieure de substitution de productions nationales aux importations, ont été fortement réduits après la libéralisation des échanges (tableau 21). Les salaires dans le secteur des biens échangeables, dont certaines parties étaient fortement protégées, ont convergé vers ceux du secteur des biens non échangeables ; et, dans les seules industries manufacturières, les écarts entre les entreprises travaillant pour l'intérieur et celles travaillant pour l'exportation se sont resserrés. Dans le même temps, l'écart de salaire entre les travailleurs syndiqués et non syndiqués n'a cessé de diminuer entre 1984 et 1992, peut-être en raison de l'affaiblissement de l'influence des syndicats, et il a maintenant pratiquement disparu. En revanche, les écarts de salaire entre les différentes régions et les sexes, ainsi qu'entre les *maquiladoras* et les non-*maquiladoras*, ont persisté ou se sont même creusés. Ces écarts reflètent en partie des différences de dotation en capital humain, l'exemple le plus évident étant l'écart entre les zones rurales et les zones urbaines (Alarcón et

Tableau 21. **Écarts de salaires entre les différents groupes de travailleurs**

En pourcentage

	1984	1989	1992
Secteurs des biens échangeables/non échangeables <sup>1</sup>	85.8	97.3	107.7
Industries manufacturières orientées vers le marché intérieur/ vers l'exportation	69.1	83.3	82.7
Travailleurs non syndiqués/syndiqués	75.1	86.1	96.8
États non frontaliers/États frontaliers <sup>3</sup>	93.8	79.1	95.2
Zones rurales/urbaines	55.6	45.6	55.1
Femmes/hommes	76.7	71.6	74.7
États les plus pauvres/autres États <sup>4</sup>	91.8	82.2	86.5

*Note* : Toutes les comparaisons, sauf les travailleurs des zones urbaines et rurales, sont calculées pour les salariés des zones urbaines seulement.

1. Le secteur des biens échangeables comprend les activités minières et manufacturières, tandis que les secteurs des biens non échangeables comprend les services d'utilité publique, la construction, le commerce, les transports et les communications.
2. Les secteurs orientés vers l'exportation sont ceux qui exportent un pourcentage de leur production totale supérieur à la moyenne. Ils comprennent les produits chimiques, les métaux de première fusion, les produits métalliques, les machines et l'outillage.
3. Les États frontaliers sont les cinq États situés à la frontière avec les États-Unis : Baja California Norte, Sonora, Chihuahua, Coahuila et Tamaulipas.
4. Les États les plus pauvres sont Oaxaca, Guerrero, Chiapas et Hidalgo.

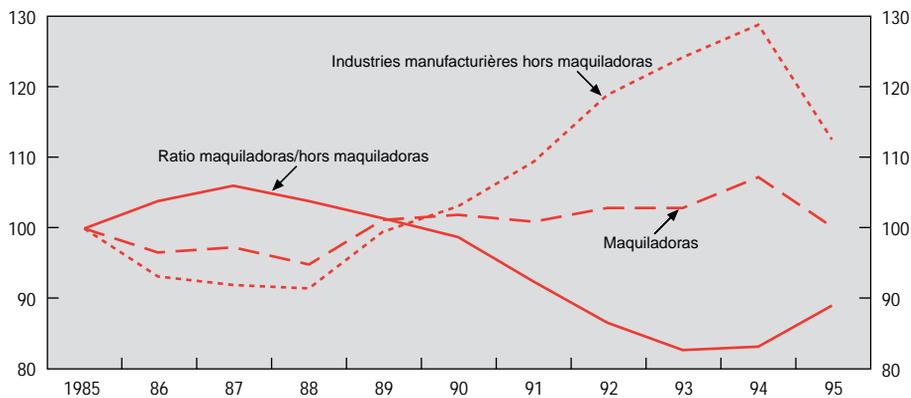
*Source* : Alarcón et McKinley (1995), sur la base des Enquêtes nationales sur le revenu et des dépenses des ménages.

McKinley, 1995). L'écart de salaires entre les *maquiladoras* et les non-*maquiladoras* est particulièrement important<sup>69</sup>. Il résulte en partie de la spécificité des emplois dans les *maquiladoras* – généralement peu qualifiés, ne demandant guère d'expérience, principalement occupés par des femmes et faisant l'objet d'une plus forte rotation que dans les autres secteurs, encore que ces différences soient moins marquées qu'elles ne l'étaient dans le passé. Le creusement de l'écart des salaires entre 1989 et 1993 reflète probablement l'appréciation réelle du peso, qui a conduit ces entreprises à réduire leurs coûts salariaux (les prix de leur production étant fixés en dollars) (graphique 23).

Les écarts de salaires entre travailleurs qualifiés et non qualifiés paraissent s'être creusés. A l'intérieur de chaque groupe de travailleurs (défini par secteur, sexe, situation géographique, etc.), ceux ayant le niveau d'instruction le plus avancé ont reçu des salaires de plus en plus élevés, entraînant par la même une aggravation de la dispersion des salaires (Alarcón et McKinley, 1995). La même tendance peut être observée dans les industries manufacturières où les salaires des ouvriers se sont progressivement décrochés de ceux des employés depuis 1985 (graphique 24). Les travailleurs peu qualifiés n'ont pas récupéré les pertes

Graphique 23. **ÉVOLUTION DES SALAIRES RÉELS DANS LES MAQUILADORAS ET HORS MAQUILADORAS**

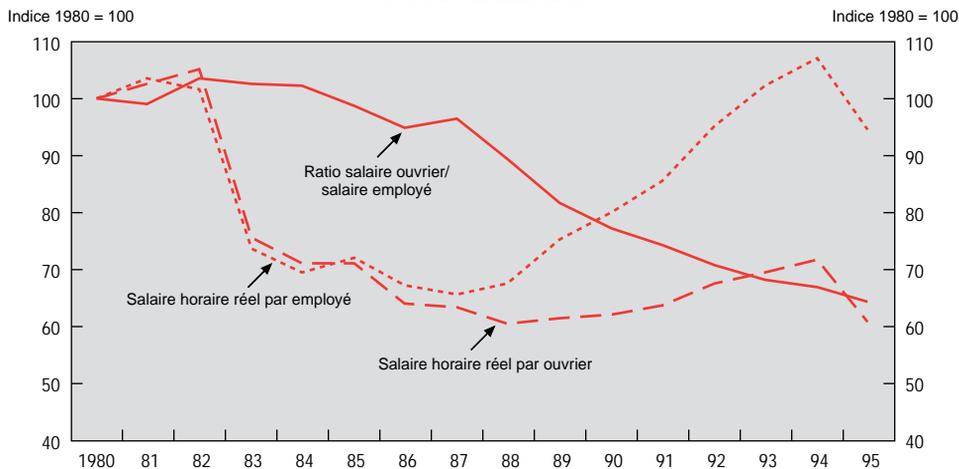
1985 = 100



Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE fondés sur l'INEGI, Encuesta Industrial Mensual, Estadísticas de la Industria Maquiladora de Exportación.

Graphique 24. **ÉVOLUTION DES SALAIRES RÉELS DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS/NON QUALIFIÉS**

Secteur manufacturier



Source : INEGI, Encuesta Industrial Mensual.

de salaires réels accumulées au début des années 80, contrairement à ce qui s'est produit pour les travailleurs plus qualifiés. Au moins jusqu'en 1990, cela ne semble pas avoir tenu à un déplacement d'emplois vers les industries intenses en personnel qualifié, mais plutôt à la part croissante des entreprises exportatrices à capitaux étrangers (à l'intérieur de chaque industrie), qui versent des primes plus élevées que les autres entreprises au personnel qualifié (Hanson et Harrison, 1995)<sup>70</sup>.

## Les mesures à prendre

Le marché du travail mexicain a témoigné d'une indéniable capacité à s'adapter aux chocs sans qu'il en résulte un fort chômage ouvert. D'importants ajustements ont été opérés au niveau des salaires et de l'emploi, et, globalement parlant, l'économie est largement parvenue à générer des emplois. Néanmoins, l'essentiel des créations d'emplois ont concerné le secteur informel, qui représentait déjà un important pourcentage de l'emploi au début des années 80 et qui n'a cessé depuis lors de s'étendre. Du fait de la libéralisation des échanges, le secteur manufacturier a fait l'objet d'une profonde restructuration, l'emploi se déplaçant vers les entreprises les plus productives, qui travaillent souvent pour l'exportation. Néanmoins, l'ouverture de l'économie conjuguée à l'appréciation du taux de change réel n'a pas permis au secteur formel dans son ensemble de créer suffisamment d'emplois pour absorber une population active exceptionnellement dynamique. Malgré les bons résultats de certaines entreprises, les retombées en termes de création d'emplois ont été limitées, la raison en étant la faible intégration de ces entreprises au reste de l'économie – et en particulier l'étroite dépendance de bon nombre d'elles, notamment les *maquiladoras*, à l'égard des facteurs de production importés. De ce fait, les emplois créés ont souvent concerné des activités à faible productivité et faiblement rétribuées, n'ouvrant que peu ou pas droit à prestations (et n'étant souvent pas couvertes par la sécurité sociale).

Au vu des résultats du marché du travail, on pourrait penser que sa flexibilité est relativement importante par rapport à beaucoup d'autres pays de l'OCDE. Cette flexibilité, on le verra plus loin, ne résulte pas d'un cadre réglementaire explicite, mais s'est faite progressivement grâce à l'extension du secteur informel, au développement de l'emploi dans les petites entreprises, au recours croissant au travail à temps partiel, et elle a été facilitée par la flexibilité globale des salaires<sup>71</sup>.

Une question essentielle est celle de savoir si les institutions du marché du travail sont ou non adaptées à l'environnement de concurrence accrue et si elles répondent au plus grand besoin de réallocation de la main-d'œuvre ; l'existence d'un filet de sécurité adéquat mérite également de retenir l'attention car elle permettrait de réduire le coût des ajustements. Néanmoins, pour que la production et l'emploi s'améliorent véritablement, il faut plus qu'un ensemble approprié d'incitations ; des financements pour l'investissement et une amélioration des infrastructures physiques et du capital humain sont des facteurs déterminants pour le développement.

### ***Renforcer la capacité d'ajustement et d'adaptation***

#### *Le système de détermination des salaires*

Le système de négociation des salaires dans le secteur formel a permis la flexibilité des rémunérations, tant au niveau global – les salaires reflétant les conditions macroéconomiques d'ensemble – qu'au niveau des régions et de l'entreprise – les salaires s'adaptant aux conditions locales et à la capacité de paiement des entreprises. Après 1987, les négociations de salaires se sont déroulées dans le cadre du *Pacto* – accord tripartite entre les pouvoirs publics et des représentants des employeurs et des travailleurs de tous les secteurs, qui incluait des relèvements négociés de certains prix clés (en particulier ceux des biens et services fournis par le secteur public). Conjuguée à des politiques macroéconomiques restrictives, cette coordination centralisée – facilitée par le lien traditionnel entre le principal syndicat et le parti au pouvoir – a favorisé le processus de désinflation. Les négociations sont devenues plus prospectives : les salaires devaient s'aligner sur l'objectif d'inflation, lequel, en période de désinflation, est toujours inférieur à l'inflation effective moyenne<sup>72</sup>. L'un des reproches que l'on peut généralement faire à l'encontre des arrangements de négociation nationaux est qu'ils ne permettent pas toujours aux modifications de la demande relative – et de l'offre relative – de travailleurs (par qualifications, expérience ou lieu géographique) de se refléter dans les écarts de salaires. Pour répondre à cette préoccupation, il y a eu une décentralisation accrue dans le cadre du *Pacto*. Une prime de productivité décidée au niveau de l'entreprise pour les règlements de salaires dans le secteur privé a été incluse dans les dispositions du *Pacto*, et ce à compter d'octobre 1993<sup>73</sup>. Allant encore plus loin, le *Pacto* signé en octobre 1995

ne comportait aucune clause concernant les augmentations de salaires dans le secteur privé en 1996, et ne prévoyait que des relèvements du salaire minimum.

Les conventions collectives sont normalement discutées au niveau de l'entreprise, bien que la loi autorise des négociations au niveau de la branche. Seul un syndicat (celui qui représente la majorité des salariés de l'établissement) peut signer une convention collective, qui couvre alors la totalité des salariés dudit établissement. Les accords sont soumis à révision tous les ans en ce qui concerne les salaires, tous les deux ans pour ce qui est des autres conditions de travail. Les parties aux négociations décident si l'accord doit s'appliquer à un seul établissement ou doit être étendu à toutes les établissements de l'entreprise ; la décision figure dans la convention collective. Les conflits du travail peuvent être réglés par négociations directes entre les parties concernées, par voie de conciliation et, si cette dernière procédure échoue, par les tribunaux. Les conseils de conciliation et d'arbitrage (*Juntas de Conciliación y Arbitración*, composés de représentants des travailleurs, des employeurs et du gouvernement) ont compétence en matière de conflits individuels et collectifs ; les incertitudes concernant le temps nécessaire avant qu'une décision intervienne peuvent être coûteuses pour les partenaires sociaux, de sorte que les parties tendent à s'entendre directement.

Les accords d'entreprise ou les conventions collectives couvrant plusieurs employeurs peuvent être étendus à des parties tierces : si les deux tiers des travailleurs syndiqués à l'intérieur d'une branche dans une région géographique donnée sont couverts par un accord, celui-ci devient texte de loi – (*contrato-ley* ou « loi-contrat ») – qui s'applique obligatoire à l'ensemble de la branche, y compris aux établissements qui ne l'ont pas signé. Antérieurement, il existait des « lois-contrats » dans les branches fortement syndiquées, telles que les industries textiles et sucrières ; à l'heure actuelle, sept branches, employant un peu moins de 100 000 travailleurs, sont couvertes par des accords de ce type<sup>74</sup>. Il existe toujours un risque que les accords conclus entre les employés et les employeurs des grandes entreprises d'une branche fassent peser une charge excessive sur les entreprises de plus petite dimension. Néanmoins, les accords ont généralement fixé un plancher, les dispositions plus généreuses étant habituellement négociées au niveau de l'entreprise.

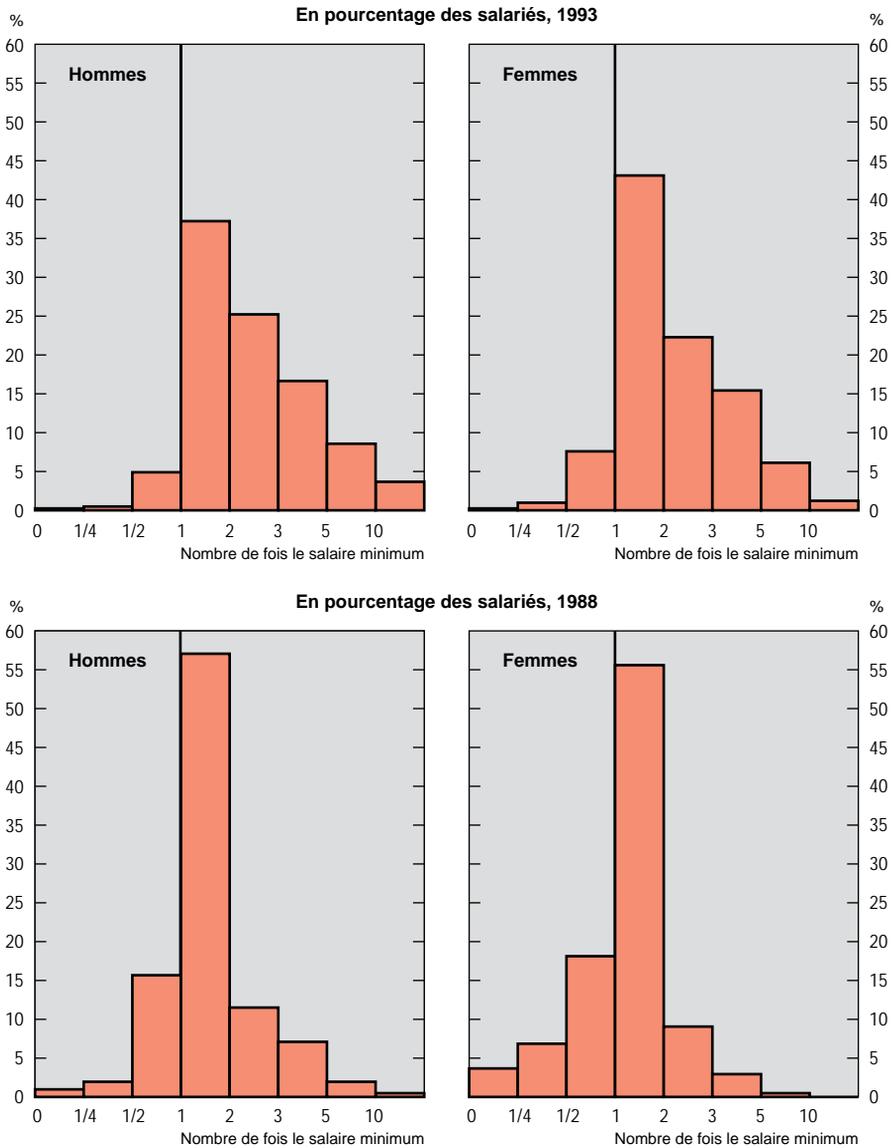
Dans le secteur public, les pratiques en matière d'emploi et de détermination des salaires sont définies dans une section particulière de la Constitution générale

et sont régies par une loi distincte ; néanmoins, les entreprises publiques et plusieurs entités publiques, telles que les universités publiques et l'institution nationale de sécurité sociale (IMSS) sont couvertes par les mêmes règles que les entreprises privées. Le droit de grève est reconnu à tous les travailleurs quels qu'ils soient, sauf aux membres de l'administration publique fédérale employés à l'étranger.

Il existe un salaire minimum légal, avec trois niveaux différents selon la région, et il n'y a pas de niveau réduit pour les jeunes. Le salaire minimum servait de point de référence pour toutes les indexations jusqu'au milieu des années 80, et il a baissé en termes réels à l'instar du salaire moyen. A partir de 1987, les relèvements du salaire minimum ont été fixés chaque année dans le cadre du *Pacto*. Depuis lors, en termes réels, bien que le salaire moyen ait commencé à augmenter, le salaire minimum a poursuivi sa baisse. En 1994, le salaire minimum réel était inférieur de 60 pour cent à son niveau de 1981 et représentait moins de 30 pour cent du salaire moyen de l'IMSS<sup>75</sup>. La part des salariés dont le revenu était inférieur à un salaire minimum est tombée de 22 pour cent en 1988 à environ 6 pour cent en 1993 dans les zones urbaines (graphique 25).

Il ne semble pas que le cadre institutionnel donne aux salariés un grand pouvoir de négociation pour obtenir des augmentations de salaires, ni dans l'ensemble, ni dans le cas de groupes particuliers<sup>76</sup>. Depuis longtemps, les relations professionnelles au Mexique se caractérisent par la prédominance d'une confédération syndicale, le Congrès des travailleurs, qui regroupe plusieurs syndicats nationaux et confédérations de syndicats<sup>77</sup>. Aujourd'hui, le syndicalisme officiel continue de jouer un rôle de premier plan, son influence étant facilitée par certaines dispositions du droit du travail ou les interprétations qui en sont faites. Néanmoins, certains signes montrent que la situation évolue. Si le droit du travail ne s'est pas modifié, les relations industrielles se sont adaptées aux besoins de l'industrie dans plusieurs secteurs, avec des arrangements de plus en plus flexibles et des contrats de nature à faciliter la mobilité. Un accord récent entre représentants des salariés et du patronat pose les principes pour avancer dans cette direction de façon plus formelle. Mais jusqu'à présent le processus a été plutôt *ad hoc*, et cela n'empêche pas le maintien de pratiques très restrictives. Il est peu probable que le pouvoir des syndicats ait fait baisser l'emploi dans le secteur formel en portant les salaires au-dessus du niveau d'équilibre du marché ;

Graphique 25. **DISTRIBUTION DES SALAIRES**  
Zones urbaines (plus de 100 000 habitants)



Source : INEGI, Encuesta Nacional de Empleo, 1988 et 1993.

## Encadré 5. Syndicalisation : réglementations et pratiques

La législation fédérale du travail (LFT), édictée en 1931 et révisée en 1970, réglemente les activités syndicales. Le droit à la liberté d'association est clairement inscrit dans la Constitution et la LFT (article 354). Les travailleurs peuvent former des syndicats au niveau de l'entreprise ou de la branche d'activité, ou entre différents secteurs au niveau national. La syndicalisation n'est pas obligatoire. Un minimum de 20 travailleurs est nécessaire pour créer un syndicat au niveau de l'entreprise (article 364). Il peut exister plus d'un syndicat par entreprise, mais dans la pratique – notamment dans les petites et moyennes entreprises –, il n'existe souvent qu'un syndicat (voire aucun dans les entreprises les plus petites). Il n'est pas explicitement interdit aux *trabajadores de confianza* de former leur propre syndicat ; mais les travailleurs de cette catégorie ne sont pas autorisés à appartenir au syndicat formé par les autres travailleurs de l'entreprise et ne sont pas couverts par les conventions collectives négociées par ces derniers. Dans le cas des organismes publics, un seul syndicat peut être créé.

La syndicalisation est forte dans les entreprises de moyenne et grande dimension, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Au début des années 80, le taux de syndicalisation dépassait 40 pour cent dans plusieurs industries manufacturières, telles que le ciment, les textiles et le caoutchouc, et il était largement supérieur à 50 pour cent dans les entreprises publiques des secteurs du sucre, du pétrole, des chemins de fer, des téléphones et de l'électricité.

Les problèmes potentiels que peut poser la mise en œuvre de la législation sont les suivants :

- i) Les dispositions d'exclusivité syndicale sont légales dans les conventions collectives : une convention collective peut comporter une « clause d'exclusion » selon laquelle l'employeur doit embaucher en priorité les travailleurs qui appartiennent au syndicat disposant du pouvoir de négociation dans la mesure où ils correspondent au profil du poste\*. Si aucun travailleur syndiqué ne convient au poste, la personne embauchée devra adhérer au syndicat. L'employeur doit licencier un travailleur qui a été radié du syndicat.
- ii) Les organes chargés de la conciliation et de l'arbitrage ont le pouvoir discrétionnaire de décider si une grève est légale ou non. S'ils déclarent qu'une grève est illégale, les grévistes doivent reprendre le travail dans la journée, faute de quoi ils peuvent être licenciés.

Ces clauses pouvant être utilisées pour ralentir la production, les entreprises où existe un syndicat négocient souvent avec lui la composition de leurs effectifs pour éviter les conflits. Les employeurs encouragent aussi de plus en plus la constitution de « syndicats blancs » (syndicats « non militants ») au niveau de l'entreprise. Les conventions collectives signées par l'employeur et le syndicat peuvent stipuler quelles fonctions ou

(voir page suivante)

(suite)

occupations peuvent être remplies par des travailleurs temporaires ou des *trabajadores de confianza*. Cette dernière catégorie représente une part significative et croissante des effectifs, signe de la plus grande volonté des syndicats de coopérer.

---

\* Cette clause ne s'applique pas aux travailleurs embauchés avant la conclusion de la convention collective.

il a, semble-t-il, plutôt contribué à préserver l'emploi, comme en témoignent les accords du *Pacto* décrits plus haut et la faiblesse relative des avantages de salaire dûs à la syndicalisation<sup>78</sup>. Les problèmes résident sans doute davantage dans les caractéristiques suivantes : l'importance du rôle des syndicats dans les décisions d'embauche de certaines entreprises ; et surtout, le fait que certaines dispositions de la loi, notamment les clauses d'exclusivité syndicale qui existent encore dans d'anciennes conventions collectives, peuvent être appliquées de manière à favoriser le syndicat officiel (encadré 5).

### *Augmentation de la flexibilité de l'emploi et du temps de travail*

La législation mexicaine concernant la protection de l'emploi est relativement stricte comparativement à celle d'autres pays de l'OCDE. La stabilité de l'emploi est posée en principe dans la loi et les contrats de durée déterminée sont autorisés seulement pour des tâches spécifiques ou des emplois de nature temporaire (encadré 6). Le système actuel d'indemnités de licenciement – dont une part est souvent liée à l'ancienneté et non plafonnée – tend à réduire la mobilité, en influençant le comportement des employeurs comme des employés. Une certaine rigueur de la législation – concernant à la fois la résiliation des contrats et le versement d'indemnités associé – peut se justifier par la nécessité d'offrir une certaine sécurité dans une économie où il n'existe pas d'assurance-chômage établie. D'une certaine manière, cette rigueur peut avoir été bénéfique en rendant l'ajustement structurel politiquement faisable (Paredes, 1993)<sup>79</sup>. Dans le même temps néanmoins, alors que la concurrence accrue de l'étranger exige des ajustements, et donc une certaine mobilité, le système est souvent jugé coûteux au niveau de l'entreprise, de par la longueur du processus et des négociations. La loi prévoit un certain nombre de cas dans lesquels des licenciements collectifs sont possibles, par exemple en cas de modernisation – clause fréquemment invoquée

## Encadré 6. Législation concernant la protection de l'emploi\*

### Règles régissant l'embauche et les licenciements

La loi mexicaine fait la distinction entre les contrats de durée indéterminée et les contrats de durée déterminée.

#### *Contrats de durée indéterminée*

La loi réglemente les licenciements aux niveaux individuel et collectif. Dans l'un et l'autre cas, les salariés ont droit à des indemnités de licenciement.

*Licenciements collectifs* : La LFT prévoit la suspension collective des relations professionnelles établies par une convention collective ou un contrat de travail, ou leur résiliation totale ou partielle. Cette procédure s'applique lorsque des problèmes auxquels l'employeur est confronté ne lui permettent plus d'exploiter l'entreprise, momentanément ou pour une durée indéterminée. Parmi ces problèmes figurent : les cas de force majeure (catastrophes naturelles par exemple), l'incapacité ou le décès de l'employeur, le manque de matières premières, la production excédentaire par rapport aux conditions économiques, etc. Dans ces différents cas, l'approbation préalable de la *Junta* est nécessaire. L'indemnité de licenciement versée pour fin de contrat correspond à 3 mois de salaire et une prime d'ancienneté de 12 jours de salaire par année de service rendue, avec un plafond égal à deux fois le salaire minimum. La réduction collective des effectifs est également autorisée en cas de modernisation de la production (introduction de nouvelles machines ou de nouveaux procédés technologiques). Si aucun accord ne peut être conclu entre le patronat et le salariat, l'employeur doit là encore obtenir l'autorisation préalable de la *Junta*. Dans ce cas, les travailleurs reçoivent une indemnité équivalant à 4 mois de salaire, plus 20 jours de salaire par année de service, plus la prime d'ancienneté susmentionnée.

*Licenciements individuels* : Dans le cas d'un licenciement sans « motif valable », l'employeur doit verser une indemnité de licenciement équivalant à 3 mois de salaire, plus 20 jours de salaire par année de service, à quoi s'ajoute la prime d'ancienneté définie plus haut pour les travailleurs ayant plus de 15 ans de service. C'est là le minimum prévu par la loi : les conventions collectives peuvent prévoir des indemnités de licenciement additionnelles. De plus, le travailleur doit percevoir le salaire correspondant à la période écoulée entre son licenciement et le versement des indemnités. Les sureffectifs ou une faible productivité ne peuvent être juridiquement invoqués pour justifier des licenciements. C'est seulement si l'employeur peut prouver le manque d'intégrité du travailleur ou que ses actions ont causé préjudice aux intérêts de l'entreprise qu'il peut le licencier pour « motif valable ». L'indemnité de licenciement est alors ramenée à 3 mois de salaire. L'employeur doit notifier au travailleur par écrit les causes de son licenciement, mais il

(voir page suivante)

(suite)

n'existe pas de préavis minimum. Les travailleurs licenciés peuvent demander à être réembauchés en saisissant le Conseil de conciliation (avec l'aide du syndicat ou non, selon leur préférence), engageant ainsi une procédure légale d'une durée incertaine. Les « *trabajadores de confianza* » (travailleurs de confiance) sont couverts par la loi relative aux contrats individuels, mais sont soumis à certaines limitations : ces travailleurs qui sont chargés de tâches d'administration, de suivi, de surveillance et de contrôle comptable dans une entreprise, ou d'un emploi personnel auprès de l'employeur ou de ses représentants (secrétaires privés, chauffeurs, messagers, etc.) peuvent être licenciés du fait de la perte de confiance de leur employeur (fondée sur des raisons objectives). De plus, ils ne peuvent pas adhérer aux syndicats créés par les autres travailleurs, et ne sont pas couverts par les conventions collectives négociées par ces derniers.

### ***Contrats de durée déterminée***

Selon la LFT, les contrats de durée déterminée sont autorisés lorsqu'ils sont rendus nécessaires par la nature du travail (tâche spécifique ou travail de caractère temporaire par exemple), pour remplacer momentanément un autre salarié, ou pour certaines activités précisées dans la loi (artistes, pilotes de compagnies aériennes, etc.). Les conventions collectives peuvent préciser la mesure dans laquelle les contrats de ce type peuvent être utilisés par l'employeur.

### **Règles concernant la durée du travail**

La loi prévoit trois horaires standard : un horaire de jour de 8 heures, un horaire de nuit de 7 heures et un horaire mixte (jour et nuit) de 7 h 30. Les travailleurs ne doivent pas travailler plus de 48 heures par semaine, avec un jour complet de repos. D'après STPS (1993), les jours de travail peuvent être répartis sur la semaine sur la base d'un accord entre l'employeur et le salarié, ce qui aboutit parfois à une semaine « groupée », dans le but par exemple de réduire les dépenses et la fatigue liées aux déplacements des travailleurs. Des journées de travail réduites sont autorisées par la loi dans la mesure où celle-ci ne fixe qu'une durée maximale, mais il n'existe pas de salaire horaire. Les heures supplémentaires sont autorisées mais réglementées, et elles doivent être payées le double ou le triple du salaire normal en fonction de leur nombre.

---

\* Cet encadré s'inspire essentiellement des travaux de Buen *et al.* (1991) et STPS (1993).

pendant les années 80 pour licencier tous les salariés d'un établissement, fermer ce dernier puis le réouvrir avec des ouvriers embauchés à des conditions différentes. Dans ce cas, la firme peut être obligée à payer des indemnités de licenciement relativement élevées. C'est le cas également lors d'un licenciement indivi-

duel pour raison non justifiée (y compris pour raison « économique »). Les procédures administratives qu'il est nécessaire de suivre pour mettre en œuvre les dispositions de la loi sont coûteuses pour les entreprises et retardent l'application des décisions. En conséquence, les employeurs préfèrent souvent traiter directement avec les syndicats, et les dispositions de flexibilité prévues par la loi sont rarement utilisées (STPS, 1993). Ces coûts de transaction, proportionnellement plus élevés pour les petites entreprises, peuvent constituer une incitation à se soustraire aux réglementations. De même, le fait que les entreprises doivent payer les indemnités de licenciement au moment où elles sont généralement dans une mauvaise situation financière peut mener à tourner la loi, de sorte que l'efficacité des réglementations est relativement réduite.

Le coût relativement élevé des licenciements, conjugué au fait que la loi interdit les périodes probatoires, peut expliquer la multiplication des contrats de durée déterminée. Progressivement, les syndicats ont accepté plus de travailleurs temporaires que ne le prévoyaient les conventions collectives (STPS, 1993). De même, les entreprises ont eu souvent recours à des heures supplémentaires, non seulement dans des conditions exceptionnelles, mais aussi pour satisfaire aux exigences normales de la production (STPS, 1993).

### *Impôts et transferts*

Au Mexique, les impôts (y compris les cotisations de sécurité sociale) représentent une part relativement peu importante du PIB comparativement aux autres pays de l'OCDE. En 1994, ils s'établissaient à 21.8 pour cent du PIB contre 26.7 pour cent aux États-Unis, 36.1 pour cent au Canada et 30 à 40 pour cent dans les petits pays européens<sup>80</sup>. Étant donné cependant l'ampleur du secteur informel, l'assiette des taxes sur les salaires est étroite. La fiscalité fait donc peser une charge relativement lourde sur les activités productives du secteur formel, incitant par là même les entreprises à opérer en dehors de celui-ci. La pression fiscale contribue de ce fait à créer un « piège de l'informalité ». En revanche, du fait de l'absence d'assurance-chômage, il n'existe pas de « piège du chômage » au Mexique : exception faite des indemnités de licenciement, les travailleurs n'ont aucune garantie de revenu une fois qu'ils ont perdu leur emploi, de sorte qu'ils ont toutes les raisons de trouver une activité<sup>81</sup>. Après la création en 1992 du SAR (système de comptes individuels en vue de la retraite), la possibilité pour les travailleurs d'utiliser une petite partie des sommes déposées sur leur compte

Tableau 22. **Comparaison des coins fiscaux, 1994**

Pour un célibataire gagnant le revenu d'un ouvrier moyen

	En pourcentage des gains bruts			En pourcentage des coûts totaux de main-d'œuvre
	Taux moyen de l'impôt sur le revenu payé	Cotisations de sécurité sociale		Salaires nets <i>plus</i> transferts financiers
		Salariés	Employeurs	
<b>Mexique</b>	<b>7.1</b>	<b>5.1</b>	<b>19.4</b>	<b>87.8</b>
États-Unis	18.2	7.7	7.7	74.1
Canada	21.5	5.4	6.6	73.1
Portugal	7.2	11.0	24.5	81.8
Espagne	12.9	6.6	31.6	80.5
Turquie	26.1	5.1	7.1	68.8
Moyenne OCDE <sup>2</sup>	18.1	9.4	14.7	72.5

1. Différence entre les coûts de main-d'œuvre et le salaire net *plus* les transferts financiers.

2. Moyenne non pondérée.

Source : OCDE 1995, *La situation des ouvriers au regard de l'impôt et des transferts sociaux, Rapport annuel 1991-94.*

d'épargne-retraite en période de chômage a été ouverte, mais seulement après avoir contribué cinq ans, de sorte que cette source de revenu ne pouvait être utilisée avant 1997<sup>82</sup>.

Le coin fiscal global – défini comme les impôts sur les salaires et sur le revenu des ménages –, de 26.5 pour cent en 1994, est lui aussi relativement faible comparativement aux autres pays de l'OCDE (tableau 22). Sur la base des seules cotisations patronales à la sécurité sociale, le Mexique est proche de la moyenne – derrière plusieurs pays européens, tels que le Portugal et l'Espagne, mais devant le Canada et les États-Unis, ainsi que la Turquie. Le taux global de cotisation est de 31.5 pour cent de la masse salariale, dont les quatre-cinquièmes sont à la charge des employeurs (tableau 23). Les cotisations sociales vont, pour l'essentiel, à l'IMSS (institution de sécurité sociale pour les travailleurs du secteur privé) qui assure le paiement des pensions d'invalidité et de vieillesse ainsi que l'assurance-santé et maternité<sup>83</sup>. Les autres cotisations sont destinées au fonds pour le logement (INFONAVIT) qui fournit des prêts bonifiés aux travailleurs en vue de l'acquisition d'une résidence, et au système d'épargne retraite (SAR). Les taux de cotisation ont été relevés au fil des ans pour tenter de compenser la croissance continue des dépenses de sécurité sociale. Néanmoins, le

Tableau 23. Cotisations et avantages annexes

	Employeur	Travailleur	État
<b>A. Cotisations sur les salaires versés</b>			
(en pourcentage des gains bruts)			
IMSS :			
Santé et maternité	8.75	3.125	0.625
Invalidité, révocation à un âge avancé, retraite, vie (IVCM)	5.95	2.125	0.425
Risques professionnels	2.5		
Centres de garde d'enfants	1.0		
Logement (INFONAVIT)	5.0		
Caisse d'épargne retraite (SAR)	2.0		
<b>Total</b>	<b>25.2</b>	<b>5.25</b>	<b>1.05</b>
	Prime annuelle (jours)		Équivalent salaire (pourcentage)
<b>B. Avantages annexes</b>			
Jours de repos payés	52.0		14.3
Congés payés obligatoires	7.0		1.9
Prime de fin d'année (minimum)	15.0		4.1
Prime de vacances	1.5		0.5
Congés payés	6.0		1.6
<b>Total</b>	<b>81.5</b>		<b>22.4</b>

Source : IMSS, *Vers le renforcement et la modernisation de la sécurité sociale* ; ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (STPS).

montant effectif des cotisations perçues n'a pas augmenté autant que prévu en raison de la lenteur de la croissance économique et du développement progressif du secteur informel. Au Mexique, la part relativement faible des travailleurs salariés dans la population active signifie que le poids des cotisations s'exerce sur une base relativement limitée. Les autorités n'ayant pas les moyens nécessaires pour assurer le respect de la loi, il est probable que les augmentations des taux des cotisations sur la masse salariale ont entraîné une certaine sous-déclaration des gains et peut-être certains déplacements de l'emploi vers l'économie informelle<sup>84</sup>.

Enfin, comme dans d'autres pays de l'OCDE, les coûts de main-d'œuvre non salariaux couvrent également des avantages annexes prévus par la loi, tels que les congés payés et les primes. La participation aux bénéfices est également

obligatoire, même si les textes sont mal respectés<sup>85</sup>. De plus, depuis 1978, la législation du travail exige de fournir aux travailleurs une formation en cours d'emploi.

L'effet de ces coûts du travail non salariaux sur l'emploi dépend au bout du compte de la façon dont s'ajustent les salaires, laquelle dépend à son tour de la façon dont les travailleurs évaluent les avantages fournis en échange des cotisations. Dans la mesure où les salariés ont le sentiment que les avantages ont une valeur moindre que les coûts, l'ajustement des salaires est incomplet et les coûts totaux de main-d'œuvre s'élèvent, ce qui réduit l'emploi dans le secteur formel. Au Mexique, la qualité des services fournis est souvent perçue comme médiocre. La demande s'étant accrue alors même que les ressources diminuaient, les prestations (pensions, soins de santé, congé de maternité, subventions au logement et crèches) se sont globalement dégradées. Le niveau des pensions a diminué en termes réels dans la mesure où il était indexé sur le salaire minimum<sup>86</sup>. La mise en place du SAR n'a pas suffi à régler ce problème. De plus, les établissements de soins de santé, l'IMSS en particulier, ont souffert d'une centralisation excessive qui s'est traduite par un manque d'efficacité dans l'affectation des ressources et une capacité limitée des institutions à répondre aux besoins locaux<sup>87</sup>. Le système de crèches – dont l'existence devrait inciter les femmes à être assurées – semble n'avoir profité qu'à une fraction limitée des cotisants. Une réforme de l'IMSS a été engagée à la fin de 1995 pour tenter de remédier à quelques-uns des problèmes susmentionnés (voir la section suivante).

Dans le cas du fonds pour le logement (INFONAVIT), seule une petite partie (environ 10 pour cent) des travailleurs cotisants ont bénéficié des prêts. Il est apparu que la gestion de l'institut manquait de transparence dans l'attribution des prêts et d'efficacité dans la prestation de services de logement. Le paiement des cotisations à l'INFONAVIT sur les comptes SAR depuis que ceux-ci ont été créés constitue une amélioration, mais les problèmes de gestion doivent encore être résolus.

### *Mesures actives du marché du travail*

Il importe de noter qu'en l'absence de tout système d'indemnisation du chômage, la politique active du marché du travail, par le biais de ses différents mécanismes – programmes de formation, services de placement, créations directes d'emplois et subventions à l'emploi – est la seule forme d'aide disponi-

ble pour faciliter l'ajustement de l'emploi au Mexique. En termes quantitatifs, les mesures actives du marché du travail n'ont pendant longtemps joué qu'un rôle limité comparativement à beaucoup d'autres pays de l'OCDE<sup>88</sup>, l'une des raisons en étant la faiblesse du chômage déclaré et son caractère de courte durée. Plus récemment cependant, les efforts intensifs de modernisation et de restructuration de l'économie, et l'ampleur des déplacements d'emplois qui en ont été le corollaire, ont conduit les autorités à développer les mesures actives. En général, les mesures actives du marché du travail visent à faciliter l'insertion des travailleurs dans une activité productive et à promouvoir l'amélioration des qualifications de la main d'œuvre pour augmenter sa productivité et sa capacité d'adaptation. La distinction avec les programmes de formation est quelque peu arbitraire et plusieurs aspects des actions menées dans ce domaine sont examinés plus bas dans la section « Amélioration des qualifications et des compétences ». Le programme pour la normalisation et la validation des qualifications est aussi examiné plus loin.

Deux programmes spécifiques de formation ont été mis au point par le ministère du Travail en coordination avec les organisations patronales et les services publics de l'emploi :

- i)* Le programme CIMO assure une aide financière et technique pour une formation de courte durée dans les micro, petites et moyennes entreprises (dont certains sont les fournisseurs de grandes entreprises). La portée du programme a été élargie ces dernières années, pour permettre la participation d'entreprises du secteur des services et pour proposer de nouveaux types d'intervention visant à améliorer les compétences d'organisation et de gestion au niveau de l'entreprise.
- ii)* Le programme PROBECAT assure la distribution de subventions de courte durée en même temps que des cours de formation aux chômeurs et aux travailleurs victimes de suppressions d'emploi. L'admission des chômeurs au bénéfice du programme PROBECAT se fait de manière sélective, ce qui est tout à fait justifié dans la mesure où les chômeurs ont un niveau de compétence plus élevé que l'ensemble de la population active au Mexique. Selon des études d'évaluation, ce programme a effectivement permis d'améliorer les perspectives d'emploi des participants ; néanmoins, l'expérience professionnelle antérieure paraît être une condition déterminante de l'efficacité des mesures fournies dans le

cadre du programme, ce qui donne à penser que d'autres mesures sont nécessaires à l'intention des nouveaux arrivants sur le marché du travail<sup>89</sup>.

Un nouveau volet a été ajouté au programme PROBECAT qui vise à améliorer les mécanismes de la lecture et de l'écriture et à assurer un enseignement professionnel à certaines catégories d'adultes (pour la plupart des travailleurs migrants, parfois dans le secteur informel) afin de les préparer à suivre une formation technique élémentaire. Les programmes généraux de formation destinés à faciliter le passage de l'école à la vie active sont examinés dans la section suivante.

Dans un pays où n'existe aucune assurance publique contre le chômage, les services publics de l'emploi (PES) n'ont que peu de liens avec les autres mesures actives du marché du travail et ont principalement joué un rôle d'information. Ces services, qui comprennent à la fois une unité nationale et un réseau d'unités régionales, sont insuffisamment coordonnés. Les agences privées de placement faisant payer leurs services sont autorisées mais ne sont pas très nombreuses. Les informations réunies par les PES ont été longtemps très limitées, mais elles se sont sensiblement élargies ces dernières années<sup>90</sup>. Dans une période qui exige une forte mobilité et où la rotation de la main-d'œuvre ne fera sans doute que s'intensifier, une amélioration de l'efficacité des PES pourrait faciliter l'ajustement ; il serait souhaitable d'assurer une meilleure coordination entre les agences régionales d'États voisins, et de lier plus généralement ces services aux programmes de formation proposés dans le cadre des mesures actives du marché du travail.

## ***Élargir la base de connaissances et la capacité d'innovation***

### *Amélioration des qualifications et des compétences*

Pour améliorer les qualifications et la productivité de la main-d'œuvre, les systèmes d'éducation et de formation doivent viser trois objectifs : assurer un enseignement de base adéquat aux jeunes de toutes les régions et de toutes les couches socio-économiques ; améliorer les services à l'intention des cohortes qui passent de l'école à la vie active ; enfin, accroître le niveau de compétences de la population adulte parmi laquelle l'illétrisme est encore largement répandu<sup>91</sup>. Les ressources financières totales consacrées à l'éducation ont continuellement aug-

menté de 1988 à 1994, passant de 3.6 pour cent du PIB à 6.1 pour cent<sup>92</sup>. Malgré les très sensibles progrès réalisés ces dernières années, du point de vue de la population couverte et des dépenses globales, les systèmes d'enseignement et de formation demeurent confrontés à l'urgente nécessité d'améliorer l'égalité des chances dans toutes les régions et pour tous les groupes de revenu<sup>93</sup>, et la nécessité d'offrir des services adaptés au rythme accéléré de l'ajustement structurel et du changement technologique.

L'enseignement obligatoire au Mexique est désormais de neuf ans (six ans d'enseignement primaire plus trois années de premier cycle du secondaire) – soit une durée proche de la moyenne de l'OCDE. Il est pour l'essentiel assuré par des établissements publics. Des efforts particuliers ont été faits pour atteindre des groupes marginalisés, en offrant un enseignement bilingue à la population indigène et en assurant un enseignement télévisuel à distance par satellite dans les régions les plus éloignées (Diaz de Cassio, 1994). Les taux d'inscription ont augmenté partout dans le pays, bien qu'ils n'atteignent pas encore 100 pour cent au niveau du primaire et qu'ils baissent rapidement ensuite (pour s'établir aux alentours de 42 pour cent pour les 15-19 ans), dans la mesure où la poursuite des études n'est pas obligatoire pour ce groupe d'âge et où le coût d'opportunité du travail auquel renonce l'élève pour continuer ses études est élevé pour sa famille. Les femmes quittent généralement l'école plus tôt que les hommes – ce qui a d'importantes implications pour l'éducation des enfants et la régulation des naissances. Les indicateurs d'efficience, tels que les taux d'achèvement, sont encore peu élevés, et accusent de très importantes différences entre les États les plus pauvres et les États les plus riches. L'accord de 1993 concernant la modernisation de l'éducation a donné aux gouvernements des États une plus grande autonomie pour les décisions concernant la gestion des établissements scolaires et les dépenses d'enseignement. Néanmoins, le traitement des enseignants est négocié au niveau central. Le gouvernement fédéral demeure le principal responsable du financement et de la conception de la politique de l'enseignement, notamment en ce qui concerne les programmes de l'éducation de base. C'est également au niveau fédéral qu'est actuellement mis au point le système de normes et de validation des qualifications.

L'enseignement post-obligatoire couvre l'enseignement général et technique (qui absorbe 65 pour cent des élèves ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire) et la formation professionnelle (17.5 pour cent). Ce sont là des

chiffres peu élevés si l'on considère que moins de la moitié des élèves entrés au premier niveau du primaire achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire<sup>94</sup>. Néanmoins, les élèves qui entrent dans les cycles post-obligatoires ne constituent plus une petite élite. Une part croissante de chaque génération aspire à rester dans le système, les autorités se trouvant de ce fait confrontées à une nouvelle nécessité, qui est d'assurer tout un éventail d'options d'abord au niveau du deuxième cycle du secondaire, puis pendant les premières années de l'enseignement supérieur. A l'heure actuelle, on considère généralement que le système présente un certain nombre de lacunes :

- du fait de son extrême hétérogénéité et de sa grande complexité, notamment au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le passage d'une filière (ou d'une institution) à une autre est souvent difficile ;
- il s'agit encore d'un système sélectif et inéquitable, malgré les remarquables progrès qui ont été faits pour accroître les taux d'inscription ; et les possibilités de sortie pour les élèves qui ne peuvent aller jusqu'à la fin d'un cycle sont encore insuffisantes ;
- la capacité du système est soumise à des pressions croissantes du fait de la demande d'enseignement post-obligatoire de la classe moyenne ;
- l'enseignement secondaire de deuxième cycle conduisant à des qualifications techniques et professionnelles pour les élèves qui ne passent pas dans l'enseignement supérieur n'est pas suffisamment attrayant.

La formation professionnelle structurée (*capacitación para el trabajo*) est encore essentiellement assurée par des établissements publics, dont la plupart dépendent du ministère de l'Éducation, bien que l'enseignement privé se soit rapidement développé au cours des dix dernières années. Le ministère du Travail est responsable de la formation des chômeurs et de superviser la formation en cours d'emploi. En conséquence, deux autorités distinctes assurent l'administration de la formation selon qu'elle est structurée ou sur poste – le ministère du Travail et le ministère de l'Éducation<sup>95</sup>. Pour tenter d'améliorer l'efficacité de l'ensemble des services d'enseignement technique et de formation professionnelle, la loi de 1993 sur l'enseignement général a défini les bases d'une coordination au niveau de l'administration. Il ressort d'observations directes que les effectifs formés dans les établissements publics, peu nombreux en 1991, ont très fortement augmenté au cours des toutes dernières années.

Pour tenter de mieux répondre à l'évolution des besoins des travailleurs et des entreprises et développer des synergies avec le secteur productif – les programmes existants étant, jugeait-on, essentiellement conçus en fonction de l'offre et excessivement rigides – un système de commissions bipartites ou tripartites a été mis sur pied pour la formation en cours d'emploi, commissions auxquelles participent les entreprises, des représentants des travailleurs et des représentants des pouvoirs publics. Ces commissions identifient les besoins de formation et participent à la formulation de plans ; des cours de formation et un enseignement technique sont alors proposés dans les établissements publics. Si l'on en juge d'après les rares informations disponibles, les grandes entreprises représentent l'essentiel de ces programmes, les entreprises de plus petite taille ne satisfaisant généralement pas à l'obligation légale de formation<sup>96</sup>. Les centres officiels de formation paraissent être efficaces dans la mesure où les élèves qui en sortent après avoir obtenu leur diplôme de fin d'études trouvent généralement de « bons » emplois<sup>97</sup>. Les centres autonomes de formation qui assurent une formation technique de niveau intermédiaire et sont affiliés aux établissements d'enseignement supérieur présentent toutefois de nombreux avantages comparativement aux centres officiels. Ils entretiennent des liens plus étroits avec les entreprises et leurs cours sont conçus en fonction des besoins de ces dernières. Néanmoins, les centres de ce type sont peu nombreux et sont pour la plupart relativement onéreux (dans la mesure où ils ont davantage de professeurs et de matériel), bien qu'ils proposent des bourses pour tenter de remédier à ce problème.

Étant donné la spécificité de leurs besoins, nombre d'entreprises ont été amenées à créer conjointement des centres de formation. Ces centres sont groupés dans de vastes conglomérats desservant les entreprises qui les ont constitués – en général de très grandes entreprises, y compris des multinationales et des entreprises publiques<sup>98</sup>. Du fait des pratiques de recrutement des établissements les plus modernes et de leur plus large recours à la formation structurée, leurs effectifs ont généralement, en début de carrière, un niveau d'instruction plus élevé et une formation plus poussée que ceux des usines plus anciennes – ces différentes catégories d'établissements coexistant souvent dans les grandes sociétés. La principale limitation des initiatives privées est qu'elles se bornent aux entreprises les plus importantes du secteur moderne de l'économie, laissant de côté la grande majorité des travailleurs employés par les micro-entreprises et

les PME, qui sont ceux qui auraient le plus besoin d'améliorer leurs qualifications.

Les résultats du marché du travail peuvent donner une idée de la façon dont fonctionne le système d'enseignement et de formation. Selon Cragg et Epelbaum (1994), l'avantage de salaire dû aux années d'expérience a sensiblement augmenté au cours de la période récente (graphique A4 de l'annexe). C'est peut-être là le signe d'une meilleure valorisation du capital humain en cours d'emploi, grâce à l'intensification de la formation, et peut-être aussi le signe d'une meilleure qualité de l'enseignement – à n'importe quel niveau donné (au-delà du primaire). Mais on pourrait également y voir l'effet d'une réduction de l'intervention des institutions, notamment une moindre influence des syndicats dans les négociations de salaires, étant donné que la syndicalisation au Mexique, comme dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE, va de pair avec de moindres variations individuelles des taux de rémunération en fonction de l'expérience professionnelle<sup>99</sup>.

### *Technologie et innovation*

Allant de pair avec l'amélioration des qualifications, la diffusion de la technologie devra être facilitée et l'innovation encouragée pour assurer le développement de l'économie. L'intégration économique plus poussée permettra certes au Mexique d'utiliser plus largement les procédés de production de pointe en accroissant ses importations de haute technologie et de technologie intermédiaire incorporées dans du matériel et des produits, mais l'investissement en technologie et en capital humain est indispensable pour que le Mexique passe plus rapidement à une production à plus forte valeur ajoutée dans un plus large éventail de secteurs. Les niveaux technologiques des entreprises industrielles étaient encore relativement faibles au Mexique au début de la décennie : il ressort d'enquêtes réalisées auprès d'industries manufacturières que 2.5 pour cent seulement des entreprises – mais 10 pour cent des grandes entreprises – utilisaient une technologie de production moderne en 1991<sup>100</sup>. Face aux pressions de la concurrence induites par l'ouverture des marchés, le progrès technologique est intervenu principalement dans les entreprises modernes, en particulier les sociétés transnationales axées sur l'exportation – dans le secteur automobile en particulier –, et des mécanismes de contrôle de qualité ont été mis en place<sup>101</sup>. Dans plusieurs pays de l'OCDE, le passage à une production plus largement fondée sur

les connaissances est allé de pair avec une amélioration des qualifications des travailleurs, tant dans l'industrie manufacturière que dans les services, et avec une augmentation relative des rendements de l'enseignement et de la formation. Le Mexique est encore à la traîne : bien que la part de l'emploi dans les industries manufacturières de pointe ait légèrement augmenté entre 1970 et 1993, elle reste peu élevée comparativement à la plupart des autres pays de l'OCDE. Qui plus est, si l'on en croit certaines données professionnelles, les ouvriers représentaient encore plus de la moitié (54 pour cent) de l'emploi mexicain au début des années 90, bien que l'accroissement des postes d'employés ait été plus fort que celui des postes d'ouvriers entre 1980 et 1993.

Le gouvernement a pris différentes mesures pour encourager la diffusion de la technologie et coordonner la modernisation de l'industrie<sup>102</sup>. Le ministère du Commerce et de l'Industrie, et la chambre nationale de l'industrie de transformation (CANACINTRA) ont créé une unité spéciale chargée de promouvoir le transfert de la technologie, des centres nationaux et internationaux de recherche vers l'industrie. Depuis 1992, un registre de consultants en technologie indique les qualifications techniques des consultants potentiels, ce qui réduit les coûts de la formation pour l'industrie. De même que dans le cas de la formation en cours d'emploi, la dimension réduite de la plupart des entreprises mexicaines est un obstacle à la diffusion de la technologie. Plusieurs institutions, telles que des banques de développement (BANCOMEXT pour le commerce extérieur, NAFIN pour les PME), et le Conseil national pour la science et la technologie (CONACYT), proposent tout un éventail d'instruments financiers pour aider les entreprises à obtenir des prêts bancaires en vue de leur modernisation, et offrent également une assistance technique. Dans les petites entreprises, l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés d'organisation exigent aussi une aide à la formation des salariés ; c'est là l'un des objectifs du programme CIMO (mentionné plus haut).

Bien qu'elles aient augmenté depuis la fin des années 80, lorsqu'a commencé la réforme économique, les dépenses totales de R-D demeurent peu élevées au Mexique, même en comparaison avec des économies analogues de l'OCDE – 0.3 pour cent du PIB, contre 0.5 pour cent en Turquie et 2.2 pour cent en moyenne dans la zone de l'OCDE en 1993. Dans son plan de développement, le gouvernement a fixé un objectif de 0.7 pour cent du PIB en l'an 2000. De plus, l'essentiel des travaux de recherche est financé par le gouvernement (89 pour

cent en 1993) et réalisé dans les universités et le secteur public. Les institutions publiques de recherche elles-mêmes, parmi lesquelles les centres sectoriels de R-D et la CONACYT, absorbent 50 pour cent des dépenses publiques à ce titre. Le faible niveau des travaux de R-D dans les entreprises – 9 pour cent des dépenses totales de R-D au Mexique, alors que la moyenne de la zone de l'OCDE est de 60 pour cent – tient en partie à l'insuffisance des industries à forte intensité de savoir au Mexique et à la dépendance technologique de ce pays vis-à-vis des entreprises multinationales.

Ces dernières années, la politique de la science et de la technologie a visé à resserrer les liens entre les travaux de R-D menés dans les universités et dans l'industrie et à accroître l'offre de chercheurs et de personnel qualifié. Des efforts ont été engagés pour intensifier les liens entre secteurs ; à cet effet a été mis en place un programme conjoint industrie/université (patronné par la CONACYT) qui assure en partie le financement de projets de formation ou de recherche en même temps qu'il commercialise les projets de recherche couronnés de succès. Jusqu'à présent, le programme de la CONACYT a permis de soutenir 115 projets auxquels participaient 71 entreprises et 60 universités et centres de recherche. De même que les autres pays de l'OCDE, le Mexique a encouragé la technologie et l'innovation par des mesures indirectes, telles que des incitations fiscales, notamment des déductions pour les dépenses courantes de R-D, l'amortissement accéléré des actifs technologiques, des crédits d'impôt et des exemptions fiscales<sup>105</sup>. Malgré la politique budgétaire de rigueur suivie en 1995, la loi de finances a prévu un abattement fiscal pour les dépenses fixes de R-D directement liées à des programmes de recherche et développement de la technologie.

### *Concurrence sur les marchés de produits*

Avec l'ouverture de l'économie mexicaine, la concurrence s'est sensiblement intensifiée sur les marchés locaux de produits, mais la concurrence étrangère n'atteint pas tous les marchés et le secteur des services reste d'ordinaire largement protégé. Qui plus est, il existe des obstacles à l'entrée au marché intérieur que la libéralisation des échanges ne peut éliminer, notamment les coûts de transport élevés, l'insuffisance des réseaux de communications et les réglementations protégeant les entreprises locales. La privatisation des monopoles publics, à laquelle le Mexique s'est activement employé, n'est pas suffisante en soi. Dans un certain nombre de services, tels que les télécommunications, les

transports, les soins de santé et le secteur financier – qu'ils soient fournis par des capitaux publics ou des capitaux privés –, la concurrence doit être renforcée par un ensemble adéquat de réformes réglementaires et l'application de la législation récente sur la concurrence. La première série d'opérations de privatisation au Mexique, pour l'essentiel achevée en 1992, avait pour objectif premier d'améliorer les finances publiques, la recherche de l'efficacité et les autres critères d'intérêt public n'étant pas toujours considérés comme prioritaires.

Néanmoins, la mise en place de marchés sur lesquels s'exerce le jeu de la concurrence est particulièrement importante dans certains domaines en raison de l'incidence directe qu'elle peut avoir sur la productivité de l'ensemble de l'économie. Ainsi, les transports et les communications – plus spécialement les télécommunications – sont essentiels au développement de l'activité économique dans la mesure où ils interviennent dans le processus de production et où ils sont un déterminant potentiel de l'investissement étranger direct. La déréglementation des transports sous la précédente administration a contribué à faciliter les échanges en supprimant les licences et monopoles locaux, les permis et les contrôles, et en assurant la liberté de choix des itinéraires et des transporteurs par exemple. Dans le cas des télécommunications en revanche, la structure monopolistique de ce marché ne s'est pas modifiée lorsque la société a été privatisée. La section ci-après passe en revue les réformes récemment entreprises pour renforcer la concurrence.

La loi fédérale sur la concurrence économique, promulguée à la fin de 1992, et la création de la Commission fédérale de la concurrence constituent la base du cadre dans lequel s'inscrit l'engagement du gouvernement de renforcer la concurrence dans l'ensemble de l'économie. Bien que ce ne soit pas là son objectif premier, la mise en œuvre de la loi sur la concurrence devrait avoir, indirectement, une incidence favorable sur les marchés du travail : en harmonisant les règles qui s'appliquent aux différents agents et en empêchant les grandes entreprises de se livrer à des pratiques monopolistiques, elle peut améliorer les chances des petites et moyennes entreprises qui sont habituellement à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui peut contribuer à accroître la demande de main-d'œuvre<sup>104</sup>. La Commission fédérale de la concurrence a examiné 45 cas en 1994-95, dont près de la moitié dans le cadre d'enquêtes « ex officio », les autres ayant été provoquées par des plaintes ; les cas les plus visibles concernaient des opérations sur cartes de crédit et des franchises de stations-service en 1994, des

services de transports routiers, des services aéroportuaires et une société publique pétrochimique en 1995<sup>105</sup>. La Commission a également mené des enquêtes sur des fusions sur des marchés concentrés. Dans les secteurs de la télévision par câble et de la radio-télédiffusion par exemple, la Commission a autorisé la réalisation de fusions seulement sous certaines conditions afin de préserver la concurrence sur les marchés concernés, et pour assurer notamment l'accès aux facilités essentielles.

### *Petites et moyennes entreprises*

Les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les micro-entreprises jouent un rôle de premier plan sur le marché du travail parce qu'elles assurent l'essentiel de l'emploi. Qui plus est, en offrant des emplois et une expérience professionnelle aux groupes les plus désavantagés, elles peuvent aider à améliorer la distribution du revenu et générer des externalités positives. Elles sont aussi les plus dynamiques sur le plan de la création d'emplois bien qu'elles contribuent probablement aussi, et de façon non négligeable, aux destructions d'emploi. Leur performance est souvent entravée par différentes lacunes, qui font qu'elles ont en général une faible productivité et qu'elles sont plus vulnérables aux fluctuations économiques que les établissements plus importants (Zapata, 1995). Comme dans les autres pays de l'OCDE, le faible niveau de qualifications de leurs effectifs – en partie dû à l'absence de formation – et le manque d'expérience élémentaire en matière de gestion ainsi que le manque de familiarité avec les nouvelles technologies, peuvent entraver leurs résultats. Néanmoins, un problème spécifique au Mexique est le caractère particulièrement ténus des liens entre les petites et les grandes entreprises (4 pour cent seulement des micro-entreprises avaient une grande entreprise comme principal client<sup>106</sup>) qui tend à limiter les effets de diffusion de la croissance. Dans le nouveau contexte économique du Mexique, il semble que les micro-entreprises et les PME se soient heurtées à des difficultés importantes et croissantes : pour celles appartenant au secteur des biens échangeables, le choc de la libéralisation des échanges a été aggravé par la réduction des aides publiques du fait de l'assainissement des comptes de l'État (qui a rendu plus difficile l'accès au crédit) et par l'appréciation réelle du peso jusqu'en 1994<sup>107</sup>. Pour pouvoir bénéficier du potentiel créé par l'ouverture de nouveaux marchés, les PME doivent avoir accès au crédit, s'organiser en vue de leurs activités de commercialisation et développer des liens de sous-traitance avec des entreprises plus importantes. Les inefficiences administratives et les réglementa-

tions les affectent aussi de manière disproportionnée. Les PME devraient en principe, on l'a vu, tirer profit de la déréglementation et de l'application de la politique de la concurrence. Des programmes publics spécifiques ont été également mis en place pour créer un environnement plus favorable à leurs activités.

Certaines des mesures adoptées au fil des ans dans le cadre de l'effort général visant à faciliter les échanges comportaient des aspects spécifiquement adaptés aux besoins des PME :

- des sources concurrentielles de crédit ont été proposées aux exportateurs par l'intermédiaire des banques de développement, et notamment de la NAFIN, travaillant plus spécialement avec les PME ;
- le Conseil mexicain pour les exportations (COMPEX), créé au départ pour aider les exportateurs, a été élargi et a désormais des représentations régionales afin de pouvoir toucher les PME, et mieux porter ainsi leurs préoccupations à l'attention du gouvernement.

Parmi les autres mesures figurent les aides à la formation du CIMO à l'intention des petites entreprises, aides qui ont été développées au fil des ans et étendues à des activités de formation en gestion à d'autres services dans l'esprit des cours de formation plus traditionnels.

Plus généralement, les initiatives en faveur des petites entreprises font moins appel à des subventions et visent de plus en plus à faciliter les activités de ces établissements, notamment lorsque l'appareil administratif de l'État entrave l'activité économique.

### *Le secteur agricole et le développement régional*

Certaines des contraintes qui entravent les gains de productivité dans le secteur agricole sont analogues à celles qui affectent l'expansion des PME. La difficulté d'obtenir des crédits est peut-être la plus importante d'entre elles. L'offre de crédits au secteur agricole a été profondément réformée sous l'administration Salinas : la réforme, qui visait essentiellement à réduire le coût budgétaire des crédits publics, a mis l'accent sur le respect des règles bancaires fondamentales. Dans le cadre de cette stratégie, l'État a garanti les prêts des banques commerciales aux producteurs agricoles<sup>108</sup>. Bien que la réforme ait été plutôt couronnée de succès en ce qui concerne la réduction des coûts budgétaires, elle a eu pour effet que les crédits agricoles ont été de plus en plus orientés vers les exploitations commerciales de grande et moyenne dimension, au départ plus

productives, alors que 20 pour cent seulement des petits exploitants et 10 pour cent des très petits exploitants ont eu accès à un crédit quelconque (estimations pour 1991, Myhre, 1994). En conséquence, les petites exploitations agricoles n'ont pas toujours pu adopter des techniques qui auraient contribué à améliorer leur productivité ; l'essentiel de la main-d'œuvre rurale étant concentrée dans ces unités, il en est résulté des pressions migratoires supplémentaires. Les lacunes des services publics et la médiocrité des infrastructures des régions isolées constituent d'autres contraintes (dans le sud du pays en particulier). Ces problèmes affectent également les petites activités non agricoles dans les mêmes régions.

Même si la protection dont bénéficie la production traditionnelle de maïs et de haricots est en train d'être levée de façon progressive, le secteur agricole pourrait continuer d'être très touché par la libéralisation des échanges, ce qui aura d'importantes répercussions sur le développement régional. A plus long terme, la mécanisation des unités les plus productives et la concurrence des importations – momentanément freinées par la dévaluation de 1995 – devraient réduire les possibilités d'emplois dans le secteur agricole et donner par là même un coup de fouet à l'exode rural, à moins qu'un plus grand nombre d'emplois non agricoles ne soit créé dans les régions concernées. La réforme agraire de 1992 et le remplacement du prix garanti pour les céréales de base par des paiements directs en espèces par l'intermédiaire de PROCAMPO (*Étude économique*, 1995) aboutiront à une profonde restructuration dans les années à venir, bien que la mise en œuvre de ces mesures ait été pour l'instant retardée<sup>109</sup>. Au début de 1996, une nouvelle stratégie pour le secteur agricole a été définie visant à encourager la modernisation du capital et l'adoption de nouvelles technologies afin de faciliter la restructuration du secteur, mais il est encore trop tôt pour évaluer cette stratégie.

La réduction prévisible du nombre des exploitations et des effectifs du secteur sera probablement plus importante dans les régions les plus pauvres, où une large proportion de la population est employée à des activités agricoles à faible productivité. Le gouvernement doit faire face à la nécessité de définir des politiques de développement régional adéquates pour mieux équiper ces régions et leur permettre ainsi de créer des emplois productifs non agricoles. Le développement des infrastructures nécessaires – tant au plan économique (réseaux de transports et de communications) qu'au plan social (hôpitaux, écoles, assainisse-

ment, eau potable) – est essentiel si l'on veut favoriser la croissance des régions défavorisées. Conscientes des graves lacunes des infrastructures, en partie du fait des réductions de dépenses publiques opérées dans le cadre de l'effort d'assainissement budgétaire des années 80, et des fortes disparités régionales, les autorités ont adopté plusieurs programmes à dimension territoriale<sup>110</sup>. Le processus actuellement engagé de privatisation de plusieurs grandes entreprises de services publics (transports et télécommunications, en particulier) et l'implication d'entreprises privées dans d'importants projets d'infrastructure aura probablement une certaine incidence sur le développement régional, de même que la décentralisation des prises de décision aux niveaux inférieurs d'administration (OCDE, 1995).

## **Mesures récemment prises**

Dans son Plan de développement pour 1995-2000, la nouvelle administration souligne la nécessité d'examiner les institutions du marché du travail et la sécurité sociale afin d'identifier les aspects qui devraient être modifiés pour promouvoir la création d'emplois. Bien que la mise en œuvre du programme micro-économique envisagé par le Plan ait été compliquée – et peut-être freinée – par la nécessité de faire face à la crise du peso, l'administration a adopté un certain nombre de réformes structurelles qui affecteront plus ou moins directement le fonctionnement des marchés du travail et la création d'emplois. La principale de ces réformes à cet égard est celle de l'IMSS. Dans d'autres domaines, tels que l'éducation et la formation, ou encore la politique sectorielle, différents projets adoptés par la précédente administration ont été poursuivis – et même parfois intensifiés – en 1995-96.

### ***Réforme de l'IMSS***

Bien que le Mexique ait été en meilleure posture que la plupart des pays de l'OCDE et que le Chili avant de procéder à la réforme de son régime de pensions (huit travailleurs cotisant pour un retraité au Mexique, contre deux pour un au Chili avant la réforme), l'allongement de l'espérance de vie et la baisse des taux de fécondité laissaient prévoir que les ressources seraient insuffisantes pour financer les pensions à partir de l'an 2004. Les transferts de ressources aux régimes d'assurance-maladie et maternité au détriment du régime de pensions de

l'IMSS contribuait aussi à affaiblir la position financière de ce dernier. Outre qu'elle vise à remédier à la situation financière critique, la réforme de la sécurité sociale cherche à répondre aux préoccupations suscitées par la dégradation des prestations – notamment des retraites – et aux inefficiences caractérisant la fourniture des services. Elle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'ensemble visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail, en aidant notamment à ramener les travailleurs non couverts dans l'économie formelle. La révision de la loi sur la sécurité sociale votée en novembre 1995 et devant entrer en vigueur à la mi-1997 concerne principalement les régimes de pensions et de maladie.

Le nouveau système séparera les ressources attribuées à l'ancien régime d'assurance-invalidité, assurance-vie, assurance-vieillesse (IVCM) des autres services sociaux (maladie et maternité, etc.). L'assurance-invalidité et l'assurance-vie (40 pour cent des dépenses de l'IVCM) continueront d'être administrées par l'IMSS. Dans le cas des retraites, à l'instar de ce qui a été fait d'abord au Chili (puis en Argentine, en Colombie, au Pérou et en Équateur), la réforme transforme le système public par répartition en un système privé fondé sur la capitalisation<sup>111</sup>. En particulier, la réforme élargit la portée du système SAR en créant des comptes individuels qui conjugueront les ressources du SAR avec celles actuellement fournies par l'IMSS. Le montant des cotisations sera déposé sur le compte individuel de chaque travailleur ; les taux demeurent inchangés, et le gouvernement verse une cotisation supplémentaire (voir annexe II). Les cotisations au fonds pour le logement seront ajoutées au compte individuel du travailleur pour être utilisées pendant la retraite si le travailleur concerné n'a pas déjà obtenu un prêt logement. Les travailleurs peuvent également faire des dépôts volontaires sur leurs comptes.

Plus directement liés aux cotisations des travailleurs, les droits à prestation sont aussi à certains égards plus restrictifs dans le cadre du nouveau système qu'ils ne l'étaient précédemment. L'État garantit une pension minimum équivalant à une fois le salaire minimum à prix constants après 24 ans de cotisations, au lieu de 10 ans avec l'ancien système. Néanmoins, les pensions seront indexées sur l'IPC et non plus sur le salaire minimum, ce qui devrait jouer en faveur du travailleur. Si ce dernier a cotisé plus de 14 ans, l'État lui garantit l'accès à des soins médicaux gratuits lorsqu'il sera à la retraite<sup>112</sup>. A l'âge de la retraite, le travailleur pourra choisir entre la signature d'un contrat avec une compagnie d'assurance qui lui versera une rente viagère, et la programmation d'un plan de

retraite. Dans ce dernier cas, il pourra encore opter pour la première possibilité à n'importe quel moment. Plusieurs dispositions visent à remédier aux inefficiences et aux inéquités du système antérieur. Ainsi, les travailleurs qui ont cotisé pendant de longues années mais qui ont cessé de le faire avant 60/65 ans et qui n'avaient donc aucun droit à pension avec l'ancien système pourront recevoir les sommes accumulées sur leurs comptes individuels. Les pensions seront totalement transférables, le niveau de la prestation étant fonction de plusieurs facteurs : le nombre d'années de cotisation, le rendement annuel moyen du compte individuel, les commissions de gestion du fonds, et le nombre d'années pendant lesquelles la pension sera versée.

La réforme de l'assurance-maladie qui relève également de l'IMSS est un autre élément essentiel de la stratégie d'ensemble, bien qu'elle ait moins retenu l'attention que la réforme du régime de pensions. Elle a deux principaux objectifs : premièrement, corriger les déséquilibres financiers et parvenir à l'autonomie ; deuxièmement, élargir l'accès et la couverture des services de santé pour les travailleurs mexicains et leurs familles, sans alourdir les cotisations des travailleurs et des employeurs. Pour ce faire, trois mécanismes sont prévus : une réforme du régime général, la simplification des régimes volontaires existants et la création d'un nouveau régime pour les travailleurs indépendants et les travailleurs salariés qui n'étaient pas assurés par le précédent système :

- le barème de cotisations du régime général est en cours de révision, avec l'introduction d'une cotisation fixe acquittée par le gouvernement et les employeurs pour les travailleurs qui gagnent une à trois fois le salaire minimum, et une composante proportionnelle plus faible sur les gains au-delà de ce montant ;
- les régimes volontaires existants sont simplifiés. Une seule modalité de l'affiliation volontaire aux régimes obligatoires reste en vigueur, avec deux types de cotisations : les salariés des collectivités locales et les employés de maison cotiseront de la même façon que pour le régime obligatoire ; les travailleurs non salariés (*ejidatarios*, agriculteurs, travailleurs indépendants, travailleurs familiaux, etc.) cotiseront sur la base d'un revenu égal à trois fois le salaire minimum ;
- les travailleurs du secteur informel peuvent cotiser volontairement une somme forfaitaire de 135 pesos par mois aux prix constants de janvier 1996 (environ le quart du salaire minimum), pour avoir accès aux

prestations d'assurance-maladie et d'assurance-maternité de l'IMSS. Le gouvernement complétera leur cotisation.

L'une des principales caractéristiques de la réforme est que les dépenses de santé seront moins financées par les impôts sur les salaires versés et davantage par la fiscalité générale. Les paiements des travailleurs et des employeurs au régime santé et maternité devraient, selon les estimations, être réduits en moyenne d'un tiers, et le gouvernement accroîtra sa participation pour combler la différence.

Au total, le coût budgétaire de la réforme de l'IMSS est évalué par le gouvernement à 1 pour cent du PIB par an, pour monter progressivement à 1.6 pour cent vers l'an 2020 avant de revenir aux alentours de 0.3-0.4 pour cent à plus long terme<sup>113</sup>. Les principales incertitudes concernent le coût du régime d'assurance-maladie qui dépendra de la couverture réalisée ainsi que de la mesure dans laquelle l'économie deviendra plus « formelle ».

### *Soins de santé*

Plus généralement, les soins de santé sont couverts par deux régimes : le système de sécurité sociale (qui inclut l'IMSS mais aussi l'ISSSTE pour les fonctionnaires, la sécurité sociale de PEMEX, etc.) et les services pour la population non couverte par le système de sécurité sociale, fournis sous l'autorité du ministère de la santé. Un programme pilote a été introduit qui donne aux personnes assurées à l'IMSS la possibilité de choisir leur médecin de famille. Cela pourrait être un premier pas vers l'ouverture au jeu de la concurrence des services fournis par l'IMSS. L'action du gouvernement dans le secteur de la santé a été guidée par trois principaux objectifs, définis dans le Plan national de développement de 1995-2000 : décentralisation des services, modernisation de l'administration, et amélioration de la couverture des soins de santé en garantissant à tous les Mexicains l'accès à un ensemble de services de première nécessité. En 1995, le processus de décentralisation a commencé ; conformément à l'annonce faite dans le Plan un ensemble de services de santé de première nécessité a été introduit en 1996 : il comporte 12 protocoles de base de soins préventifs et curatifs et vise les 8 à 10 millions d'habitants, principalement dans les zones rurales éloignées, qui n'ont pas régulièrement accès à des soins médicaux. Ces protocoles qui, pour un faible coût, devraient avoir une forte incidence, sont concentrés sur la nutrition, la vaccination, la régulation des naissances, la maternité et le soin aux nouveaux-nés<sup>114</sup>.

## ***Concurrence sur le marché des produits***

Une nouvelle série de privatisations a été annoncée au début de 1995 pour accompagner l'effort de stabilisation macroéconomique. En 1995 et 1996, des modifications ont été apportées à la législation et de nouvelles réglementations introduites pour permettre l'ouverture de plusieurs secteurs. La Commission fédérale de la concurrence a travaillé en coordination avec les autorités réglementaires pour veiller à ce que les critères de la concurrence soient dûment pris en compte lors de la formulation et de la mise en œuvre des politiques suivies (par exemple en matière d'octroi de licences, de délivrance de permis publics et d'autorisations). En 1995, l'investissement a été autorisé dans les chemins de fer et les services associés. Les règles d'appel d'offre pour les concessions de chemins de fer ont été annoncées en 1996. Les entreprises privées (nationales et étrangères) peuvent désormais participer à la construction de centrales électriques, ainsi qu'au transport, à la distribution et au stockage de gaz naturel. En ce qui concerne la privatisation des activités pétrochimiques secondaires, la stratégie du gouvernement a été redéfinie. Les autorités ont annoncé en octobre 1996 que l'entreprise publique PEMEX conserverait 51 pour cent du capital des installations pétrochimiques, tandis que le reste serait vendu aux investisseurs nationaux et étrangers. L'investissement étranger est autorisé à concurrence de 100 pour cent dans les nouvelles installations. Des modifications de la loi sont toutefois nécessaires avant la privatisation.

La loi fédérale sur les télécommunications (juillet 1995) pose les bases d'une intensification de la concurrence dans le secteur des télécommunications en établissant le cadre réglementaire pertinent. Le comportement du marché est placé sous la double surveillance d'une autorité réglementaire et de la Commission fédérale de la concurrence qui garde le pouvoir de protéger la liberté d'accès. Les règles de la concurrence dans le secteur des communications à longue distance ont été établies en 1996. L'arbitrage public des tarifs d'interconnection a été introduit en avril 1996 pour déterminer le montant adéquat des redevances que devraient acquitter les concurrents de Telmex pour avoir accès à son réseau si les parties ne parvenaient pas à s'entendre.

## ***Actions en faveur des PME***

La nouvelle administration a mis l'accent sur des mesures visant à aider les petites entreprises à faire face à l'intensification de la concurrence. Un Conseil

national pour les micro-entreprises et les PME a été créé en mai 1995 avec la participation de représentants des secteurs public et privé afin d'analyser les problèmes qui se posent et concevoir des moyens d'y remédier. Ce Conseil a notamment pour objectifs d'assurer une formation en matière de commercialisation, d'encourager l'utilisation des nouvelles technologies et de la planification financière, ainsi que l'utilisation de normes et de contrôles de qualité; il vise également à encourager les associations de micro-entreprises et de PME avec des entreprises de plus grande taille et à mettre au point des stratégies pour développer leurs exportations directes et indirectes. Le Conseil a défini un certain nombre de projets, parmi lesquels : l'Alliance pour la modernisation des micro-entreprises et des PME; les centres régionaux pour la compétitivité des entreprises (CRECE); les forums technologiques; le programme de développement des fournisseurs.

Pour alléger les procédures bureaucratiques qui pèsent sur les entreprises en général, mais en particulier sur les PME, les réglementations relatives aux entreprises ont été passées sous revue : plus des trois quarts des formalités requises par le ministère du Commerce et de l'Industrie et celui des Affaires étrangères pour la création et l'exploitation des entreprises ont déjà été simplifiés ou éliminés – un processus qui devrait en principe être achevé à la fin de 1997. Des efforts sont également faits pour aider les entreprises à obtenir des informations sur les technologies, les conditions des marchés et les systèmes de gestion. Des mesures ont été prises en vue de réduire le coût du crédit et de développer la capacité de prêt des établissements financiers qui pourraient répondre aux besoins des micro-entreprises et des PME<sup>115</sup>. Le budget pour 1996 prévoit une simplification des dispositions fiscales visant les PME. Enfin, des réformes légales ont été approuvées pour raccourcir la durée des procédures judiciaires concernant les entreprises, et permettre l'utilisation effective des fonds de garantie (*fideicómisos*) pour le nantissement de prêts, ce qui réduit l'incertitude de remboursement pour les créanciers et permet aux banques de diminuer la prime de risque demandée aux débiteurs. Des changements ont également été effectués, qui suppriment pour Mexico l'obligation d'enregistrer les hypothèques et de fournir des informations, dans la mesure où celles-ci sont superflues. Ces changements devraient permettre de réduire le coût des ventes de portefeuille de prêts hypothécaires entre institutions financières et poser les bases pour la création d'un marché secondaire des hypothèques.

## Évaluation et autres mesures possibles

L'ensemble de réformes engagées pendant la seconde moitié des années 80 en vue de libéraliser l'économie et renforcer l'initiative privée était axé sur les marchés de produits (tant industriels qu'agricoles) et sur le système financier ; le marché du travail avait été relativement peu concerné. Cependant, les pratiques d'embauche et les arrangements de travail ont dû évoluer en réponse aux nouvelles conditions de concurrence, et le marché du travail a fait preuve de flexibilité face à ces changements.

Étant donné la nature particulière des problèmes du marché du travail mexicain – peu de chômage ouvert mais un rythme lent de création d'emploi dans le secteur formel, et une part croissante des activités informelles –, l'action devrait se poursuivre sur un large front. En premier lieu, il importe de continuer à améliorer les qualifications et les compétences avec l'aide de l'État et de créer un environnement propice à l'esprit d'entreprise et au développement technologique. Une stratégie mettant en valeur le capital humain tout en augmentant la capacité de l'économie à offrir de meilleurs emplois – qui s'apparente plus à une politique de développement économique qu'à des mesures concernant le marché du travail au sens strict – est susceptible d'être très profitable.

Néanmoins, certaines pratiques, dispositions institutionnelles ou réglementations peuvent faire peser une charge sur le secteur le plus moderne de l'économie, de plus en plus exposé à la concurrence de l'étranger, en réduisant sa compétitivité ; et dans certains cas la mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur formel peut être entravée. Dans le même temps, il n'existe pas de filet de sécurité adéquat pour faciliter l'ajustement. Étant donné l'évolution rapide des conditions économiques, l'écart risque de se creuser entre le secteur moderne de l'économie où les travailleurs sont assurés, et les secteurs informel et rural où l'essentiel de la population est pauvre, sans protection et mal préparée pour faire face à l'ajustement. Dans ce contexte, les pratiques et dispositions institutionnelles devront continuer à évoluer, pour renforcer la capacité d'ajustement du Mexique à un environnement concurrentiel en évolution. L'accord entre partenaires sociaux qui a été signé en août 1996 reconnaît cette nécessité : il définit les principes de base qui devraient guider les initiatives pour aller dans ce sens.

Pour suivre correctement l'évolution du marché du travail et faciliter par là-même les prises de décision et l'évaluation de l'incidence des mesures mises en

œuvre, il serait nécessaire d'améliorer la couverture de l'enquête urbaine sur la population active, pour suivre les évolutions dans l'ensemble de l'économie. Il serait également bon de rendre les indicateurs utilisés cohérents avec les définitions BIT-OCDE. Cette tâche est essentielle dans un pays comme le Mexique, où existent de profondes disparités régionales (ainsi que des disparités entre zones rurales et zones urbaines).

### ***Élargir la base de connaissances, l'efficacité et la capacité d'innovation***

Pour accroître le potentiel de croissance durable de la production et de l'emploi, les autorités ont mis au point des programmes de valorisation des ressources humaines. Malgré les très importants progrès réalisés, de nombreuses lacunes subsistent. De nouveaux efforts s'imposent non seulement pour soutenir le développement en longue période mais aussi pour créer une plus grande égalité des chances dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la formation. Malgré les contraintes financières actuelles, les actions engagées dans ce domaine ne devraient pas être retardées en raison de la lenteur avec laquelle elles portent leurs effets. Même pendant la période qui a précédé la récession de 1995, on n'a constaté aucune pénurie de main-d'œuvre qualifiée, mais ce risque ne peut être exclu dans l'avenir, avec la poursuite de la modernisation de l'économie.

Les travailleurs ayant des qualifications intermédiaires techniques sont relativement peu nombreux par rapport à ceux ayant obtenu un diplôme de l'enseignement tertiaire dans les domaines universitaires et professionnels traditionnels (ingénieurs par exemple). Il est nécessaire de mettre au point des filières de courte durée davantage axées sur l'enseignement professionnel ou pratique (comme dans plusieurs autres pays de l'OCDE) : la formation de techniciens et d'agents de maîtrise est particulièrement souhaitable pour répondre aux besoins des petites entreprises qui représentent l'essentiel du tissu économique du Mexique.

Les avis divergent sur le bien-fondé de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de la formation. En principe, la formation en cours d'emploi n'exige pas d'importantes subventions de l'État. Une politique publique de formation s'impose néanmoins dans les pays où une large fraction de la population active manque de qualifications : beaucoup d'entreprises ne sont guère incitées à offrir de bons emplois (plus qualifiés et mieux rétribués), et comme les emplois

de ce type sont rares, les travailleurs sont peu tentés d'acquérir des qualifications<sup>116</sup>. Les initiatives reconnaissant explicitement le besoin de fonder les salaires sur la productivité (l'ancienneté devenant un critère moins important) sont bienvenues, puisque cela peut aider à stimuler la demande de formation du salarié. Le ministère du Travail a élargi les programmes de formation axés sur les micro-entreprises et les petites entreprises (CIMO), ce dont il faut se féliciter. Dans le cas de l'enseignement technique (*Educación para el trabajo*), la mise en place d'un système de bons pourrait être envisagée, dans la mesure où le gouvernement n'a peut-être pas suffisamment d'informations pour mettre sur pied des programmes de formation bien adaptés à des besoins en évolution.

Un système national de normes de compétence ainsi qu'un système de validation des qualifications sont en cours de développement : des normes de compétence sont actuellement définies et des mécanismes mis au point pour valider les qualifications des travailleurs et des élèves qui sortent des établissements professionnels. Les efforts engagés pour développer ces systèmes devraient être poursuivis. Il peut en résulter une plus grande flexibilité du système de formation (en cours d'emploi et en milieu scolaire) et une plus grande mobilité de la main-d'œuvre. Si l'on jugeait opportun de réintroduire les contrats d'apprentissage, il faudrait les intégrer au système national de validation des qualifications.

Pour tenter d'améliorer l'équité du système d'éducation, les considérations suivantes devraient guider l'action des pouvoirs publics :

- L'octroi de subventions pour couvrir le coût explicite de l'enseignement primaire n'est peut-être pas suffisant dans un pays comme le Mexique où la pauvreté est largement répandue. Les enfants contribuant à générer un revenu, le problème est de financer également le coût implicite de l'éducation. C'est ce qui est actuellement fait par l'intermédiaire des bourses (*becas*) accordées aux plus démunis. Des efforts devraient être entrepris pour élargir la population cible jusqu'à la classe de sixième. La concentration géographique de la pauvreté (dans les communautés rurales particulièrement défavorisées) rend ce ciblage relativement facile.
- Les subventions publiques devraient être concentrées sur l'enseignement de base (primaire et premier cycle du secondaire), alors que dans la pratique, l'enseignement supérieur est beaucoup plus largement subventionné. L'augmentation des droits d'inscription dans l'enseignement supé-

rieur parallèlement à l'octroi de prêts (pour les élèves des deuxième et troisième cycles de l'enseignement supérieur) résoudrait partiellement le problème.

Les nouvelles économies industrielles diffèrent des économies avancées en ce qu'elles n'ont pas la même capacité de générer des connaissances et de les exploiter dans les secteurs productifs. Au Mexique, le développement de la science et de la technologie a été essentiellement le fait des universités et des établissements de recherche. Les retombées de ces travaux sur des secteurs comme l'agriculture, les industries manufacturières et l'exploitation des ressources naturelles ont été freinées par l'absence de liens entre la recherche publique et l'industrie. Le gouvernement mexicain devrait s'employer à favoriser des mécanismes de coopération entre la recherche publique et privée (notamment par la décentralisation des établissements de R-D), avec le concours d'entreprises locales mais aussi étrangères pour favoriser le développement et l'application de la technologie. Cet effort ne devrait pas se limiter aux secteurs manufacturiers de pointe, mais viser également l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles, qui utilisent des technologies moins avancées.

La poursuite de l'amélioration des infrastructures économiques et sociales devrait contribuer à accélérer la croissance de la productivité et de l'emploi à plus long terme. Ceci implique une utilisation plus efficace des facilités existantes, ce à quoi la privatisation présente et future ainsi que la réforme réglementaire de certains secteurs devraient contribuer, ainsi que le développement de la capacité des services. Dans la mesure cependant où les vastes besoins d'infrastructure au plan national sont de plus en plus largement satisfaits, les investissements futurs d'infrastructure devraient être plus que par le passé axés sur les besoins locaux. La tendance actuelle à la décentralisation des décisions de dépenses et de gestion va dans ce sens.

Des mesures spécifiques, telles que l'assouplissement et la simplification des règles administratives, devraient être engagées pour renforcer le dynamisme des micro-entreprises qui jouent un rôle important en matière de création d'emplois ; un effort dans ce sens pourrait inciter certaines de ces entités à intégrer le secteur formel. Le gouvernement a mis l'accent sur un certain nombre de mesures visant à aider les petites et moyennes entreprises. La réforme juridique approuvée en avril 1996 constitue un premier pas en vue de réduire le poids des réglementations et formalités administratives qui pèsent sur les petites et moyennes

entreprises<sup>117</sup>. Compte tenu du rôle capital de ces dernières sur les marchés du travail, il semble bon de poursuivre dans la ligne tracée par le Plan de développement.

### ***Renforcer la capacité d'ajustement et d'adaptation***

Prises individuellement, il est peu probable que les institutions et les dispositions juridiques susceptibles de décourager l'embauche dans le secteur formel aient une forte incidence, mais prises dans leur ensemble, elles peuvent constituer un obstacle aux possibilités d'emploi des travailleurs peu qualifiés en décourageant les entreprises du secteur formel de les embaucher en raison de leur coût. Il apparaît que les salaires sont dans l'ensemble flexibles et que le salaire minimum réel s'est réduit à un point tel qu'il ne constitue probablement plus une contrainte. Les mesures suivantes pourraient néanmoins contribuer à un développement des activités formelles :

- Les contrats de travail de durée déterminée ne sont autorisés que pour une tâche particulière ou un emploi de caractère temporaire. En période d'incertitude croissante due à un environnement en évolution rapide, faciliter le recours à ce type de contrat devrait aider à répondre aux besoins des entreprises confrontées à des fluctuations de la demande qui ne sont pas nécessairement permanentes.
- Pour faciliter les embauches de durée indéterminée, des périodes probatoires devraient être prévues.
- Comme dans certains autres pays de l'OCDE, les réglementations existantes au Mexique sont peut-être trop restrictives pour une économie ouverte, en termes de promotion, d'embauche et des procédures de licenciement. Toutefois, les textes législatifs sont souvent moins stricts que les réglementations définies par les conventions collectives. Évoluer dans le sens d'une plus grande flexibilité pourrait contribuer à atténuer la charge qui pèse sur le secteur exposé à la concurrence.
- Les prélèvements sur les salaires demeurent coûteux pour les employeurs. Outre la réforme en cours de l'assurance-santé et du système de retraite, une réforme d'INFONAVIT est nécessaire pour minimiser l'assimilation des cotisations à des impôts. INFONAVIT devrait cesser d'être un prestataire de services de logement. Il deviendrait donc une institution de crédit

hypothécaire, et la question pourrait être posée de savoir si cette institution devrait continuer à être financée par des prélèvements sur les salaires.

Un pas important dans la réforme du système d'imposition et de transferts a été fait avec la réforme de la sécurité sociale ; on peut en attendre, au fil des ans, quelques-uns des bénéfices suivants : premièrement, comparativement au système antérieur, les comptes individuels resserrent le lien entre les cotisations et les prestations des travailleurs, réduisant par là même la tentation de frauder. Grâce à la transparence accrue et à l'intensification de la concurrence, des gains d'efficacité devraient pouvoir être réalisés au niveau de la gestion des fonds. De plus, le nouveau système devrait contribuer au développement des marchés financiers mexicains, et la possibilité de compléter les comptes individuels par une épargne volontaire pourrait encourager l'épargne privée. Il est difficile de savoir dans quelle mesure l'épargne obligatoire accroîtra l'épargne totale au lieu de se substituer à d'autres formes d'épargne. L'expérience des autres pays n'est guère concluante à cet égard. Bien que le Chili soit souvent cité en exemple, l'augmentation du taux national d'épargne observée dans ce pays au lendemain de la réforme tient essentiellement à l'accroissement de l'épargne publique<sup>118</sup>. Toutefois, il y a lieu de penser que le nouveau système peut en fait stimuler l'épargne privée : le système obligatoire touchera les travailleurs de toutes les catégories de revenu, même ceux des catégories inférieures qui n'ont généralement guère de propension à épargner ; de plus, les comptes individuels de pensions ne seront pas liquides, de sorte que les ménages auront encore besoin de détenir des formes d'épargne plus liquides.

Dans le cas de l'assurance-maladie, l'un des principaux effets de la réforme est que, à l'exception des travailleurs qui gagnent presque le salaire minimum, les taux des cotisations patronales baisseront sensiblement, ce qui réduira les incitations à frauder le fisc ou sous-déclarer les revenus. Ces mesures devraient avoir plus d'incidence sur la création d'emplois et sur le développement du secteur formel que la réforme des pensions, dont les effets ne seront observés qu'à très long terme. De plus, le nouveau régime élimine certaines des inefficiences et des inéquités du système antérieur. Il donne aux travailleurs du secteur informel l'accès aux prestations maladie et maternité sur une base volontaire. Ces nouvelles caractéristiques pourraient globalement contribuer à élargir la base de financement en couvrant les deux extrémités de l'éventail des revenus qui étaient précédemment exclues du système.

Des mesures supplémentaires pourraient cependant être prises pour renforcer la réforme actuelle de la sécurité sociale, certaines d'entre elles étant d'ailleurs actuellement envisagées. La réforme devrait être étendue aux salariés du secteur public (les fonctionnaires couverts par l'ISSSTE, les salariés de la PEMEX qui sont couverts par une assurance spéciale). En fusionnant les différents régimes de sécurité sociale en un système unique, il serait plus facile de consolider les services offerts et de réduire les frais administratifs ; on pourrait également envisager l'universalisation du système de pensions pour y inclure les travailleurs non salariés.

Étant donné les défauts du système actuel d'indemnisation de licenciement, il devrait être de l'intérêt commun des travailleurs comme des employeurs de le réformer et d'introduire un certain type de soutien de revenu temporaire dans l'éventualité où les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi seraient assouplies. Un tel changement, s'il était opéré avec soin – c'est-à-dire en évitant les erreurs commises dans nombre d'autres pays Membres –, pourrait renforcer la flexibilité et réduire le coût social des ajustements. Dans ce contexte, il faudrait tenir dûment compte de la charge qu'une telle réforme pourrait faire peser sur les finances publiques ; le Mexique ne peut se permettre un système onéreux. Plusieurs options pourraient être envisagées, y compris un mécanisme d'assurance-chômage auto-financée du type de celui à l'étude au Chili<sup>119</sup>. Le régime devrait être conçu de manière à réduire autant que faire se peut les contre-incitations au travail et à la recherche d'emplois. Par exemple, les chômeurs seraient incités à trouver un emploi le plus vite possible s'il s'agissait de retirer une somme sur une épargne obligatoire forcée accumulée sur des comptes individuels. Avec ce type de mécanisme, les travailleurs seraient également protégés du risque de se trouver sans aucun support de revenu dans le cas où l'entreprise est dans une mauvaise situation financière. L'existence d'une assurance-chômage pourrait réduire la nécessité de programmes d'urgence tels que ceux qui ont été institués en 1995 et 1996 dans le but essentiel d'assurer un filet de sécurité, mais elle ne pourrait totalement les remplacer dans la mesure où cette assurance n'atteindrait pas toute la population nécessiteuse. Aussi longtemps qu'elle n'est pas permanente, une intervention d'urgence du type adopté en 1995-96 se justifie indéniablement du point de vue social.

Au total, plusieurs éléments de la stratégie pour l'emploi analysée plus haut pourraient contribuer à une répartition plus équitable des bénéfices de la crois-

sance économique. Parmi les principales mesures qui s'inscrivent dans ce contexte, on peut citer : l'amélioration de la qualité du système d'enseignement de base et la réforme de l'enseignement professionnel ; l'adoption de réformes de nature à favoriser le développement de l'économie formelle ; et l'amélioration du filet de sécurité. Une croissance plus soutenue de la production et de l'emploi, cependant, risque d'être insuffisante pour atteindre les couches les plus pauvres de la population, et des mesures spécifiques vont continuer de s'imposer pour répondre aux besoins essentiels

## Notes

1. L'évolution décrite dans les paragraphes suivants se réfère aux données des comptes nationaux, aux prix constants de 1993. Toutes les données trimestrielles ont été corrigées des variations saisonnières par le Secrétariat de l'OCDE.
2. Sur la base des comptes nationaux, aux prix constants de 1993. La part des exportations dans le PIB est ainsi passée de 15 pour cent à 25 pour cent entre 1993 et 1995.
3. Selon les estimations du Secrétariat de l'OCDE, la croissance des marchés à l'exportation pour les produits manufacturés est tombée à 11 pour cent en 1995 (contre 15.3 pour cent l'année précédente), alors que les ventes de ces mêmes biens en volume se sont accrues de 30 pour cent en 1995 (contre 13.4 pour cent en 1994) (*Perspectives économiques*, décembre 1996, tableau d'annexe 63).
4. L'Association nationale des importateurs et exportateurs estime que près de 80 pour cent des exportations mexicaines sont produites par moins de 500 entreprises.
5. Cette situation est complètement différente de celle de 1982, où les créances des ménages sur l'État avaient amorti le choc de la récession par un effet de revenu positif.
6. Comme la situation financière des ménages continuait de se dégrader au second semestre de 1995 et que les prêts bancaires impayés augmentaient, le gouvernement a décidé de mettre en place des dispositifs en vue d'alléger la charge des petits débiteurs (programme de soutien ADE pour les prêts relatifs aux cartes de crédit, à la consommation et au logement), et il a adopté en juin 1996 un plan de restructuration des emprunts hypothécaires.
7. C'est particulièrement vrai pour le secteur papeterie et imprimerie, certaines branches du textile et la chimie.
8. Il y a trois taux de TVA : le taux normal (à présent de 15 pour cent), le taux réduit pour la région frontalière du Nord (actuellement de 10 pour cent) et un taux zéro sur les exportations, produits alimentaires, intrants agricoles et médicaments.
9. Selon les estimations de la Banque centrale fondées sur la période 1989-94, une dépréciation de 10 pour cent ajoute en une seule année environ 5 points de pourcentage à la hausse de l'IPC.
10. En 1995 le salaire minimum a connu les hausses suivantes : 7 pour cent en janvier, comme prévu dans le programme de stabilisation de janvier, puis le gouvernement a annoncé en mars une augmentation de 12 pour cent à compter d'avril, époque où le taux de TVA a été relevé.

11. De même, sur la nouvelle base de prix, le volume des importations a diminué de 12 pour cent en 1995, contre 27 pour cent selon l'ancienne base, ce qui traduit le contenu élevé des importations dans les exportations d'aujourd'hui.
12. Sur la base des données de la Banque centrale. Les données publiées par le ministère des Finances, qui sont construites avec une méthodologie différente, indiquent que la dette extérieure totale (comprenant la dette des secteurs privé et public, des banques et de la Banque du Mexique) est passée de 48 pour cent du PIB fin 1994 à 59 pour cent fin 1995.
13. Les projections du Secrétariat se réfèrent au déflateur de la consommation privée, qui a augmenté en moyenne de 38 pour cent entre 1994 et 1995 (contre 35 pour cent pour l'indice des prix à la consommation, IPC), et elles ne sont donc pas strictement comparables aux prévisions officielles. Ces projections pour l'inflation moyenne en 1996 et 1997 sont compatibles avec une hausse prévue de l'IPC, en glissement annuel, de près de 26 pour cent en décembre 1996, et de moins de 15 pour cent en décembre 1997.
14. Pour un examen plus détaillé des éléments essentiels d'un cadre à moyen terme, voir OCDE (1995), chapitre III.
15. Le gouvernement a effectué en 1995 des dépôts auprès du FOBAPROA, institution publique chargée de régler les cas d'insolvabilité des banques, afin de couvrir le coût de l'ADE pour l'année et le coût estimé pour 1996, soit un montant total équivalant à près de 1 pour cent du PIB de 1995.
16. L'indicateur le plus représentatif de l'effort budgétaire devrait dans l'idéal être le solde primaire corrigé des variations conjoncturelles, mais, comme on ne dispose pas de données sur la production potentielle au Mexique, on n'a pas pu faire cet ajustement. Puisqu'il n'y a pas d'indemnité de chômage au Mexique, l'effet automatique de la récession sur les finances publiques se manifeste bien davantage par une réduction des recettes que par une augmentation des dépenses. Étant donné la forte dégradation de l'activité en 1995, le resserrement budgétaire discrétionnaire a dû être plus fort que ne le montrent les soldes non ajustés. En revanche, d'autres composantes qui ne sont pas sous contrôle direct du gouvernement, par exemple les recettes pétrolières, devraient aussi être exclues pour évaluer l'effort fiscal ; or elles ont augmenté plus que prévu en 1995.
17. La société pétrolière nationale (PEMEX) est sous contrôle budgétaire ; le transfert de ses recettes au gouvernement fédéral est négocié chaque année sur la base de l'excédent d'exploitation de la PEMEX.
18. L'Accord pour la reprise économique – le Pacte social – a été conclu en octobre 1995 entre les représentants des travailleurs, des agriculteurs et des entrepreneurs, le gouvernement fédéral et la Banque centrale. La constitution mexicaine ne requiert l'approbation du Parlement que pour les augmentations d'impôt.
19. Ces chiffres se rapportent à la dette nette totale du secteur public au sens large (y compris les banques de développement et les fonds fiduciaires de l'État), après consolidation avec la Banque du Mexique. Le total de la dette publique brute, selon la définition du ministère des Finances dans ses rapports au Congrès, qui était proche de 40 pour cent du PIB à la fin de 1995, était l'un des plus faibles de tous les pays de l'OCDE.
20. Comme les *Udibonos* offrent une protection contre le danger d'inflation, les investisseurs acceptent une prime de risque plus basse, ce qui pourrait diminuer le coût des emprunts

publics. En outre, l'indexation élimine l'avantage qu'un gouvernement pourrait avoir s'il recourait au prélèvement inflationniste. Enfin, les titres indexés sur les prix peuvent fournir à la Banque centrale une information utile sur les anticipations d'inflation. Les *Udibonos* devraient être très demandés par les gestionnaires des fonds de pension nouvellement créés qui commencent leurs activités à la mi-1997. Les instruments de dette indexés sur les prix sont utilisés aussi dans d'autres pays de l'OCDE, comme le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Suisse et l'Islande, et les États-Unis envisagent sérieusement leur adoption.

21. La définition du crédit intérieur net retenue en 1995 comprenait principalement le crédit à l'État et aux banques – composants de la base monétaire sous le contrôle de la Banque centrale – moins les engagements vis-à-vis du FMI. Les réserves internationales nettes, autre source de liquidité, étaient censées ne pas varier beaucoup dans un régime de taux de change flottant où les mouvements de capitaux se traduisent surtout par des variations de change. Cette hypothèse ne s'est cependant pas vérifiée, comme on le verra plus loin, quand le plan international de soutien financier est entré en application.
22. Aucune rémunération n'est servie sur les dépôts qui sont constitués par les banques pour compenser les découverts ; le taux de pénalité est égal à deux fois le taux des *Cetes* à 28 jours depuis août 1995. Le mécanisme a été modifié à cette époque pour que les banques respectent toutes à la même date l'obligation de solde zéro sur 28 jours. Il a été à nouveau renforcé au début de 1996, avec l'imposition d'une limite sur le montant quotidien du solde positif (et du découvert) de chaque banque.
23. Dans le dispositif antérieur, la Banque indiquait les taux plafond et plancher qu'elle accepterait à l'adjudication. Selon le système actuel, elle ne fait qu'envoyer un signal : si elle informe le marché que le solde « désiré » pour la journée (tel qu'il pourrait résulter de son intervention) est nul, elle indique que sa politique est neutre ; si le solde annoncé est négatif, elle signale qu'elle a l'intention de resserrer la politique (en forçant les banques à tirer à découvert sur leur compte de règlement).
24. La croissance du PIB nominal s'est finalement élevée à 26 pour cent (avec un déclin de 6.2 pour cent en termes réels).
25. En conséquence de l'application des règles comptables du FMI aux réserves internationales nettes, qui excluent les engagements vis-à-vis de cette institution, le niveau de cet agrégat était beaucoup plus faible en janvier 1996 qu'il ne l'aurait été selon la définition de la Banque centrale. D'un autre côté, le remboursement par le Mexique des prêts du FMI qui devrait commencer en 1998 n'affectera pas les réserves, alors qu'elles auraient diminué selon la définition de la Banque du Mexique.
26. Le programme monétaire présentait un scénario de rechange pour illustrer ce point de vue : si l'accumulation de réserves dépassait le montant prévu, la Banque centrale maintiendrait la croissance du crédit intérieur net en-dessous du plafond fixé. On pouvait envisager un autre scénario dans lequel la demande de base monétaire augmenterait plus que prévu alors que les anticipations d'inflation resteraient modérées. Dans ce cas, la demande accrue de monnaie devrait être satisfaite par des réserves internationales nettes supérieures aux hypothèses.
27. Le sentier trimestriel a été calculé en prenant aussi en compte l'évolution des réserves internationales nettes que l'on pouvait prévoir à partir de l'échéancier de remboursement par la Banque centrale des crédits croisés à court terme en devises accordés par les États-Unis et

le Canada. Comme tous ces crédits ont été remboursés en janvier 1996, l'évolution du crédit intérieur net et des réserves internationales nettes n'a pas été affectée pendant le reste de l'année (les crédits croisés à moyen terme fournis par les autorités d'Amérique du Nord dans le cadre du programme d'assistance financière ne sont pas compris dans les réserves internationales).

28. Il est difficile de mesurer les taux d'intérêts réels en période d'inflation forte et variable. Les taux, mesurés en termes réels sur la base du taux d'inflation courant, sont devenus négatifs pendant une courte période au premier semestre de 1995 et à nouveau en janvier 1996 quand l'inflation s'est accélérée (il s'agit d'un phénomène habituel : les taux d'intérêt réels *ex ante* sont alors plus élevés que ceux *ex post*, du fait que l'inflation effective est plus élevée que l'inflation attendue).
29. L'accroissement de la demande de liquidité à la fin de l'année a été encore plus fort qu'il ne l'est habituellement à cette époque à cause de transferts exceptionnellement élevés de revenu aux agriculteurs en décembre dans le cadre du PROCAMPO et parce que les fêtes de Noël et du Nouvel An ont donné lieu à des « ponts » de trois jours. L'incidence de ces facteurs exceptionnels, qui ont aussi contribué à l'expansion inhabituelle de la base monétaire, a été annulée en janvier.
30. Les SAR sont des comptes obligatoires d'épargne-retraite, sur lesquels un rendement réel positif est garanti.
31. Les informations trimestrielles fournies par les banques sur leurs revenus permettent de calculer un indicateur des marges d'intérêt moyennes des banques ; mais la complexité des mesures de soutien aux banques et à leurs débiteurs en rendent actuellement l'interprétation difficile.
32. Au départ, avec le remplacement d'emprunteurs du secteur public par des emprunteurs du secteur privé, les prêts non performants ont augmenté. Même si l'on peut s'attendre à un tel phénomène initialement, la proportion d'avoirs de mauvaise qualité a continué de s'élever pendant plusieurs années, ce qui était plus inquiétant. La situation du secteur bancaire mexicain avant la crise du peso est décrite de façon plus détaillée dans OCDE, *Étude économique*, 1995.
33. En principe, les taux d'intérêt élevés peuvent avoir un autre effet sur les comptes financiers des banques en réduisant la valeur de leurs portefeuilles de titres à revenu fixe. Mais dans une certaine mesure les pertes sur les avoirs ont été négligeables pour les banques mexicaines, en raison de la faible maturité des valeurs à revenu fixe, la plus large part des portefeuilles des banques étant placée en valeurs à revenu flottant comportant un mécanisme de réévaluation à court terme.
34. Selon Rojas-Suarez et Weisbrod (1995), les contraintes des pays peu développés sont différentes de celles des pays riches : par exemple, les premiers n'ont parfois pas de marché des obligations à long terme ; leur accès aux marchés internationaux peut être fermé temporairement ; enfin il peut ne pas exister de marché pour les avoirs bancaires.
35. Les mesures d'aide au secteur bancaire ont été présentées dans l'*Étude économique* de 1995 (encadré des pages 62-63). En conséquence, on ne donne ici de détails que pour l'évolution récente.

36. Si la dette n'est pas remboursée dans les cinq ans, elle sera convertie en actions qui seront transférées au FOBAPROA, organisme actuellement responsable du règlement des cas d'insolvabilité. Ce dernier peut exercer son droit de conversion avant l'expiration de la période si les autorités de contrôle estiment que la solvabilité de la banque est en danger ou si ses fonds propres tombent au-dessous de 2 pour cent de l'actif.
37. L'un de ces établissements, Inverlat, a été vendu à la Bank of Nova Scotia du Canada. Bancen (*Banco del Centro*) doit être transférée à Banorte (*Banco del Norte*) en vue d'une fusion une fois que ses comptes financiers seront apurés (afin d'évaluer la part de son capital détenue par l'État). Banca Cremi et Banco de Oriente ont été vendues à l'établissement espagnol Banco Bilbao Viscaya, qui contrôle déjà Probursa. Les autres établissements contrôlés par le FOBAPROA doivent être rendus au secteur privé sous forme de ventes ou de fusions.
38. Le mécanisme a permis aux douze banques – banques n'ayant pas fait l'objet d'une intervention et n'étant pas dans une situation spéciale – d'augmenter leur capital de 53.3 milliards de pesos, représentant 152 pour cent du capital de l'ensemble du système bancaire en décembre 1994. Au total l'État a acheté pour 113.9 milliards de pesos de prêts bruts, soit 22.4 pour cent du portefeuille de prêts du système en décembre 1994, au moyen d'un paiement en obligations de 99.1 milliards de pesos.
39. L'État prête aux banques les fonds pour financer les prêts restructurés à un taux d'intérêt réel (le prêt de l'État est lui-même libellé en UDI). À son tour il emprunte aux banques en plaçant auprès d'elles des instruments de dette publique au taux du marché (moyenne des *Cetes* de un à trois mois). (L'opération est menée par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire.) Lorsque les prêts sont remboursés, le produit est utilisé pour rembourser les fonds empruntés à l'État. C'est l'État qui assume le risque si l'intérêt prélevé sur ses prêts aux banques en UDI est plus bas que le taux réel qu'il doit payer sur les instruments de sa dette.
40. Le débiteur bénéficie aussi d'une sorte de moratoire. Quand il signe avec la banque l'accord de restructuration, celle-ci abandonne les intérêts de pénalité courus. La date limite de ce moratoire, initialement fixée au 31 octobre 1995, a été repoussée à la fin janvier 1996.
41. En pratique, comme les prêts des banques mexicaines ont une échéance moyenne relativement courte – plus courte que pour les banques de la plupart des autres pays de l'OCDE – la sous-évaluation des créances impayées selon les principes comptables du Mexique n'est pas aussi importante qu'elle le serait dans les autres pays. Cela n'est toutefois pas vrai pour les prêts hypothécaires au logement qui ont des échéances moyennes relativement longues (dans ce cas, les créances improductives déclarées seraient peut-être trois à quatre fois supérieures si l'on appliquait les principes comptables des États-Unis). Les banques devront publier à partir de janvier 1997 leurs états financiers selon les normes des États-Unis ; avant cette date (en juillet 1996) elles doivent utiliser les deux systèmes.
42. Ces incitations sont notamment : coût élevé du financement, de telle sorte que les banques essaieront de recouvrer leurs prêts impayés ; mécanisme de partage des pertes ; et restrictions sur leurs liquidités, aux termes desquelles elles ne peuvent pas utiliser les obligations placées dans leur portefeuille (assorties du taux d'intérêt des *Cetes*) pour se refinancer à la Banque centrale. En outre, les banques pourront conserver le « plus » qu'elles gagneront éventuellement grâce à une bonne gestion des prêts achetés par l'État.

43. Le coût de l'ADE supporté en 1995, ainsi que son montant estimé pour 1996 (au total 0.6 pour cent du PIB de 1996) a déjà été couvert entièrement par les ressources budgétaires de 1995. Le financement des programmes du FOBAPROA sera assuré en partie par un prêt de 1.75 milliard de dollars sur 15 ans accordé par la Banque mondiale et la BID. Le reste est étalé sur 30 ans mais concentré sur les dix premières années.
44. Des augmentations substantielles ont été accordées en particulier pour le financement des PME (par la NAFIN) et pour le secteur d'exportation (par la BANCOMEXT). Ces établissements, avec la BANOBRAS (spécialisée dans le financement de l'infrastructure des collectivités locales), sont les plus importantes des six banques de développement. Celles-ci sont des institutions de second rang qui fournissent des fonds aux banques commerciales et coopératives de crédit, et ne traitent pas directement avec la clientèle des secteurs prioritaires. Les opérations financières de ces établissements ne sont pas incluses dans les comptes du secteur public depuis 1993, du fait que dans leur quasi-totalité ces transactions s'effectuent aux conditions du marché.
45. Ces migrations expliquent que la population active, telle qu'elle est mesurée par les enquêtes urbaines, suit étroitement les fluctuations conjoncturelles de l'emploi, atténuant les variations conjoncturelles du chômage (l'effet de « travailleur découragé » tel qu'il est mesuré au Mexique se réfère plus précisément au « découragement à la recherche d'un emploi dans les zones urbaines »).
46. Les enquêtes mexicaines sur l'emploi n'identifient pas les personnes qui travaillent à temps partiel parce qu'elles ne peuvent trouver un emploi à temps plein ; seul le travail à temps partiel involontaire pour des raisons « techniques » (baisse de production, manque de matières premières ou panne de matériel) est recensé – ce qui correspond en fait au chômage partiel. En théorie, les personnes du premier groupe devraient être également recensées comme travailleurs involontaires à temps partiel. C'est la raison pour laquelle, contrairement à la mesure publiée dans les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (1995), on ne divise pas ici par deux le nombre de travailleurs involontaires à temps partiel pour obtenir le taux de chômage au sens large.
47. Revenga et Riboud (1993) ont estimé qu'en 1990 et 1991, 25 pour cent des périodes de chômage pour les hommes et 53 pour cent pour les femmes ont pris fin par une sortie du marché du travail. Environ la moitié des personnes ayant cessé leur activité (55 pour cent des hommes et 41 pour cent des femmes) réintègrent la population active dans les trois mois.
48. En ce qui concerne la durée des périodes de chômage, la situation du Mexique est plus proche de celle des États-Unis que de celle des pays européens où, dans nombre de cas, plus de 50 pour cent des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis six mois ou plus.
49. Le poids des inactifs, ou rapport de dépendance économique, est obtenu en divisant la population de moins de 15 ans et de plus de 65 ans par la population de 15 à 64 ans.
50. Les enquêtes menées auprès des ménages en 1984, 1989 et 1992 font apparaître qu'à peu près la moitié de la population mexicaine vivait à l'époque sur un revenu total inférieur au seuil de pauvreté (défini comme deux fois le coût du panier de produits alimentaires de première nécessité) et que près d'un cinquième vivait dans des conditions d'extrême pauvreté (c'est-à-dire avec un revenu insuffisant pour acheter ces produits de première néces-

- sité). Le problème de la pauvreté au Mexique a été analysé dans *OCDE, Étude économique* 1995.
51. Au cours de la période 1981-93, les deux tiers des immigrés ont été admis dans le cadre du programme de régularisation de la situation des immigrés clandestins mis en œuvre après 1986. On estime qu'en 1990, à peu près la moitié des résidents mexicains aux États-Unis (2 millions) étaient sans papiers (Passel, 1994), soit la même proportion qu'en 1980.
  52. Source : INEGI, *Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica*, 1992.
  53. La décentralisation géographique progressive des activités manufacturières a débuté pendant les années 80, inversant la tendance constatée pendant la période précédente, marquée par la substitution de productions nationales aux importations. La zone métropolitaine de Mexico voit maintenant arriver des personnes qui trouvent essentiellement des emplois dans le secteur des services.
  54. La stagnation de l'emploi salarié pendant les années 80 contraste avec le taux moyen de croissance de 3.5 pour cent observé pendant les années 70. On trouvera plus d'informations sur la couverture et la qualité des différentes sources de données relatives à l'emploi à l'annexe I.
  55. La part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total a culminé à 48 pour cent en Allemagne, 40 pour cent en Italie et 27 pour cent au Japon (dans les années 70). Source : OCDE, *Statistiques de la population active*.
  56. La libéralisation des échanges a commencé en 1985-86 avec le remplacement des contingents d'importation par leurs équivalents tarifaires pour la plupart des produits. Les niveaux des droits de douane ont été abaissés après 1986 – passant de 24 pour cent en moyenne *ad valorem* en 1986 à 12.5 pour cent en 1990 – cependant que les derniers contingents étaient éliminés.
  57. Créé en 1965, le système des *maquiladoras* ou zones franches permettait à des entreprises étrangères (essentiellement américains) de transformer des biens en vue de leur réexportation vers les États-Unis sans qu'aucun droit de douane ne soit perçu sur les facteurs de production importés, les droits américains à l'importation n'étant acquittés que sur la valeur ajoutée au Mexique. Ce système a été libéralisé pendant les années 80.
  58. Selon la Banque mondiale (1994), l'amélioration de la productivité totale des facteurs (PTF) a représenté à peu près la moitié de la croissance de la valeur ajoutée du secteur manufacturier entre 1984 et 1990. Cette amélioration de la PTF au cours de cette période a principalement résulté d'une affectation plus efficace des ressources à l'intérieur des secteurs, une part croissante de la main-d'œuvre et du capital allant aux entreprises les plus efficaces : les produits alimentaires, les boissons et le tabac, l'industrie métallurgique de base ainsi que les ouvrages en métaux et les machines ont figuré parmi les secteurs les plus performants en termes de production et de croissance de la PTF.
  59. De 1980 à 1994, l'emploi dans ce secteur a quintuplé. Sources : INEGI, *Maquiladoras Survey, National Accounts*.
  60. Le secteur de la construction semble jouer un rôle analogue : au début des années 90, il représentait 10 pour cent de l'emploi mais 4 pour cent du PIB (les moyennes des autres pays de l'OCDE impliquent une productivité relative de la main-d'œuvre plus élevée tant dans le

secteur agricole que dans celui de la construction, OCDE, *Étude économique* 1992, tableau 2).

61. Plus précisément, le secteur agricole peut être décrit comme suit : *i*) un grand nombre de producteurs travaillant pour leur seule subsistance sur de très petites exploitations (34 pour cent des producteurs agricoles et 5 pour cent de la superficie totale des terres en 1995), pour l'essentiel dans les régions centrales et méridionales ; *ii*) de petites exploitations commerciales (25 pour cent de l'ensemble des producteurs et 11 pour cent des terres), elles aussi en majorité concentrées dans les régions centrales et méridionales ; *iii*) des exploitations commerciales de taille intermédiaire (31 pour cent des producteurs et 23 pour cent des terres agricoles) ; *iv*) de grandes exploitations commerciales dont la production est plus diversifiée (52 pour cent des terres agricoles mais 9 pour cent seulement des travailleurs du secteur).
62. Source : *Censos Economicos* 1989 et 1994.
63. Selon l'*Encuesta nacional de Micronegocios* de 1994, 13 pour cent seulement des effectifs des micro-entreprises étaient assurés à l'IMSS.
64. Le taux était de 37 pour cent en 1993. Néanmoins, la proportion de travailleurs ayant accès aux soins de santé dans le cadre du système public de sécurité sociale est sensiblement plus élevée que le pourcentage des travailleurs acquittant des cotisations puisque certaines personnes qui occupent un emploi sont couvertes par l'intermédiaire d'un membre affilié de leur famille alors qu'elles-mêmes ne cotisent pas. Globalement, à peine plus de la moitié de la population mexicaine a accès aux soins de santé par l'intermédiaire du système public de sécurité sociale.
65. Source : INEGI, STPS, ILO, *Encuesta Nacional de Empleo, Salarios, Tecnología y Capacitación en el Sector Manufacturero*, 1992, et STPS (1993).
66. En 1991, les travailleurs temporaires représentaient 14.7 pour cent de l'emploi salarié total en Grèce, 16.5 pour cent au Portugal, 32 pour cent en Espagne, 10 pour cent en France, 6.6 pour cent en Turquie, 5.3 pour cent au Royaume-Uni (OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1992).
67. Même pendant la phase d'expansion de 1987-94, les entreprises ont eu tendance à augmenter le nombre d'heures ouvrées plutôt qu'à embaucher de nouveaux salariés – l'une des raisons en étant peut-être le coût des licenciements du fait des indemnités de licenciements prévues par la loi.
68. Bien que les données de l'IMSS (et d'autres institutions) ne permettent pas d'en avoir confirmation, il est possible que l'ajustement des salaires dans leur ensemble résulte en partie de modifications de la composition sectorielle de l'emploi – c'est-à-dire de l'augmentation des activités de service faiblement rémunérées.
69. En 1994, la rémunération moyenne par salarié dans l'industrie *maquiladora* était à peu près égale à la moitié de celle des autres industries manufacturières (1 628 peso par mois, contre 3 453 pesos selon les *Monthly Industrial Survey* et *Maquiladoras Survey*).
70. Il ressort de régressions sur les données de l'enquête industrielle pour 1984-90 que les principaux facteurs déterminants de l'inégalité des salaires sont l'intensité en capital, l'orientation vers l'exportation et la part de l'investissement étranger.

71. Ce type de « flexibilité » a été également constaté en Argentine, au Brésil et au Chili par Lagos (1994).
72. Qui plus est, l'inflation effective en fin d'année s'est souvent révélée supérieure à l'objectif fixé dans le *Pacto*.
73. La prime de productivité est liée à des indicateurs spécifiques qui doivent être déterminés au niveau de l'entreprise. Les gains de productivité ayant été parfois très élevés dans les industries manufacturières, ces primes ont entraîné une sensible différenciation des augmentations de salaires.
74. Le droit fédéral du travail autorise l'application élargie de négociations collectives dans le cadre d'un *contrato-ley*. Jusqu'en 1991, neuf secteurs d'activité étaient couverts par des arrangements de ce type, dont six dans l'industrie textile. En 1991 et 1992, deux industries textiles se sont retirées de ces arrangements. Les dernières industries couvertes sont l'industrie du sucre (53 500 travailleurs), la radiotélévision (16 700 travailleurs), le caoutchouc (9 500 travailleurs) et quatre autres industries textiles (18 000 travailleurs au total). Il existe actuellement des dispositions statutaires d'extension dans plusieurs autres pays de l'OCDE (essentiellement en Europe) ; pour plus de détails, voir OCDE (1994), *Étude sur l'emploi*, tableau 5.11.
75. Le salaire minimum journalier représentait l'équivalent de 4.12 dollars en 1994, contre 3.38 dollars en 1989 et 4.14 dollars en 1984. Le « seuil de pauvreté » (utilisé dans le passé pour cibler les programmes publics de lutte contre la pauvreté) était défini comme un revenu équivalent à une fois le salaire minimum en 1984 ; en 1989, il était l'équivalent de deux fois le salaire minimum. Sous l'administration actuelle, les critères de ciblage de ces programmes sont différents et le salaire minimum n'est plus utilisé à cette fin.
76. Il convient de faire la distinction entre le degré de syndicalisation et le pouvoir de négociation : la syndicalisation peut être élevée, mais si les négociations sont menées au niveau de l'entreprise, elle ne permet pas nécessairement la fixation monopolistique des salaires aussi longtemps que les employeurs rivalisent sur le marché des produits (s'ils accordent des salaires plus élevés, ils se trouvent en difficulté et doivent cesser leurs activités). Néanmoins, les salariés peuvent avoir un important pouvoir de négociation – conduisant à une détermination monopolistique des salaires – lorsque la syndicalisation est forte ou lorsque les conventions collectives sont étendues à des parties tierces. C'est le cas au Mexique, dans les télécommunications, dans le secteur national de l'éducation et dans les secteurs couverts par un *contrato-ley*.
77. Pour des informations sur les relations entre l'État et les travailleurs, voir de la Garza Toledo (1994).
78. L'écart de salaire entre travailleurs syndiqués et non syndiqués était d'environ 10 pour cent en 1989 (ce qui est peu par rapport aux estimations faites pour les États-Unis pour la même période). La faiblesse de l'écart constaté au Mexique à la fin des années 80 doit être replacée dans le contexte historique d'une longue récession et des mesures d'austérité qui ont affaibli le pouvoir de négociation collective des syndicats. L'« avantage de salaire dû à la syndicalisation » est nettement plus important pour les travailleurs ayant un faible niveau d'instruction et une expérience professionnelle limitée, le mouvement syndical ayant tendance à aplatiser la courbe reliant les salaires à l'expérience professionnelle. Les syndicats mexicains

- tendent aussi à réduire les discriminations de salaire à l'encontre des femmes et des populations indigènes (Panagides et Patrinos, 1994).
79. Paredes (1993) souligne que si le licenciement de travailleurs en période d'ajustement est chose facile – et qu'il n'existe ni indemnité de licenciement ni indemnisation du chômage –, les grèves récurrentes et les manifestations à répétition peuvent rendre difficile la mise en œuvre de réformes structurelles.
  80. En 1994, le pourcentage était de 32 pour cent en Grèce, 32.7 pour cent au Portugal et 35.5 pour cent en Espagne.
  81. Les chômeurs ont droit à des soins médicaux pendant huit semaines (minimum s'ils ont travaillé moins de huit semaines consécutives avant de se trouver au chômage).
  82. Le SAR est un système d'épargne-retraite dans le cadre duquel les employeurs doivent verser des cotisations, en vue d'un complément de retraite, sur des comptes individuels gérés par des banques commerciales et dont le rendement réel est positif.
  83. Il existe un plafond égal à 10 fois le salaire minimum pour les cotisations à l'assurance invalidité ou vieillesse et égal à 25 fois le salaire minimum pour les autres cotisations. Les chiffres du tableau 23 se réfèrent aux taux bruts de cotisation pour les employeurs ; en termes nets, les taux sont plus faibles dans la mesure où les cotisations sont déductibles des impôts sur les bénéfices et de l'intéressement aux bénéfices.
  84. En 1993, le pourcentage de travailleurs cotisant sur la base d'un gain déclaré égal à une fois le salaire minimum ou moins était de 1 à 5 selon les registres de l'IMSS, alors que selon l'enquête nationale sur l'emploi, le pourcentage de travailleurs rémunérés à ce niveau n'était que de 1 sur 40 (IMSS, 1996).
  85. Aux termes de la loi, l'intéressement total des travailleurs doit représenter 10 pour cent des bénéfices, dont la moitié est distribuée en fonction du nombre de jours ouvrés dans l'année – quel que soit le niveau de salaire –, l'autre moitié étant proportionnelle au salaire. En 1987, cette disposition n'était appliquée que par 25 pour cent des entreprises environ, selon certaines estimations.
  86. Les pensions de retraite sont versées aux travailleurs de 65 ans qui ont cotisé pendant dix ans au minimum (ou de 60 ans s'ils perdent leur emploi).
  87. L'IMSS possède et gère des hôpitaux et assure des services de santé pour plus de la moitié de la population mexicaine ; les catégories à revenu élevé font appel à des services privés de santé ; le système national de santé répond aux besoins du reste de la population. S'agissant de la qualité de l'ensemble des services de santé, voir *Étude économique*, 1992. Depuis 1973, diverses catégories de régimes d'affiliation volontaire ont été mises sur pied à l'intention de catégories particulières de travailleurs (personnel de maison, chauffeurs de taxi, etc.).
  88. En 1992, les programmes actifs du marché du travail – notamment les bourses pour le programme de formation (PROBECAT) et le programme pour la recherche de la qualité et la modernisation (CIMO) – représentaient 0.01 pour cent du PIB, alors que la moyenne de l'OCDE était de 0.3 pour cent (0.1 pour cent en Espagne et 0.09 pour cent aux États-Unis). La Banque mondiale cofinance le programme PROBECAT, tandis que le coût du programme CIMO se répartit entre les pouvoirs publics et les entreprises privées participantes. On trouvera au tableau A2 des informations plus détaillées sur les programmes particuliers de formation.

89. Ce programme a été créé en 1984 pour réduire le coût de l'ajustement et faciliter le redéploiement des qualifications de la main-d'œuvre. Des études d'évaluation ont été réalisées par la Banque mondiale (Reventa *et al.*, 1994). Il est difficile de procéder à des comparaisons avec les autres pays de l'OCDE, du point de vue du volume de ressources affectées à la formation, dans la mesure où certains éléments du programme PROBECAT – mesures à l'intention des travailleurs de 16 ans et plus et aides à la formation de travailleurs indépendants ou de créateurs d'entreprise – seraient respectivement classés comme « Mesures en faveur des jeunes » et « Subventions à l'emploi » selon la classification de l'OCDE.
90. La couverture des PES a doublé entre 1991 et 1994, année où l'on a enregistré l'inscription de près de 500 000 demandeurs d'emploi et 350 000 vacances d'emploi (à peu près 10 pour cent des offres d'emploi annuelles); cette année-là, 128 000 personnes ont été placées par les soins de ces services.
91. En 1990, le Mexique avait une des performances les plus médiocres parmi les pays de l'OCDE pour ce qui était de l'illétrisme, avec des résultats un peu plus favorables que ceux de la Turquie et assez proches de ceux du Portugal. Le taux global d'analphabétisme était de 12.7 pour cent au Mexique, en dessous de ceux de la Turquie (19.3 pour cent) et du Portugal (15 pour cent). Dans le groupe des jeunes (15 à 19 ans), le taux d'analphabétisme était de 4.1 pour cent au Mexique, soit nettement moins que celui de la Turquie (9.4 pour cent) mais plus que ceux de tous les autres pays de l'OCDE (le taux du Portugal était déjà inférieur à 1 pour cent). (*Rapport mondial sur l'éducation*, 1991.)
92. Les dépenses totales d'éducation rapportées au PIB ont diminué sur la période 1982-88; après avoir progressé en 1988-94, elles ont à nouveau légèrement reculé en 1995, pour s'établir à 5.6 pour cent du PIB. La contribution la plus importante est de loin celle du gouvernement fédéral.
93. Les disparités sociales des niveaux d'instruction sont illustrées par l'étroite corrélation existant entre le niveau de revenu des parents et le nombre d'années de scolarité des enfants. Le taux d'achèvement moyen (rapport du nombre d'élèves ayant achevé le cycle d'enseignement primaire en 1994-95 au nombre d'élèves entrés au premier niveau du primaire six ans plus tôt) n'est pas très élevé, 57.5 pour cent, mais les taux sont plus élevés si on prend en compte le redoublement : 79 pour cent effectuait le cycle en sept ans et 84 pour cent en huit ans (*Programme de développement de l'éducation*, 1995-2000). Les disparités régionales sont considérables, avec des taux d'achèvement d'environ 90 pour cent dans les états les plus développés et le district fédéral, contre 40 pour cent dans les États les plus pauvres.
94. La structure du système national d'enseignement et le suivi d'une cohorte d'élèves sont illustrés aux graphiques A2 et A3 de l'annexe. L'OCDE a procédé en 1995-96 à un examen de la politique d'enseignement supérieur du Mexique (à paraître). L'analyse qui suit s'inspire largement de ce travail.
95. Bien que la formation technique structurée des jeunes dépende de la seule autorité du ministère de l'Éducation, les deux ministères sont responsables de la formation non structurée des adultes : *i*) des cours de préparation à l'emploi sont assurés par le ministère de l'Éducation, dans des établissements du système national d'enseignement technologique; *ii*) la formation non structurée en cours d'emploi, légalement obligatoire, est supervisée par le ministère du Travail. Les petites et moyennes entreprises font souvent appel à des

- établissements publics pour assurer les cours de formation. La formation des chômeurs (PROBECAT) est également gérée, on l'a vu, par le ministère du Travail.
96. Selon des données d'enquête, 13 pour cent des entreprises manufacturières assuraient à la formation de leurs travailleurs en 1991, les pourcentages étant de 90 pour cent pour les grandes entreprises, de 50 pour cent pour les petites entreprises et de 6.5 pour cent seulement pour les micro-entreprises (INEGI, STPS, BIT, 1992).
  97. F. Zapata (1995).
  98. Vitro à Monterrey, Ford, Nissan et de nombreuses entreprises en zone franche ont lancé de tels programmes de formation, ainsi que les ex-entreprises publiques Telmex et Mexicana de Aviacion. Certaines sociétés multinationales ont même envoyé un fort pourcentage de leurs effectifs suivre une formation à l'étranger : en 1994, un quart des effectifs de l'usine Ford d'Hermosillo avait suivi une formation au Japon ou en Espagne.
  99. Panagides et Patrinos (1994) constatent un rendement plus élevé de l'expérience professionnelle dans le secteur non syndiqué que dans le secteur syndiqué (l'augmentation de salaire par année d'expérience est estimée à 5.5 pour cent dans le premier et 3.8 pour cent dans le second, sur la base de l'Enquête de 1989 sur le revenu et la dépense des ménages).
  100. Source : INEGI, STPS et BIT (1992).
  101. En 1994, General Motors of Mexico et le gouvernement mexicain ont signé un accord en vue de la mise en œuvre d'un programme (COMPITE) visant à accroître l'efficacité productive des fournisseurs automobiles.
  102. On trouvera plus de détails sur la politique de la science et de la technologie au cours des dernières années dans OCDE, *Politiques nationales de la science et de la technologie : Mexique*, 1994.
  103. Le système actuel d'imposition du revenu permet des déductions, à concurrence de 1 pour cent des ventes totales, au titre des investissements en R-D, et une déduction supplémentaire de 0.5 pour cent pour les projets satisfaisant à des critères fixés par la CONACYT. La loi autorise également l'amortissement accéléré du matériel, à un rythme pouvant aller jusqu'à 35 pour cent, quand l'acquisition de ce matériel est réalisée au titre d'activités de R-D intéressant des produits et des procédés mexicains.
  104. Même si toutes les entreprises sont susceptibles, quelle que soit leur taille, d'enfreindre la loi, les effets anticoncurrentiels de ces pratiques risquent d'être plus sérieux lorsqu'elles sont le fait de grandes entreprises. Au Mexique, la concentration est forte sur nombre de marchés (en raison de l'absence de concurrence dans le passé).
  105. En 1995, la Commission a constaté l'existence de pratiques anticoncurrentielles et a pris des ordonnances pour interdire ces pratiques dans les trois cas suivants en particulier : *i*) la Chambre nationale des transporteurs routiers imposait des prix minimums aux services de transports fournis par ses membres ; *ii*) la société publique Aeropuertos y Servicios Auxiliares, qui assure les services aéroportuaires et exploite les aéroports qu'elle possède, a été jugée coupable de discrimination à l'encontre de concurrents en ayant créé un partenariat avec deux autres sociétés pour l'offre de services aéroportuaires, en imposant des barrières à l'entrée par l'octroi de contrats exclusifs pour la création et l'exploitation de boutiques en franchise dans les aéroports ; *iii*) la société publique Pemex-Petroquímica a été jugée coupable de fixer des prix de vente différents pour son produit (oxyde d'éthylène) selon les clients.

Étant donné le poids qui est celui de Pemex sur le marché (cette société est en position de monopole sur le marché intérieur, cependant que la nature dangereuse de son produit et les coûts élevés du transport constituent des obstacles aux importations), cette pratique impliquait une segmentation du marché et une discrimination par les prix.

106. Source : *Encuesta Nacional de Micronegocios*, 1994.
107. Almeida *et al.* (1994), STPS (1993).
108. Par ailleurs, certains agriculteurs de petites exploitations obtenaient du crédit par un programme dans lequel « la parole d'honneur » constituait la garantie, programme qui faisait partie de la stratégie de réduction de la pauvreté de l'administration.
109. Les opérations cadastrales et l'attribution des droits de propriété dans les régions éloignées prennent beaucoup de temps et de ressources. L'élimination progressive des prix garantis n'a pas été menée à son terme cependant que les transferts sont déjà opérés à grande échelle. Les réductions budgétaires drastiques et les difficultés des zones rurales en 1995 pourraient avoir compliqué et freiné la mise en œuvre des réformes.
110. S'agissant des politiques de développement régional, voir OCDE, *Questions régionales au Mexique et politiques* (à paraître). S'agissant des infrastructures, le Mexique se situe au bas de l'échelle des pays de l'OCDE. Sur la base d'indicateurs moyens (routes, téléphones par exemple), le Mexique est plus proche des pays en développement : en 1990, on comptait 118 téléphones pour 1 000 habitants, soit moins de la moitié du niveau du Portugal et de l'Irlande (juste en dessous du niveau de la Turquie), et le ratio variait de 1 à 10 entre les États les plus riches et les États les plus pauvres.
111. Les travailleurs qui avaient commencé à cotiser dans le cadre de l'ancien régime par répartition pourront choisir entre les prestations prévues par l'ancien système et celles qui pourraient leur être assurées par le nouveau système lorsqu'ils atteindront l'âge de la retraite.
112. L'expérience d'autres pays de l'OCDE donne à penser que les pressions budgétaires risquent de rendre cette proposition irréalisable à moyen terme.
113. Les coûts budgétaires résulteront : *i*) des pensions minima garanties ; *ii*) pendant la période de transition, de la différence entre le montant des sommes accumulées par le travailleur sur son compte individuel et le montant de la pension qu'il devrait obtenir s'il choisit l'ancien système ; *iii*) des cotisations au régime général d'assurance-maladie et des cotisations au nouveau régime. En ce qui concerne la composante assurance-maladie, la possibilité actuelle de choisir de sortir du système (avec une clause de remboursement) est actuellement examinée. Avec l'ancien régime, les entreprises et leurs salariés avaient la possibilité de sortir de l'IMSS à condition qu'une assurance privée leur offre au moins les mêmes garanties et les mêmes services que l'IMSS aux travailleurs. L'expérience d'autres pays de l'OCDE montre que cette possibilité crée un risque « d'écrémage » dans le système public national de santé – le système public ne couvrant plus que la population qui cotise le moins mais qui a le plus besoin de services de santé – ce qui compromet la viabilité financière du système. Bien que des réglementations puissent réduire ces incitations, leur application peut s'avérer difficile.
114. On trouvera une analyse de la réforme du système de santé mexicain dans OCDE (1996).
115. *i*) La NAFIN développe ses garanties de crédit aux petites entreprises du secteur industriel (en bénéficient déjà les produits en cuir, les textiles et l'habillement, le mobilier et les

produits en bois) ; un programme de crédits en UDIs a été mis sur pied ; dans le même temps, la NAFIN a restructuré certains de ses prêts aux petites entreprises ; *ii*) la Banque nationale du commerce intérieur accorde des garanties de crédit aux micro-entreprises et aux PME du secteur des services ; *iii*) la BANCOMEXT a mis en place des programmes spécifiques de promotion des exportations à l'intention des PME ; un nouveau fonds fiduciaire a été créé pour aider à financer des projets commerciaux ne pouvant pas bénéficier des mécanismes existants ; les ressources sont acheminées par des banques de premier rang (c'est-à-dire les banques qui sont autorisées à traiter avec des agents non financiers).

116. Snower, J. (1994).
117. Cette réforme abrège les procédures judiciaires applicables aux entreprises, élimine l'obligation de la participation d'une tierce partie lors de la création de fonds fiduciaires et autorise des transactions sur titres hypothécaires à la Bourse de Mexico.
118. Au Chili, l'État a choisi de prendre en charge la dette liée au système antérieur de pensions, ce qui exige que le budget primaire dégage un fort excédent pendant quarante ans ou plus et ce qui accroît l'épargne publique (Diamond et Valdes-Prieto, 1994). Cependant, selon ces auteurs, le passage à un système privé de pensions pourrait aussi entraîner une baisse de l'épargne nationale si des taux d'intérêt élevés impliquaient des pensions plus importantes après la privatisation et si le gouvernement augmentait simplement son endettement pour y faire face. Un deuxième facteur expliquant l'accroissement de l'épargne au Chili est la fixation d'un âge de départ en retraite pour l'ouverture des droits et non pas seulement la prise en compte des années d'activité (ce qui a allongé la période d'activité).
119. La proposition chilienne est décrite dans Cortázar (1995).

## Bibliographie

- Alarcón, G. Diana et Terry McKinley (1995), «The Paradox of Narrowing Wage Differentials et Widening Wage Inequality in Mexico», ronéoté.
- Almeida *et al.* (1994), «Poverty, Deregulation and Informal Employment in Mexico», Washington D.C., ronéoté.
- Banque mondiale (1994), *Mexico : Reform and Productivity Growth*, document n° 12605, ME, Washington D.C.
- Bell, Linda (1995), «The Impact of Minimum Wages in Mexico and Colombia», Banque mondiale, Policy Research Working Paper n° 1514, septembre.
- Carriles, R. Jorge, Fransisco G. Reyes, Alberto A. Vargas et Gabriel Vera y F. (1991), *Las remesas familiares provenientes del exterior*, Documento n° 67, Banco de Mexico, juillet.
- Cornelius, Wayne A. (1992), «From Sojourners to Settlers: The Changing profile of Mexican Immigration to the United States, dans : Jorge A. Bustamante, Clark W. Reynolds et Raúl A. Hinojosa Ojeda (dir. pub.), *US Mexico Relations, Labor Market Interdependence*, Stanford University Press, Stanford.
- Cortázar, René (1995), «Unemployment Protection – A Latin American Perspective», article présenté à la conférence conjointe IADB/Centre de développement de l'OCDE de 1995.
- de Buen Lozano, Nestor et Carlos E. Buen Unna (1991), «A Primer on Mexican Labor Law», Bureau of International Labor Affairs, US Department of Labor, mai.
- Diamond, Peter et Salvador Valdés-Prieto (1994), «Social Security Reforms», dans : Bosworth, Dornbusch et Laban (dir. pub.), *The Chilean Economy*, Brookings, Washington D.C.
- Durand, Jorge et Douglas S. Massey (1992), «Mexican Migration to the United States: A Critical Review», *Latin American Research Review*, vol. 27, n° 2.
- Fleck, S. et C. Sorrentino (1994), «Employment and Unemployment in Mexico's Labor Force», *Monthly Labor Review*, novembre.
- de la Garza Toledo, Enrique (1994), «The Restructuring of State-Labor Relations in Mexico», dans : Maria Lorena Cook, Kevin J. Middlebrook, Juan Molinar Horcasitas (dir. pub.), *The Politics of Economic Restructuring: State et Society Relations et Regime Change in Mexico*, Center for US – Mexico Studies, San Diego.
- Gregory, Peter (1986), *The Myth of Market Failure*, World Bank Research Publication, Washington D.C.
- Hanson, Gordon H. et Harrison Ann (1995), «Trade, Technology and Wage Inequality», Paine-Webber Working Paper Series in Money, Economics and Finance, 95-20, Mai.
- Hernandez Licona, Gonzalo (1996), «The Structure et Recent Evolution of the Labour Force in Mexico», ronéoté.

- INEGI, STPS et BIT (1992), *Encuesta nacional sobre empleo, salarios, tecnología y capacitación en el sector manufacturero*.
- Maloney, William F. (1995), « Mexico – The Equilibrium Informal Sector: A dynamic Approach », ronéoté, Banque mondiale, Washington D.C..
- Myhre, David (1994), « Appropriate Agricultural Credit: A Missing Piece of Agrarian Reform in Mexico », à paraître dans : Laura Randall (dir. pub.), *The Reform of Mexican Agrarian Reform*, M.E. Sharpe, New York.
- Navarro, Jaime (1994), « The Economic Effects of Emigration: Mexico », dans : Beth J. Asch avec Courtland Reichmann (dir. pub.), *Emigration et Its Effects on the Sending Country*, RAND.
- OCDE (1992), *Étude économique du Mexique*, Paris.
- OCDE (1994a), *Étude de l'OCDE sur l'emploi*, Paris.
- OCDE (1994b), *Politiques nationales de la science et de la technologie : Mexique*, Paris.
- OCDE (1995), *Étude économique du Mexique*, Paris.
- OCDE (1996), *Mexican Health Reform*, à paraître.
- Panagides, Alexis et Harry Anthony Patrinos (1994), « Union-Nonunion Wage Differentials in the Developing World – A case study of Mexico », Banque mondiale, Policy Research Working Paper n° 1269, mars.
- Paredes, Ricardo D. (1993), « Job Security and Labor Market Adjustment in Developing Countries », Banque mondiale, HRO Working Papers.
- Passel, Jeffrey G. (1994), « Estimates of the Undocumented Immigrant Population in Seven States: 1992 et beyond », dans : Rebecca L. Clark, Jeffrey S. Passel, Wendy N. Zimmermann et Michael Fix (dir. pub.), *Fiscal Impacts of Undocumented Aliens: Selected Estimates for Seven States*, Urban Institute, Washington D.C.
- Rendón, Teresa et Carlos Salas (1991), *El sector informal urbano - Crítica a la teoría y a la medición*, ronéoté.
- Revenge, Ana et Michelle Riboud (1993), « Unemployment in Mexico – its Characteristics et Determinants », Banque mondiale, Policy Research Working Paper n° 1230.
- Revenge, Ana *et al.* (1994), « The Impact of Mexico's Retraining Program on Employment et Wages », *The World Bank Economic Review*, vol. 8, n° 2.
- Rojas-Suárez, Liliana et Seven R. Weisbrod (1995), « Financial Fragilities in Latin America - The 1980s et 1990s », *IMF Occasional Paper*, n° 132, Washington D.C.
- Roubaud, Francois (1994), *L'économie informelle au Mexique- De la sphère domestique à la dynamique macroéconomique*, KARTHALA-ORSTOM, Paris.
- Snowder, J. (1994) « The low-skill, bad-job trap », CEPR Discussion Paper n° 999, septembre.
- STPS (1993), *La movilidad de la mano de obra en el sector manufacturero de Mexico*, Cuadernos del Trabajo, n° 3, Secretaría del Trabajo y Prevision Social.
- Turnham, David (1993), *Emploi et développement : un nouveau bilan*, Études du Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- Zapata, F. (1995), « What flexible is, rigid can be: the Mexican labour market in the eighties », ronéoté.

Annexe I

Informations de base pour le chapitre III

Tableau A1. **Emploi dans le secteur manufacturier**

	Niveau en 1994 <sup>1</sup> (milliers)	Structure en 1994 (pourcentage)		Taux de croissance moyen 1987-94 (pourcentage)	
		Autre que maquiladoras	Maquiladoras	Autre que maquiladoras	Maquiladoras
<b>Total</b>	<b>3 239</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-2.2</b>	<b>9.8</b>
Alimentation, boissons et tabacs	668	22	1	0.2	17.1
Textiles, vêtements et cuirs	497	11	14	-4.8	12.8
Ouvrage en bois et meubles	152	1	6	-4.1	13.3
Papier, articles en papier et édition	185	4	-	-2.7	-
Produits chimiques	371	19	2	-1.9	45.5
Produits minéraux non métalliques	175	6	-	-2.8	-
Industrie des métaux de première fusion	56	5	-	-7.0	-
Ouvrages en métaux, machines et outillages	1 020	30	59	-1.8	8.7
Autres industries	116	1	11	1.2	7.7

1. Nombres d'emplois salariés.

Source : INEGI, Comptes nationaux aux prix constants de 1993, *Encuesta Industrial Mensual* et *Estadística de la Industria Maquiladora de Exportación*.

Tableau A2. Mesures actives en faveur du marché du travail

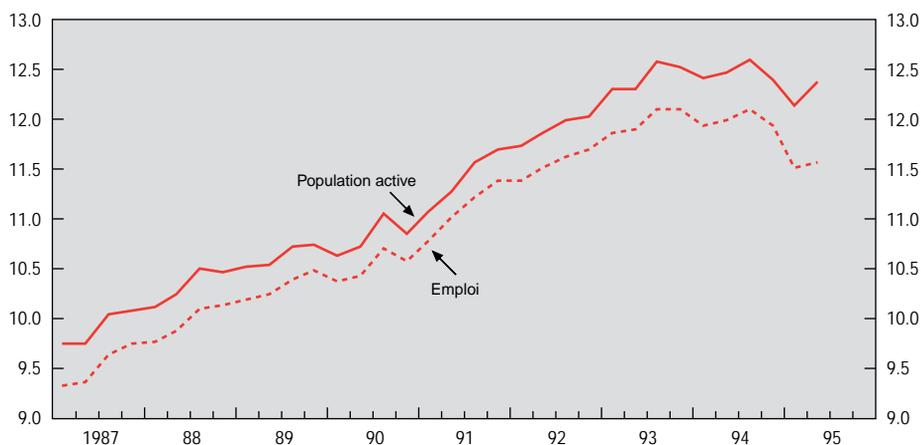
	1988	1990	1992	1993	1994
<b>Services publics de l'emploi</b>					
Demandes d'emploi	214 323	241 177	338 977	390 925	488 864
Offres d'emploi	198 251	240 615	329 402	303 061	356 518
Personnes affectées à un emploi	..	..	..	122 420	128 554
<b>Aide à la formation pour les PME (CIMO)<sup>1</sup></b>					
Travailleurs aidés	7 648	33 131	84 064	92 210	150 226
Entreprises aidées	3 314	11 444	31 066	33 804	45 740
Entreprises bénéficiant d'autres services	5 603	5 624	5 096	9 428	15 930
<b>Bourses de formation (PROBECAT)</b>					
Bourses pour les chômeurs	66 294	64 139	42 136	46 612	198 864
Stages	2 338	2 204	1 671	1 852	8 250

1. Programme d'aide à la formation pour les micro, petites et moyennes entreprises.

Source : Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (STPS).

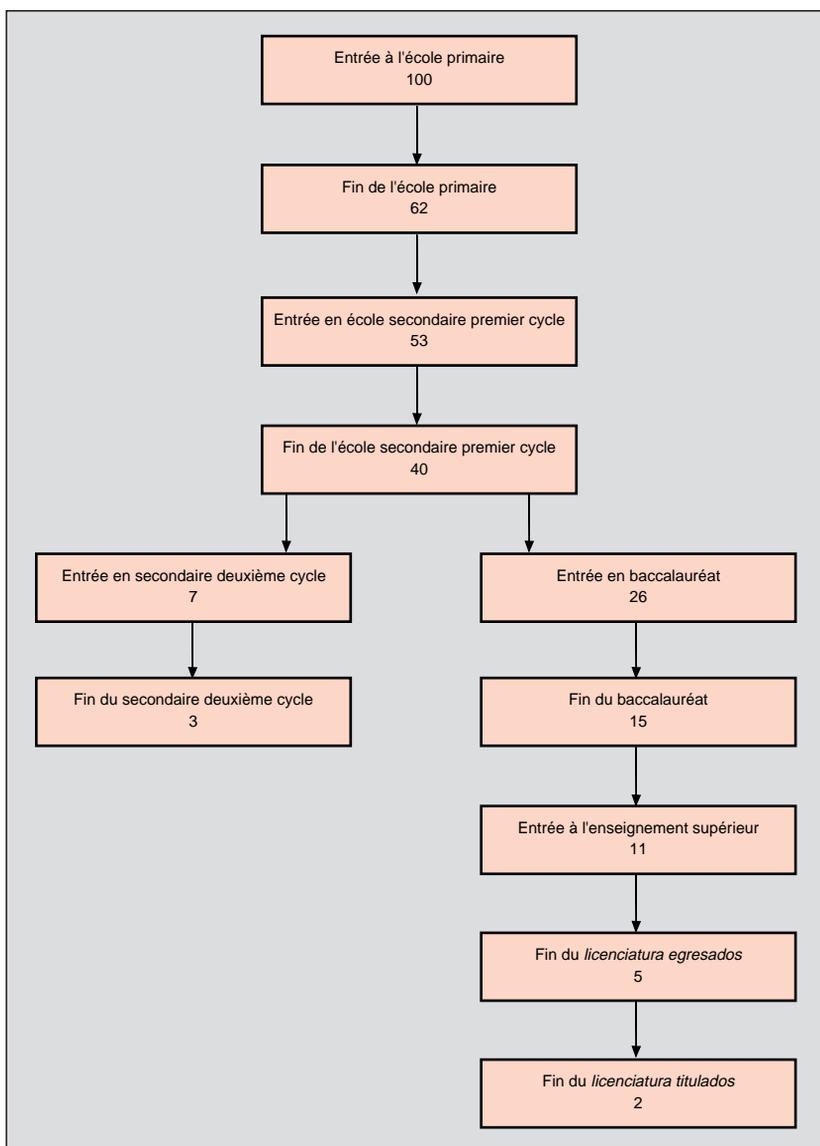
Graphique A1. EMPLOI ET POPULATION ACTIVE DANS 16 ZONES URBAINES

Millions



Source : INEGI, Encuesta Nacional de Empleo Urbano.

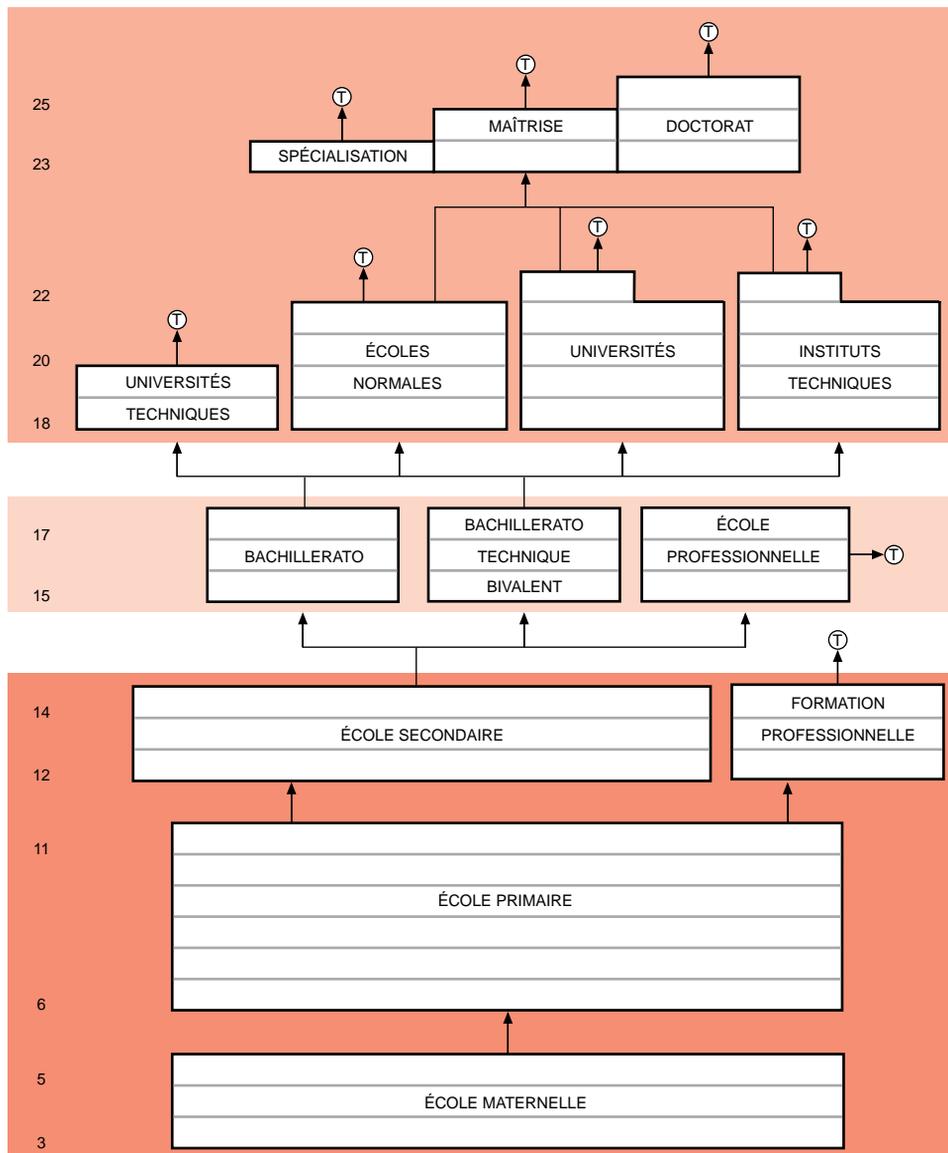
Graphique A2. COHORTE ENTRÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE EN 1976 SUIVIE JUSQU'EN 1992



Source : Secrétariat de l'OCDE, basé sur des données fournies par les autorités nationales.

### Graphique A3. STRUCTURE DU SYSTÈME NATIONAL D'ÉDUCATION

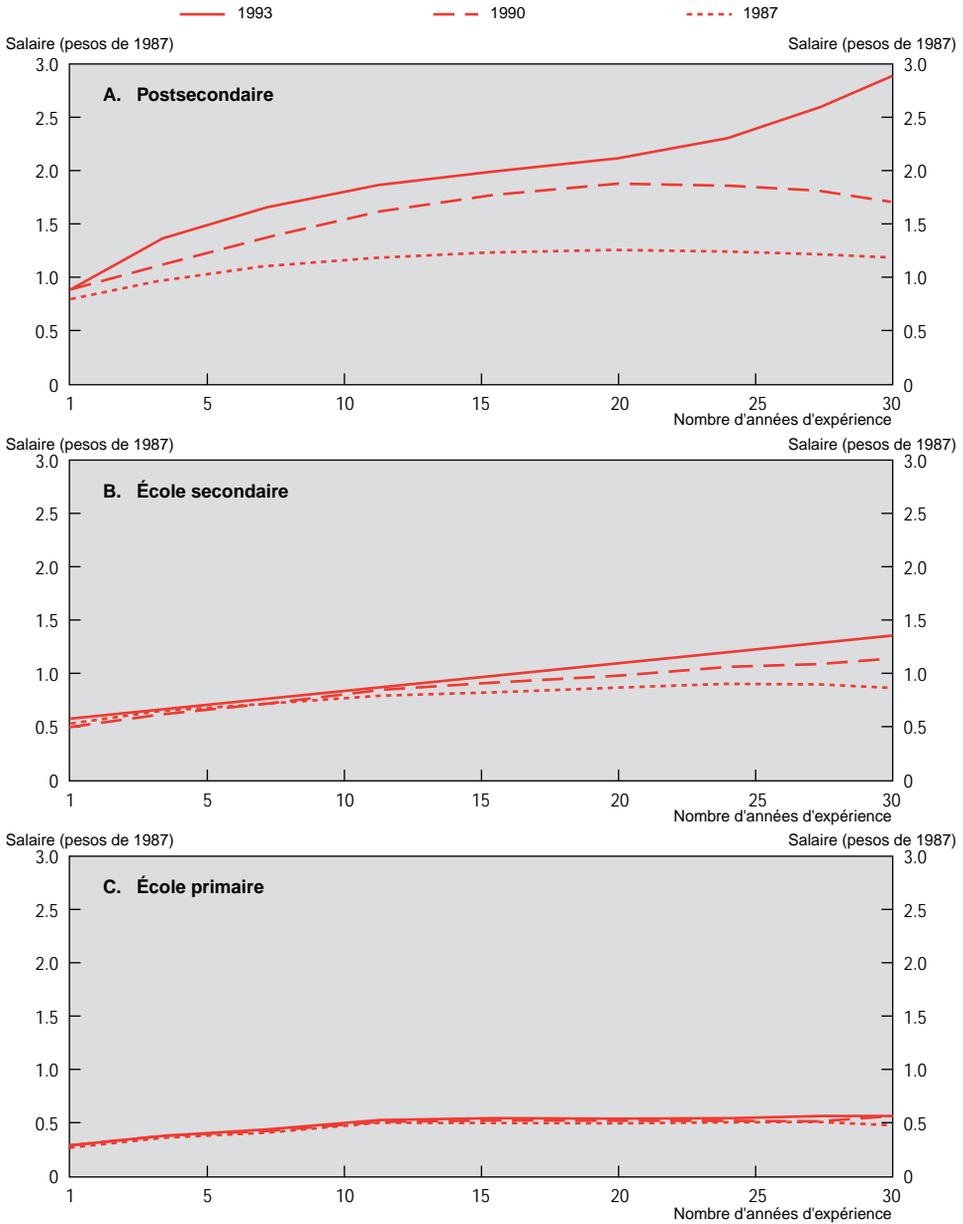
Âge normal



Note : T = Marché du travail

Source : Secrétariat de l'OCDE, basé sur des données fournies par les autorités nationales.

Graphique A4. SALAIRES MOYENS SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION



Source : Secrétariat de l'OCDE, basé sur Cragg et Epelbaum (1994).

## **Note sur les statistiques du marché du travail<sup>1</sup>**

Comme il n'existe pas de source continue de statistiques du marché du travail couvrant l'ensemble du Mexique, plusieurs sources différentes ont été utilisées pour donner une idée de l'évolution du marché du travail mexicain. Pour la plupart, les données sont collectées par l'Institut statistique national (INEGI) et l'on a aussi utilisé des statistiques de l'Institut de sécurité sociale du secteur privé (IMSS). Les diverses sources de statistiques utilisées pour le chapitre III sont examinées ci-dessous.

### ***Recensement de la population***

Données : Population d'âge actif, population active, emploi par profession, par situation au regard de l'activité et par secteur (3 secteurs seulement).

Périodicité : tous les 10 ans.

Remarques : La situation de la population active n'est pas étudiée de façon approfondie dans le cadre des recensements, et les enquêtes sur l'emploi urbain et sur l'emploi national offrent une meilleure base pour déterminer la situation de la population active. Les chiffres des recensements de 1950 et 1960 sont quelque peu sous-estimés. Les définitions ont changé et les méthodes ont été améliorées d'un recensement à l'autre, en particulier à partir de 1970. Cependant, en ce qui concerne les personnes sans emploi, il n'est pas indiqué si une personne recherche activement du travail ou est disponible pour travailler. On sait que le recensement de 1980 n'est pas fiable et il est généralement recommandé d'utiliser plutôt les résultats de l'enquête sur la population active de 1979. On peut toutefois utiliser les chiffres des recensements pour déterminer les tendances sur longue période.

### ***Enquêtes sur l'emploi auprès des ménages***

Depuis le milieu des années 80, les enquêtes sur l'emploi étudient en détails la situation de la population active, de sorte que l'enregistrement des activités marginales – principalement celles des travailleurs familiaux rémunérés ou non – s'est amélioré, mais il y a une rupture dans les séries. Il faut donc analyser les tendances (globales, sectorielles et par situation) avec une certaine prudence.

#### *Enquête sur l'emploi urbain (Encuesta Nacional de Empleo Urbano, ENEU)*

Données : Population active, taux d'activité, emploi (par secteur, par situation au regard de l'activité, par temps de travail/durée du travail, par taille d'entreprise, par profession, par niveau de revenu), taux de chômage (par sexe, par tranche d'âge, par niveau d'instruction, etc.).

Périodicité : Mensuelle depuis 1987.

Remarques : L'ENEU est la seule enquête à forte fréquence (mensuelle) qui existe pour évaluer l'évolution de la population active et de l'emploi. Le questionnaire utilisé est inchangé depuis 1985. Il y a toutefois de nombreuses ruptures dans les séries du fait que l'échantillon de l'enquête urbaine a été élargi au fil des années : il couvrait 12 zones urbaines en 1985, 16 en 1987, 32 en janvier 1992, 34 en juillet de la même année, 35 en avril 1993, 36 en juillet et 37 en octobre de la même année, 38 en juillet 1994, 39 en octobre de la même année, 41 à partir de janvier 1996. Il n'est donc pas possible de déterminer l'évolution dans le temps de l'emploi et de la population active. En 1995, l'enquête couvrait environ 16 millions de personnes (contre 35.5 millions dans l'Enquête nationale sur l'emploi de 1995) représentant plus de 90 pour cent de la population des grandes zones urbaines et 60 pour cent de la population de l'ensemble des zones urbaines.

#### *Enquête nationale sur l'emploi*

Données : Population d'âge actif, population active, emploi (par sexe, par tranche d'âge, par niveau d'instruction, par secteur, par profession, par situation au regard de l'activité, par temps de travail, par prestations sociales etc.), chômage.

Périodicité : 1979 ; 1988 ; biennale depuis 1991.

Remarques : L'enquête par profession de 1979 (Encuesta Continua Sobre Ocupación, ECSO) est la première enquête sur la population active couvrant l'ensemble du pays. Elle a tendance à sous-estimer la population active et l'emploi par rapport à l'Encuesta Nacional de Empleo (ENE) qui a suivi, en 1988, 1991, 1993 et 1995, du fait que les travailleurs familiaux non rémunérés travaillant moins de 15 heures par semaine n'étaient pas considérés comme des personnes ayant un emploi dans l'ECSO. Les enquêtes nationales sur l'emploi, réunies les unes à la suite des autres, sont la meilleure source disponible pour examiner l'évolution de la population active dans le temps.

Pour la composante urbaine des ENE, le questionnaire utilisé est le même que pour l'*Enquête sur l'emploi urbain*, mais la couverture géographique est plus représentative, car elle englobe davantage de petites zones urbaines. Un questionnaire spécial est utilisé pour les zones moins urbanisées (moins de 100 000 habitants). On note certaines incohérences entre l'enquête de 1988 et les suivantes, en ce qui concerne les zones géographiques. A partir de 1991, les ENE sont comparables de façon plus stricte. Il y a eu un changement dans la définition des employeurs et des travailleurs indépendants mais, une fois additionnées ces composantes, les séries sont cohérentes dans le temps.

## ***Enquêtes sur les entreprises***

### *Enquête industrielle mensuelle (Encuesta Industrial Mensual)*

Données : Nombre d'employés et d'ouvriers, nombre d'heures ouvrées, rémunérations et salaires.

Périodicité : Mensuelle depuis 1987.

Remarques : L'enquête couvre environ 3 200 établissements hors maquiladoras dans le secteur manufacturier. Les établissements examinés pour chaque secteur représentent au moins 65 pour cent du PIB du secteur, de sorte que le nombre d'établissements examinés dans chaque secteur varie selon le degré de concentration du secteur. L'enquête fournit des données sur les coûts de main-d'œuvre – c'est la seule enquête dont les résultats permettent de calculer les salaires horaires. La distinction qui est faite entre les ouvriers et les autres employés peut être utilisée pour étudier l'évolution des salaires relatifs. Il existe des enquêtes analogues pour les secteurs de la construction et du commerce.

### *Enquête sur les maquiladoras (Encuesta de la Industria Maquiladora de Exportación)*

Données : Nombre d'ouvriers, de personnel technique et d'employés administratifs, nombre d'heures travaillées par les ouvriers, salaires et rémunérations.

Périodicité : Mensuelle depuis 1980.

Remarques : Il s'agit d'une enquête complète pour les entreprises qui assemblent des composants importés en vue de réexporter des produits finis.

### *Enquête nationale sur les micro-entreprises (Encuesta Nacional de Micronegocios)*

Données : Caractéristiques socio-économiques de la population active travaillant dans des micro-entreprises.

Périodicité : Une en 1992 et une en 1994.

### *Encuesta Nacional de Empleo, Salarios, Tecnología y Capacitación en el Sector Manufacturero*

Données : Caractéristiques de l'emploi et rémunération des travailleurs pour 52 branches d'activité.

Périodicité : Réalisée une fois par l'INEGI, le STPS et le BIT en 1992.

## ***Comptes nationaux***

Données : Emploi et rémunération par secteur de production et pour le secteur public.

Périodicité : annuelle.

Remarques : Les chiffres de l'emploi sont des estimations du nombre d'emplois rémunérés – c'est-à-dire salariés – nécessaires pour assurer la production. Ils ne donnent pas d'estimation du nombre de personnes employées, et ils ne tiennent pas compte des emplois non rémunérés et des travailleurs indépendants. Il s'agit d'une estimation et non de statistiques observées. Dans la mesure où l'on utilise, dans bien des cas, des coefficients fixes d'emploi/production pour calculer le nombre d'emplois, les séries reflètent l'effet de la production sur la variation de l'emploi, mais non les effets du progrès technique ou du changement de taille des entreprises (facteurs qui sont tous deux particulièrement importants depuis les années 80). Comparés aux statistiques observées, ces chiffres semblent présenter moins de fluctuations. Par ailleurs, les données sont sans doute faussées dans certains secteurs, surestimant l'emploi dans les secteurs du commerce et des services en particulier, mais elles paraissent relativement fiables dans le cas du secteur manufacturier<sup>2</sup>.

Les données fournies pour les rémunérations des salariés sont compatibles avec les données relatives à l'emploi.

### *Statistiques de l'Institut de sécurité sociale (IMSS)*

Données : Nombre de travailleurs assurés à l'IMSS (travailleurs permanents, par secteur, travailleurs temporaires, zones urbaines, zones rurales) et salaires moyens.

Périodicité : Mensuelle

Remarques : Il s'agit d'un indicateur pour l'emploi formel dans le secteur privé : certaines entreprises qui se soustraient à la réglementation du travail concernant l'immatriculation de leurs salariés à l'Institut de sécurité sociale ne sont pas couvertes, bien qu'elles puissent être considérées comme formelles en ce sens qu'elles utilisent des techniques de production moderne. La qualité des chiffres peut varier d'un secteur à l'autre. En ce qui concerne les salaires, en dépit d'une tendance reconnue à la sous-déclaration, on peut utiliser les données pour suivre l'évolution dans le temps ou par secteur d'activité.

## Notes

1. La présente section s'inspire en grande partie de Fleck et Sorrentino (1994) et contient aussi des informations supplémentaires tirées de Rendon et Salas (1995).
2. Trejo, S. (1988), *Empleo para todos, el reto y los caminos*, FCE, Mexico, cité dans STPS (1993).

## Annexe II

### Réforme des pensions

#### Cotisations

Tableau A3. Cotisations aux régimes de pension et d'invalidité avant et après la réforme de l'IMSS

	Prime (pourcentage)	Plafond <sup>1</sup> (nombre de fois le salaire minimum)	Financement
<b>Ancien régime</b>			
IVCM :			
Invalidité et vie	3.0	10	Tripartite <sup>2</sup>
Retraite et révocation à un âge avancé	3.0	"	"
Services médicaux des retraités	1.5	"	"
Quota social	0.4	"	"
Dépenses de gestion	0.6	"	"
Épargne retraite (SAR)	2.0	25	Employeur
INFONAVIT	5.0	"	Employeur
<b>Nouveau régime</b>			
Invalidité et vie	2.5	15-25	Tripartite <sup>2</sup>
Services médicaux des retraités	1.5	"	"
Retraite et révocation à un âge avancé et licenciement	4.5	"	"
Épargne retraite (SAR)	2.0	"	Employeur
Quota social	365 pesos <sup>3</sup>	-	État
INFONAVIT	5.0	10	Employeur

1. Passera de 15 fois le salaire minimum en janvier 1997 à 25 fois le salaire minimum en 2007.

2. Employeur 70 pour cent, travailleur 25 pour cent et État 5 pour cent.

3. Aux prix constants de 1997.

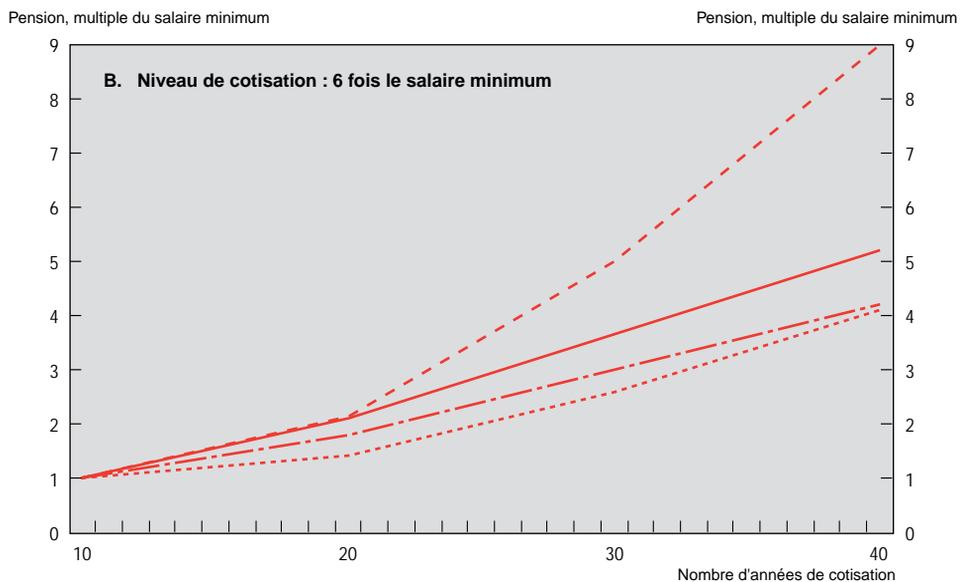
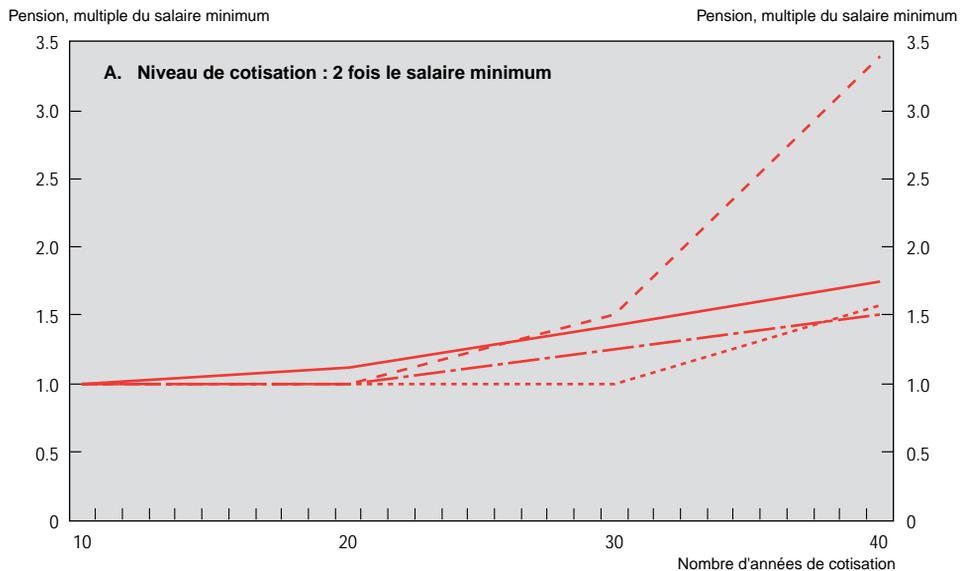
Source : Secrétariat de l'OCDE, sur la base de l'IMSS.

#### Niveau des pensions

Le graphique A5 montre que les pensions, dans le nouveau régime, sont très sensibles au niveau du taux d'intérêt réel. Si le taux d'intérêt réel est inférieur ou égal à 2.5 pour cent, les pensions, dans le nouveau régime, sont presque toujours moins élevées

### Graphique A5. COMPARAISON DES NIVEAUX DE PENSION<sup>1</sup>

— Ancien régime (inflation à 10 %)    - - - Ancien régime (inflation à 20 %)    - - - Nouveau régime (taux d'intérêt réel à 5 %)    - - - Nouveau régime (taux d'intérêt réel à 2.5 %)



1. Les individus sont supposés recevoir une pension pendant 21 ans.  
Source : IMSS.

qu'elles ne l'auraient été dans l'ancien système. Les travailleurs qui cotisent déjà au régime de pensions auront le choix à l'âge de la retraite entre le nouveau et l'ancien régime.

### **Caisses de retraite**

Les comptes seront gérés par les administrateurs des caisses de retraite (AFORE), qui placeront les capitaux sur les marchés financiers par l'intermédiaire de fonds communs de placement spécialisés (appelés SIEFORE). Les travailleurs choisissent librement leur AFORE et ils peuvent en changer une fois par an seulement, afin d'éviter les frais d'administration très importants qu'on a connus au Chili ; le travailleur peut aussi choisir de placer ses capitaux dans différents SIEFORE du même AFORE. Les AFORE seront réglementés par la *Comision Nacional del Sistema de Ahorro para el Retiro* (CONSAR), qui remplace l'organisme réglementaire pour le SAR. Les réglementations approuvées en avril 1996 autorisent toute entité (intermédiaires financiers nationaux et étrangers, IMSS, syndicats, etc.) à créer un AFORE, à condition qu'elle soit reconnue solvable et qu'elle possède la capacité technique requise. La participation étrangère peut atteindre 100 pour cent pour les investisseurs originaires de pays qui ont un accord de libre-échange avec le Mexique (l'ALENA en particulier), et 49 pour cent pour les autres. Les banques qui ont fait l'objet d'une intervention de l'État sont exclues. Pendant les quatre premières années, aucun AFORE n'est autorisé à gérer, à lui seul, plus de 17 pour cent de l'ensemble des caisses de retraite nationales.

Chaque AFORE aura la possibilité d'offrir divers SIEFORE avec différents risques, mais il doit offrir au moins un SIEFORE à revenu fixe, composé d'instruments indexés. Tous les titres doivent être classés et, pour le moment, émis par une entité mexicaine, à l'intérieur ou à l'extérieur du Mexique, ce qui permet une certaine diversification. Une commission d'analyse des risques fixera les critères pour le type de titre dans lequel on peut investir. Les SIEFORE ne sont pas autorisés à acheter des titres sur le marché primaire, ni des titres émis par des entreprises apparentées si elles appartiennent à un groupe. Bien que le projet de réforme initial ait prévu que les AFORE devaient garantir un rendement réel positif sur les capitaux, cette disposition a été supprimée afin d'encourager la concurrence entre les AFORE\*.

---

\* Selon les autorités chargées de la réglementation, le fait d'exiger un rendement réel positif tendrait à forcer les AFORE à adopter tous le même comportement.

### *Annexe III*

## **Chronologie économique**

**1995**

### **Mars**

Le gouvernement annonce un nouvel ensemble de mesures à la suite de la dépréciation persistante du peso, notamment des objectifs plus stricts de création nette de crédit, de nouvelles compressions de dépenses publiques, une majoration du taux de base de la TVA et un ajustement des tarifs publics.

Établissement d'une nouvelle réglementation de la capitalisation, applicable aux banques et aux courtiers en valeurs mobilières qui entrera en vigueur en septembre 1996. Outre les risques du crédit, les nouvelles règles couvrent aussi les risques du marché.

Le gouvernement lance le Programme temporaire de capitalisation (PROCATE) pour les banques.

Certaines restrictions concernant la participation au capital des banques commerciales sont assouplies afin d'attirer de nouveaux investisseurs, étrangers et mexicains.

### **Avril**

L'UDI (*Unidades de Inversion*) – une unité de compte à valeur réelle constante – est introduite afin de restructurer les crédits. Après conversion en UDI, la valeur des crédits reste pratiquement constante en termes réels du point de vue aussi bien du principal que des intérêts, ce qui évite un amortissement accéléré dû à l'inflation. Le mécanisme de restructuration prévoit aussi un allongement de l'échéance des prêts et du délai de grâce.

### **Mai**

Adoption de lois relatives aux transports aériens et aux services ferroviaires, établissant les conditions requises pour l'ouverture de ces secteurs.

Approbation d'un projet de loi autorisant des entreprises privées à distribuer du gaz naturel au Mexique, ce qui met fin au monopole de la PEMEX.

Mise en place d'un mécanisme de capitalisation et d'achat de créances, par lequel les banques peuvent transférer leurs créances douteuses au FOBAPROA, en contrepartie d'une injection de capitaux par les actionnaires.

## **Juin**

La loi fédérale sur les télécommunications, approuvée par le Congrès, fixe le cadre d'une exploitation entièrement concurrentielle.

## **Septembre**

Mise en place par le gouvernement d'un programme d'urgence d'aide immédiate à certains débiteurs du système bancaire (ADE), couvrant les crédits hypothécaires, les crédits par carte, les crédits à la consommation, etc.

## **Octobre**

Le nouveau pacte social (Alliance pour la reprise économique) est signé par le gouvernement mexicain, la Banque du Mexique et des représentants des syndicats et du patronat. Il établit les grandes lignes de la politique économique pour 1996.

## **Novembre**

Approbation du budget pour 1996, qui prévoit des incitations fiscales visant à alléger la charge fiscale pour les entreprises, à stimuler l'investissement et à encourager la création d'emplois.

Des mesures supplémentaires sont prises afin de renforcer l'aide au système bancaire et aux débiteurs.

## **Décembre**

Approbation de la nouvelle loi sur la sécurité sociale, réformant les systèmes de pensions et d'assurance-maladie ; l'application de cette loi, initialement prévue pour janvier 1997, a été repoussée à la mi-1997.

Approbation de la loi sur les aéroports, qui ouvre le secteur à la concurrence.

1996

## **Février**

Le gouvernement annonce un plan de quatre ans pour le secteur énergétique, autorisant l'adjudication de concessions au secteur privé en vue de la construction et de l'exploitation de centrales électriques.

Un premier accord est conclu entre le gouvernement et la guérilla zapatiste du Chiapas.

## **Avril**

Approbation par le Congrès de la réglementation régissant les AFORE (administrateurs des caisses de pensions).

Si les parties n'arrivent pas à s'entendre, le gouvernement arbitrera désormais la tarification de l'interconnexion afin de déterminer les tarifs à appliquer aux concurrents de Telmex pour l'accès au réseau.

## **Mai**

Le gouvernement lance un programme supplémentaire de soutien au crédit hypothécaire.

Le ministère du Commerce et du développement industriel divulgue un « Programme de politique du commerce extérieur et de l'industrie » visant à améliorer le fonctionnement des marchés, en particulier en renforçant les liens entre les PME. et les grandes entreprises.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne conviennent de négocier un pacte commercial avec le Mexique, secteur par secteur.

## **Juin**

Apparition d'un nouveau groupe de guérilla dans l'État de Guerrero.

## **Juillet**

Mise en place d'un Accord pour le financement du secteur agricole et de la pêche (FINAPE), destiné à alléger la dette des producteurs et à faciliter l'octroi de crédits à la production.

Un accord visant à promouvoir une série de réformes constitutionnelles et juridiques est signé par les quatre principaux partis politiques, au bout de 18 mois de négociation, et approuvé par le Congrès le 1<sup>er</sup> août. Les réformes adoptées diluent le pouvoir du président et du parti au pouvoir, limitent les dépenses pour les campagnes électorales et autorisent la capitale à élire un maire.

## **Août**

La Banque centrale met en place un nouveau système d'achat de dollars autorisant les banques commerciales à exercer une option pour vendre des dollars à la Banque centrale lorsque le peso s'apprécie; ce dispositif peut servir à accroître les réserves internationales tout en réduisant l'instabilité du taux de change.

Le gouvernement rembourse par anticipation 7 milliards de dollars au Trésor des États-Unis sur les 10.5 milliards de dollars prêtés au Mexique sous forme de crédits croisés (swaps) à moyen terme dans le cadre du plan de soutien ; 3.5 milliards de dollars restent dus aux États-Unis. Par ailleurs, 1 milliard de dollars est remboursé par anticipation au FMI.

Un accord est signé entre les représentants des travailleurs et du patronat posant les «Principes pour une nouvelle culture du travail».

## **Septembre**

Une émission de 1 milliard de dollars d'obligations Global (à échéance de 20 ans) est lancée afin de rembourser les obligations Brady.

Mise en place de l'Accord d'aide financière aux micro, petites et moyennes entreprises (FOPYME), apportant une aide supplémentaire en vue de restructurer la dette et de faciliter l'octroi de nouveaux crédits.

Le Mexique devient membre de la Banque des règlements internationaux.

## **Octobre**

Le gouvernement annonce un nouveau plan de privatisation de la pétrochimie secondaire : l'État conserve 51 pour cent du capital; 49 pour cent sera vendu aux investisseurs privés. L'investissement privé (national et étranger) est autorisé à concurrence de 100 pour cent pour de nouvelles installations. Un projet de loi destiné à clarifier le statut juridique pour les investisseurs privés dans le secteur de la pétrochimie a été soumis au Parlement et approuvé avant la fin du mois.

Le gouvernement, la Banque centrale et les représentants des travailleurs et du patronat signent le pacte social pour 1997 (Alliance pour la croissance économique).

*ANNEXE STATISTIQUE ET INDICATEURS STRUCTURELS*

Tableau A. Quelques statistiques rétrospectives

	Moyenne 1986-95 <sup>1</sup>	Base de prix 1980				Base de prix 1993						
		1986	1987	1988	1989	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
<b>A. Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente</b>												
Consommation privée, volume	2.1	-2.8	-0.1	1.8	6.8	7.3	6.4	4.7	4.7	1.5	4.6	-6.9
Formation brute de capital fixe, volume	1.1	-11.8	-0.1	5.8	6.4	5.8	13.1	11.0	10.8	-2.5	8.4	-29.1
Secteur public	-0.8	-14.3	-12.3	-4.2	3.7	5.3	13.8	14.5	15.0	-3.2	9.8	-32.0
Secteur privé	0.8	-10.4	6.5	10.2	7.4	7.1	11.2	0.6	-3.3	0.4	2.9	-17.0
PIB, volume	1.7	-3.8	1.9	1.2	3.3	4.2	5.1	4.2	3.6	2.0	4.4	-6.2
Déflateur du PIB	45.7	74.1	138.5	99.9	25.8	26.5	28.1	23.3	14.4	9.5	8.3	34.5
Production industrielle	1.4	-5.6	3.3	2.4	5.5	5.5	5.7	3.3	3.1	0.2	4.0	-8.1
Emploi <sup>2</sup>	3.3	..	..	4.7	3.6	3.6	1.9	5.5	5.4	4.5	1.4	-1.0
Rémunération des salariés	50.2	66.4	129.3	97.0	27.7	30.8	34.6	34.3	26.3	18.0	15.0	..
Productivité (PIB/emploi <sup>3</sup> )	-0.6	..	..	-3.3	-0.2	1.4	2.2	1.4	-0.1	-1.7	1.2	-6.2
Coûts unitaires de main-d'œuvre (rémun./PIB)	47.0	72.9	125.1	94.6	23.6	25.5	28.1	28.9	21.8	15.7	10.1	..
<b>B. Rapports en pourcentage</b>												
Formation brute de capital fixe en % du PIB aux prix constants	17.2	16.4	16.1	16.8	17.3	15.8	17.0	18.2	19.4	18.6	19.3	14.6
Formation de stocks en % du PIB aux prix constants	1.1	-1.1	-0.2	0.7	0.5	1.8	1.7	1.6	2.2	2.4	2.8	-1.1
Balance extérieure en % du PIB aux prix constants	1.7	9.5	10.5	8.7	6.8	0.8	-1.0	-2.4	-4.8	-3.9	-5.0	4.2
Rémunération des salariés en % du PIB aux prix courants	30.5	28.5	26.9	26.2	25.7	29.5	29.5	30.9	32.9	34.7	35.3	..
Chômage en % de la population active civile <sup>2</sup>	3.6	4.3	3.9	3.5	2.9	2.9	2.7	2.6	2.8	3.4	3.7	6.3
<b>C. Autre indicateur</b>												
Balance des opérations courantes (en milliards de dollars)	-10.5	-1.4	4.2	-2.4	-5.8	-5.8	-7.4	-14.9	-24.4	-23.4	-28.8	-0.7

1. La base de prix 1980 est utilisée pour la période 1985-88; la base de prix 1993 à partir de là.

2. Enquête nationale sur l'emploi urbain.

3. Enquête nationale sur l'emploi.

Source : OCDE.

Tableau B. **Produit intérieur brut et dépenses**

Millions de pesos, prix constants

	Prix constants de 1980				Prix constants de 1993							
	1985	1986	1987	1988	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Consommation privée	3 083	2 995	2 991	3 046	711 453	763 270	812 336	850 343	890 130	903 174	945 070	879 727
Consommation publique	558	566	559	556	119 318	121 939	126 005	132 842	135 312	138 565	142 517	133 391
Formation brute de capital fixe	881	777	776	821	162 548	171 896	194 456	215 833	239 227	233 179	252 745	179 130
Secteur public	318	273	239	229	40 632	43 526	48 405	48 676	47 071	47 264	48 636	40 385
Secteur privé	563	504	537	592	121 916	128 371	146 051	167 157	192 156	185 916	204 109	138 745
Variation de stocks	20	-51	-9	36	25 874	19 493	19 041	18 895	26 755	30 597	36 706	-13 071
Demande intérieure totale	4 542	4 288	4 318	4 460	1 019 193	1 076 599	1 151 838	1 217 913	1 291 423	1 305 515	1 377 038	1 179 177
Exportations de biens et services	746	788	862	912	144 376	152 550	160 643	168 788	177 201	191 540	224 953	306 918
Importations de biens et services	367	339	357	488	121 503	143 334	171 634	197 684	236 462	240 859	290 330	255 311
Solde extérieur	379	448	505	424	22 873	9 216	-10 991	-28 896	-59 261	-49 319	-65 377	51 607
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>4 920</b>	<b>4 736</b>	<b>4 824</b>	<b>4 884</b>	<b>1 042 066</b>	<b>1 085 815</b>	<b>1 140 848</b>	<b>1 189 017</b>	<b>1 232 162</b>	<b>1 256 196</b>	<b>1 311 661</b>	<b>1 230 780</b>

Source : OCDE.

Tableau C. **Produit intérieur brut et dépenses**

Millions de pesos, prix courants

	Base de prix 1980				Base de prix 1993							
	1985	1986	1987	1988	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Consommation privée	30 575	54 209	127 268	270 998	281 569	377 907	514 117	669 159	808 120	903 174	1 016 495	1 303 470
Consommation publique	4 374	7 208	16 995	33 741	35 028	45 383	61 949	86 163	111 752	138 565	164 161	185 810
Formation brute												
de capital fixe	9 048	15 415	35 667	75 199	77 110	94 670	132 113	177 044	220 545	233 179	274 861	286 736
Secteur public	3 147	5 176	10 071	19 717	18 318	23 068	31 585	38 539	42 597	47 264	53 349	59 463
Secteur privé	5 902	10 239	25 596	55 482	58 792	71 602	100 528	138 505	177 949	185 916	221 512	227 272
Variation de stocks	987	-734	1 566	4 501	16 812	31 254	38 879	44 379	41 563	30 597	33 824	-34 894
Demande intérieure totale	44 984	76 098	181 496	384 439	410 518	549 214	747 059	976 745	1 181 981	1 305 515	1 489 342	1 741 122
Exportations de biens et services	7 305	13 732	37 692	65 568	82 961	104 266	137 441	155 327	171 476	191 540	236 443	579 934
Importations de biens et services	4 897	10 639	25 877	59 555	77 174	104 622	145 603	182 924	228 123	240 859	305 625	528 358
Solde extérieur	2 408	3 094	11 816	6 012	5 787	-356	-8 162	-27 597	-56 646	-49 319	-69 182	51 576
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>47 392</b>	<b>79 191</b>	<b>193 312</b>	<b>390 451</b>	<b>416 305</b>	<b>548 858</b>	<b>738 898</b>	<b>949 148</b>	<b>1 125 334</b>	<b>1 256 196</b>	<b>1 420 159</b>	<b>1 792 690</b>

Source : OCDE.

Tableau D. **Produit intérieur brut par branche d'activité d'origine**

Millions de nouveaux pesos, prix constants de 1993

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Agriculture, sylviculture et pêche	68 612	67 340	68 317	65 980	65 892	69 604	71 222	70 533	72 703	73 373	71 516
Industries extractives	15 169	14 384	15 099	15 134	15 090	15 602	15 765	15 963	16 258	16 670	16 095
Industries manufacturières	177 961	168 068	172 365	178 416	192 501	205 525	212 578	221 427	219 934	228 892	218 438
Construction	47 095	42 236	43 416	43 240	43 995	48 040	50 385	53 754	55 379	60 048	46 057
Électricité, gaz et eau	14 137	14 651	15 199	16 114	16 835	17 270	17 337	17 869	18 327	19 201	19 606
Commerce, hôtellerie et restauration	210 742	197 649	199 347	202 530	211 892	225 058	238 750	251 402	251 629	268 696	230 694
Transport, entrepôts et communications	86 323	83 273	85 671	87 505	91 603	94 873	98 125	103 317	107 480	116 842	111 540
Services financiers, assurances et immobilier	134 849	139 803	144 730	146 785	151 916	158 670	166 125	173 740	183 208	193 146	192 384
Services collectifs	227 292	225 419	225 312	226 562	233 484	240 835	251 629	255 443	263 922	267 243	259 556
Production imputée de services bancaires	-22 339	-22 904	-23 384	-24 039	-24 750	-26 414	-28 559	-30 416	-33 707	-37 436	-34 081
PIB aux prix de base	959 840	929 919	946 073	958 230	998 459	1 049 064	1 093 358	1 133 032	1 155 132	1 206 674	1 131 805
Taxes sur les produits moins les subventions	83 977	81 360	82 773	83 837	87 356	91 784	95 659	99 130	101 064	105 526	98 979
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>1 043 818</b>	<b>1 011 278</b>	<b>1 028 846</b>	<b>1 042 066</b>	<b>1 085 815</b>	<b>1 140 848</b>	<b>1 189 017</b>	<b>1 232 162</b>	<b>1 256 196</b>	<b>1 312 200</b>	<b>1 230 784</b>

Source : OCDE.

Tableau E. Répartition du PIB

	Base de prix 1980				Base de prix 1993						
	1985	1986	1987	1988	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
<b>Millions de pesos</b>											
Rémunération des salariés	13 590	22 605	51 878	102 179	123 951	162 130	218 203	293 064	370 021	436 483	501 897
Excédent net d'exploitation	24 043	39 396	97 421	205 898	209 268	284 011	386 459	485 016	551 640	597 279	667 538
Consommation de capital fixe	5 331	10 871	25 284	46 763	47 700	55 120	68 039	84 911	100 204	113 388	129 563
Impôts indirects	5 688	8 541	23 523	42 548	42 323	56 052	74 857	93 900	112 508	119 862	131 036
<i>Moins subventions</i>	1 261	2 222	4 795	6 937	6 937	8 455	8 660	7 743	9 039	10 816	9 875
<b>Produit intérieur brut</b>	47 392	79 191	193 312	390 451	416 305	548 858	738 898	949 148	1 125 334	1 256 196	1 420 159
<b>Pourcentage du PIB</b>											
Rémunération des salariés	28.7	28.5	26.8	26.2	29.8	29.5	29.5	30.9	32.9	34.7	35.3
Excédent net d'exploitation	50.7	49.7	50.4	52.7	50.3	51.7	52.3	51.1	49.0	47.5	47.0
Consommation de capital fixe	11.2	13.7	13.1	12.0	11.5	10.0	9.2	8.9	8.9	9.0	9.1
Impôts indirects	12.0	10.8	12.2	10.9	10.2	10.2	10.1	9.9	10.0	9.5	9.2
<i>Moins subventions</i>	2.7	2.8	2.5	1.8	1.7	1.5	1.2	0.8	0.8	0.9	0.7

Source : OCDE.

Tableau F. Prix et salaires réels

	Base de prix 1980					Base de prix 1993						
	1985	1986	1987	1988	1989	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 <sup>1</sup>
<b>Rémunérations réelles par personne occupée<sup>2</sup> (1988 = 100)</b>												
Total	123.5	111.9	109.7	100.0	105.1	105.9	107.4	114.2	122.9	130.6	136.9	..
Agriculture	125.6	126.1	117.3	100.0	95.6	97.8	87.6	87.9	86.2	85.1	84.2	..
Industries manufacturières	110.1	101.4	100.5	100.0	106.7	108.4	107.9	111.5	117.3	118.7	123.2	..
Construction	132.1	118.0	113.9	100.0	95.5	94.3	93.0	94.4	97.5	100.1	103.0	..
Commerce, hôtellerie et restauration	132.6	119.8	113.0	100.0	103.1	108.2	112.3	119.4	126.1	132.9	136.5	..
Administration fédérale	130.4	109.5	111.6	100.0	111.5	108.9	117.9	129.4	142.1	163.2	180.1	..
<b>Prix (pourcentages de variation annuelle)</b>												
Indices implicites des prix												
Produit intérieur brut	56.5	73.6	139.7	99.5	25.8	26.5	28.1	23.3	14.4	9.5	8.3	34.5
Consommation privée	58.8	82.5	135.1	109.1	23.3	25.1	27.8	24.3	15.4	10.1	7.6	37.8
Exportations de biens et services	49.3	78.0	150.7	64.5	21.0	18.9	25.2	7.6	5.2	3.3	5.1	79.8
Importations de biens et services	56.7	135.1	131.3	68.3	13.6	14.9	16.2	9.1	4.3	3.7	5.3	96.6
Termes de l'échange	-4.8	-24.3	8.4	-2.3	6.5	3.5	7.7	-1.4	0.9	-0.3	-0.2	-8.6
Prix à la production	55.2	79.5	145.3	99.3	12.8	12.8	22.7	19.1	12.0	6.6	6.4	41.5
Prix à la consommation <sup>3</sup>	63.7	105.7	159.1	51.7	19.7	19.7	29.9	18.8	11.9	8.0	7.0	51.9
Panier de base <sup>4</sup>	61.3	125.3	155.9	41.6	15.4	15.4	33.6	22.3	8.1	7.5	8.1	60.6
Autres biens et services	65.1	94.8	161.3	58.0	22.1	22.1	27.9	16.8	14.1	8.3	6.5	46.6

1. Chiffres provisoires.

2. Déflatés par l'indice des prix à la consommation.

3. Variation de décembre à décembre.

4. Biens et services de première nécessité, dont certains produits par le secteur public (essence, électricité).

Source : OCDE et Banco de México.

Tableau G. **Recettes et dépenses de l'administration fédérale**

Millions de pesos

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 <sup>1</sup>
Recettes totales	7 991	12 670	32 974	68 015	90 204	117 710	147 458	210 446	194 813	215 353	283 272
Recettes fiscales	7 578	11 902	30 891	60 757	78 872	105 206	134 724	161 002	178 016	191 389	243 939
Impôts directs	4 664	6 345	17 818	32 918	43 894	59 070	75 419	92 418	104 254	104 036	148 155
PEMEX	2 741	2 980	10 163	13 451	17 985	26 098	31 215	34 473	35 033	31 136	72 866
Impôt sur le revenu	1 923	3 365	7 655	19 468	25 909	32 972	44 205	57 945	69 221	72 900	75 288
Impôts indirects	2 914	5 557	13 073	27 839	34 978	46 136	59 305	68 584	73 762	87 353	95 784
TVA	1 478	2 498	6 266	14 024	17 024	26 636	32 533	30 452	33 125	38 537	51 291
Accises	1 023	2 188	4 862	10 888	12 632	11 203	11 496	18 190	19 317	27 945	24 753
Essence	678	1 497	3 277	7 277	7 987	5 163	6 951	12 669	13 400	21 777	17 477
Autres	345	690	1 585	3 611	4 645	6 039	4 545	5 521	5 918	6 168	7 276
Droits à l'importation	302	632	1 472	1 741	3 755	6 312	9 749	12 687	12 544	12 644	11 210
Autres taxes	111	240	474	1 187	1 567	1 985	5 527	7 255	8 776	8 227	8 530
Recettes non fiscales	413	768	2 082	7 258	11 333	12 505	12 734	49 444	16 797	23 964	39 334
Dépenses totales	11 573	23 012	60 440	105 857	115 795	137 147	147 419	163 920	185 189	221 178	291 337
Dépenses courantes	9 780	20 514	54 241	98 325	105 864	118 881	125 964	139 018	162 864	188 859	258 579
Salaires, traitements, services généraux et autres services	1 824	3 124	7 364	13 400	18 476	22 523	33 086	28 322	34 999	42 277	47 853
Intérêts	4 217	11 168	34 463	60 919	59 752	59 917	43 354	36 514	28 870	27 097	70 277
Transferts courants	3 417	5 332	11 503	22 197	27 198	34 366	47 714	71 964	96 747	116 400	137 654
Autres <sup>2</sup>	322	890	911	1 809	438	2 075	1 810	2 217	2 249	3 085	2 796
Dépenses en capital	1 793	2 498	6 199	7 532	9 931	18 266	21 456	24 903	22 325	32 319	32 724
Investissement	451	860	1 864	2 228	2 934	5 775	8 360	10 729	12 159	16 972	15 355
Transferts en capital	1 077	1 521	4 201	4 934	6 522	11 395	9 249	12 749	8 707	13 451	16 574
Autres <sup>2</sup>	265	117	134	370	475	1 096	3 847	1 425	1 458	1 896	796

1. Chiffres provisoires.

2. Y compris les autres transferts courants, les paiements différés et l'épargne.

Source : Ministère des Finances.

Tableau H. **Entreprises publiques sous contrôle budgétaire**<sup>1</sup>

Millions de pesos

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 <sup>2</sup>
Recettes budgétaires	8 162	12 863	28 293	53 947	58 340	80 192	85 210	95 649	106 921	126 323	162 580
PEMEX	2 723	4 154	8 834	16 491	16 790	25 672	25 588	26 405	27 905	32 409	48 899
Entreprises publiques hormis PEMEX	3 673	6 419	15 303	31 452	33 793	45 475	52 143	61 028	67 716	80 966	93 597
Transferts	1 766	2 290	4 156	6 004	7 757	9 045	7 479	8 215	11 300	12 948	20 085
Dépenses budgétaires	7 943	13 197	28 165	52 083	59 163	77 271	86 344	97 381	106 360	120 868	152 818
Dépenses courantes	6 574	11 009	22 897	42 206	47 908	62 463	67 628	77 953	86 855	95 512	122 967
Salaires et traitements	1 408	2 343	5 260	9 976	11 983	16 072	20 967	27 135	30 055	33 318	38 833
Intérêts	1 337	2 221	3 912	6 019	7 358	7 201	4 865	4 333	4 463	5 823	14 492
Biens et services	3 656	6 096	13 076	25 118	28 297	36 202	37 743	44 408	50 481	56 022	68 538
Autres dépenses	173	349	649	1 093	270	2 988	4 053	2 078	1 856	348	1 104
Dépenses en capital	1 369	2 188	5 268	9 877	11 255	14 808	18 716	19 428	19 505	25 356	29 851
Investissement	1 336	2 074	5 190	9 787	11 221	14 403	18 122	18 466	18 806	20 336	25 657
Autres	33	114	78	90	34	405	594	962	699	5 020	4 195

1. Y compris la sécurité sociale et d'autres programmes.

2. Chiffres provisoires.

Source : Ministère des Finances.

Tableau I. **Tableau récapitulatif du système financier**

Millions de pesos

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
<b>Banque du Mexique</b>											
Réserves internationales nettes <sup>1</sup>	2 061	6 029	28 814	14 551	17 484	29 950	53 886	57 803	76 211	32 739	120 301
Avoirs intérieurs nets	680	-605	-17 783	2 963	4 740	171	-15 304	-13 831	-29 018	24 196	-53 492
Crédit net au secteur public <sup>2</sup>	1 446	3 684	-3 308	9 327	2 951	91	-13 255	-14 673	-19 269	-15 212	-26 200
Détenition de titres	4 289	6 179	13 174	22 138	35 102	39 979	34 668	30 123	9 865	0	13 212
Crédit aux intermédiaires financiers	-3 349	-4 593	-8 070	-7 887	-5 348	-3 409	4 283	11 988	15 981	127 272	85 136
Autres (net)	-1 706	-5 875	-19 579	-20 615	-27 965	-36 490	-41 001	-41 269	-35 595	-87 863	-125 640
Émission de billets	1 732	3 059	7 318	13 159	17 992	24 603	32 416	38 012	43 228	51 870	60 655
<b>Système financier</b>											
Avoirs extérieurs nets	2 927	8 187	36 167	18 934	23 218	30 884	47 671	54 648	67 933	26 180	
Crédit intérieur net	25 270	56 732	122 915	171 558	224 337	277 882	359 251	430 000	501 065	789 115	
Crédit net au secteur public	17 885	43 078	90 899	116 540	135 851	142 427	139 602	102 429	62 256	130 128	
Crédit net au secteur privé	6 670	11 480	29 189	53 395	94 966	149 534	233 811	346 174	434 992	617 440	
Autres (net)	715	2 174	2 827	1 623	-6 481	-14 079	-14 162	-18 603	3 817	41 547	
Obligations extérieures à moyen et long terme	13 649	36 034	90 541	90 930	106 853	110 321	124 747	133 801	150 270	293 125	
Engagements envers des intermédiaires financiers non bancaires	1 832	4 269	10 705	16 562	21 500	26 743	29 247	32 859	48 862	75 102	
Engagements envers le secteur privé	12 716	24 617	57 836	82 999	119 201	171 702	252 928	317 988	369 866	447 068	
<b>Agrégats monétaires (en pourcentage du PIB)</b>											
M1	7.5	7.8	7.3	5.4	5.7	6.8	11.6	11.2	11.9	10.9	9.2
M4	33.3	41.2	43.7	32.3	36.9	40.1	40.9	41.3	46.8	51.2	49.1
<b>Taux d'intérêt</b>											
Cetes à trois mois	63.69	73.93	102.83	58.65	44.77	35.03	19.82	15.89	15.50	14.68	48.24

1. Selon la définition de la loi sur la Banque du Mexique.

2. Crédit au gouvernement fédéral net des dépôts des entreprises et organismes publics.

Source : Banco de México.

Tableau J. **Balance des paiements, selon les définitions de l'OCDE**

Millions de dollars

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Exportations, f.a.b. <sup>1</sup>	26 758	21 803	27 599	30 692	35 171	40 711	42 687	46 196	51 885	60 882
Importations, f.a.b. <sup>1</sup>	18 359	16 784	18 813	28 081	34 766	41 592	49 966	62 130	65 366	79 347
Balance commerciale <sup>1</sup>	8 399	5 019	8 786	2 611	405	-881	-7 279	-15 934	-13 481	-18 465
Services, net	-9 583	-7 970	-6 458	-7 240	-8 772	-10 545	-10 354	-11 893	-13 559	-14 334
Balance des biens et services	-1 184	-2 951	2 328	-4 629	-8 367	-11 426	-17 633	-27 827	-27 040	-32 799
Balance courante	800	-1 377	4 247	-2 374	-5 824	-7 451	-14 887	-24 442	-23 400	-28 784
Capitaux à long terme, net	1 670	1 414	3 434	-1 892	2 435	5 679	21 816	20 191	32 045	15 432
Privés	-9 915	-6 928	-676	2 225	2 536	3 994	23 283	25 629	33 210	16 326
Publics	11 585	8 342	4 110	-4 117	-101	1 685	-1 467	-5 438	-1 165	-894
Balance de base	2 470	37	7 681	-4 266	-3 390	-1 772	6 928	-4 251	8 645	-13 352
Capitaux à court terme non monétaires	-5 141	133	-1 457	-2 464	4 064	802	-873	4 731	-3 087	-5 776
Privés	-2 225	646	-4 181	723	-436	-399	1 392	6 011	12	-4 105
Publics	1	226	-229	5	-3	-28	13	-429	29	-35
Erreurs et omissions	-2 917	-739	2 953	-3 192	4 503	1 229	-2 278	-851	-3 128	-1 636
Balance des capitaux non monétaires	-2 671	170	6 224	-6 730	674	-970	6 055	480	5 558	-19 128
Capitaux monétaires, net	-58	-288	-641	93	-497	3 274	1 938	1 266	1 674	1 462
Avoirs	-105	-342	-888	-324	-494	-676	-1 156	26	-1 672	-998
Engagements	47	54	247	417	-3	3 950	3 094	1 240	3 346	2 460
Balance des transactions non monétaires et monétaires	-2 729	-118	5 583	-6 637	177	2 304	7 993	1 746	7 232	-17 666
Utilisation du crédit	295	712	402	-83	365	958	160	-572	-1 175	-1 198
Variation des réserves	-2 434	595	5 985	-6 722	542	3 261	8 154	1 173	6 057	-18 865
Or	-47	112	-47	18	-611	-268	282	-98	-39	-26
Actifs monétaires	-2 384	477	5 384	-6 459	1 152	3 532	7 700	1 300	6 425	-18 784
Position des réserves au FMI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Droits de tirage spéciaux	-3	6	648	-281	1	-3	172	-29	-329	-55

1. Les échanges commerciaux des maquiladoras sont inclus.

Source : OCDE; Banco de México.

Tableau K. Commerce extérieur par groupe de produits

Millions de dollars

	Commerce des maquiladoras exclu						Commerce des maquiladoras inclus				
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1991	1992	1993	1994	1995 <sup>1</sup>
<b>Total des exportations de marchandises</b>	16 157	20 494	20 546	22 842	26 839	26 855	42 687	46 195	51 886	60 883	79 541
Agriculture, sylviculture et pêche	2 098	1 543	1 670	1 754	2 163	2 373	2 373	2 112	2 504	2 679	4 016
Industries minières	510	576	660	604	617	547	547	356	278	357	545
Pétrole	6 307	8 630	6 711	7 876	10 104	8 166	8 166	8 307	7 419	7 445	8 422
Produits manufacturés <sup>2</sup>	7 242	9 746	11 504	12 608	13 956	15 769	31 602	35 420	41 685	50 402	66 558
Produits alimentaires, boissons et tabac	937	1 313	1 363	1 268	1 095	1 216	1 421	1 365	1 590	1 896	2 529
Textiles, habillement et cuir	333	566	619	623	632	764	2 014	2 317	2 770	3 256	4 899
Produits chimiques	829	1 093	1 385	1 537	1 679	1 975	2 120	2 298	2 344	2 756	3 972
Produits métalliques et minéraux	1 292	1 707	2 087	2 466	2 409	2 382	2 925	2 993	3 548	3 835	6 293
Automobiles, moteurs et pièces	2 450	3 187	3 481	3 882	4 790	5 272	5 767	6 105	7 443	8 962	11 948
Machines et outillage, électronique	885	1 159	1 589	1 855	2 276	2 761	13 133	15 413	18 265	23 284	28 000
Autres produits manufacturés	516	721	980	977	1 075	1 399	4 222	4 930	5 726	6 413	8 917
<b>Total des importations de marchandises</b>	12 433	13 305	20 274	25 438	31 272	38 184	49 967	62 129	65 367	79 346	72 453
Agriculture, sylviculture et pêche	938	1 109	1 773	2 003	2 071	2 131	2 131	2 858	2 633	3 371	2 644
Produits manufacturés	11 202	11 854	18 120	22 831	28 523	35 473	46 967	58 235	61 568	74 425	67 500
Produits alimentaires, boissons et tabac	490	460	1 233	2 014	2 679	2 584	2 635	3 336	3 356	3 989	2 616
Produits chimiques et dérivés du pétrole	2 133	2 392	3 049	3 823	4 159	5 080	5 509	6 384	6 824	7 852	7 683
Métallurgie, acier et produits minéraux	915	971	1 659	2 004	2 330	3 130	4 354	5 226	5 099	6 135	5 807
Produits métalliques, machines et outillage	6 732	6 872	10 248	12 250	15 963	20 212	26 903	33 731	35 673	43 930	39 709
Autres produits manufacturés	932	1 159	1 931	2 740	3 392	4 467	7 566	9 559	10 616	12 519	11 685
Autres	292	343	381	604	678	618	869	1 036	1 166	1 550	2 309
<b>Pour mémoire :</b>											
<b>Industries de zones franches (maquiladoras), net</b>	1 295	1 598	2 337	3 007	3 551	4 051	4 051	4 743	5 410	5 803	4 924

1. Chiffres provisoires.

2. Non compris les produits pétrochimiques et les dérivés du pétrole qui sont ici inclus dans les exportations de pétrole.

Source : INEGI.

Tableau L. Commerce extérieur par origine et destination géographiques

Millions de dollars<sup>1</sup>

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 <sup>2</sup>
Exportations, f.a.b.											
Total	21 664	16 158	20 494	20 546	22 842	26 838	42 688	46 196	51 886	60 882	79 542
Pays de l'OCDE	19 424	14 205	18 153	17 924	20 364	24 234	39 861	42 859	48 232	57 383	73 689
États-Unis	13 158	10 627	13 361	13 556	15 924	18 456	33 953	37 468	43 116	51 943	66 700
Canada	400	191	316	278	277	458	1 125	1 000	1 541	1 470	1 979
Japon	1 719	1 057	1 348	1 231	1 314	1 506	1 241	793	700	988	928
Union européenne	4 044	2 173	2 970	2 691	2 663	3 548	3 339	3 398	2 658	2 748	3 382
Pays non membres de l'OCDE	2 126	1 769	2 336	2 617	2 363	2 524	2 760	3 315	3 632	3 450	5 804
Asie <sup>3</sup>	270	303	410	500	328	324	325	321	436	414	961
Amérique latine	1 197	1 108	1 437	1 449	1 398	1 514	1 756	2 244	2 597	2 579	4 309
Importations, f.a.b.											
Total	14 533	12 433	13 305	20 274	25 438	31 272	49 967	62 129	65 367	79 346	72 453
Pays de l'OCDE	11 897	10 592	11 417	17 434	21 484	28 263	46 087	56 827	59 589	72 255	66 326
États-Unis	8 675	7 432	7 905	12 631	15 867	20 521	36 868	44 279	46 540	57 009	54 017
Canada	238	223	355	338	421	458	670	1 052	1 163	1 600	1 374
Japon	735	683	794	1 125	1 081	1 470	1 783	3 041	3 369	3 812	3 608
Union européenne	1 801	1 826	1 980	2 783	3 393	5 199	6 196	7 651	7 701	8 952	6 724
Pays non membres de l'OCDE	932	675	645	1 366	1 890	2 988	3 736	4 875	5 762	7 020	5 978
Asie <sup>3</sup>	152	155	180	482	760	1 078	1 523	2 199	2 889	3 574	3 686
Amérique latine	621	387	350	681	895	1 558	1 865	2 228	2 339	2 745	1 863

1. Les échanges des maquiladoras sont compris à partir de 1991.

2. Chiffres provisoires.

3. Non compris le Moyen-Orient.

Source : INEGI.

Tableau M. **Structure de la production et indicateurs de performance**<sup>1</sup>

<b>A. Structure de la production</b>								
	Part en pourcentage du PIB aux prix courants				Part en pourcentage de l'emploi <sup>2</sup>			
	1980	1985	1990	1994	1980	1985	1990	1994
Agriculture, sylviculture et pêche	8.2	9.1	7.2	5.3	28.0	27.8	24.0	22.4
Industries minières	3.2	4.6	2.1	1.2	1.0	1.1	0.7	0.4
Produits manufacturés	22.0	23.4	19.0	17.3	12.1	11.2	12.6	11.5
Produits alimentaires, boissons et tabac	5.4	6.1	5.9	5.8	3.0	3.0	2.5	2.4
Textiles et habillement	3.0	2.6	2.2	1.6	2.2	1.9	2.0	1.8
Bois et produits du bois	0.9	0.9	0.8	0.6	0.7	0.6	0.6	0.5
Papier et articles en papier	1.2	1.3	1.4	1.2	0.6	0.6	0.7	0.7
Produits chimiques, caoutchouc et produits en matière plastique	3.3	4.2	4.3	3.7	1.4	1.5	1.5	1.3
Produits minéraux non métalliques	1.5	1.7	1.6	1.7	0.8	0.8	0.7	0.6
Métaux de base	1.4	1.3	1.4	0.9	0.5	0.5	0.4	0.4
Machines et outillage	4.7	4.8	4.7	4.3	2.8	2.3	3.8	3.6
Autres produits manufacturés	0.6	0.4	0.4	0.4	0.1	0.1	0.3	0.2
Construction	6.4	4.4	3.6	4.9	9.5	8.9	9.7	10.8
Électricité, gaz et eau	1.0	0.9	1.2	1.4	0.4	0.5	0.5	0.5
Commerce, hôtellerie et restauration	28.0	28.1	22.6	19.4	14.5	14.3	17.4	18.4
Transport, entrepôts et communications	6.4	6.7	8.3	8.8	4.5	4.7	5.5	5.6
Services financiers, assurances et immobilier	8.6	7.7	12.1	14.9	1.8	2.2	2.0	2.0
Services collectifs	17.2	16.6	16.3	21.9	28.2	29.2	27.5	28.3
<b>B. Performances du secteur manufacturier</b>								
Croissance de la productivité par secteur, PIB réel/emploi (taux annuel)								
	1980/1970		1990/1980		1994/1990			
Produits alimentaires, boissons et tabac	2.4		1.2		2.4			
Textiles et habillement	2.8		0.6		1.7			
Bois et produits du bois	2.2		1.7		2.7			
Papier et articles en papier	3.8		2.2		2.3			
Produits chimiques, caoutchouc et produits en matière plastique	5.5		1.8		2.6			
Produits minéraux non métalliques	4.3		0.5		4.9			
Métaux de base	2.2		4.1		13.6			
Machines et outillage	3.6		2.2		3.4			

1. Calculés avec les chiffres aux bases de prix 1970, 1980 et 1993 respectivement.

2. Données de la comptabilité nationale, se référant à l'emploi salarié.

Source : OCDE.

Tableau N. Indicateurs du marché du travail

A. Performance du marché du travail								
	1986	1990	1991	1992	1993	1994	1995	
Taux de chômage <sup>1</sup>								
Total	4.3	2.8	2.6	2.8	3.4	3.7	6.3	
Hommes	3.7	2.5	2.5	2.6	3.2	3.6	6.1	
Femmes	5.3	3.1	2.9	3.2	3.9	3.9	6.5	
Dispersion des taux de chômage régionaux <sup>2</sup>	1.55	0.83	1.34	1.31	1.57	1.52	1.64	
B. Caractéristiques structurelles et institutionnelles								
	1960	1970	1980	1990	1995			
Taux d'activité <sup>3</sup>								
Total	46.5	43.6 <sup>4</sup>	50.9	51.8	55.0			
Hommes	78.7	71.7	75.1	72.0	73.9			
Femmes	15.4	16.4	27.8	33.3	37.9			
Pyramide des âges (en % de la population totale)								
0-14	44.4	46.2	43.1	37.1	36.1			
15-24	18.6	18.8	20.7	20.7	20.5			
25-34	13.1	12.1	13.0	13.9	14.7			
35-44	9.4	9.2	9.2	10.9	11.3			
45-64	11.0	9.9	10.1	12.6	12.7			
65 ans et plus	3.4	3.7	3.8	4.7	4.7			
	1960	1970	1990	1991	1993	1995		
Emploi <sup>5</sup> : part dans le total								
Secteur primaire	54.5	41.8	23.4	27.0	27.1	24.7		
Secteur secondaire	19.1	24.4	28.8	23.2	22.2	21.3		
Secteur tertiaire	26.4	33.8	47.8	49.8	50.7	54.0		
	Pourcentage de variation (taux annuel moyen)							
	1970/1960		1990/1970		1995/1988			
Emploi <sup>5</sup> :								
Total		0.89		3.13		2.69		
Secteur primaire		-1.74		0.19		3.43		
Secteur secondaire		3.39		3.99		-0.49		
Secteur tertiaire		3.43		4.92		3.84		

1. Chômeurs de 12 ans et plus dans les zones urbaines. Sur la base de l'enquête nationale sur l'emploi urbain.
  2. Mesuré par l'écart-type pour 16 zones urbaines (1992, 32 zones; 1993, 34 zones; 1994 et 1995, 39 zones).
  3. Population active en pourcentage de la population totale de la tranche d'âge des 12 ans et plus. Sur la base de l'enquête nationale sur l'emploi urbain.
  4. Définition non comparable du fait du changement de la méthode de recensement.
  5. Sur la base de l'enquête nationale sur l'emploi.
- Source : INEGI, différents enquêtes et recensements.

**STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES**

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce
<b>Population</b>											
Total	Milliers	1994	17 840	8 031	10 124	29 251	5 206	5 088	57 960	81 407	10 430
Densité km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre	1994	2	96	332	3	121	15	106	228	79
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1994	1.4	0.6	0.3	1.6	0.2	0.4	0.5	2.9	0.5
<b>Emploi</b>											
Emploi civil (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1994	7 680 (93)	3 737	3 724 (92)	13 292	2 508	2 015	21 781 (93)	35 894	3 790
dont : Agriculture	% de l'ECN	1994	5.3 (93)	7.2	2.6 (92)	4.1	5.1	8.3	5.1 (93)	3.3	20.8
Industrie	% de l'ECN	1994	23.7 (93)	33.2	27.7 (92)	22.6	26.8	26.8	27.7 (93)	37.6	23.6
Services	% de l'ECN	1994	71 (93)	59.6	69.7 (92)	73.3	68.1	64.9	67.2 (93)	59.1	55.5
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>											
Aux prix taux de change courants	Milliards de \$EU	1994	331.6	198.1	227.9	544	146.7	97.2	1 328.5	1 832.3	73.1 (93)
Par habitant	\$EU	1994	18 588	24 670	22 515	18 598	28 181	19 106	22 944	27 826	7 051 (93)
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards de \$EU	1994	327.9	162.3	204.2	596.7	107	82.5	1 111.8	1 601.7	118
Par habitant	\$EU	1994	18 382	20 210	20 166	20 401	20 546	16 208	19 201	24 325	1 450
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1994	2.2	2.5	1.6	1.1	1.9	-1.6	1.1	2.6	1.4 (93)
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>											
	% du PIB	1994	21.4	24.8	17.4	18.7	14.8	14.3	18.1	18.5	17.4 (93)
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1993	9.8	8.7	7.8	6.2	7.2	5.90	8.10	7.5	7.8
Construction de logements	% du PIB	1993	5.2	6.3	4.6	6.1	2.9	3.7	4.9	6.5	3.6
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1994	0.8	3.7	0.4	-0.1	-2.8	-12.9	-1	0.8	2.7 (93)
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>											
	% du PIB	1994	16.8	25.3	22	16	17	16.6	19	21	15.5 (93)
<b>Ensemble des administrations publiques</b>											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1994	17.5	18.8	15	20.2	25.3	22.4	19.6	17.7	19.1 (93)
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1993	36.9	48.4	55.3	49	61.1	58.9	51.5	45.6	51.2
Ressources courantes	% du PIB	1993	33.5	48.6	50.1	43	58.3	52.5	46.8	45.7	40.2
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>											
	% du PNB	1993	0.34	0.31	0.41	0.46	1.03	0.76	0.66	0.44	..
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>											
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$EU	1993	10 803	10 546	12 090	11 863	10 042	8 814	11 395	10 733	6 367
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1990	430	382	387	469	311	386	413	480 <sup>8</sup>	169
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1991	464	432	410	586	577	544	511	420 <sup>8</sup>	413
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1991	480	478	451	639	536	501	407	556 <sup>8</sup>	197
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1993	2.2 (91)	2.3	3.7	2.2	2.8 (92)	2.6 (92)	2.8	3.2 (92)	3.8 (92)
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre		6.1	6.5	8	6.8	5.4	4.4	6.5	5.8	8.5
<b>Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1994	3	5.5	3.7	3.3	3.5	4.8	3.5	5.2	14.6
Prix à la consommation	%	1994	3	3.4	2.8	2.8	2.1	3.3	2.5	3.3	16.2
<b>Commerce extérieur</b>											
Exportations de marchandises, fob <sup>*</sup>	Millions de \$EU	1994	47 363	44 881	137 259 <sup>7</sup>	165 358	41 850	29 514	235 337	422 243	8 958
En pourcentage du PIB	%	1994	14.3	22.7	60.2	30.4	28.5	30.4	17.7	23	11.5 (93)
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1994	5	6.7	6.5	7.1	8.3	4.9	5.6	4.4	3.4
Importations de marchandises, caf <sup>*</sup>	Millions de \$EU	1994	49 731	55 071	126 006 <sup>7</sup>	148 297	35 932	23 091	220 508	376 566	21 111
En pourcentage du PIB	%	1994	15	27.8	55.3	27.3	24.5	23.8	16.6	20.6	30.1 (93)
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1994	4	7.2	5	5.4	6.1	-1.3	3.5	6.9	5.4
<b>Réserves officielles totales<sup>6</sup></b>											
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1994	7 730	11 523	9 505 <sup>7</sup>	8 416	6 203	7 304	17 986	52 994	9 924
		1994	1.9	2.5	0.9	0.7	2.1	3.8	1	1.7	5.6

\* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.

6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.

7. Données relatives à l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

8. Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale.

9. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

10. Y compris les constructions non résidentielles.

Sources : Population et emploi : *Statistiques de la population active*, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, Statistiques. Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses. Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE. Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.

Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

**STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES (suite)**

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande
<b>Population</b>										
Total	Milliers	1994	267	3 571	57 190	124 960	398	93 010	15 382	3 526
Densité km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre	1994	3	51	190	331	153	47	377	13
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1994	1.1	0.1	0	0.4	0.8	2	0.6	0.8
<b>Emploi</b>										
Emploi civil (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1994	138	1 168 (93)	20 152 (93)	64 530	162 (91)	32 439	6 631	1 560
dont : Agriculture	% de l'ECN	1994	9.4	12.7 (93)	7.5 (93)	5.8	3.7 (91)	25.8	4	10.4
Industrie	% de l'ECN	1994	26.1	27.7 (93)	33 (93)	34	31.5 (91)	22.2	23	25
Services	% de l'ECN	1994	65.2	59.7 (93)	59.6 (93)	60.2	64.8 (91)	52.1	73	64.6
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>										
Aux prix taux de change courants	Milliards de \$EU	1994	6.2	52	1 017.8	4 590	10.6 (92)	371.2	334.3	51.2
Par habitant	\$EU	1994	23 199	14 550	17 796	36 732	27 073 (92)	3 991	21 733	14 513
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards de \$EU	1994	5.1	54.3	1 068.4	2 593.7	11.7	673.3	285.9	57.3
Par habitant	\$EU	1994	19 271	15 212	18 681	20 756	29 454	7 239	18 589	16 248
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1994	0.6	4.7	1	2.1	4.1 (92)	3	2.3	2.5
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>										
	% du PIB	1994	15.2	15.1	16.4	28.6	20.4 (93)	20.7	19.3	20
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1993	3.9	6.3	7.4	11.5	..	9.4	8.6	9.3
Construction de logements	% du PIB	1993	4.4	4.1	5.3	5.4	..	4.9	5.1	4.9
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1994	-4	1	-2.3	1.4	6.5 (92)	7.7	0.4	5.8
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>										
	% du PIB	1994	16.9	19.5	18.8	31.2	60.2 (92)	15.1	24.4	20.7
<b>Ensemble des administrations publiques</b>										
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1994	20.6	16	17.1	9.8	17.1 (92)	11.8 <sup>9</sup>	14.2	14.7
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1993	34.9	..	53.2	26.9	..	..	55.4	..
Ressources courantes	% du PIB	1993	35.9	..	47.1	32.9	..	..	54.5	..
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>										
	% du PNB	1993	..	0.15	0.42	0.27	0.34 (92)	..	0.88	0.22
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>										
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$EU	1993	11 546	7 750	11 029	11 791	15 545	4 853	10 726	9 266
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1990	464	228	478	282	470	85	356	440
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1991	527	300	400	454	511	70	477	436
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1991	319	276	421	613	267	148	485	443
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1993	3	1.7 (92)	1.7 (91)	1.7 (92)	2.1 (92)	1	2.5 (90)	2
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre		4.8	5.9	7.3	4.5 (92)	8.5 (92)	18	6.3	7.3
<b>Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>										
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1994	..	4.6	5.9	2.4	..	5.3	3.2	2.1
Prix à la consommation	%	1994	6.3	2.7	5.2	2	3.1	16.1	2.8	2.5
<b>Commerce extérieur</b>										
Exportations de marchandises, fob <sup>6</sup>	Millions de \$EU	1994	1 628	34 125	189 802	396 149	..	60 882	155 084	12 169
En pourcentage du PIB	%	1994	26.3	65.7	18.6	8.6	..	16.4	46.4	23.8
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1994	2.7	10.5	6.2	7.6	..	21.7	7.6	6.5
Importations de marchandises, caf <sup>6</sup>	Millions de \$EU	1994	1 464	25 812	167 690	274 916	..	79 346	139 800	11 859
En pourcentage du PIB	%	1994	23.6	49.7	16.5	6	..	21.4	41.8	23.2
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1994	0.7	8.1	1.9	5.5	..	25.5	6.1	6.1
<b>Réserves officielles totale<sup>6</sup></b>										
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1994	201	4 189	22 102	86 214	..	4 301	23 655	2 540
		1994	1.6	1.9	1.6	3.8	..	0.7	2	2.6

\* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.

6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.

7. Données relatives à l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

8. Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale.

9. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

10. Y compris les constructions non résidentielles.

Sources : Population et emploi : *Statistiques de la population active*, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, Statistiques. Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses. Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE. Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE. Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

**STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES (suite)**

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis
<b>Population</b>										
Total	Milliers	1994	4 337	9 900	39 150	8 781	6 994	60 573	58 375	260 651
Densité km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre	1994	13	107	78	20	169	78	238	28
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1994	0.5	-0.1	0.2	0.5	0.7	2.1	0.3	1
<b>Emploi</b>										
Emploi civil (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1994	1970 (93)	4 372	11 760	3 926	3 772	19 664	25 044 (93)	123 060
dont : Agriculture	% de l'ECN	1994	5.6 (93)	11.5	9.8	3.4	4	44.8	2.2 (93)	2.9
Industrie	% de l'ECN	1994	23.1 (93)	32.8	30.1	25	28.8	22.2	26.2 (93)	24
Services	% de l'ECN	1994	71.3 (93)	55.7	60.2	71.6	67.2	33	71.6 (93)	73.1
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>										
Aux prix taux de change courants	Milliards de \$EU	1994	103.4 (93)	87	482.4	196.6	257.3	130.7	1 019.5	6 649.8
Par habitant	\$EU	1994	23 984 (93)	8 792	12 321	22 389	36 790	2 157	17 468	25 512
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards de \$EU	1994	95.3	122	531.7	153	167.4	319.3	1 030.2	6 649.8
Par habitant	\$EU	1994	21 968	12 335	13 581	17 422	23 942	5 271		
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1994	2.1 (93)	1.4	1.5	-0.3	0.5	3.6	0.8	2.1
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>										
	% du PIB	1994	22 (93)	25.7	19.8	13.7	22.8	24.5	15	17.2
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1993	..	..	5.7	5.7	7.5	10.3	7.3	7.7
Construction de logements	% du PIB	1993	..	..	4.1	4	14.9 <sup>10</sup>	9.1	3.1	4
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1994	-3.93	2.7	-1.2	-7.6	-0.4	5.1	-2.1	4.6
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>										
	% du PIB	1994	21.9 (93)	24.2	18.8	13.7	29.3	22.5	13.5	16.2
<b>Ensemble des administrations publiques</b>										
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1994	22.1 (93)	17.2	16.9	27.3	14.1	11.7	21.6	16.4
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1993	..	..	43.7	67.3	36.7	..	42.7	35.8
Ressources courantes	% du PIB	1993	..	..	40.1	59	36	..	36.8	31.7
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>										
	% du PNB	1993	1.23	0.36	0.32	1.33	0.49	..	0.34	0.19
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>										
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$EU	1993	9 826	7 780	8 412	9 240	13 730	3 617	10 942	16 444
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1990	378	260	307	418	441	29	361	568
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1991	515	273	340	687	603	143	445	553
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1991	423	187	400	468	406	175	434	814
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1993	3.2 (92)	2.9	4.1	3	3	0.9	1.5 (92)	2.3 (92)
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre		5	8.7	7.6	4.8	5.6	52.6	6.6	8.5 (92)
<b>Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>										
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1994	4	..	7.2	5.4	..	..	6.7	2.8
Prix à la consommation	%	1994	2.7	9	5.6	5.7	3.9	73	4.6	3.6
<b>Commerce extérieur</b>										
Exportations de marchandises, fob <sup>6</sup>	Millions de \$EU	1994	34 645	17 072	73 129	61 122	70 467	18 456	205 170	512 627
En pourcentage du PIB	%	1994	30.9 (93)	19.6	15.2	31.1	27.4	14.1	20.1	7.7
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1994	5	6.1	10.5	3.4	6.4	9.5	6.1	7.1
Importations de marchandises, caf <sup>6</sup>	Millions de \$EU	1994	27 345	25 967	92 182	51 730	68 126	22 976	227 026	663 256
En pourcentage du PIB	%	1994	23.3 (93)	29.9	19.1	26.3	26.5	17.6	22.3	10
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1994	2.9	6.6	5.2	1	3.2	37.9	2.8	7
<b>Réserves officielles totale<sup>6</sup></b>										
	Millions de DTS	1994	13 033	10 627	28 475	15 929	23 790	4 911	28 094	43 350
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1994	5.7	4.9	3.7	3.7	4.2	2.6	1.5	0.8

\* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.

6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.

7. Données relatives à l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

8. Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale.

9. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

10. Y compris les constructions non résidentielles.

Sources : Population et emploi : *Statistiques de la population active*, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, Statistiques. Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses. Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE. Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE. Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS  
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**AUSTRALIA – AUSTRALIE**

D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road, P.O.B 163  
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 9210.7777  
Fax: (03) 9210.7788

**AUSTRIA – AUTRICHE**

Gerold & Co.  
Graben 31  
Wien I Tel. (0222) 533.50.14  
Fax: (0222) 512.47.31.29

**BELGIUM – BELGIQUE**

Jean De Lannoy  
Avenue du Roi, Koningslaan 202  
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41  
Fax: (02) 538.08.41

**CANADA**

Renouf Publishing Company Ltd.  
5369 Canotek Road  
Unit 1  
Ottawa, Ont. K1J 9J3 Tel. (613) 745.2665  
Fax: (613) 745.7660

**Stores:**

71 1/2 Sparks Street  
Ottawa, Ont. K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985  
Fax: (613) 238.6041

12 Adelaide Street West  
Toronto, QN M5H 1L6 Tel. (416) 363.3171  
Fax: (416) 363.5963

Les Éditions La Liberté Inc.  
3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763  
Fax: (418) 658.3763

Federal Publications Inc.  
165 University Avenue, Suite 701  
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 860.1611  
Fax: (416) 860.1608

Les Publications Fédérales  
1185 Université  
Montréal, QC H3B 3A7 Tel. (514) 954.1633  
Fax: (514) 954.1635

**CHINA – CHINE**

Book Dept., China National Publications  
Import and Export Corporation (CNPIEC)  
16 Gongti E. Road, Chaoyang District  
Beijing 100020 Tel. (10) 6506-6688 Ext. 8402  
(10) 6506-3101

**CHINESE TAIPEI – TAIPEI CHINOIS**

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.  
9th Floor, No. 118, Sec. 2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei Tel. (02) 391.7396/391.7397  
Fax: (02) 394.9176

**CZECH REPUBLIC –  
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

National Information Centre  
NIS – prodejna  
Konviktská 5  
Praha 1 – 113 57 Tel. (02) 24.23.09.07  
Fax: (02) 24.22.94.33

E-mail: nkposp@dec.niz.cz  
Internet: http://www.nis.cz

**DENMARK – DANEMARK**

Munksgaard Book and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148  
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70  
Fax: (33) 12.93.87

J. H. Schultz Information A/S,  
Herstedvang 12,  
DK – 2620 Albertslung Tel. 43 63 23 00  
Fax: 43 63 19 69

Internet: s-info@inet.uni-c.dk

**EGYPT – ÉGYPTÉ**

The Middle East Observer  
41 Sherif Street  
Cairo Tel. (2) 392.6919  
Fax: (2) 360.6804

**FINLAND – FINLANDE**

Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00100 Helsinki  
Subscription Services/Agence d'abonnements :  
P.O. Box 23  
00100 Helsinki Tel. (358) 9.121.4403  
Fax: (358) 9.121.4450

**\*FRANCE  
OECD/OCDE**

Mail Orders/Commandes par correspondance :  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16 Tel. 33 (0)1.45.24.82.00  
Fax: 33 (0)1.49.10.42.76  
Telex: 6400048 OCDE  
Internet: Compte.PUBSINQ@oecd.org

Orders via Minitel, France only/  
Commandes par Minitel, France  
exclusivement : 36 15 OCDE

OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :  
33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris Tel. 33 (0)1.45.24.81.81  
33 (0)1.45.24.81.67

Dawson  
B.P. 40  
91121 Palaiseau Cedex Tel. 01.89.10.47.00  
Fax: 01.64.54.83.26

Documentation Française  
29, quai Voltaire  
75007 Paris Tel. 01.40.15.70.00

Economica  
49, rue Héricart  
75015 Paris Tel. 01.45.78.12.92  
Fax: 01.45.75.05.67

Gibert Jeune (Droit-Économie)  
6, place Saint-Michel  
75006 Paris Tel. 01.43.25.91.19

Librairie du Commerce International  
10, avenue d'Iéna  
75016 Paris Tel. 01.40.73.34.60

Librairie Dunod  
Université Paris-Dauphine  
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
75016 Paris Tel. 01.44.05.40.13

Librairie Lavoisier  
11, rue Lavoisier  
75008 Paris Tel. 01.42.65.39.95

Librairie des Sciences Politiques  
30, rue Saint-Guillaume  
75007 Paris Tel. 01.45.48.36.02

P.U.F.  
49, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris Tel. 01.43.25.83.40

Librairie de l'Université  
12a, rue Nazareth  
13100 Aix-en-Provence Tel. 04.42.26.18.08

Documentation Française  
165, rue Garibaldi  
69003 Lyon Tel. 04.78.63.32.23

Librairie Decitre  
29, place Bellecour  
69002 Lyon Tel. 04.72.40.54.54

Librairie Sauramps  
Le Triangle  
34967 Montpellier Cedex 2 Tel. 04.67.58.85.15  
Fax: 04.67.58.27.36

A la Sorbonne Actual  
23, rue de l'Hôtel-des-Postes  
06000 Nice Tel. 04.93.13.77.75  
Fax: 04.93.80.75.69

**GERMANY – ALLEMAGNE**

OECD Bonn Centre  
August-Bebel-Allee 6  
D-53175 Bonn Tel. (0228) 959.120  
Fax: (0228) 959.12.17

**GREECE – GRÈCE**

Librairie Kauffmann  
Stadiou 28  
10564 Athens Tel. (01) 32.55.321  
Fax: (01) 32.30.320

**HONG-KONG**

Swindon Book Co. Ltd.  
Astoria Bldg. 3F  
34 Ashley Road, Tsimshatsui  
Kowloon, Hong Kong Tel. 2376.2062  
Fax: 2376.0685

**HUNGARY – HONGRIE**

Euro Info Service  
Margitsziget, Európa Ház  
1138 Budapest Tel. (1) 111.60.61  
Fax: (1) 302.50.35  
E-mail: euroinfo@mail.matav.hu  
Internet: http://www.euroinfo.hu/index.html

**ICELAND – ISLANDE**

Mál og Menning  
Laugavegi 18, Pósthólf 392  
121 Reykjavik Tel. (1) 552.4240  
Fax: (1) 562.3523

**INDIA – INDE**

Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308  
Fax: (11) 332.2639  
E-mail: oxford.publ@access.net.in  
17 Park Street  
Calcutta 700016 Tel. 240832

**INDONESIA – INDONÉSIE**

Pdii-Lipi  
P.O. Box 4298  
Jakarta 12042 Tel. (21) 573.34.67  
Fax: (21) 573.34.67

**IRELAND – IRLANDE**

Government Supplies Agency  
Publications Section  
4/5 Harcourt Road  
Dublin 2 Tel. 661.31.11  
Fax: 475.27.60

**ISRAEL – ISRAËL**

Praedicta  
5 Shatner Street  
P.O. Box 34030  
Jerusalem 91430 Tel. (2) 652.84.90/1/2  
Fax: (2) 652.84.93

R.O.Y. International  
P.O. Box 13056  
Tel Aviv 61130 Tel. (3) 546 1423  
Fax: (3) 546 1442

E-mail: royil@netvision.net.il

Palestinian Authority/Middle East:  
INDEX Information Services  
P.O.B. 19502  
Jerusalem Tel. (2) 627.16.34  
Fax: (2) 627.12.19

**ITALY – ITALIE**

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria, 1/1  
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15  
Fax: (055) 64.12.57

E-mail: licosa@ftbc.it  
Via Bartolini 29  
20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma Tel. 679.46.28  
Fax: 678.47.51

Libreria Hoepfli  
Via Hoepfli 5  
20121 Milano  
Tel. (02) 86.54.46  
Fax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio 'Aeiuo'  
Via Coronelli, 6  
20146 Milano  
Tel. (02) 48.95.45.52  
Fax: (02) 48.95.45.48

**JAPAN – JAPON**  
OECD Tokyo Centre  
Landic Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107  
Tel. (81.3) 3586.2016  
Fax: (81.3) 3584.7929

**KOREA – CORÉE**  
Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul  
Tel. 730.78.91  
Fax: 735.00.30

**MALAYSIA – MALAISIE**  
University of Malaya Bookshop  
University of Malaya  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Malaysia  
Tel. 756.5000/756.5425  
Fax: 756.3246

**MEXICO – MEXIQUE**  
OECD Mexico Centre  
Edificio INFOTEC  
Av. San Fernando no. 37  
Col. Toriello Guerra  
Tlalpan C.P. 14050  
Mexico D.F.  
Tel. (525) 528.10.38  
Fax: (525) 606.13.07  
E-mail: oecd@rtn.net.mx

**NETHERLANDS – PAYS-BAS**  
SDU Uitgeverij Plantijnstraat  
Externe Fondsen  
Postbus 20014  
2500 EA's-Gravenhage  
Voor bestellingen:  
Tel. (070) 37.89.880  
Fax: (070) 34.75.778

Subscription Agency/Agence d'abonnements :  
**SWETS & ZEITLINGER BV**  
Heereweg 347B  
P.O. Box 830  
2160 SZ Lisse  
Tel. 252.435.111  
Fax: 252.415.888

**NEW ZEALAND – NOUVELLE-ZÉLANDE**  
GPLegislation Services  
P.O. Box 12418  
Thorndon, Wellington  
Tel. (04) 496.5655  
Fax: (04) 496.5698

**NORWAY – NORVÈGE**  
NIC INFO A/S  
Ostensjoveien 18  
P.O. Box 6512 Etterstad  
0606 Oslo  
Tel. (22) 97.45.00  
Fax: (22) 97.45.45

**PAKISTAN**  
Mirza Book Agency  
65 Shahrah Quaid-E-Azam  
Lahore 54000  
Tel. (42) 735.36.01  
Fax: (42) 576.37.14

**PHILIPPINE – PHILIPPINES**  
International Booksources Center Inc.  
Rm 179/920 Cityland 10 Condo Tower 2  
HV dela Costa Ext cor Valero St.  
Makati Metro Manila  
Tel. (632) 817 9676  
Fax: (632) 817 1741

**POLAND – POLOGNE**  
Ars Polona  
00-950 Warszawa  
Krakowskie Przedmiescie 7  
Tel. (22) 264760  
Fax: (22) 265334

**PORTUGAL**  
Livraria Portugal  
Rua do Carmo 70-74  
Apart. 2681  
1200 Lisboa  
Tel. (01) 347.49.82/5  
Fax: (01) 347.02.64

**SINGAPORE – SINGAPOUR**  
Ashgate Publishing  
Asia Pacific Pte. Ltd  
Golden Wheel Building, 04-03  
41, Kallang Pudding Road  
Singapore 349316  
Tel. 741.5166  
Fax: 742.9356

**SPAIN – ESPAGNE**  
Mundi-Prensa Libros S.A.  
Castelló 57, Apartado 1223  
Madrid 28001  
Tel. (91) 431.33.99  
Fax: (91) 575.39.98  
E-mail: mundiprensa@tsai.es  
Internet: <http://www.mundiprensa.es>

Mundi-Prensa Barcelona  
Consell de Cent No. 391  
08009 – Barcelona  
Tel. (93) 488.34.92  
Fax: (93) 487.76.59

Libreria de la Generalitat  
Palau Moja  
Rambla dels Estudis, 118  
08002 – Barcelona  
(Suscripciones) Tel. (93) 318.80.12  
(Publicaciones) Tel. (93) 302.67.23  
Fax: (93) 412.18.54

**SRI LANKA**  
Centre for Policy Research  
c/o Colombo Agencies Ltd.  
No. 300-304, Galle Road  
Colombo 3  
Tel. (1) 574240, 573551-2  
Fax: (1) 575394, 510711

**SWEDEN – SUÈDE**  
CE Fritzes AB  
S-106 47 Stockholm  
Tel. (08) 690.90.90  
Fax: (08) 20.50.21

For electronic publications only/  
Publications électroniques seulement  
**STATISTICS SWEDEN**  
Informationsservice  
S-115 81 Stockholm  
Tel. 8 783 5066  
Fax: 8 783 4045

Subscription Agency/Agence d'abonnements :  
Wennergren-Williams Info AB  
P.O. Box 1305  
171 25 Solna  
Tel. (08) 705.97.50  
Fax: (08) 27.00.71

Liber distribution  
International organizations  
Fagerstagatan 21  
S-163 52 Spanga

**SWITZERLAND – SUISSE**  
Maditec S.A. (Books and Periodicals/Livres  
et périodiques)  
Chemin des Palettes 4  
Case postale 266  
1020 Renens VD 1  
Tel. (021) 635.08.65  
Fax: (021) 635.07.80

Librairie Payot S.A.  
4, place Pépinière  
CP 3212  
1002 Lausanne  
Tel. (021) 320.25.11  
Fax: (021) 320.25.14

Librairie Unilivres  
6, rue de Candolle  
1205 Genève  
Tel. (022) 320.26.23  
Fax: (022) 329.73.18

Subscription Agency/Agence d'abonnements :  
Dynamapre Marketing S.A.  
38, avenue Vibert  
1227 Carouge  
Tel. (022) 308.08.70  
Fax: (022) 308.07.99

See also – Voir aussi :  
OECD Bonn Centre  
August-Bebel-Allee 6  
D-53175 Bonn (Germany) Tel. (0228) 959.120  
Fax: (0228) 959.12.17

**THAILAND – THAÏLANDE**  
Suksit Siam Co. Ltd.  
113, 115 Fuang Nakhon Rd.  
Opp. Wat Rajbopith  
Bangkok 10200  
Tel. (662) 225.9531/2  
Fax: (662) 222.5188

**TRINIDAD & TOBAGO, CARIBBEAN TRINITE-ET-TOBAGO, CARAÏBES**  
Systematics Studies Limited  
9 Watts Street  
Curepe  
Trinidad & Tobago, W.I. Tel. (1809) 645.3475  
Fax: (1809) 662.5654  
E-mail: tobe@trinidad.net

**TUNISIA – TUNISIE**  
Grande Librairie Spécialisée  
Fendri Ali  
Avenue Haffouz Imm El-Intilaka  
Bloc B 1 Sfax 3000  
Tel. (216-4) 296 855  
Fax: (216-4) 298.270

**TURKEY – TURQUIE**  
Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd.  
Attatürk Bulvarı No. 191/Kat 13  
06684 Kavaklıdere/Ankara  
Tel. (312) 428.11.40 Ext. 2458  
Fax: (312) 417.24.90

Dolmabahce Cad. No. 29  
Besiktas/Istanbul  
Tel. (212) 260 7188

**UNITED KINGDOM – ROYAUME-UNI**  
The Stationery Office Ltd.  
Postal orders only:  
P.O. Box 276, London SW8 5DT  
Gen. enquiries  
Tel. (171) 873 0011  
Fax: (171) 873 8463

The Stationery Office Ltd.  
Postal orders only:  
49 High Holborn, London WC1V 6HB  
Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol,  
Edinburgh, Manchester

**UNITED STATES – ÉTATS-UNIS**  
OECD Washington Center  
2001 L Street N.W., Suite 650  
Washington, D.C. 20036-4922  
Tel. (202) 785.6323  
Fax: (202) 785.0350

Internet: [washcont@oecd.org](mailto:washcont@oecd.org)

Subscriptions to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

12-1996

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16

IMPRIMÉ EN FRANCE

(10 97 40 2) ISBN 92-64-25412-9 – n° 49240 1997

ISSN 0304-3363